De 7 inconnüe ce 30e may 1714

Donne leau ophtalmique rousse deux phioles avec 25 gouttes de Panacée universelle dans ▽ ʒij.

Monsieur

J'ay heut l'honneur de vous escrire trouvé une souaite pour mes vapeurses et ma sourdité j'ay Esté query par une petite fiolle que vous m'avez faite donner dimé a l'apotiquerie et de leaux chaude que je beuse mes sela Est revenue je vous prie de me faire donné quelle que Chose pour le teste je prand les Bains ala maison

je vous prie de me Crire vostre
ordonnance hel Jeune me pleure
Bien souvant Le souerve je voit
7 ou 8 rajont del Sandelle si v.
avé de Bonne avise pour la
veue vous en feres donné au
present porteur avec que la fiolle
pur gatife pour Lordonance
je vous seré quelque Bon
paté Je fini de tout moncoeur

Voltre trel humble
Et obbeissent serviteur fleuver
paticier de monsieur de tallard
et ayde de mr des marc

mete moy sil vous plaict Encri
cri si il fadra seigné apres
les Bains la purge

A Monsieur

Monsieur Geoffroy docteur

en la faculté de medecine

Rüe Bourtibourg proche

le cimetiere St Jean à Paris

Pulvis de Guttetâ Theodor. Turquet de Mayerne.

pendant 13. jours 3. fois par jours

puis la luy ordonner tous les mois pendant 8 jours dans le decours.

Pour la soeur de Mad.e Doyen aux carrosses de Strasbourg.

Memoire de la Maladye de Mad.lle Renault

Elle a Commencé Il y a Environ deux ans
en Otonne Elle le Soir estant a la
promenade & Commença par une doulleur
& pesanteur de teste & une doulleur de
gorge quy luy causoit une peine de
Respiration & les Musques du larinx
Sont tendus avecq des Mouvemens
Convulsifs ce quy devoit & luy
causoit des mortieres froides par
tout son corps leur passion qu'apres
avoir finy & devoir une bonne
haleine & demy, ce quy luy causoit des
Crys et Contorsions de temps en
temps.

Cette vappeur Revenoit et recommençoit
quelques fois au bout d'un mois & quelques
fois au bout de deux ou trois mois
Mesme quelques fois il est arrivé que
au bout de quatre ou six mois devant
ou apres ses Reigles et durant trois
ou quatre jours pendant ces accidens
luy arrivoient une fois ou deux par jour

Au mois de may 1714 Ces accidents
se Rendirent plus ou plustost pour les
revenir on a donné quelques lavemens
& ensuite a esté saigné du bras et deux
jours apres saignée du pied, & ont
Encore des lavemens & purgée avecq

La Manne, la Casse, sené, sel
polycrestalle et trois grains de stibié en
une seulle prise, ce qui eut une bonne
evacuation par haut et par bas, et cause
que l'accident ne recommença qu'au
deux ou trois mois après, puis ensuite
ces accidents revenoient presque tous
les mois devant et quelques fois après
ses reigles et estant a l'âge de cinquante
ans ou environ quelle eust attaquée d'une
fluxion qui occupoit la partie senestre
de la teste et au bas du visage du
mesme costé ce qui a continué pendant
quinze jours, ce qui a obligé de la
seigner du bras et deux jours après
du pied, et le sang estant d'une bonne
consistance et fort seich, et la fievre
estant survenue pendant environ huit
jours continus avec des vapeurs de la
mesme qualité que celles precedentes qui
causoient une grande pesanteur d'estomacq
et une petite douleur sur la region
de la ratte et sur celle du foie, et la
fievre s'estant un peu moderée elle a esté
dans de grandes envyes de vomir ce
qui a obligé de luy donner trois grains
de stibié avec le sel vegetalle dans
un bouillon, qui ont causé quelques vomissements
peu considerables qui estoient des humeurs
glaireuses et peu de bille et un peu [illegible]
Et voyant que la nature n'estoit pas

considerable et que les remedes qu'elle
avoit pris dans son bouillon n'avoient par
ceux autant par le bas et que la pesanteur
d'estomacq continuoit on l'a repurgée avec
deux onces de M[anne] le sené, ~~manne~~, casse, sel
polycrestalle ce qui n'a pas fait grande
evacuation, on a tous les jours donné
des lavements composés d'une decoction
d'herbes emollientes avec la poudre laxative
et dans la dissolution un once de moelle de
casse puis le [illegible] sel vegetalle
ce qu'on a reitéré pendant plusieurs jours
et qui n'a point fait pareil effet, parce que
la nature n'agissoit point,
Et apprehendant que cela ne fust causé
par des vers il y a environ un mois qu'il
luy a esté donné un bol composé de trente grains
de poudre de cornachine, quinze grains
de rubarbe et douze grains d'ethiops mineral
doux, ce qui n'a pas fait l'effet que l'on
s'attendoit ayant seullement jetté un ver
et fait deux selles, après quoy la malade
s'est trouvée soullagée et luy est resté une
couleur seiche avec une pesanteur d'estomacq
qui continue toujours.
Et sur ce que il y a environ trois sepmaines
qu'elle appris la maladye facheuse de
sa sœur quoy que la malade fust alors
mieux puisque qu'elle estoit allée a une [illegible]
de lieue, elle fust saisye et ses vapeurs
ont recommencé plus violentes que jamais
s'y prenant quelques fois ~~deux~~ le jour et

quelques fois la nuit et durant deux h.
et trois heures commencant par un petit
assoupissement avec une respiration courte
et fort agitée sentant des douleurs des jambes
et cuisses qui se repondent par tout et luy
montent jusques dans la gorge et dans la teste
avec l'action des muscles du larinx
faisant des cris et des mouvements et
convulsifs et travaillant sans aucunement
perdre connoissance, son pouls dur et enfoncé
et fort agité par des mouvements frequents
et toujours un peu seche, et quand les vapeurs
se veulent passer elle a envie d'uriner, avec
des douleurs sur la partie umbilicalle
et ses urines claires et crües ou sans aucune
aucune coction, et la boisson ne
restant qu'un fort peu sans passer et sçavoir
comme la tisane est claire,

Il y a environ quinze jours que les regles
du bras et du pied ont esté essayées et quelques
jours apres les regles ont paru blanches
et peu rouges qui n'ont pas esté considerables
et sentant des douleurs de ventre et ayant
toujours la bouche seche et mal d'estomac

Elle a esté veue du medecin qui a approuvé
tout ce qui a esté fait, et jugeant que si tous les
remedes qui pouvoient contribuer a estre
evacuants, et ordonné une tisane composée
de deux gros de Rubarbe, deux onces de
Remine (?) Seu, et un gros de sel d'absinthe
et deux grains de Sel ... dans une bouteille
d'eau, et de plus que la malade prend
deux verres le matin et un le soir estant luy
... et la prend ... entiere passe fort ...
luy fait grand plaisir la nuit ... avec
... de ... qui luy fait du bien
et vuider des glaires, elle continue a prendre la
tisane augmentée de deux gros de sené,

Cependant elle ne vuide aucuns vents, Il a observé que les deux fois que les
remedes ... ne se sont ... quand les
vapeurs ... se trouvent cesse immediatement pour que la malade apres quelques
mouvements et qu'elle n'a point eu plus de repos que depuis sa ... (?)
jeudy (?) matin ...

La personne qui demende La consultaission est fort maigre et delicatte, de Lage de trante un a trante deux ans, et qui depuis six a cept cemaine sets trouué attaqué dumal qui Lincomode beaucoup, ce sonts des etourdissements dens La testte, que Lon Luy dit estre uertiges, ou uapeurs, sa Luy apris par un grand apesantisements dens La testte auec des fumée qui Luy monte au serueau, et qui Luy cause de temps en temps des etourdissements quil Luy senble que tout tourne sous Luy, il en a etté attaqué particullierements deux fois pendents La nuit, se reueillents auec ses etourdissements, et coyents que tout Luy tournoit, il a etté une fois dens cette etat, pendents trois heures aux moins, ne pouuents tourner La testte daucun costté, ny Leuer, et baisser Les yeuxs, que seLa Le reprenoit, auec un mal de coeur fort grands, et Le uisage, et Le corps, plain de sueur, depuis se temps La, Les etourdissements nonts point etté si uiollents, ny si frequents, mais La personne apresque touiours grands mal a La testte, auec un apesantisements si grands dans Le serueau quil ne peut sapliquer a rien quil ne sente des fumée qui Luy monte et qui senble bouillir dans sa testte qui simagine Luy peser comme une testte de plomb, ce qui Luy cause une grande melancolie, et un grands degouts, se sentents souuents besoin de menger, et son ceour repoussent souuents tout ce quil ueuxt aualler, cets dens cette etat quets presque touiours La personne, La testte plus ou moins apesantie, et enbarassée, mais sen resentents touiours, elle est quelque fois un iour ou deux sens beaucoup sen apersuoir, apres seLa, elle est deux ou trois iours, souuents dauentage, a en estre beaucoup incomodée, La personne depuis plus de douze a quinze ans, a touiours etté fort incomodé du mal de testte, et de ses sorttes detourdissements, et dapesentisements mais non pas de La meme force quil Les resent apresents sens auoir cependents iamais pu beaucoups sapliquer a rien, il a touiours traitté cela de bagatelle, et simaginoit que tout Le monde etoit de meme, il uoit bien presentements que non, et plusieurs personne Luy onts conseillé de preuenir Les suittes fascheuse qui pouroint en ariuer, cets pourquoy il sapllie Le conseile de uoulloir bien donner toutte son attansion aux presents memoire, quil ne trouuera peut estre pas eclairey comme il fauts, mais du mieux quil a etté possible a La personne qui Le demande, La personne quoy que fort maigre, et menu de corps, ne Laise pas dauoir La testte assé grosse, et a touiours ehu beaucoup de pituitte, seuxs a quis il en a parllé Luy onts dit que setoit une abondance de serositée dens Le serueau qui Luy causoints cela, on Luy a conseillé La seignée du pied, il ne fera aucun

remede que seuxs que Luy ordonnera Le conseille
Je crois quil est apropos de faire observer
que La personne a touiours etté fort resairée
et est quelque fois deux ou trois fois uingt quatre
heure sens aller a La selle, et dun tenperaments
assé echaufé Luy Leuents meme de temps en-
temps quelque petits boutons sur Le uisage--
il ne sait points si son mal ne prouienderoit
points de cetté cause par Les fumée que cela-
peut Luy enuoyer aux serueau, ou si cest une
humeur froide qui futs fixée dans Le seruau-
il prend du tabac il prie Le conseille de Luy-
dire si cela Luy est bon; il ne se trouue pas
Le matin en se Leuents La testte si enbarassée,
ny sy chargée, que Le soir apres quil est couché

de la part de mr.
Desvaux

Le malade qui demande conseil commencera par s'abstenir ~~absolument~~ du ~~vin~~ de boire de vin. Il ne mangera point de viandes sallées, poivrées, epicées, de ragouts, de patisseries, de beurre, fromage, ny laitage.

Il fera sa boisson ordinaire d'une tisanne faitte avec une poignée de chiendant quon fera cuire dans deux pintes d'eau et reduire a trois chopines. Retirant la tisanne du feu on y jettera une poignée de feuilles de chicorée sauvage et demy gros de sel de nitre.

Le malade se nourrira de potages et bouillons faits avec le veau et la volaille seulement. Il pourra manger a diner un peu de viande blanche rotie ou bouillie et point du tout le soir. On luy permet de manger des laitues pommées ou Romaine en salade, ou cuites dans son bouillon.

Il aura soin de se tenir tous les jours le ventre libre par des lavements quil prendra matin et soir avec la decoction de feuilles de laitüe et de poirée.

Ce regime etably le malade se fera ~~saigner du pied deux fois de suite au jour~~ tirer deux pallettes de sang du bras et le lendemain quatre du pied. Il prendra des bouillons preparés de cette maniere. Dans trois chopines d'Eau on fera cuire une demie livre de veau, une once de racine de patience sauvage, autant de racine de polypode et reduire a pinte. On y ajoutera pour la fin des feuilles de Bourroches, laitüe, Poirée, pourpier, de chacune

une bonne poignée. on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons dont le malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre vers les cinq heures du soir.

Quatre ou cinq jours apres que le malade aura eté saigné du pied on le purgera avec quatre grains de Tartre Emetique ~~que le malade~~ qu'il prendra fondus dans un verre d'eau chaude. on aura soin pour faciliter le vomissement de luy faire boire par dessus son Emetique un grand verre d'eau chaude ou de tisanne chaude de quart d'heure en quart d'heure jusqu'a ce qu'il vomisse ~~et~~ et que le vomissement soit passé. Quand le malade ne vomira plus on luy donnera un bouillon leger dans lequel on aura fait fondre deux onces de manne et un gros de sel vegetal.

Le lendemain de cette purgation le malade se baignera dans un bain domestique fort temperé, ou il restera deux heures le matin, et il y prendra le bouillon susdit. il continuera le bain pendant dix jours a la fin desquels il se purgera avec deux onces de manne et une once de sel d'Ebsom fondus dans une pinte d'eau de passés. On partagera cette eau en quatre verres que le malade boira un peu chaude de demie heure en demie heure.

Si le malade sent encore des etourdissements et des ~~ap~~ apesantissements de teste il se fera saigner trois ou

quatre jours apres avoir fini ces bains. ~~il prendra quelque~~

Quelques jours apres cette saignée il commencera a prendre des eaux de vichy deux pintes par jour, en huit verres, de quart d'heure en quart d'heure, mettant dans le premier verre un gros de sel polichreste de saignette. ce qu'il continuera pendant dix jours apres lesquels il se purgera de la maniere susdite. Ces eaux finies je suis d'avis que le malade reprenne encore dix jours de bains, prenant dans son bain une chopine de petit lait en deux verres de demie heure l'un de l'autre; apres quoy je conseille au malade les eaux de forges qu'il ira prendre sur les lieux, a moins qu'il ~~n'ait~~ ~~n'ait~~ dans sa province ~~quelques~~ Eaux ferrugineuses de pareille nature.

a Paris ce 21 May 1730.

7

De Villeneuve Le Roy Ce 3 Novembre

8

Monsieur Jay prie La Liberté de vous Escrire Ses Lignes Touchant La Malladie de Madame Vallee dont Elle a Euue. La ~~Liberté~~ de Vous Vous Luy auiez ordonné du pet pandand Cinq Jour de Leau de Rubarbe vne painté par Jour Ce que Nous auons Executé positiuemant Et Jay Lay purgé auec vne once de Catolicon double Compotté de Rubarbe Et quinze Gran de pecuane En Suitte de quoy Elle a Ete Trois ou quatre Jour ~~Elle~~ qu'elle Ne Vomissoit plus Sy bien que Nous auons Ette obligé de La Repurger vne Seconde foys accause quelle Ce trouuoit trapt Engagé Et présantemant depuis ~~Sept huit Jour~~ quand Elle a prit quelque alliment

Ile y Viend des aygreurs ala Bouche
quell Est oblige Elle Mesme de Se faire
Vaumir En Ce Mettant Le doyt dans
Sa Bouche Et Meme Elle Vaumit
asse Souvant Sans Se forsse Et tout
Ce quelle Vaumit Est accompaygnee dune
aygreur Considerable Et Beaucoupt
de Glaire quy Vienent avec Ce quelle Jette
de plus Ce quil ly a Remarque Cest que quand
Elle a Vaumie Elle ne Se Sant aucunne
douleur Et aussytost quelle a prid dela
nourriture quelle que puisse Etre Cest vne
douleur au defaut de lap du ~~[illegible]~~ de la
poitrine Elle Souffre vne douleur asse Considerablee
Jusque asse ce quelle a prid Soit Revenue Cest
pour quoy Monsieur Nous Vous prions
davoir La Bonte de Nous Escrire vn
pettit Mot de Votre Bonn avis
Touchant La Malladie de lad. Mallade

Et Ce faisant Monsieur

faire vomir avec 15. gr. d'Ipecachuanha
fomentations sur lestomac avec Roses rouges et sommités
dabsinthe dans le gros vin
℞ cons. rosar. ℥j. extracti Juniper. ℥j. Theriacae. ʒij.
m. f. op. Dos. ʒj. bis in die

Je suys Et Serre Monsieur

Votre tres heumble
Et tres obbeissant Serviteur
Mariette

Et par Votre permission Monsieur
Jay pris La Liberte de Saluer
Madamme Votre Epousse Et Madamme
Votre Mere

~~Mr Joffroy [illegible] La Ponte de~~

1 once de Conserve
de Grotteaule

Monsieur

Monsieur Jeoffroy docteur
En Medessinne de la faqulleté de
paris Rue petit Bone
a paris

Monsieur voila commi je suis
maladi il y a bien 3 moys il m'ettays
tonbiy eni flution sur la poitrini e
mismi manie Ey appi forz di pani
a anoire la respiration cila ete venua
diui mo Cy mara il y a ma Jambe
a la cheniche di moy pied tom antour
lu egi di 4 a 5 doit plus longi qu'il
feu longi e commi di lian roucel
sorti di la a tom les nuy mi fam
cour dantam ca minny cila mi fay
dane cite cidiboy longi la commi sy
on my domay cey coupe a laine e my
Eny commi le selli a ny methui dessand
du lmgi blay li sini on qu'il antre
foy tiempeg di dand lian emiv
ji vona pey di dimandev cortmi
fandray farei a cila pour a pardo
ce picotimem la a ses grande doulur la
peddi tom le tepor la nuy a mismi
mampesche di marchez ni peu alliyon
si il fandra pour fare consulte pam
mandiz li moy je vona entiendreis
conte je vona salua a suis
di janey Monsieur vostre servant francoise
ce 12 8bre geyore fammi di francois
1712 lie seneo

Saigner du bras et
du pied.

Bouillons avec le veau
les escrevisses cerfeuil cresson
chicoree sauvage 2. par jour.
dans celuy du matin poudre de viperes vingt grains
Diaph. mineral gr. XXX.

purger avec cass. mann. rhub. sel veg.

Laver avec Eau de cerfeuil et Eau de ...

Tisannes avec racine de patience sauvage
annee reglisse et chiendent

jay esté tres mortifie monsieur de ne
mettre pas trouvé aux logis quand
vous me fitte lhonneur dy passé
jaurois grande envie de vous voir
avand mon despart et de vous parlé
de la maladie dun homme dafairs
qui est y ci que jafectionne beaucoup
vous veray le destaille de sa maladie
par le memoire cy joint il est du
chirugien quil le gouverne ie ne peut
mimaginé quil ni ay pas de remede
ce malade et on peut chengie et plus
faibles qua son ordinaire mais il ne
laisse pas que dagire quand il ne
soufre pas des coliques des tomas il
est quel que fois deuse trois et quatre
jours san sen ressantire ie vous prie

monneur de me mendé ce quil y orois-
a luy fair joray grande atention
de luy fair obeseruée exatement le
regime que vous luy ordonneray-
pour sa nouriture ie ne luy fais prendre
que de la souppe du boulion des autres sans
et quelque fois une rotie au vin auec
beaucoup deau depuis paque ie le fais vivre
de cette fason
lon me mande de paris que mon fils dartiguie
ader darter dans la lette il doit estre au logis
dimanche au soir pour y fair les remede
que vous jugeray appropos ie vous prie
di passé lundie matin ie le recomande
avec soin monsieur ie suis tres persuadé
que vous feray de vostre mieux pour
le guerire il ni orois pas de mal que vous
disiez amir adan son presepteur comme de
vous quil le laise dormir tres tar et quil
le fasse un peut moin apliquie dans le
tems que vous luy ordonneray des remede
jay lhonneur destre monsieur auec toutes

lestime et la consideration la plus parfaite
vostre tres humble et tres obeisante
servante beaucoirin megret
apussy ie
18 auril 1724

vous voulé bien que ie fasse y ci mes-
compliments a mde jofrois

mde de senthy monsieur jan retourne la
semaine prochaine a paris elle doit y prendre
du lait danesse ie vous prie monsieur
de luy fair prendre auec beaucoup de
regularité elle me parois tres disposée
a suiure vos auis

A   Monsieur
decull [illegible]

Monsieur jofrois medicin
De la faculté rue des singes
au marais
a paris

Le malade pour Lequel on consulte Monsieur
Joffroy est agé de quarante six ans, d'un
temperament un peu sanguin qui n'a jamais
eu de maladies considerables Mais seulement
quelques fievres intermittentes, Mais il y
a un an qu'il est travaillé de temps en temps
d'un vomissement qui a esté dabord d'une
serosité acre qui a toujours donné occasion
a la sortie des aliments contenus dans sa
stomach et ensuitte meslé d'humeur bilieuse,
il s'est fait saigner dans le commencement
il a esté purgé dabord avec la rhubarbe la
manne et le sel vegetal et on a reiteré plusieurs
fois ce remede ensuitte ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~, sans qu'il se soit
trouvé bien soulagé, Depuis le mois de
decembre il s'est trouvé plus mal quoy que ...
ses vomissement estant plus frequent on luy
a fait prendre plusieurs fois L'hypecacuana
qui luy a toujours fait un bon effect, tant pour
L'evacuation que pour du soulagement pendant
quelques iours et ce qui a determiné a luy
faire prendre et reiterer ce remede sans [illegible]
de se presenter au bassin, il ressent des douleurs

vines et cornadantes dans les intestins
et qui rend presque a toutes les fois des
glaires tres souvent meslées de sang, et
depuis quelque mois il en a rendu approchant
de la grosseur d'un œuf de pigeon qui estoit
grisatre meslée de sang et comme du pus
il use tres souvent de remedes au laict avec
le iaune d'un œuf et un peu de sucre, tous
ces remedes le soulagent mais ne le guerissent
pas, il a encor esté saigné deux fois a la
fin du mois de decembre avant de faire
les remedes cy dessus, il a aussy pris pendant
dix ou douze iours du vin d'absinthe, outre
les remedes au laict on est obligé de luy en
faire prendre avec le gruau de froment
car sans cela il a de la peine a aller au
bassin

Le malade sera saigné du bras. on luy tirera trois pallettes de sang.

Il fera sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une cueillere de riz, une demie once de rapure de corne de cerf une poigné de chiendant et un petit morceau de reglisse bouillis dans deux pintes d'Eau reduite a trois chopines. il ne boira point de vin, il ne mangera point de viande se contentant de bouillons potages oeufs frais.

Il prendra matin et soir des lavements faits avec une poignée de feuilles de bouillon blanc, une poignée de trainasse, une poignée de son et une ~~pince~~ ~~demie~~ poignée de graine de lin bouillis dans trois chopines d'Eau et reduite a pinte ou environ pour deux lavements. Dans chacun de ces lavements on delayera le jaune d'un oeuf.

Apres huit jours d'usage de ces lavements le malade
sera purgé avec un bol composé de quinze
grains ~~d~~ d'Ipecacuana et deux gros de
catholicon double meslés ensemble : le lendemain
de cette purgation on fera prendre au malade une
medecine composé d'une once de catholicon
double et une once et demie de manne qu'on fera
bouillir dans un demi septier d'eau de plantain et
que l'on passera ensuite.
Apres ces purgations le malade commencera
l'usage de l'opiate suivante. Prenés de la
confection d'hyacinthe, de la conserve de roses rouges
de provins, de la conserve de Cyn~~osr~~orrhodon, de
chacun demi once, de la Theriaque un gros, et
douze grains de poudre d'Ipecacuana ~~le tout~~
meslés le tout ensemble exactement pour en
faire une opiate dont le malade prendra trois
prises par jour d'un gros chaque prises savoir

le matin a son reveil, trois heures apres son diner et le soir vers les dix heures

Le malade continuera l'usage de ces opiate
jusqua ce quil Soit parfaitement retabli,
observant de Se purger tous les huit jours avec
le Catholicon double et la manne comme il est
marqué cy dessus.
Il Seroit a propos que pour confirmez Sa
guerison quil prit par la Suite les Eaux de
forges ou celle des Eschallis Sil reste Sur les lieux.

16

je vous prie, monsieur de vouloir bien dire vos
tre sentiment sur une dame, qui a environ trente
sept a trente huit ans et qui depuis dix ans a
des maux de teste et des battements de coeur qui
a ce qu'elle croit viennent des grands chagrins
qu'elle a essuiez, elle a estée fort echauffée ~~il~~
~~y a~~ depuis cinq ans et a une fluxion dans
la teste qui se degage par une oreille, ce qui est
quelquefois assez fort elle sent des battements
dans la teste, elle la presque toujours embar
rassée, elle est d'une tres grande vivacitté, elle
entend du coté ou est la fluxion, comme si on
faisoit bouillir de l'eau je vous prie instamment
de me faire incessamment reponse. je suis tres
parfaitement Votre tres humble et tres obeissant
serviteur l'abbé Chauvelin

r 17
oire du
es cedu
ivaire
poignées
vem
chaude
u inferer
x une
Six
utre cela
icalement,
ra adouci,
our
e ennemi
deveau,
nce de
ns trois

Il Seroit apropos que la malade pour laquelle on demande conseil s'abstint de boire du vin, du ratafia, ou autres liqueurs spiritueuses et de caffé. Il faudroit qu'elle fit sa boisson ordinaire d'Eau de chicorée de sauvage faite avec une poignée de feuilles de chicorée sauvage hachées grossierement qu'on jettera dans trois chopines d'Eau un peu chaude avec quinze grains de nitre purifié, laissant infuser le tout trois ou quatre heures. Cette dame boira une pinte de cette eau le matin a jeun en cinq ou six verres de quart d'heure en quart d'heure et outre cela elle en boira a les repas.

Il est necessaire aussi, si elle veut guerir radicalement, qu'elle se fasse saigner, sitot que le temps sera adouci, du bras et du pied laissant seulement un jour d'intervalle entre les deux saignées, qu'elle use en meme temps de bouillons faits avec une demi livre de veau, deux onces de racine de patience sauvage, une once de racine de polypode de chêne qu'on fera cuire dans trois

chopines d'eau et reduire a pintes on y ajoutera pour lors des feuilles de scolopendre, chicorée sauvage, chicorée blanche, aigremoine, pimprenelle et cresson de chacune une poignée on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons dont la malade prendra l'un le matin et l'autre quatre heures apres son diner.

huit jours apres la saignée du pied et l'usage de ces bouillons on ~~la~~ purgera la malade avec deux onces de manne, une once de sel d'Ebsom qu'on fera fondre ~~quelle boira fondus~~ dans trois verres d'eau et qu'elle boira de demie heure en demi heure.

La malade se baignera ensuite pendant douze ou quinze jours sans discontinuer l'usage des susdits bouillons apres quoy elle sera purgée de nouveau et prendra les eaux de Passy.

Les circonstances ou elle se trouvera pour lors determineront cequil y aura a faire par la suite.

alquel le 11 nov: 1727

18

La malade est une femme aagée de 30 ans, d'un temperament chaud et humide, de moyenne taille, blanche, vermeille, grasse et charnüe extraordinairement, a la reserve de la jambe qu'elle a bien proportionnée; aussi est-elle fort agile marchant aizements, sans ambarats de poitrine, buvant ~~et~~, mangeant et dormant a merveille, reglée abondantment ~~tous les~~ chaque mois, a la reserve depuis six mois ou le flux menstrual ne paroit que chaque six semaines pendant trois jours seulement au lieu qu'au paravant les courses estoit ordinairement de huit jours sur quoy il faut remarquer qu'elle est actuellement en segonde nopce et qu'elle n'a point ~~hors~~ eu d'enfant dans son premiere mariage ny dans le segond quoiqu'elle aye esjou avec le premier mary l'espace de ~~[illegible]~~.

---

mouron a fleur rouges, qu'on aura ... septier d'eau, jusqu'a la reduction de la moitie, y adjoûtant quatre Cuillerees de vin blanc pour tirer cette liqueur par le nés. ou en machant le matin a jeun, la racine d'angelique, valeriane impératoire, écorces d'orange ou de Citron seches, bayes de genievre, feuilles de laurier en les couvrant d'un peu de cire.

sept ans et qu'il se soit deja passé plus de cinq ans avec le second
Au milieu d'une santé si apparente il est survenu depuis un an une inflammation qui occupe tout le cartilage du nez dans toute son etendue exterieurement et interieurement qui diminue par l'usage de la saignée et d'une pommade de graisse de porc qui fait tomber une croute qui se forme dans le canal du nez d'on je ~~fait~~ coupe de fois a autre sur tout pendant la virulance de l'inflammation
Des eaux epaisses, gluantes, rousses, acres et brulantes en sorte qu'elles excorient ~~legerement~~ le sphincre de la levre superieure de la bouche
Le soulagement que la saignée donne ne passe pas huit jours ~~ou~~, ce temps revolu l'inflammation se reveille avec des ~~contements~~ inflamations qui augmentent sur le soir accompagnées du ~~avec de~~ sentiment d'une chaleur

brulante qui fait assurer a la malade que le lobe du nez s'albuse
Dans cet estat outre les frequentes saignées qu'on a mises usage on a eu encore recours aux purgatifs reiterés, a l'usage du laict et au changement d'air qui ~~aussitost~~ donna un soulagement presque entier dans le mois de may dernier mais qui s'evanouit bien presqu'aussitost que la malade vint habiter sa maison situeé au bord de l'eau
Sur quoy il faut remarquer que la dame demeuroit ~~et~~ avant ses mariages dans un air sec et pure hors la ville qu'ayant quitté ce bel air elle fut saisie d'une galle facheuse dans son premier mariage quoiqu'elle demeurat eloignée de l'eau et que dans le second l'inflammation susditte

Mouron a fleur rouges, que nous ... dans ... septiers d'eau, jusqu'a la reduction de la moitie, y adjoutans quatre cuillerees de vin blanc pour tirer cette liqueur par le nés. ou en maschant le matin a jeun, la racine d'angelique, valeriane imperatoire, escorces d'orange et de citron seches, bayes de genievre, feuilles de laurier en les couvrant d'un peu de cire. — —

est survenüe dans la maison
[illegible] de eau qu'elle habite
actuellement ;
et lorsque veilles qu'elle s'est
livrée, perdant plus de deux ans
au milieu des plaisirs dont on peut
jouir dans une petite ville comme
ceux de la table et de la danse
sont peut estre aussi la cause la
plus prochaine du mal present ;
a avoy l'usage du tabac en
[illegible] et des liqueurs vineuses
de toutes especes ont eu bonne
part ; et quoique depuis
environ six mois, la dame
malade aye fait changé
absolument de vie se couchant
de bonne heure ne buvant que
de l'eau et ayant dit adieu a la lecture
pres ou elle passoit les nuits, nous
n'avons veu aucun soulagement
considerable

J'ay examiné Monsieur avec toute l'application dont [20]
je suis capable l'incommodité de madame, et ay connu
que ce mal consiste et depend d'une intemperie chaude qui
est accompagnée de secheresse estant fort eloignée du
temperament du cerveau, et cette intemperie chaude et seche
est la cause actuelle de la galle qui se fait et qui peut
s'appeller proprement ulcere du nés sans excroissance
de chair, qui pourroit par la suitte degenerer en polypes
malin Car il y en a de deux sortes savoir un benin et
le malin. Le benin est une chair molle indolente, qui
est plus etroite à sa base qu'a sa tête et le malin est
celuy dont la couleur est brune et livide et la douleur
tres aigües. il faudroit apres les purgatifs reiterés se
servir des remedes particuliers qui purgent le cerveau
en derivant les humeurs par les conduits les plus proches
comme le nés et la bouche.

L'on pourra si vous voulez pour decharger le cerveau par le nés
en faisant bouillir les feuilles de marjolaine et sauge
dans l'eau, de laquelle decoction vous ferés prendre quatre
onces avec quatre cuillerees de vin blanc pour tirer
cette liqueur par le nés en la mettant dans le creux de la main
vous pourrés vous servir a mesme intention deux dragmes
d'hermodattes avec les feuilles de betoine et anagalis ou
mouron a fleur rouge, que vous ferés cuire avec demy
septier d'eau, jusqu'a la reduction de la moitie, y adjoutant
quatre cuillerees de vin blanc pour tirer cette liqueur
par le nés. ou en maschant le matin a jeun, la racine
d'angelique, valeriane, imperatoire, ecorces d'orange et de
citron seches, bayes de genievre, feuilles de laurier enclos
couvrant d'un peu de cire.

saignée du bras du pied
quitter le Tabac en macher
Bouillons decrevisses patience sauvage cresson &c
purger. de temps en temps
cautere
au printemps les bains la pean lan avec la fumeterre
Les Eaux ferrugineuses les Bains de Bagnols

corriger en general la masse du sang
l'addoucir la subtiliser, rappeller la transpiration
Rappeller les regles plus abondamment
et procurer un autre ecoulement a cette humeur
si on ne peut pas venir a bout de la detruire

Eau de St Reine
Eau de mercure
Eau de chicorée sauvage nitrée

r chirac a promis a mad^e
é de se trouver chez elle
a cinq heures et demy
ius Geoffroy et prie de
r bien l'y trouver il
ra sensiblement mad. majesté

Etat de la maladie de Madame L'Espagnol de Reims

Elle est agée de ~~trente six~~ 42 ans

Elle à joüy d'une santé parfaite jusqu'à trente et un ans environ.

Ensuitte elle s'est sentie attaquée d'un grand froid sur la nuque du col, qui n'étant que par interval luy prenoit lorsqu'elle s'exposoit au froid, ou qu'elle s'étoit appliquée a quelque chose, rien ne la soulageoit qu'un feu ardent, ou des linges chauds avec de l'eau de vie dont on luy frottoit la nuque du col.

Au bout d'environ six mois, aprés avoir senty son froid plus violent qu'a l'ordinaire, il arriva une fois que les jambes et le coeur luy manquerent, elle croyoit mourir tout d'un coup, un besoin d'aller a la garderobbe la soulagea. Elle fut seignée du bras et du pied, mais elle fut fort longtems incommodée d'étourdissemens et de foiblesses de jambes, et incapables d'application et d'amusements, et cent fois preste a tomber en foiblesse dont on la garantissoit en luy jettant de l'eau au visage.

Ces foiblesses étoient quelques fois precedées d'un poids au sommet de la teste, dont elle se soulageoit en buvant un verre d'eau meslée de quelque gouttes d'eau de fleur d'oranges.

De plus elle s'est sentie a peu prés dans ce tems attaquée une fois la nuit d'un tremblement sans fievre; il étoit si violent que toutes les parties du corps trembloient, et luy faisoit choquer les dents.

Il y a eu un interval de bonne santé d'environ 2: ans

Ensuitte est venüe une fievre tierce avec des frisons d'environ deux heures, et vomissemens violents accompagnés

de rapotts ou Soulevemens d'Estomache qui duroient quelque fois deux heures sans relache, et fatiguoient entierement l'Estomach. Les accés de fievre étoient d'environ dix heures, ~~[illegible]~~

Cette fievre à duré un an, mais au moyen du Quinquina Elle à quitté par interval. Lassée d'en prendres sans Succés, Elle s'est ~~fait~~ saigner dans les derniers accez sans prendre de quinquina et s'est trouvée guerie.

Elle à envoyé ~~dans ce tems~~ un Etat de sa maladie à M. Helvetius.

Dans les trois ans qui ont suivy ce retablissement Elle n'a eu d'autre incommodité que des colliques et des indigestions qui luy causoient des devoyemens haut en bas: ces vomissemens ne duroient qu'environ vingt quatre heures, ils étoient toujours accompagnés de raports d'Estomach; Elle rendoit une bille aigre le maigre, le fruit, et la patisserie causoient les indigestions.

au printems 1726 ~~au dernier~~ ~~[illegible]~~ saison ou ses incommodités ont continué de se renouveller, elle se trouva attaquée d'un froid sur toutte la teste, et s'estant approchée d'un grand feu, les Jambes et le cœur sembloient luy manquer un besoin d'aller à la garde robbe la soulagea comme au premier accident marqué cy dessus, mais elle ne se trouva pas tout à fait si mal, Elle fut soulagée par de l'eau des carmes dans un verre d'eau.

Mais depuis ce tems Elle est plus que jamais sujette aux frequents raports d'Estomach qui ont des accez si violents qu'il luy semble quelque fois qu'elle va suffoquer, surtout les nuits pendant lesquelles elle est obligée de se lever plus.rs fois, les tremblements luy ont repris frequemment, et des etourdissemens et

bourdonnemens d'oreille au point de tempeste[?] qu'on de dormir et de luy faire craindre une apoplexie tant sa teste luy paroit remplie dans ces momens, la suitte des raports qui sont les suittes ordinaires la soulagent entierement.

De plus elle ne sçauroit s'exposer au moindre vent même pendant les plus grandes chaleurs sans se ressentir de ces froids ~~[illegible]~~ alors nuque du col, ce qui ocasionne de meme les raports qui l'inquietent.

Elle sent souvent des eaux qui luy tombent du cerveau dans la nuque du col, ~~et depuis trois mois~~ ~~[illegible]~~

Elle fume quelque fois et s'en trouve ~~bien~~.

En un mot les rapports, bourdonnemens d'oreilles, et etourdissemens sont apresent les plus grandes incommodités de la malade, si fort qu'elle ne peut ny s'appliquer ny se contraindre.

depuis un an elle est plus sujette que jamais aux bourdonnement d'oreilles, souvent au lieu de froid a la teste elle y a des chaleurs qui sont quelquefois si violentes qu'elles causent des boulversemens telle qu'il luy semblent ~~[illegible]~~ que des [illegible] jouent dans la cervelle et alors ~~[illegible]~~. Ses oreilles se serrent de meme que toute la peau du dessus de la teste et causent des étourdissement violent, dont elle n'est soulagée que par des hoquets ou rapport d'estomac sy violents, qu'il semble que son estomac soit un sifflet, et pour peu qu'elle s'aplique les accidents redoublent elle est d'ailleurs d'un temperament assez echauffé, ~~le sang épais~~, estant beaucoup d'humeur et étant alors resserrée, le sang épais, et la poitrine delicatte s'en estre ressentie, ~~l'estomac~~ [illegible] qui digere difficilement,

?

Je viens de recevoir de Reims ce memoire pour vous Le presenter. La dame que j'ay vuë seulement depuis quelques quinze jours, est attaquée de vapeurs extrememens violentes, accompagnées de ~~renvois~~ rots perpetuels, de frayeurs, de tremblemens, de vomissemens de glaires, de maux de teste, d'etourdissemens &c. figurez vous ce qu'il y a de plus fort en vapeurs. elle est apeuprès reglée.
Voyla apeuprès sa maladie. j'ay ecrit ces quatre Lignes pour vous dispenser de Lire Le galimatias qu'on m'a adressé. Lisez le cependant si vous en avez Le tems. cette dame est veuve depuis six ou sept ans; d'un excellent temperament, excepté ces chiennes de vapeurs. elle est proche parente de Mons.r de paris (frere du feu abbé de Paris ~~fort~~ mort au faubourg S.t Marceau en odeur de sainteté) ce m.r de paris conseiller au parlement, viendra chercher La response a ce memoire dans quelques jours.

Sosnet

25

Mlle Lespagnol de Reims

La malade ~~s'abstiendra de l'usage du vin~~ commencera par se retrancher le vin. Elle s'abstiendra de toutes liqueurs spiritueuses, de caffé, de chocolat et meme de Thé. ~~Elle~~

Il est aussy necessaire qu'elle s'abstienne pendant quelque temps ~~s'abstiendra aussy~~ de manger de la viande. ~~des~~

Elle ne mangera point non plus de patisseries et des sucreries, du beurre, du fromage, du laitage. Elle fera sa boisson ordinaire d'une infusion d'une herbe nommée Gallium ~~ou~~ ou petit muguet a fleurs jaunes dont on mettra une poignée dans un pot ou cruche de quatre ~~cinq~~ pintes et qu'on remplira d'eau chaude, y ajoutant ~~demi gros~~ un gros de sel de nitre.

~~Si la malade ne s'accommodoit point de cette boisson elle pourroit boire quelquefois de l'Eau de sainte Reine~~

La malade ~~Elle~~ se nourrira de potages et de bouillons faits avec le veau et la volaille, du riz cuit dans ce bouillon, de salades de ~~[illegible]~~ la Liè, pommée et de laitue Romaine, [illegible] permet aussy et de ces memes herbes cuites dans son bouillon,

Ce regime etably la malade ~~commencera l'usage par boire tous les matins pendant quinze jours une pinte d'eau de sainte Reine, pendant et dans la~~ ~~Elle~~ se fera saigner ~~du bras~~ une fois du bras, et le lendemain du ~~jour de~~ [illegible] Elle commencera ensuite l'usage de l'Eau de Ste Reine dont elle boira une pinte tous les matins dans l'espace d'une heure.

de tems pendant quinze jours, apres lesquels elle se purgera avec deux onces de manne et une once de sel d'Ebsom fondus dans une pinte d'Eau de sainte Reine, apres avoir passé l'Eau on la partagera en quatre verres que la malade prendra de demie heure en demie heure avec bouillon de veau, laitüe et poirée une heure apres le dernier verre.

Apres cette purgation la Malade se baignera dans un bain domestique tres temperé le matin a son reveil. Elle restera environ deux heures dans le bain (si elle le peut soutenir) et elle y boira une chopine de Petit lait dans lequel on aura fait bouillir une poignée de feuilles de chicorée sauvage. on le partagera en deux verres qu'elle boira a demie heure l'un de l'autre. La malade prendra le bain pendant neuf jours apres lesquels elle se purgera comme il a eté dit. Elle se reposera ensuite pendant six jours buvant en bouteille d'Eau de st Reine tous les matins comme cy devant. Elle reprendra ensuite le bain pendant neuf jours se purgera a la fin, reprendra l'Eau de ste Reine pendant six jours et une troisieme fois le bain pendant neuf pendant neuf jours observant de se purger de meme a la fin de bain.

bien édulcoré

Si pendant cette suite de remedes les regles surviennent la malade suspendra pendant ce tems la le bain mais non pas l'Eau de ste Reine. Et quoyqu'elle ait eté deja saignée une fois du bras et une fois du pied, le jour que ses regles cesseront elle se fera encore saigner du pied, apres quoy elle reprendra la suite des remedes marqués cy dessus.

Enfin elle boira des Eaux de Tavenne a deux diverses reprises savoir dix huit ou vingt jours une premiere fois, apres lesquels elle se reposera pendant dix ou douze jours. Et elle recommancera d'en boire encore pendant trois semaines.

La malade d'ailleurs observera d'eviter autant quelle le pourra toutes les occasions de chagrins, les peines d'esprit et les trop grandes applications. Elle se dissipera de son mieux, elle evitera la solitude, de vous etre persuadé quelle

et par de plus mauvaise compagnie qu'elle meme.
Elle souffrira qu'on luy fasse violence pour la
mener en compagnie et surtout elle fera ~~le plus~~
tous les jours ~~le~~ plus d'exercice de corps qu'elle
pourra.

A l'égard de ce qu'il y aura a faire a la suite
de ces remedes cest son etat qui en decidera,
~~faut~~ s'en ~~remportant~~ rapportant sur cela aux avis de Monsieur
Vernal aussy bien que sur tout ce que je viens de
proposer, ~~auquel~~ a quoy il peut apporter tel changement
qu'il jugera a propos, mais je suis persuadé que le
mal de ~~cette~~ Dame vient principalement de la
~~bor~~ l'abondance, de l'epaisseur et de l'acrimonie
de son sang: qu'on ne sauroit trop ~~le tempere~~ le
detremper, l'adoucir, et le temperer: et je compte
plus sur ce regime que sur tous les specifiques
que l'on pourroit proposer en pareil cas.

Paris ce 18.e May 1730.

a fleury ce 21 may 1730 — 27

Vous aurez lieu d'être surpris Monsieur, depuis nôtre arrivée icy, ~~je nay pu~~ de n'avoir point eu de nos nouvelles, je n'ay pû le faire plutôt par les allarmes ou j'ay été sur l'état de Mr. Dargonges a qui il a fallu des secours plus prompt qu'vne reponce par la poste, il arriva icy tout a fait bien et ne ce trouva point du tout fatigué il soupa a l'ordinaire a 4 heures du matin il ce leva pour vn besoin d'aller a la garderobe ou il fit vne grande evacuation de matiere billieuse il repris le sommeil en suite et passe le dimanche assez bien, ce qui me determina de le purger le lundy a l'ordinaire ce qui fit vn aussy bon effet qu'on pouvoit desirer, il dina bien et fit son someil a l'ordinaire mais il voulu ce promener malgré moy par le vent du nor qu'il fesoit il revint enrhumé toussant plus qu'il ne faisoit, il commença son lait le lendemain et redormi a prest, il voulu ce promener sur les 11 heures en batteau il faisoit froid, il a continué son lait et je

ne maperçu de rien d'extraordinaire qu'vn peu de toux
il a continue a ce promener le mercredy en chaise, le
jeudy matin il dormi assez mal apres son lait, il voulut
encore ce promener jusqu'a diné qu'il fit plus mal je luy
fis faire de la tisanne, le soir en mangeant son oeuf
je maperçu qu'il ne pouvoit porter sa culier a sa bouche
il étoit tout courbé et ne pouvoit ce soutenir, on le
mena couché avec bien de la peine son esprit n'est point
a luy, le visage enflamé de la fievre, j'envoyay a
Etample cherché vn medecin des le matin qui n'arriva
qu'a six heures du soir, la nuit cétoit assez bien passée
il luy trouva peu de fievre ses jambes n'avoient plus
d'apparence d'erésipel, Mr. Dargouges ne dormi que par
intervalle, sur les 10 heures il m'assura qu'il n'y avoit
point de fievre, Mr. celuy et ayant mangé vn potage,
cela le fit tousser beaucoup, le medecin avoit ordonné
de le purger le lendemain ce que je ne fis point la fievre
ayant augmenté et la toux, la nuit fut assez mauvaise
j'ay eu recours a Mr. levrettius, n'ayant pu l'avoir que
le lendemain, mon fils m'envoya vn Pere de la charité
qui est fort habil, Mr. le Vetssius arriva le lundy ayant
trouvé de la fievre et les crachats teint de sang il
ordonna vne seignée le soir, le sang étoit mauvais

mais n'avoit point de marque veritable de fluction de
poitrine, on luy fit 9 prises d'vn opiat de blan de baleine
et de Kermés, de la tisanne desopilante apres et des
bouillons tous les 3 heures, je vous prie d'observer Monsr.
que tous les soirs la fievre augmentoit vn jour plus
fort que l'autre et dans les tems que l'évacuation étoit
plus grande, la toux l'étoit aussy, les crachats étant
tres mauvais je pris le parti mercredy a midy de faire
tirer deux palettes de sang qui a bien reussy, les crachats
étant meilleur et plus teint, Mr. levessius étant revenu
vendredy a trouvé qu'il falloit purger Mr. Dargouges
a l'ordinaire, or la rubarbe et le sel, il luy a fait prendre
avant la medecine vn bol d'vn grain de Kermés avec de la
confection d'iacinte, la medecine a bien fait, quoy qu'hier
au soir, il y eu beaucoup de toux la nuit c'est assez bien
passée, il a pris deux bols de blan de baleine avec vn
demi grain de Kermés, le regime ordinaire est suivi des
bouillons tous les 3 heures, je puis vous assurer qu'il
est plus tranquil que je ne l'ay vu depuis du tems, la
confiance que nous avons en vous m'a fait entré dans ce détail
je suis Monsieur tres parfaitement Votre tres humble
obeissante servante Le Relieur Dargouges

a Monsieur

Monsieur Geoffroy Docteur
en la faculté

a Paris

M.r Inr.
Dargouges

Madame

J'ay bien pris part aux allarmes que la maladie vous a donné de Monsieur Dargouges et je vous felicite en ~~meme tems qu'il s'en soit retiré aussy heureusement~~ d'avoir eu auprès de vous ~~l'honneur~~ Monsieur le helvetius ~~et~~ ~~votre~~ pour le conduire dans sa maladie et qui vous avés l'obligation de l'avoir retiré.

~~Monsieur le ... et il m'apprend, Madame, que le mal de ... d'affaire, ... votre ... et qu'il touss encor~~

Il est arrivé a Monsieur Dargouges, Madame, ce que je luy avois predit qui est qu'il ne pourroit resister a la tentation de se promener dans ses Jardins, sans avoir ~~eu~~ egard au tems qu'il ferait ~~prefere~~. Il s'y est enrhumé et sa poitrine s'est affoiblie par sa toux; ~~et~~ l'humeur d'Eresipel qui etoit sur ses jambes s'est portée vers cette partie foible, a chargé son poumon: ce qui a donné lieu a la fluction de poitrine et au crachement de sang.

Je ne doute point que le Kermés n'ait detourné de la poitrine une partie de cette humeur, ~~mais je~~

~~voyez pour adoucir l'acreté~~ il seroit a
souhaiter que le reste se reporta de nouveau sur
les jambes, quelquefois je me suis servy avec succès
des feuilles de poirée ou de lierre appliquées sur les
jambes pour y attirer cette humeur Eresipelateuse,
on pourroit tenter ce petit secours si Monsieur
Helvetius le juge necessaire ~~et de~~ ou de
quelque utilité.

Je pense aussy que ~~pour~~, comme nous avons proposé
le lait d'anesse pour adoucir l'acreté du sang de
Monsieur Dargouges, et pour diminuer par consequent les
demangeaisons des jambes et la vivacité de l'Eresipele,
il seroit encore apropos d'y avoir recours si tost
que Monsieur Dargouges aura passé quelque
tems sans aucun ressentiment de fievre. Le lait
reparera sa poitrine, adoucira son sang et ~~pourra~~ cette humeur Eresipelateuse
~~eteindre la premiere cause de l'Eresipele~~. je soumett
neanmoins mon sentiment a la decision de
Monsieur Helvetius.

Une troisieme chose que j'ay a vous proposer,
Madame, ce seroit d'engager Monsieur Dargouges
a revenir a Paris si tost que ses forces le luy
permettront. son age, ses infirmités le
rendront sujet a bien des accidents qui pourront
~~peu~~ etre peu considerables dans leur origines
mais qui peuvent beaucoup augmenter et
devenir d'une tres grande consequence étant
negligés. Lorsque la cour ne sera plus a
fontainebleau vous ~~vous~~ vous trouverés, Madame,
denuée de tout secours et fort embarassée aux
moindres accidents qui surviendront; au lieu
qu'a Paris vous avés dans l'instant tous les secours
dont vous pouvés avoir besoin. Je vous exhorte
donc, Madame, a engager Monsieur
Dargouges a prendre ce party, du moins ~~que~~
lorsqu'il aura finis son lait. J'ay l'honneur
de l'assurer avec votre permission, Madame,
de mes tres humbles respects. Je luy souhaitte une
heureuse convalescence et un parfait
retablissement, et a vous, Madame, une
parfaite santé et la satisfaction de le
ramener a Paris en bon etat. Je suis avec un
tres profond respect

A Paris le 29e May 1730.

Consultation

Vn Jeune homme agé de 25 ans qui n'est
Sujet a la debauche du vin ny des filles
sent depuis environ trois ans et demy des
douleurs qui luy Roulent dans les Cottés
Et qui se Communique quelque fois jusques
dans le ventre, dans l'estomac autour du
Coeur et Corespondent Communement Entre
les Epaules avec des chaleurs Comme
sy le feu y Passoit, ce qui luy
Engendre en certain temps nombre de
Vents dans le Corps qui Sonnant prennent
leurs Cours Sans luy donner Soulagement
Est a observer que sy cenest depuis
Vn an tous les trois a quatre mois il
luy prenoit Vne Espece de flux de
Glaireux qui ne durois a pendant pas
puisquil nalloit que deux a trois foirs
Comme sy ceut eté des glaires doeufs
meme plus Epais avec une grande
chaleur quil Sentois dans le Corps
ainsy quil le Sent Encore actuellement

Et apres ce flux les douleurs sapaissoient pendant huit a dix Jours et non plus Et il y a bien Environ un an quil ne la point eü Et ses douleurs Continuent toujours Et augmentent beaucoup lors quil fait le moindre Exercice Penible il sest fait seigner et purger plusieurs fois, pris le vin dabsinthe qu'on luy a ordonné de mesme que des bouillons au Cresson quil a pris Il y a Environ six semaines sans que rien luy eut fait diminuer ses douleurs qui se Communiquent quelque fois Jusque dans les bras et les Cuisses Et font maigrir le malade sans cependant luy oter L'apetit,

De la part de Mr. Le Dr. Coulombier

Le malade sera saigné une fois du bras et deux jours apres du pied. Il quittera le vin s'il en boit. Il fera sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une poignée de chiendant qu'on fera cuire dans deux pintes d'eau pendant un quart d'heure, en tirant cette tisanne de faison y jettera une poignée de feuilles de chicorée sauvage hachées grossierement et vingt quatre grains de nitre purifié.

Il prendra matin et soir des lavements d'eau de riviere ou de decoction de laitüe et de poirée.

Il prendra pendant une quinzaine de jours des bouillons suivants. Dans trois chopines d'eau on fera cuire une demie livre de veau, une once de racine de patience sauvage, autant de racine de polypode de chêne et reduire a pinte, on y ajoutera pour lors des feuilles de scolopendre, bourroche, buglose, chicorée sauvage, laitüe et poirée de chacune une poignée, on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons dont le malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre quatre heures apres son diner.

Au bout de quinze jours d'usage de ces bouillons il se purgera avec une once de ~~[illegible]~~ catholicon

double et une once et demie de manne bouillis dans un verre d'eau de chicorée et passés.

Il se baignera ensuite pendant quinze ~~ou vingt~~ jours dans un bain domestique et tempéré. Il restera deux heures dans le bain où il se mettra le matin à son réveil, il prendra pendant qu'il sera dans le bain une chopine de petit lait en deux verres à demie heure l'un de l'autre et dans lequel on aura delayé une once de syrop violat, au bout de quinze jours de ces bains il se purgera de la même manière, après quoy il reprendra les bouillons susdits dans ~~lesquels~~ chacun des bouillons il fera fondre deux grains de sel de mars de riviere il continuera cet usage pendant six semaines ou deux mois se purgeant tous les quinze jours de la maniere susdite.

Le malade observera de ne point manger de viandes ~~et~~ salées ni epicées, de ragouts, de patisserie, de beurre, de fromage, ni de laitage.

e A.

Il yut monsieur dimanche quinse jours que Jus lhonneur
de recevoir vostre Lettre Le rume de mon frere se trouvant
presque finy on luy donna le Lundy une medecine
qui luy osta le reste et qui luy fit tout le bien
possible il prit le bain deux jours apres et quil a Continué
pendant quinse jours deux heure chaque jours il les
a soutenue sans quil sait incommodé ny ~~au~~ afaibly
et pendant tout ce temps il na pas ressenty ~~de~~ douleurs
sur les rains et sest mesme trouvé mieux sur tout
au sortir du bain et sur la pres midy les douleurs le
reprenois au Costé droit et de cette nuy elle sont reprise
sur les deux Coste et sur les rains on a pas laisé que
de luy donner sa troisiesme medecine ce matin qui est
celle quil devoit prandre en finisant les bains il a actuellement
partout le Corps et les mains des rougeurs Comme une ebulition
ne seraise point un obstacle pour les eaux sy ses douleurs

ne luy donne pas quelque relache je ne croy pas quil
pus soutenir le voyage tant il souffre je vous supplie
monsieur davoir la bonté de me dire ce que vous pencé de
cette maladie et ce que vous croyés quil luy faudray
faire quoy quil soit tres las des bouillons quil prend
depuis un mois sil ne va pas au eaux, suivans
lordonnance de mr vostre frere il doit prandre en corre
pendant quinze jours les mesme bouillons dans les quels
on fera fondre avent que de les prandre demy gros
de tartre martial soluble et trois grains de cel de mars
de riviere comme je crains quil ne soy pas en état
de sortir de chés luy je vous prie monsieur de men
voyer ce que je vous demande sy vous juges aproposs
quil fasse encorre cett remede par la personne qui a
lhonneur de vous presenter ma lettre je vous seray tres
obligé jay lhonneur destre tres parfaitement
monsieur

vostre tres humble obeissante
servante fortier Orcey

ce 11 aout 1728

Pour un mr de Bray

On doit regarder comme une chose fort avantageuse
pour le malade l'eruption qui se fait a sa peau.
Il y a lieu d'esperer que l'humeur qui produit les
douleurs qu'il ressent en differents endroits du
~~[illegible] goutteux [illegible]~~
corps se dissipera par ce moyen. Il faut favoriser
cette eruption en obligeant le malade de se tenir
tranquile dans son lit, de ne se point exposer a l'air
froid, de ne point arreter les sueurs qui pourroient
survenir, de les provoquer au contraire par les
moyens suivants.

Le malade ~~fera usage~~ pour boisson ordinaire fera
usage d'une tisanne faite avec une poignée de
chiendent, une once de racine de grande bardane
et un petit morceau de reglisse bouillis dans deux
pintes d'eau et reduite a trois chopines.

Le malade se nourrira de potages et de bouillons
dans chacun de ces bouillons en les faisant chauffer
pour les prendre on y fera amortir une bonne
grosse poignée de cerfeuil.

Il prendra aussi trois fois le jour une prise de poudre
composée de dix huit grains de Diaphoretique mineral
vingt quatre grains d'yeux d'ecrevisses preparés

Six grains de nitre purifié et deux grains de kermès minéral le tout mêlés ensemble très exactement sera partagé en trois prises dont le malade prendra l'une le matin à son reveil, l'autre quatre heures après son diner, et la troisième le soir en se couchant buvant par dessus un bouillon ou un verre de tisanne. Il continuera l'usage de ces poudres jusqu'a ce que ses douleurs soient calmées, purgeant tous les ~~six~~ cinq jours.

Quand le malade sera quitte de ses douleurs il pourra prendre pour lors les eaux ~~de~~ de Passy

A Paris ce 16e aoust 1728

ne ...
pus ...
mer...
cette ...
faire ...
de p...
lorde...
pend...
on ...
de ta...
deri...
de so...
norse...
quil...
lhon...
oblig...
mons...

ce 11 aout 1728 ... servante fortier ...

Monsieur

Vous avez sçu que mon fils se cassa une cuisse l'année dernière, voici un accident plus facheux; les ligaments de son genou se sont allongés d'une part et raccourcis d'une autre, de façon que la jambe s'écartant de la ligne de direction, le poids du corps porte plus sur son genou que sur son pied; la jambe et la cuisse décrivent a peu près un angle ⟩. Vous concevez Monsieur que marchant dans cette situation, outre qu'il court a chaque instant risque de tomber, c'est qu'il est obligé de faire une inflexion de corps qui le rendroit absolument contrefait. Mrs de Boudou, Bertrand et Botancourt consultés ont esté d'avis de luy appliquer une éclisse dont un bout porteroit de

sur la cuisse et l'autre vers la cheville du pied
et de luy mettre ensuite un bandage, dont l'effet de
seroit de retrousser successivement le genouil en
dehors, en tenant les muscles racourcis
continuellement tendus, et de rapprocher ainsi la
jambe sous la cuisse afin qu'elles suivent une
ligne perpendiculaire, et cependant que le petit
malade garderoit le lict, sans quoy le poids de
son corps portant sur son genou, il ne seroit pas
possible d'esperer de guerison. Mr Botancust chargé
d'operer a fait un bandage si incommode que l'enfant
n'ayant pû le supporter il a fallu le luy oster une
heure aprés.

Mon adresse chez Mad.lle Deshayes
a Damartin prés Mante
a Mante

Mad.e Boullanger allarmée de ce mauvais succés ne
veut plus y revenir; pour moy je ne puis m'en
tenir là, si l'on juge qu'il y aist du remede et que
le remede soit indispensable je ne veux pas que mon
fils demeure estropié et contrefait. L'on doit Mr vous
consulter sur ce point; je vous conjure de m'informer
du resultat de la consultation et de faire executer ce
qui sera resolu, je pars pour la campagne afin
d'eviter le choc des contradictions de Mad.e Boullanger
au nom de Dieu, Monsieur, tirez moy le plustost que
faire se pourra d'inquietude et ne me deguisés rien,
je vous en auray une eternelle obligation, je suis
avec un respectueux atachement Votre trés humble et trés
obeiss.t serviteur Boullanger

le 19 7bre 1728.

J'ay visité Mr. votre fils M. et je luy ay trouvé véritablement
la jambe cambrée, et tous les bandages et les éclisses qu'on y mettra
ne serviront de rien qu'à le tourmenter et à le faire beaucoup
souffrir sans succès. c'est un effet de sa nature. ce ne sont pas
les ligaments qui sont relaschés, qui produisent cette
cambrure, ce sont les
apophyses dans l'articulation du genou qui sont gonflées irrégulièrement
je crains mesme que l'os de la jambe ne se cambre. le remède
à ce mal n'est pas aisé. il faut permettre à l'enfant de marcher
un peu afin que cette articulation conserve son jeu qu'elle
pourroit perdre par l'inaction, il ne faut pas cependant qu'il
fatigue trop sa jambe de peur de la trop affoiblir et qu'il
ne vienne à tomber. purger de temps en temps l'enfant avec
l'eau de rhubarbe pour rendre les digestions meilleures,
les sucs nourriciers plus louables et pour rendre leur
distribution plus égalle dans toutes les parties. On doit attendre
qu'avec l'âge la nature fortifie cette partie dont la cambrure
augmentera que l'enfant aura à croistre et continuera de diminuer
jusques à s'effacer quelquefois. J'ay eu un de mes enfants qui
a eu la jambe aussy cambrée que celle de M. de Croisille
après avoir bien consulté je suivi le conseil de Mr. Devaux
et d'autres anciens et expérimentés chirurgiens qui me dirent de n'y
rien faire cela s'est effacé peu à peu et sa jambe est presque
aussy droite que l'autre et elle ne boitera point feu M.
de Louvois avoit eu les deux jambes entièrement
cambrées dans sa première jeunesse, sans y rien
faire. cela s'étoit presque entièrement effacé en sorte
qu'il n'y paroissoit presque point ayant atteint l'âge
et grandeur d'homme. je pourrois vous dire une infinité
d'exemples semblables

A Monsieur
Monsieur Geoffroy Docteur de la
faculté de Médecine
a Paris

a Monsieur

un ecclesiastique agé de pres de soixante deux ans, d'un temperament pituiteux, et sanguin, sujet dans sa jeunesse a des hemorroïdes, qui fluoint de temps en temps et qui ont cessé il y a quinze ans, sujet aussi depuis quelques années a des etourdissemens de teste, vertiges, palpitations, et frequens rhumes; ayant eu il y a six mois les chevilles des pieds un peu enflées, et souvent les paupieres: cependant les vaisseaux toujours gros, et le pouls dur; se trouva incommodé le vingt trois d'octobre dernier de lassitudes, et d'un extreme degoust, accidens qui demandoint quelques remedes pour prevenir le mal, qu'ils sembloint annoncer: mais l'attention de ce Monsieur a satisfaire a ses devoirs de pasteur, qu'il remplit dignement, luy fit differer ces secours jusqu'apres la toussaint, dans la crainte qu'ils ne missent les humeurs trop en mouvement, et ne l'empeschassent de suivre son zele a cette feste, s'il les prenoit plustost. la fievre s'estant declarée le jour des morts, ce Monsieur envoya chercher son apotiquaire, qui le fit saigner le jeudy, ne l'ayant pu faire le mercredy, a cause d'une liberté de ventre, qui parut ce jour la. le samedy il le purgea, et le soir du remede ~~son visage devint~~

quoy quil fut produire une evacuation assez
considerable, la jaunisse commenca a paroistre.
cette maladie a augmenté de jour en jour et elle
est presentement entiere. le sieur [illegible] demanda
un medecin qui le visita a lusage des tisanes aperitives
et aux bouillons faits avec le cresson, le cerfeuil,
la chicorée sauvage, la [illegible] de veau, et le tartre
mineral, afin de procurer les urines qui etoient
beaucoup diminuées, et ouvrir les conduits biliaires ou
vaisseaux colidoque, qui sont obstruez: les urines ont
donné depuis, et ont esté aussi abondantes, que dans
letat naturel: mais depuis quelques jours elles ont
beaucoup diminué.
les vaisseaux ayant encore paru pleins, et le pouls
dur, on est venu a l'application des sangsues au
siege et a quelques purgatifs meslés avec les aperitifs
et le mars. tous ces remedes ont esté inutils, et n'ont
produit que la diminution de la fievre. la jaunisse
subsiste toujours avec un degoust ~~affreux~~ affreux.
on fait observer que le foye ne se fait presque pas
sentir, et qu'on n'y remarque pas de dureté mais
seulement une legere ~~dou~~ douleur quand on presse
vivement l'endroit de sa situation et dont se
plaint le malade.

la ratte paroit au toucher dans son etat naturel,
le ventre assez mou. cependant hier on y remarqua
un peu plus d'elevation et de tension, quoyque
le malade fut sans fievre; le pouls se trouva
sans dureté. le ventre a toujours esté tres libre
~~[illegible]~~ y aiant eu en des jours six, sept, huit et
dix selles, mais ~~aucun~~ hier il n'y en eut qu'une.
a angers ce 16 novembre 1718.

[signature]

Bouillon rouge
tisanne aperitive

℞. milleped. pp. ~~gr. xx~~. pulver. ar. comp.
Lnarcton. P@ gr. xx. ~~sal~~ Gumm. amm.
gr. iiij. sal. martis gr. ij. f. m. bol. bis de
semin. aqueleg.

40

sem. d. cholr.
rob. sambuci
℞ ʒß p. 4 jours

Jay lhonneur, Monsieur, de vous envoyer le memoire que je receus d'Angers sur la maladie d'un curé de mes Intimes amis pour lequel vous avez deja eu la bonté de me donner quelques avis sur des palpitations, Je vous demande en grace de prendre lecture de ce memoire et de mettre ensuitte ce que vous jugerez apropos que l'on fasse, Je vous seray obligé de faire signer la consultation par quelqu'un de vos messieurs, J'envoyeray la chercher Jeudy a 7 heures du matin pour la faire partir ensuitte. Jay lhonneur d'estre, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur

[illegible]

ce 19. 9.bre 1728

la part de Mr.
...arlu

Le malade sera saigné du bras et on luy tirera trois a quatre pallettes de sang.

Il usera pour boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une poignée de chiendant, de la racine d'ozeille, de la racine de fraisier, de la racine d'ortie, de la racine de chardon Roland de chacune une once qu'on fera cuire dans deux pintes d'eau et reduire a trois chopines En tirant cette tisanne du feu on y jettera un petit morceau de Reglisse et un gros de cristal mineral.

Le malade ne boira point de vin, il ne mangera point de viande, mais il vivra seulement de potages et de bouillons faits avec le veau et la volaille.

Seulement il ne fera point maigre et s'abstiendra de tout laitage

I Outre ces bouillons ordinaires on luy en preparera d'autre de cette maniere. Dans ~~deux pintes~~ trois chopines d'eau on fera cuire une ~~livre de veau~~, demie livre de veau, de la racine de patience sauvage, de la racine de grande eclaire, de la racine de rubia ~~tintorum~~ Rubia Tinctorum

ou Garance de chacune une once on laissera
reduire le tout a pinte on y ajoutera pour lors
des feuilles de scolopendre, chicorée sauvage,
pissenlit et cresson de chacune une poignée on
laissera cuire ces herbes un demi quart d'heure et
on en tirera deux bouillons, dont le malade
prendra l'un le matin a son reveil et l'autre
quatre heures apres son diner. Immediatement
avant chacun de ces bouillons le malade
prendra un bol composé de poudre de cloportes,
de poudre d'arum composée de quercetan + de
chacun vingt grains, de ~~la~~ gomme ammoniac
en larme quatre grains, ~~de semence d'amelis~~
~~vingt~~ grains, deux grains de sel de mars de
riviere le tout incorporé avec suffisante
quantité de syrop des cinq racines aperitives
pour en faire un bol que le malade prendra
dans du pain a chanter immediatement avant
le bouillon du matin et qu'il reiterera avant

+ et semences d'ancolie

le bouillon de l'apres midy.

au bout de cinq ~~jours d'usage de~~ ou six jours
d'usage de ces bouillons le malade sera purgé
avec deux onces de manne, un gros de rhubarbe, un
gros de sel vegetal qu'on fera bouillir dans un
verre de la tisanne du malade. on reiterera
cette purgation tous les huit jours et le malade
continuera de prendre les bouillons et l'opiate
jusqu'a ce que la jaunisse soit entierement dissipée.

~~A. P.~~

Pendant ce tems la le malade suspendra toute
etude et toute application d'esprit en echange ~~en recompense~~
on luy ~~recommande de faire des~~ permet la
promenade et les exercices du corps autant
qu'il le pourra.

A Paris le ~~B~~ 23e 9bre 1728.

... que dad de ... chat
Wop le me suis servie deau dorge et
puis de beurre frais avec des feuille

apres vous avoir demandé de vos nouvelle Monsieur et de celle de md geofroy il faut que je vous entretiene de mes maux quoy quils soient legers il nen sont pas moins incomode lannee passee jeus une fluxion considerable aux oreille sur la fin de lautomne je fis les remede convenable cela se passa mais le resultat fut que les oreille me resterent farineuse et enflee ce qui a continue depuis je me suis faitte saigner purger apres je prends de lavemens deau et ne boy que de leau comptant quil me fallait laver le sang ce sont des chaleurs aux oreille qui me cause meme des etourdisemens et une pesanteur dans la teste qui me donne des serremens de gorge que jaurois crue vapeurs mais cela se renouvelle trop souvent je me suis lavee les oreille avec leau de cerfeuil je trouvois que cela desechoit trop je me suis servie deau dorge et puis de beurre frais avec les feuille

de porré fraiche cest ce qui ma fait de
mieux quelque feri les oreille ment et puis
forment une famine qui me xerrenc les nerfs
et me delache de toutes ces incomodites il
ment venu plus de 12 clouds qui ont esté
nes doulourieux i en ay encor eu un au
bras ij ay mis les emplatres a coustumee
pour les faire purger le vous prie de me
mander ce que vous juges apropos que
le fasse mr delbonnelle seit charge de
menuoyer des remede il vous m en ordonne
contes toujours que iay le sang dune
qualite bien acre et bien salé et sans estre
malade ie suis nes incomodee
iay lhonneur destre monsieur uotre tres
humble et obeissante servante Chateau
mulle cuvinies et ind qedroy

Mde Chateau quoyque vous ayés deja eté saignée, Madame,
depuis peu de tems, cependant vous avés encore
besoin de l'etre je vous conseille de le faire
incessamment du bras. vous pouvés cependant
commencer ~~commencer~~ l'usage des bouillons suivants qui
depureront votre sang, l'adouciront et detourneront
cette humeur qui se porte a vos oreilles.
Dans trois chopines d'eau on fera cuire une demie
livre de veau, les pattes et les queues d'une
douzaine d'Ecrevisses, une once de racine de
patience sauvage lavée et coupée par tranches
a reduire a pinte. on y ajoutera pour la fin des
feuilles de bourroche, poirée, laitue, cerfeuil et
cresson, de chacune une poignée on laissera cuire
ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux
bouillons, dont vous prendrés l'un le matin a
votre reveil et l'autre quatre ou cinq heures après
votre diner. on fera fondre dans chacun de ces
bouillons demi gros de sel de glauber.
Il faut continuer longtems l'usage de ces
bouillons observant de les rendre un peu
purgatifs tous les huit ou dix jours avec deux
onces de manne qu'on fera fondre dans un

de ces bouillons le matin.

ma femme vous remercie, Madame, de l'honneur de votre souvenir. elle vous presente ses tres humbles obeissances. Je suis tres respectueusement

&c.

A Paris ce 3e Juillet 1729.

il y a bien longtems monsieur que vous navés eu de mes nouvelles iay passé mon hiver assés tranquilement malgré le froit toujour pourtant de la fluction sur le col mais dormant bien et mangeant bien iay esté beaucoup plus incomodé ce printems de rhume de cerueau et tres souuent mal a la teste ceque ie nay point eu cet hiuer ie comence par auoir mal au col et cela monte dans la teste ie me suis fait seigner uers le quinze de may et ay prit des bouillons pendent quinze iours comme uous men aués ordonné et purgé deux fois ie nay point prit de lait de cheuvre le tems a esté si extraordinaire le froit quil a fait et humide ensuitte ce grand chaud et le froid qui est reuenu depuis la pentecoste outre cela ma cheuvre est morte il y a huit iours iay toujours continué a prandre de linfusion de betoaine sauge et melice tous les matins pour le tabac marché

ie nen ay presque pas fait usage depuis le mois
de ianvier ie ne m'y acoutume point et il me
semble quil me fait mal a la teste depuis huit iours
i y ay presque eu mal tous les iours tantost dun
coste tantost de lautre cela dure quelquefois qune
heure quelquefois quatre quand cela est ie n'ay
pas si mal entre les deux espaulles

mais monsieur voila une consultation pour ma
soeur a la quelle ie vous prie de faire quelque
attention ie vous ay desia consulte pour elle
sur ces meaux destomac qui est tres delicat
vous luy aviez ordonne il y a quatre ans
de prandre de la rubarbe elle en a pris
pendant un mois et ne la pas continue ne sen
trouvant pas mieux nom plus que des autres
remedes quelle a fait en faisant des remedes
le plus rarement quel peut cependant elle
ce trouve dans un tems ou elle fera ceux
que vous luy ordonerez cest la perte dune
maladie elle a este reglé a douze ans et depuis
sans interuption ny trop ny trop peu ayant
cette maladie deux iours et depuis un an
moins fort qua lordinaire. cest hiver en

quatre mois elle ne la eu que deux fois et depuis
le premier avril elle ne la point eu ce qui luy
fait croire que cette maladie la quitte layant eu
de tres bonheure cest a dire a douze ans elle nest
pas plus incomode quelle lestoit dans le tems quelle
lavoit si ce nest quil luy prand des chaleurs le iour
et la nuit qui luy monte a la teste et la font rougir
et quand cela ce passe elle est en sueur et cela dure
peu de tems elle na fait aucun remede quoiquelle
aye esté fort enrhume ce printems elle le fut bien
plus le printems passé et ce trouva si peu soulagé
de deux seignees et deux purgations quelle na
rien fait au rhume de cette année des meaux
destomac luy continue toujours quoiquelle
ce menage beaucoup ayant eu un indigestion
la nuit de st piere et elle navoit mangé que
deux oeufs frais elle en est plus incomode dans
des tems que dans dautres et quand cela est elle
a la teste etourdie et des lassitudes dans les iambes
elle prend du caffé deux fois par iour et
pretend quil ne luy fait point de mal y estant
acoutume depuis lage de six ans si vous iugez
a propos quelle fasse quelque remede ayez

la bonté de me le mander vous ferez atention quelle ne
peut pas prandre de medecine en liqueur les uomitant
une heure apres quelque fois mesme deux heures
apres cela luy est encore arivé lannée passé ie
vous supplie de me enuoier uostre avis par la poste
le plustost que vous pourrez il fault mettre les lettres
a la boette le lundy mecredy et samedy devant
midy iay lhonneur destre monsieur uostre tres
humble et tres obeissant serviteur

Richanteau

uoila ladresse
route de troyes pour donnemarie en brie

a guvay a donnemarie en brie
le porteur de la lettre doit uous remettre douze
livres

P. Mr. le Marquis de Brichanteau

C'est une bonne marque, Monsieur, quand le Medecin est quelque tems sans entendre parler de son malade, et je vous felicite par consequent de ce que vous n'avez pas eu besoin depuis longtemps de m'informer de l'etat de votre santé.

Ce n'est pas peu d'avoir passé aussi doucement que vous l'avez fait un hyver aussi rude et aussi long que le dernier, il faut tacher que l'Eté se passe aussi bien, et pour cela je vous conseille, Monsieur, de prendre ~~pendant cet Eté~~ encore ~~pendant~~ une quinzaine de jours de cet Eté les memes bouillons que vous ~~avez~~ avez pris ce printems, de continuer aussi vos infusions de betoine, de sauge et de melisse et de gagner avec cela peu a peu le mois de ~~Septembre~~ Septembre auquel tems vous prendrés le lait ~~d'anesse~~ de chevre. Il est facheux que la votre soit morte mais il s'en peut trouver d'autres.

Pour ce qui est de la douleur de tête dont vous vous plaignés, Monsieur, Il est a propos de vous tenir le ventre libre par des lavements tantost de simple eau de riviere et quelquefois des decoctions de laitue et de poirée. Il faut eviter soigneusement de rester trop longtems au serain de reste exposé au vent d'une fenestre ou d'une porte pour eviter les douleurs de rhumatisme ausquelles vous estes sujet.

Pour ce qui est de madamoiselle votre soeur, il n'est que trop ordinaire de voir les dames dans l'etat ou elles se trouvent se plaindre de chaleurs et de feux qui leur montent au visage et suivis de sueurs qui passent dans le moment, ce sont des vapeurs qui accompagnent cet etat qui sont tres incommodes, mais point du tout dangereuses.

Il faut seulement avoir attention a point faire de saignée du pied que dans des cas d'une necessité tres urgente mais il faut aussi

avoir soin de la faire saigner de tems en tems du bras pour suppleer au defaut de la nature qui cesse de jetter au dehors le superflu du sang ainsi je conseille a Mademoiselle votre soeur de se faire saigner du bras tous les environ trois mois. Elle commencera ces saignées dans ce mois cy avant la canicule. Elle se purgera quelques jours apres

La saignée

avec vingt quatre grains de rhubarbe en poudre, dix grains de poudre cornachine incorporés avec un peu de syrop de pommes composé; je ne luy conseille pas de faire beaucoup d'autres remedes.

Pour ce qui est de son mal d'estomac, si elle etoit a Paris nous luy ferions prendre des eaux de forges pour fortifier le

~~son estomac~~ et rendre ses digestions
meilleures comme vous n'etes pas eloigné
de provins elle pourroit au lieu des eaux
de forges essayer de boire des eaux de
provins a ses repas et pour boisson ordinaire
suppleeront au deffaut de celles de forges
qui ~~ne manqueront pas de fortiffier son~~
~~estomac et ses digestions meilleures~~

J'ay l'honneur d'etre avec un tres
profond respect

a Paris le 3e Juillet 1724

Je conte trop sur vos bontés monsieur pour
ne vous pas mettre à lépreuve a loccasion
cest avec cette confiance queje vois bien fondée
que je vous invoye lexposé de la maladie
dune de mes parentes a la santé de laquelle
je minteresse tres particulierement
vous me ferés donc un sensible plaisir si vous
voulés bien faire attention a lexposé queje
vous invois et si vous voulés bien le plustost
que vous pourrés menvoyer vôtre ordonance
a laquelle jay avec raison une grande confian[ce]
ne me refusés pas je vous prie un peu de votre
attention et soyés persuadé de la considération tres
particuliere avec laquelle je suis votre tres humble et
tres obeiss[an]te serv[an]te
Monsieur

a labaye [illegible] juillet 1769 le point [illegible] tournin

je ne sçais pas monsieur ce que j'ay dans le coté droit du ventre immediattement au deffaut de la hanche j'y souffre une douleur sixe et presque continuelle qui augmente beaucoup dans le tems de mes regles et qui diminue lorsquelles coulent

lorsque je me couche sur ce coté la c'est une pesanteur extreme et pareille a celle que j'avois lorsque je mis entre vos mains avec cette difference qu'il ne trouve point de grosseur etrangere come il en avoit pour lors j'y sens cependant une vive douleur lorsque j'y veux touiller et quand je suis sur ce coté il me monte des feux a la teste qui me rendent come une escarlatte il semble que la sueur me va percer

j'ay avec cela un mal presque continuel aux reins et une pesanteur douloureuse sur le derriere du col, a cela pres je me porte bien je suis asséz grasse

je dors bien je suis meme trop assoupie et quelque fois mon sommeil est penible et fatiguant je suis bien reglée et suis plus constipée que trop relachée il y a des tems que j'urine peu mais je le fais sans douleur

je crains toujours monsieur quil ne se reforme un nouveau depost le premier etoit attaché du coté gauche et me barroit le ventre de sorte que je ne souffrois ni ne sentois la grosseur que du coté droit

ayés la bonté de me mettre sur une feuille separée de votre ordonnance pour ma parente ce que vous jugés a propos que je fasse

je suis tres rouge au visage

P. Mde la Marquise de Pontfarcy

La douleur que vous ressentez, Madame, dans le coté droit du ventre est l'effet de quelques nouveaux amas d'humeurs qui pourroient occasionner par la suite un depôt dans cette partie. Il faut ~~prevenir cet accident~~ prevenir cet accident et detourner ces embarras premierement par quelques saignées du bras, par quelques purgations, l'usage des Eaux de vahls ou de vichy et enfin par celles de Dinant.

Je suis donc d'avis, Madame, que vous vous fassiez saigner deux fois du bras deux jours de suite, que vous vous mettiez a l'usage de quelques bouillons refraichissants composés d'une demie livre de veau qu'on fera cuire dans trois chopines d'eau et reduire a une pinte. on y ajoutera pour lors des feuilles de scolopendre, cerfeuil, chicorée sauvage, pissenlit, et cresson, de chacune une poignée. on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons dont vous prendrés l'un le matin a votre reveil et l'autre quatre ou cinq heures apres votre diner. on fera fondre dans chacun de ces bouillons avant que de le prendre demi gros de sel de glauber.

Au bout de huit jours d'usage de ces bouillons vous serés purgée avec deux onces de manne, un gros de rhubarbe, et un gros de sel vegetal bouillis dans un verre d'eau de chicorée et passés. vous continuerés ensuite les meme bouillons huit autres jours vous purgeant ~~de manne~~ de la meme

maniere a la fin de la huitaine.

~~apr~~ Ensuite de cette seconde purgation vous ~~prendrés~~ commencerés a prendre des Eaux de vichy que vous pouvez faire venir chez vous en droiture. vous en prendrés deux pintes par jour le matin a jeun en huit verres de demi setier chacun de quart d'heure en quart d'heure un peu chaude. vous pourrés quelque nourriture une heure apres le dernier verre. vous continuerés d'en prendre ainsy pendant quinze jours, apres lesquels vous serés purgée, et vous passerés ensuite a l'usage des Eaux ferrées de Dinant, apres vous etes reposée sept ou huit jours. vous commencerés ces Eaux par vous purger et vous en prendrés pendant environ trois semaines + vous purgeant encore au milieu et a la fin.

(en marge : + environ deux pintes de meme que les precedentes)

J'espere que ces Eaux dissiperont votre tumeur. Si neanmoins cela n'arrivoit pas, il faudroit ~~passer~~ avoir recours au bain domestique dont vous prendrés quinze ou vingt bains ou de suitte ou en prenant quelques jours de relache et vous prendriés dans entre deux le bain les memes bouillons proposés cy dessus. J'ay l'honneur d'estre

Madame

a Paris le 12e Juillet 1729.

Comme je continue toujours ma
facon de vivre Monsieur je suis
bien aise de vous en donner des
nouvelles affin que vous voulies
bien me conduire a bonne fin
je me suis un peu degouté du vy au
veau cependent je ne laisse pas que
d'en manger deux ou trois fois la
semeine et y fais mettres des laitüe
pour le deguiser pour les salades je
les continue toujours j'ay trouvé jusqua
present des laities lors quil ny en aura
plus faite moy le plaisir de me faire
scavoir des quelles salades jus vray comme
il faut se soutenir et que je fais beaucoup
dexercice icy a la chasse je mange du pain
proportionement a la fatigue que je fais

celuy de seigle seroit il bon
j'ay ouy dire que le suc des avricots
etoit bon pouvois je en manger fricassé
a l'huile je say que cela epaissit le
sang mais le pain ne lepaissit il pas
tout autant
s'il y a d'autres legumes qui me
puissent estre salubres faite moy
le plaisir de me mander quelles elles
sont et s'il les faut cuittes ou cruës
je me suis senty depuis deux jours
un mal de poitrine cela ne pourroit venir
pas de l'huile que je mange ou peut estre
d'avoir un peu trop joüé de la flutte
si cela a des suittes je vous le feray
scavoir
je mange de temps a autre quelque perche
ou brochet bon sur le gril tout sec

enfin monsieur je me recomande a vos
bons avis personne ne vous honorant
et n'étant plus parfaitement que
je suis Monsieur Votre treshumble
et tres obeissant serviteur
[signature]

a maucreux par la ferté milon
ce 7 aoust 1709

j'ay le poulx tres lent et tres pesant n'y
auroit il rien qui put rendre le sang
plus subtil de soit a boire quelque tisanne
le matin qui put seconder le regime que
je tiens

quand les laitues manqueront vous aurés de la
chicorée blanche qui fera votre salade et que
l'on a tout l'hyver. ~~pourvu~~

vous pouvés aussy continuer, Monsieur, de
manger de poisson de tems en tems roti ~~ou~~
sur le gril ou ~~[illegible]~~ cuit a l'eau et au sel ou
au bleu.

Le pain de seigle est aussy tres bon ~~donne~~ vous en
pouvés user quelquefois ~~manger~~ comme d'autre pain ~~a moins~~
~~qu'il ne vous devoya auquel cas vous dire continuer~~ et
il tient ~~[illegible]~~ le ventre libre; il ~~n'~~y auroit meme a
craindre qu'il ne le lachat trop ~~[illegible] tost~~ ~~[illegible]~~ auquel cas il
faudroit en user tres moderement, ou le laisser.
Ce regime joint a l'exercice contribuera fort a
diviser votre sang et a le faire circuler avec
plus de liberté, je vous conseille cependant de
vous moderer sur la flute qui pourroit ~~[illegible]~~ un peu
interesser votre poitrine je croy neanmoins que
ce mal de poitrine vient plutot de vous etre
enrhumé en vous exposant ~~[illegible]~~ peu etre a l'air frais ayant
fort chaud. J'ay l'honneur d'etre avec un
tres profond respect

Paris le 11e
~~Juillet~~ aoust 1729

[illegible]

A Monsieur
Monsieur Geoffroy
le medecin rüe des Singes
au marais
a Paris

J'apprends avec bien de la satisfaction, M.r, le bon effet du regime que je vous ay proposé. Le bien que vous en ressentez doit vous engager a le continuer.

M.r le Comte de Barbancon

~~Le bon effet que vous avez trouvé, Monsieur, dans l'observation du regime que je vous ay proposé doit vous engager a le~~ continuer. ~~si vous voulez gouté du riz vous le pouvé diversifier~~ vous pouvés fort bien ajouter a votre riz des laitues ou de la chicorée blanche. on peut aussy faire cuire dans votre potage quelques navets, ~~ou des~~ et quelquefois des carottes ou des ~~panais~~ panets. Pource qui est des arricots ce n'est pas une trop bonne nourriture neanmoins je ~~ne~~ vous defendrois pas a la grassade d'en manger quelquefois a l'huile, j'aimerois beaucoup mieux les artichaux a l'huile qui se digerent fort aisement; on peut encore faire cuire les artichaux dans le pot† ce qui donne un assés bon gout a la soupe et ils sont fort delicats a manger avec du bouillon ~~en guise de~~ pour toute sausse. vous pouvés aussi manger de meme de la laitüe et de la chicorée cuits dans votre bouillon. A l'egard des salades nous avons a Paris toute l'année des laitües pommées et des laitües romaines il ne seroit pas fort difficile d'en avoir chez vous en faisant semer des laitües ~~presentement~~ de temps en temps

† il faut observer avant que de les mettre dans le pot qu'ils ayent eté presque cuits dans ~~l'eau~~ l'eau on acheve ensuite de les faire cuire dans le pot en les y plaçant renversés.

Md.e Pequet de S.te victoire

Madame Pequet de sainte victoire continuera l'usage de son opiate jusqu'au tems de ses regles et pour lors elle la suspendra ~~[illegible]~~ trois ou quatre jours apres que les regles seront passées, elle se purgera avec la manne, et le sel d'Ebsom comme elle a deja fait.

S'il n'arrive rien de nouveau dans le courant du mois, environ ~~huit jours~~ [illegible]

huit jours apres cette purgation elle reprendra l'usage de l'opiate qu'elle continuera pendant huit jours seulement, elle la cessera ensuite ~~l'usage~~ pour le reprendre six ou huit jours avant le tems de ses regles et le continuer jusqu'au retour des regles.

Elle se purgera de nouveau a la fin des regles et ne reprendra plus d'opiate ~~que~~ de tous les mois que huit jours avant les regles, ce qu'elle continuera de faire tout l'hyver pour prevenir les retours de ces vomissemens et pour empêcher la suppression de ses evacuations.

Si par hazard les regles se supprimoient nonobstant ces remedes, pour lors il faudroit avoir recours a la saignée du pied apres ~~avoir~~ douze ou quinze jours de retardement et a la suite de

la saignée du pied elle recommencera son opiate
qu'elle continuera jusqu'a ce que les regles
fussent revenues.

s'il survenoit de la fievre on pourroit faire
quelques saignées du bras en cas que les regles ne
fussent point derangés; car s'il y avoit du derangement
de la part des regles il faudroit s'en tenir a la saignée du
pied ~~[illegible]~~

la malade observera de ne point manger de fruits
cruds, de salades, ni de laitage, de viandes sallées
ni epicées, de ragouts, ni de patisserie, Elle ne fera
point maigre, elle ne boira ni caffé ni
chocolat. Elle continuera sa boisson d'Eau de
chiendent infusée sur des cloux; a moins qu'il ne
survint quelque rhume considerable: auquel cas elle
se mettroit a l'usage d'une tisanne pectorale avec
la reglisse, le chiendent, la racine de guimauve ou
les fleurs de coquelicot ou autres choses de cette
nature.

℞ opiate

Prenés deux gros de safran de mars aperitif
preparé a la rosée de may, un gros et demi
de racine d'arum, sechée et pulverisée, demi
gros de gomme ammoniac choisie en larmes,
demi gros d'Extrait d'absinthe, un gros d'Extrait d'Elixir
de propriétés de paracelse et autant ʒʒ
d'Extrait de fleurs de souci de vignes, melés le
tout ensemble exactement et incorporés avec
suffisante quantité de syrop d'armoise pour en
faire une opiate de moyenne consistence dont
la malade prendra deux prises par jour, l'une
le matin a son reveil, et l'autre trois heures
apres son diner buvant par dessus un verre de
son Eau ~~de chiendent~~ ferrée ou un bouillon. Elle
pourra manger une heure aprés.

Paris le 30.e 8bre 1729.

56

℞ croc. mart. aperient. —— ℥ij.
Radic. ari pulverat. —— ℥i.ʒ.
gumm. ammoniac. pulverat ℥.ʒ.
Extract. Elexir. proprietat.
paracels. & —— } ãa } ℥i.
flor. calandul. ——

Extract. absinth. —— ℥.ʒ.
Syrup. arthemiss. q. s. m.
f. opiatt. Dosis ℥i bis in die

Pour Madame –
pequet de Ste Victoire

Dyssoudun Ce 10 may 1713

Madlle

Je prend La Liberté de Vous escrire
Pour Vous prier d'avoir La charité
de Vouloir demander Laüis de
Mr. Le medecin de Vostre maison
Sur Le Sujet de mes yeux comme
Vous Savez que malheureusement
Je n'ay qu'un oeil et que Lautre
du depuis Un temps Je ne voit
que comme au travers d'un crespe
et que comme des mouches quy
Volle devant moy et que Je
craint que ce soit Un cataraque
quy Se forme d'un autre costé
J'ay Le cerveau beaucoup humide
et comme Je n'ay qu'un oeille —
J'aurais Interest dy prendre

temperament Cen
dificultés de respirer
ge refroidie, elle
elles avaloit pour
soulagée, au bout
e la mamelle gauche
ec douleur, mais
d'un an, cette
e costé, pas meme
iculté de respirer
ent et la dificulté
chose, qu'elle
nes escallier, elle
, et ce plaignoit
ans les jambes,
les Saintes qu'elle
ir et une partie
au bout
precedoit cette toux
quoy des frissons
moient toutes les
, la toux revenoit
temps a cracher
sans mauvaise
ensuite de quoy
rler qu'avec peine
pendant ses accablem. elle ce plaignoit souvent d'envie de vomir
elle ne ressentoit pour lors aucune douleur, ses regles qu'elle n'a
point eue depuis six mois firent feinte de revenir il y en a

purger tous les 8 jours ℞ fol. senn. ʒij. sal. vegetab. ʒj.
mann. ℥ij. tabell. diacartham. ʒij. syr. ros. sol. cum
agarico ℥j. f. p.

poudre de cloportes gr. xij. p. d'eufraise gr. xx. tous les
matins. infusion de betoine cod. du thé par dessus
eau d'eufraise pour laver l'oeil en compresse sur le
front toutes les nuits.

garde, Je vous prie donc

Mad.lle à jointe mains de toucour
bien consulter votre medecin sur
moy sujet savoir quelle remede
on me pourrey faire et je vous
aurey toutes les obligations
possibles Je Spire de vous cette
bonte et vous prie de permettre
que ma fille vous salue et
moy qui suis.

Mademoiselle

Votre tres
humble servante
Marie Bourgeot
femme de Vandierre

bon temperament l'en
dificultés de respirer
[…]age xifoïde, elle
elle avaloit pour
soulagée, au bout
[…]e la mamelle gauche
[…]eu douleur, mais
d'un an, cette
[…]s costés, pas meme
[…]culté de respirer
[…]ent et la dificulté
[…] chose, quelle
[…]ues escalliers, elle
, et se plaignoit
[…]ans les jambes,
[…] les saignées quelle
[…]ir et une partie
[…] au bout
precedoit cette toux
[…]quoy des frissons
[…]noient toutes les
, la toux revenoit
[…]temps à cracher
[…] sans mauvaise
[…] ensuitte de quoy
parler qu'avec peine
pendant ses accablem.ts elle se plaignoit souvent d'envie de vomir
elle ne ressentoit pour lors aucune douleur, ses regles quelle n'a
point eue depuis six mois furent suite de revenir il y en a

Vne personne agée de trente troix ans, d'un bon temperament Cen plainte pendant un long temps, d'une douleur avec dificulté de respirer a la region de l'estomac, Sur tout vis a vis du cartilage xifoïde, elle ce plaignoit davantage lors quelle avoit mangé, elle avaloit pour lors quelque grains de poivre et elle ce trouvoit soulagée, au bout de quelque temps une douleur située au dessous de la mamelle gauche vis a vis des fausses costes ce joignit a cette premiere douleur, mais sans fievre, cette douleur a commancé il y a plus d'un an, cette malade n'a pû depuis ce temps ce coucher sur ce costé, pas meme sur le dos ressentant dans cette situation une dificulté de respirer extresme cette douleur ce faisoit ressentir plus vivement et la dificulté de respirer plus grande lorsquelle portoit quelque ~~chose~~ chose, qu'elle marchoit avec plus de precipitation, ou montoit quelques escallier, elle estoit meme souvent obligée de s'arester pour respirer, et ce plaignoit dans ces momens de lassitudes dans les cuisses, et dans les jambes, Cela a continué ainsi jusqu'environ la feste de tous les Saincts qu'elle fut ataquée d'une toux violente, particulierm.t le soir et une partie de la nuit cette toux estoit accompagnée de degoust ~~[illegible]~~ au bout d'un mois un frison suivit d'un accés de fievre precedoit cette toux deux mois ce sont écoulés en cet etat, ensuite de quoy des frissons qui estoient suivis de chaleurs universelle la prenoient toutes les fois quelle prenoit des alimens solides ou liquides, la toux revenoit toujours sur le soir et elle commanca dans ce temps a cracher une matiere epaisse blanche sans mauvais goust sans mauvaise odeur et point teinte de sang, les matins surtout ensuitte de quoy elle tomboit dans un accablem.t a ne pouvoit parler qu'avec peine pendant ses accablem.t elle ce plaignoit souvent d'envie de vomir elle ne ressentoit pour lors aucune douleur, ses reigles quelle n'a point eue depuis six mois firent feinte de revenir il y en a

A Mademoiselle
Mademoiselle Mad. de Lamaison
ner.[illegible] demeurant chez Mr.
Aubery Seigneur de Castelnau
Conseiller [illegible] de la Cour
A Paris

enuiron deux elle ne fluerent quúne nuit le lendemain Sur le Soir elle jetta enuiron un demi Septier de Sang par la bouche en un moment de temps Sans efort et Sans auoir ressenti auparauant aucune douleur ný pesenteur de poitrine, le Lendemain Ses reigles reparurent et Sáresterent une Seconde fois elle rejetta encore le lendemain du Sang par la bouche, mais en moindre quantité un medecin de Chartre me conseilla dans ce temps de luy tirer du Sang du bras, ce que je fit jén tiré peu, elle Se trouua tres accablée apres cette Seignée pendant tout le jour, Son Sang deuein Semblable a Celuy que lón tire aux pleuretiques elle ná point vomy ný craché de Sang depuis ce temps, les frisons ne la sont presque plus ressentir excepté Sur les quatre ou Cinq heures du Soir quelle en ressent encore un peu la fievre et la toux ensuite et toujours les accablemens le matin Ses accablemens la prene aussi quelque fois dans la journée et de temps en temps les enuies de Vomir, elle se plaint Souuent aussi de douleurs dans le Ventre tantos en forme de barre, et quelque fois comme des cordes qui se tende depuis lumbilic jusque dans la poitrine, Ses douleurs Sont Souuent accompag de bruit dans les intestins,

apres que laccablement du matin est finy Son Visage parois bon lóeil guay la parolle comme dans Sa pleine Santé mais tout le reste du corps est insensiblement tombé dans une extreime maigreur

on luy a fait diferent remedes comme les yeux décreuisse les preparat de Corne de Cerf le diascordium &c le lait luy causoit des douleurs terible ce qui a fait quón la quité

Ses Vrines Sont pour lórdinaire de bonne couleur mais quand elles Sont reposée une matiere epaisse et blanche se precipite au fond du Vere

saignée du pied.
Decoction de mille-feuille et de [illegible]
Baume de soufre terebenthiné.
[illegible] les matin dans le vin
puis leur danes

59

...sulter monsieur geoffroy

60

...ieur geoffroi a veu
...d apartement ou il
...a plus.rs fois mad.e
...tre qui depuis Son
...abord quelque
...rone quitte depuis
...a maigri beaucoup
...mme les Suittes
...doutte pas quelle
... qui atoujours
...eu ib Enfans
... du corps du temperamment
aussi delicat que le Sien, elle a Enuiron Soixante ans, on Demande le remede quil y auoit pour fortiffier cet Estomac, elle mange du potage deux ou trois fois par jour, on doutte que cette Nouriture luy

Memoire pour consulter monsieur geoffroy

Madame houdé (que monsieur geoffroi a veu chez mr Dionis au second apartement où il s'est donné la peine de visiter plusrs fois madme sa fille) a vu coordeventre qui depuis son depart de paris a eu dabord quelques intervales, mais il ne la point quitté depuis environ dix semaines, elle maigrit beaucoup ce qui fait craindre infiniment les suittes de cette incommodité, on ne doutte pas quelle ne provienne de son estomac qui a toujours esté tres mauvais, elle a eu 16 enfans qui a epuisé beaucoup un temperament aussi delicat que le sien, elle a environ soixante ans, on demande le remede quil y auroit pour fortiffier cet estomac, elle mange du potage deux ou trois fois par jour, on doutte que cette nouriture luy

environ deux elle ne fluere[illegible]
elle jetta environ un demi [illegible]
un moment de temps sans [illegible]
aucune douleur ny presente[illegible]
reparurent et s'arêterent un[illegible]
lendemain du sang par [illegible]
un medecin de Chartre me[illegible]
du sang du bras, ce que je[illegible]
accablée apres cette seigné[illegible]
semblable a celuy que lon[illegible]
vomy ny craché de sang [illegible]
sont presque plus ressent[illegible]
heures du soir quelle en[illegible]
tour ensuitte et toujours [illegible]
accablemens la fievre auss[illegible]
de temps en temps les en[illegible]
aussi de douleurs dans le[illegible]
quelque fois comme des co[illegible]
jusque dans la poitrine, ces douleurs sont souvent accompag[nées] de bruits dans les intestins,

apres que l'accablement du matin est finy son visage paroist bon l'oeil guay la parolle comme dans sa pleine santé mais tout le reste du corps est insensiblement tombé dans une extreme maigreur

on luy a fait diferens remedes comme les yeux decrevisse les preparat[ions] de corne de cerf le diascordium &c le lait luy causoit des douleurs terible ce qui a fait quon la quité

ses urines sont pour l'ordinaire de bonne couleur mais quand elles so[nt] reposée une matiere epaisse et blanche se precipite au fond du verre

comme une d'une pareille maladie pouvant
dégénérer en hydropisie, on croit quelle
ne devoit manger que des viandes roties
et mettre peu ou point dutout d'eau dans
son vin

Lavements de son et graine de lin

Tisannes avec le Riz Reglisse et corne de cerf

Purger avec catholicon et manne

Opiates avec Les conserves de Roses, gratecula, conf. d'hyacinte, ext. de genievre @.

Si tout cela inutile le lait de chevre au printemps

Lamaladie a Comancé au Mois de juin dernie par un grand
Edouppiedmant qui aduré bien un Mois apprès le quel il
a Comancé le Neuf de jullict par une fiebre tierce qui adure
quinze jours ajant quitté le malade il aprie une tablette de
Cel aurebatiue laquel tablete lui afait jeté bien quatre a
Cinq pointe debille tant par le haux que par le bas audsqu.
de grand Estomac Le lendemain jour de lad. prise de tablette son
Ventre a enflé Et est toujours dans lamême situation le 24
Avril il a esté voyer un [illegible] de homme a la jonnide lequel luy
a donné [illegible] aux quil a pris pandant trois semaine de deux jours
En deux jours Laquel aux luy afait jeté bien Cinquante pointe demy
Rouve pandant Les d. trois semaine au dessus de grand Estomac Et
pandant Le ventre a toujours demeuré dans Lamême situation Et
grosseur quoy que Les jours quil Neprenoit point dud. Remede il jeté
Cantité de bille des glaires de toute Coulleurs Et forte Espesse voyant
que Letat Ne diminue poin son Ventre il a esté aubligé dune Consulte
Emautres quil lui a ordonné une de Cauqueution Composée dune demie
Muscade douze geroffle six gros de Canelle Le tout batue ensemble
Et une petite poignée de petite sauge Le tout infusé dans une pinte
De vin blanc Et y prenoit trois fois Le jour savoyr un demy verre
Lematin deux heures avant de diner un demy verre deux heures après diner
Et un demy verre deux heures après souper je achezé pandant quinze jours
De cette boysson il trouve que Cetat luy a beaucoup retabli Lestomac Cetat
luy afait Jetter Les d. glaires Et bille Con Novins [illegible] Et Comme de la bille
Verdie forte Epesse Mais Le d. Ventre Ne diminue point Ni [illegible]
point Cinoq que de puis huit jours il a enpris Les jambes enflées Le
Soyr, Et Lematin [illegible] Et lad. [illegible] Ne [illegible] de puis
Lestomac jusque dans Le bas ventre Est toujours tant appesly

Le malade usera pour boisson ordinaire d'une tisanne faite avec Regliffe, chiendane, Racine de fraisier et dans chaque pinte de tisanne on fera fondre un gros de crystal mineral.
on luy fera des bouillons avec une livre de Rouelle de veau, quatre poignées de cerfeuil, une poignée de pissenlit, une poignée de cresson, une poignée de feuilles de chicorée sauvage, quon fera cuire dans deux pintes d'eau et reduire a pinte. pour deux bouillons dont le malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre quatre heures aprés son diner. dans celuy du matin on fera fondre deux grains de sel de mars de Riviere et vingt quatre grains de nitre purifié. Tous les huit jours on purgera le malade avec deux onces de manne fondües dans le bouillon du matin. a Paris ce 13e Janvier 1720. Geoffroy

Cataplasme de mie de pain lait
jaune doeuf et safran.
Bouillons avec le veau les ecrevisses
cerfeuil Bourroche Cresson et chicorée
sauvage
saigner ensuite et purger

62

jay esté monsieur dans le cas de ceux qui ont mangé des huistres,
Voila ce qui mest arrivé
il luy a eu vendredy dernier 15 jours que je menge trois doujaines
d'huistres a disner, cest le moins que jen mange je lestrouvé, et deux
autres personnes en mangerent, lune 2 doujaines, et lautre une
doujaine et demie, j'arrivé le mesme jours a la campagne, en bonne
santé je soupe, et je dormi jusquau samedy a 4 heures du
matin que je fut esveillé par un bruit horrible dans le corps
et des douleurs tres aigues, qui furent suiviont dun devoiement
qui me fit remplire 2 pots de chambre, et de vomitements, il
remarquer que les huistres estoient digerée et que je ne senti
pas le moindre gout en vomittent cela me dura jusqua
9 heures du matin, et depuis les 4 heures que je fut esveillé
jusqua 9 heures, je ne fut pas un moment sans aler a la
garderobe, lon me fit prendre du thé que je revomit, vous
jugé bien que je ne prit rien, a une heures apres midy ayant
toujours le cœur malade je voulut prendre un peut de vin
dalican que je rejetté de mesme, le devoiement et les douleurs
mont duré 8 ou 6 jours, mais moins violante pour le devoiement
ma duré 12 jours, je prit une fois un peut de confection

dhiasinte, il me resta pendant quelques jours des lahitudes dans
les jambes qua peine une grande et longue maladies auroit
pu causer; tout cela cest passé mais il mest venue une sy
vive douleure a la cuisse gauche quil ni a rien de plus
sensible et voila comme cela ma commencé pendant se
grand deuoiement, je me sentie comme un cuison au
dehors et au dedans de la cuisse je souffrit cela plusieurs jours
sans en rien dire la douleur estoit comme sy la superficie
de la peau auroit esté enlevée, lon y voit ni rougeur ni
rien qui desnota du mal, a cela se joignit une douleure de
puis la hanche en tirant en arriere, et descendant jusqua la
moitié de la cuisse sur le dessus, mais sy violante que jay
toutes les peines du monde a la supporter: je regardé cela
comme un rumatisme, ce qui a prest quelques jours de
souffrance comme frota le soir en me couchand avec de leau de
vie et un peut de beurre frais, cela ne se fait alors qua la cuisse
et il me parrois que ce petit remede me soulageois, je le
cessai et la douleur est augmenté et cest estendue dans
la hanche, je marche tant quil mest possible malgré la
violante douleure que je resent, cette cuison cest dissipée
mais hier matin dimanche, je maperceue que javois a cete

mesme cuisse des cloques, une assez grosses proche laine, et une
autre grosse au dedans de la cuisse, et plusieurs petites dessus la
cuisse; je ne scay pas sil en viendra dautre mais cela ne me
fait point de mal; il ni a que la douleur depuis la hanche
jusqua la moitié environs de la cuisse qui me fait beaucoup
souffrire, je souffre tres fort lorsque je suis couchée, les cloques
sont rouge autour, et blanche au dessus a peut prest comme
celles qui viennent lorsquelon cest brulle, je neuois expres
pour savoir ce quil faut faire, tant pour cette douleur
que les cloques qui ne me font pas grand mal quun
peut de cuison; aiez sil vous plais monsieur la bonté
de me mender ce que vous jugeray apropos, et a mon
laquais te prendra chez mr vostre frere, marqué
moy aussy pour la vie sil y a un regime, il ne faut
rien qui face rentrer toutes les cloques, lon na
sceu que lon navoit mit les huistres dans de leau ou
lon navoit mit beaucoup de salpetre, et que cest
ce qui a fait mal a toutes les personnes qui en ont
mangé, les maladies monsieur lon cause que je
ne vais pas a paris, ainsy je vous prie de me menuoir

et remedes et ordonnances, j'ay suivi quelques lavemens
qui m'ont fait assez bien mais ~~[illegible]~~ la douleure de ma
hanche et cuisse, me fait trop souffrire, mande moy sy
je doit continuer de marcher, les deux personnes qui ont mangé
des huistres avec moy furent prise l'une le mesme jours que
moy a onzes heures du matin, et l'autres a 5 heures du soir
le mesme jour grands maux de coeur douleurs et
devoiement qui a duré aussy bien du temps mais sans
vomissement celle qui en a esté tres incomode est de foiblesse
enfin monsieur j'attant du secours de vostre part et suis
tres parfaitement vostre tres humble servante de
Lassaland

Foucaude 21 sept 1728

mendé moy sy je peut marcher et prendre l'air
et sy je doit boire du vin sy des bouillons rafraichissans
et ce qu'il faut mettre sur ma cuisse

Permettez moy, Monsieur, de vous rendre compte de l'effet des eaux, de vous informer de mon état présent et de vous demander par rapport a ces deux choses comment je dois me gouverner dans la suitte

Premierement, Monsieur, au lieu de 3 semaines que vous m'aviez prescrit de rester a forges, j'y ay resté 4; parceque je n'ay bu que 7 verres d'eau par jour au lieu de 9 ou de 10 que l'on y boit ordinairement. Car 7 verres contiennent environ 2 pintes et demie

2° dans le commencement les eaux ne m'ont aporté aucun soulagement; au contraire elles m'ont causé des oppressions de poitrine et des étouffements qui faisoient que je ne pouvois marcher; de sorte que p.r revenir de la fontaine aux capucins j'etois obligé de me reposer 4 ou 5 fois ayant beaucoup de peine a respirer. cela n'a duré que 4 ou 5 jours

3° Quand je suis arrivé a forges je ne sentois du mal qu'entre les 2 épaules: ce mal m'a quitté, du moins les vives douleurs et s'est jetté sur le champ de ma poitrine, ou j'ay toujours eu mal depuis que je suis icy; excepté quelques jours a differentes reprises que ce mal m'a donné quelque relache; mais en me laissant toujours quelques ressentiments de douleur

4° Sur les 4 heu. du matin en m'éveillant j'ay presque toujours [bi]en mal sou ardeur; soit a la poitrine et souvent a l'unce

a l'autre a la soir. mais une demie heure apres que j'etois levé ce mal se dissipoit de sorte que le temps ou j'ay toujours le moins souffert a eté la moitié

5° Pendant tout le temps que j'ay que j'ay pris icy j'ay eu la fievre presque tous les jours. Elle m'a toujours pris apres le diner immediatement; quelques fois meme avant sur les 11 heures. et quand je n'avois pas la fievre j'avois un derangement dans le poulx c'est a dire un poulx fievreux. J'ay sommeil en ce poulx fievreux sans sentir les foiblesses et les inquietudes que cause ordinairement la fievre

J'ay eu tres fort lieu de croire que mon estomach souffroit, et qu'un deffaut de coction occasionnoit les mouvements de fievre que je ressentois. Je n'ay pourtant pas eu de douleurs d'estomach; je l'ay seulement eu quelques fois gonflé.

6° Il m'est sommeil arrivé surtout les matins apres estre éveillé, de n'avoir nulle fievre au poulx, mais de sentir les chaleurs et les foiblesses que la fievre produit ordinairement

7° J'ay toujours eu bon appetit, et quoyque je n'aye pas dormy aussy bien qu'a mon ordinaire je n'ay pas laissé de dormir passablement. Voila la situation ou j'ay eté pendant mes eaux; en voicy Monsieur comment je me trouve a present

1.° Mes douleurs de dos qui etoient passées me sont revenues depuis 4 jours; de sorte que j'ay actuellement mal au dos et a l'epaule; mais non pas aussy fortement que quand je suis arrivé icy

2° J'ay la fievre et les derangements ^même^ de poulx que j'ay eu pendant mes eaux. Et depuis 8 jours j'ay remarqué que j'avois moins de fievre ou meme que je n'avois qu'un poulx

fievreux pendant 2 jours, et que le troisieme j'avois la fievre plus fort et quelle ne duroit toute l'apresdinée et quelle me reprenoit meme apres mon souper; d'une maniere cependant a ne pas mem(e) m'empescher de dormir

3.° Quoyque j'aye meilleur visage et un peu plus de force que je n'avois lorsque je suis arrivé icy; je suis cependant toujours tres foible

4° Enfin quoyque j'aye toujours bon apetit, je n'oserois dire que j'aye receu du soulagement des eaux

Vous observerez Monsieur que je les ay toujours assez bien rendues et que je n'ay pris que de la Royalle

Votre sentiment je vous prie sur tout cela et sur la maniere dont je dois me comporter et ce que je dois pratiquer dans la suitte

J'ay l'honneur d'estre Monsieur avec toute l'estime et toute la reconnoissance imaginable

a forges ce 2.d 7.bre 1717

Comme je pars p.r Dieppe apres demain sans faute vous aurez la bonté de m'adresser votre reponse a Dieppe où je me purgeray aussitost mon arrivée

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Darmenon

conseillé les bouillon de mou de veau Riz. feuilles de scabieuse pulmonaire et navets

argue que
un pour

a neuchatel
Monsieur

Monsieur Geofroy Docteur en
Medecine et Professeur Royal au
Jardin du Roy rue des Singes pres
lame bongtibourg au Marais

A Paris

Mr. De la Courbonnes
venir a Paris consulter

Saygner. purger
Bouillons aux ecrevisses
poudre de viperes et Diaphenix @ y. x ou xij.
Suc de cerfeuil et de joubarbe a cuillerée d'eau de vie

il vous rent mille grace
de lhonneur de vostre souvenir
ma chere madame je nay
point eu le luy de vous escrire
de puis mon retour ayant
eu mille affaires sur tout celle
de faire servir les premiers de
mon fils le chevallier qui
ment beaucoup cousté
dargent et dambarass a qui
ma enpesché dagir a bien
des chose sur tout a celle de
vous envoyer ce que je vous
doit mais je ment aquiteray

mr geoffroy est toujours enbretagne je nesçay ce que luy retiens on dit qua son retour le mariage se fera de madamoiselle de dehres sa tante la mere de la fille demeure venir de la gaubray mort me de la bourneuf sont a bagnolle avec mr des pigneaux mr et me de by sont icy et doyvent hier chez moy il voudroy bien avoir une terre mais elles sont fort rares icy le marché quil a fait de la henne en la vendant de

sa terre ne tarde pas de s'embarasser sa femme est plus jolie que jamais elle a un petit garçon qui est fort aimable voila tout ce que je sçay de la famille
je vous prie ma chere madame de dire a mr geoffroy que mon fils le chevalier ayant esté se promener a ruiny pendant le grand froid et une neige effroyable aux retour la bouche luy enfla violamment depuis ce temps la il a toujours eu les levres de dessus fort enflée tant du dedans que du de l'eau de la meme (?) et fort brulante il a fait mettre depuis mon retour de toc

darique bulade qui aparoit y faire
un bien mal de temps en temps
la situation parois petite forte et la
teures de dehen tous cours en flee
sy mr geoffrey ordonne quelque
chose dont me seroy plaisir de
me tant dorger sy on ne trevine
pas tela cly
me dela coeurbonnet qui est
agee de 90 ans fort delicate
de temperamant toutes sa vie
et qui a presque tous les jours la
fiebures de puis son ans quelle
apelle fiebures daccident la tribun
a quelque chose quelle doira mange
on de lecture lues toy sey car pour
manges iems permadee quelle
ne meurt que de lecture trop
laisse afeblir faute de norriture
par la repugnance quelle y a
de tous les temps il y a neuf

quelle en dit dormant dans
elle est bien tourmantee
que la nuit qui luy est
des feblesse sy grandes quelle
crois touts jours mourir
quand elle prent quelque nourriture et pardy
qui cela luy donne des forte
maux en mesme temps [illegible] luy
fait dela douleur dans
lantbouras [illegible]
sy mr geoffrey peu nous
donner quelque soulagemens
a ses grandes maux et nous
fera plaisir est une des bonnes
amis de mr delby et de moy
ainsy nous vous en prions
le mal est presant

La malade a les jambes, les cuisses, et le bas ventre enflés. C'est pour la 3e ou 4e fois qu'elle ressent cette incommodité qui a été dissipée deux ou trois fois. Le chagrin a occasionné les premieres enflures. apparamt. que la derniere vient du meme principe. Elle a 56. à 57. ans. Elle a eu treize enfans. Ce qui me fait un peu de peine est de ne savoir à quels remedes il faudroit s'en tenir, quelle conduite, quel regime de vie elle devroit garder; ce qu'elle doit manger, ce qu'elle doit boire. On lui a defendu la soupe, et elle est accablée d'une toux qui la tourmente jour et nuit, ce qui nous fait craindre qu'elle ne soit suffoquée dans un moment.

La Dame malade usera pour boisson ordinaire d'une tisanne faite avec la Reglisse le chiendant, la racine de guimauve, dans laquelle on mettra sur la fin pour chaque pinte demi gros de nitre purifié et une once de miel de narbonne.

on luy fera des bouillons au bain marie ~~faits~~ avec ~~le~~ une livre de Rouelle de veau degraissée et coupée par tranches minces quatre poignées de cerfeuil, une poignée de feuilles de pulmonaire une poignée de feuilles de chicorée sauvage, ~~deux~~ une tetes de pavot rompue en petits morceaux et dont on aura jetté les graines. on mettra le tout par couches alternatives ~~[illegible]~~ d'herbes et de veau dans une cruche Bien bouchée d'un bouchon de liege avec de la pâte pardessus et on la mettra dans un chaudron plein d'eau bouillante qu'on fera bouillir a gros bouillons pendant quatre heures au bout desquelles on le coulera ce qui est dans la cruche en le pressant fortement la malade prendra quatre tassées de ce bouillon par jour scavoir une a son ~~reveil~~ le matin ~~a son reveil et~~ l'autre vers les onze heurs, vers les 4 h. apres midy et vers les dix heures du soir. ne prenant de la nourriture que 2 h. après

Tous les 4 ou cinq jours on fera fondre dans le bouillon du matin une once et demie de manne. ce que l'on continuera jusqu'a ce que cette Dame soit entierement desenflée.

Ses nourritures seront des bouillons et potages ordinaires quelques des oeufs frais, et des
si elle n'a point de fievre un peu de viande bouillie ou rotie, et de facile
digestion a diner seulement et point le soir: et si elle a de la fievre elle
n'en mangera point du tout jusqu'a ce qu'elle soit finie. elle ne boira point du
tout de vin jusqu'a ce que l'enflure soit entierement dissipée
si le ventre n'est pas libre on luy en procurera la liberté avec la decoction de
feuilles de mauves guimauve et parietaire.
Je conseille a cette Dame dans cet automne l'usage du lait d'anesse pour
retablir sa poitrine et prevenir les retours de l'enflure

vous auset La bonte Madame de
Consulte Monsieur vostre Medecin sur ce
qui est arrivé a Madame dequenilliez elle
a esté vue a l'attaque d'apoplexie le un
bras c'est ressenty de quelque legere atteinte
de paralisy Je la saigné dans le moment
du bras le luy purgé trois fois de suitte
qui ont faict tout ce que l'on pouvez
souhaiter de bien car Madame elle estant
comme l'on peut souhaitté elle prend du
quenquina et nous resté de son accident
une legere doublequielle qui me faict
craindre cette conduitte Madame resant
le costé la teste le barasse le une tension
dans les veines de la teste Je crains dans
de La saigné du piez ce que Je n'ai pas voulu
faire sans avoir La bontée Madame de
proposée a une personne de vostre confiance
La conduitte que Je veux tenir le vous auset
La bontée de nous marqué ce que cest messieurs
souhaite que l'on fasse

la dite dame a perdu m. le m. de son époux 71
il y a 3 mois cette mort, les affaires, jointes avec
état exposé lui ont accablé la tête entièrement,
ensorte quelle a perdu presque le jugement come
la mémoire, ses maux de tête ont augmentés
et elle s'est fait saigner du bras vers le 20 de janvier.
elle a été soulagée et est venu à la campagne
son séjour, le 13 de février, où elle s'est trouvée
parfaitement bien, son jugement sa mémoire
même ont été aussi baucoup mieux le 10.e de ce mois
de mars a la suite d'une fonte d'eau elle est devenue
imbécille, ce 10.e a 9 h. du matin il lui prit une
petite foiblesse ~~a l'eglise~~ accompagnée d'un
grand froid et d'un tremblement elle ne sentoit
point sa main droite surtout le doigt du milieu.
elle fut saignée du bras a 2. h. apres midy
on n'a point remarqué quand la fievre a comencé
mais elle l'avoit vers les 5 h. du soir et pendant
7 ou 8. jours elle lui a pris ~~et~~ tous les soirs
jusqua 5 ou 6 h. du matin sans frisson marqué
et avec une toux fort seiche et fréquente
le dimanche 12.e elle fut purgée avec 2 onces $\frac{1}{2}$
de manne 1 gros de rhubarbe et 2 h. apres avec
5 grains démetique, elle jetta baucoup de
glaires le jeudy 16.e de ce mois elle fut purgée de la
même facon, elle a été très soulagée, ~~elle~~ a pris
ensuite du quinquina la fievre a disparu
la teste et tout s'est fortifié. il lui restoit encore
peu d'appetit et un peu de mal de teste cette
tension des vaisseaux. elle a été purgée encore le
23 de ce mois avec la manne rubarbe et séné

son mal de teste a augmenté beaucoup. son mal de coeur est revenu et on ne peut la faire manger ce qui affoiblit sa teste, elle est tres altérée. depuis plus d'un an cette douleur qu'elle ressentoit vers le pancreas a disparue et elle en ressent une pareille ~~plu~~ du côté droit ~~un peu~~ au dessus de la hance sur le devant.

ses absences sont plus fréquentes et elle est inquiette.

joubliois de ~~fai~~ dire qu'elle avoit été purgée environ dix jours avant sa maladie avec le Sené la manne et la rhubarbe.

elle prend des lavemens tous les jours et on veut la purger encore la semaine prochaine.

Il n'y a pas [illegible] du pied

que l'on propose. elle est absolument necessaire pour debarrasser la tête, luy rendre toute sa liberté et calmer ses inquiétudes diminuer la fievre. Il auroit été meme a souhaiter qu'on l'eut faite aussy tôt que la tete s'est trouvée embarrassée ~~mais~~. Quand la saignée aura été faite ~~si la fievre continue il faudra continuer lusage du quinquina~~ on la purgera comme on a deja fait avec le senné la manne et la ~~rhubarbe apres quoy~~.

supposé meme qu'une premiere saignée du pied ne fut pas suffisante pour ~~diminuer~~ emporter les maux de tete et la ~~[illegible]~~ tension des vaisseaux il faudroit la reiterer, sans craindre d'affoiblir la malade que la maladie et les accidents dont elle est menacée affoibliroient bien davantage.

Lorsque la tete sera debarrassée on purgera la malade. si le mal de cœur subsistoit on luy donneroit trois ou quatre grains de tartre emetique. s'il n'y en a plus on la purgera a son ordinaire avec manne rhubarbe sel vegetal et senné.

Du reste s'il y avoit quelque ressentiment On feroit le Quinquina sinon les Eaux de vichy prises icy

son mal de [illegible]
est revenu [illegible]
affoiblit sa [illegible]
plus d'un an [illegible]
le pancrea[illegible]
pareille [illegible]
hanice sur [illegible]
ses absen[illegible]
inquietude [illegible]
joubliois [illegible]
environ d[illegible]
le scene l[illegible]
elle prend d[illegible]
la purger e[illegible]

[illegible]

On demande le [illegible] consult de [illegible] (generale)
a une religieuse benedictine agée de [illegible] ans
a qui elle de tous tems [illegible] eu de la [illegible]
[illegible] estant prise par le nez le [illegible]
[illegible] d'avoir la bouche ouverte le [illegible]
[illegible] quand elle a eu ses ordinaires [illegible]
[illegible] faire attention quelle est [illegible]
[illegible] qui est fort asmatique.
[illegible] aura au mois de novembre [illegible]
[illegible] garde [illegible] le [illegible]
[illegible] et la fatigue [illegible] ent [illegible]
[illegible] la [illegible] et [illegible]
donne des maux de [illegible]
[illegible] fut reduitte [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] les matins et maux de [illegible]
on luy fit [illegible] des eaux [illegible]
[illegible] tout [illegible]
[illegible] point rafraichie au contraire elle [illegible]
[illegible] chauffée et fort [illegible] le [illegible]
[illegible] quelle a [illegible]

[illegible]

grosse ne fust pas passée entierement pendant [illegible]

[illegible] tems elle est ~~[illegible]~~ obligée de coucher [illegible]

fort [illegible] mais il y en a ou elle

[illegible] si etouffée que ne pouvant presque

[illegible] respirer il faut la seigner [illegible]

[illegible] elle ne fist aucun remede

[illegible] seigné et purgation quand le

[illegible] plus grand le maigre [illegible]

augmenta sa chaleur de sang et son

estomac le mois de janvier apres

[illegible] luy prise d'un mal de gorge avec

[illegible] grosse toux [illegible] ~~[illegible]~~ [illegible]

de voix entiere elle passa dans [illegible]

[illegible] commencement du careme qu'elle

[illegible] de faire maigre [illegible] qu'elle ne [illegible]

[illegible] on la seigna deux fois [illegible]

[illegible] on la purgea et ensuitte on luy fist

[illegible] tous les matins [illegible]

[illegible] de gruau avec de l'eau, [illegible] qui ne

[illegible] la toux [illegible] ne diminua point

extinction de voix ny la [illegible]

qu'elle sentoit dans sa poitrine on luy

fist prendre des tisannes grasses qu'elle ne

[illegible] soutenir a cause de son estomac

elle prist [illegible] lavement [illegible]

[illegible] avec le miel / de l'eau de [illegible]

apres avoir fait usage de tout [illegible]

[illegible] un peu moins la secheresse qu'il [illegible]

elle prist ensuitte du lait d'anesse qui ne la

[illegible] point mais [illegible]

cela diminua encore la secheresse de la poitrine

[illegible] augmenta encore les maux d'estomac par [illegible]

[illegible] passoit pas bien [illegible]

[illegible] ~~entiere~~ [illegible] depuis [illegible]

[illegible] qu'elle [illegible] dans le tems [illegible]

[illegible] elle qu'elle prent [illegible]

[illegible] presque point et [illegible]

[illegible] tant d'effet [illegible]

[illegible] mois apres le lait on luy fist prendre

[illegible] bains [illegible]

[illegible] l'extinction [illegible] dure [illegible]

elle prist jusqu'a dix huit bains et elle [illegible]

[illegible] depuis la poitrine [illegible]

une ebullition de sang universelle avec une

demangaison ~~[illegible]~~ insupportable on la seigna

et purga elle [illegible] six semaines [illegible]

elle recommanda le maigre de la regle [illegible]

[illegible] la semaine [illegible]

samedy apres quoy les maux d'estomac [illegible]

[illegible] de poitrine [illegible]

d'octobre qu'elle fut reprise de mal de gorge [illegible]

la voix de mesme temps on la purga de j...
ensuitte on luy fist prendre tous les matins du
bouillons ... ... la prenoit
pendant un mois ou six semaines ce mois de
decembre elle reprist ses bains le tout ne fut ...
ensuitte deux ... a pris une ...
le seigle qui commencerent ... ...
poitrine ... ...
... des ... quil luy sembloit quil ...
... ... feu ardant mais ...
... a ... ...
... ... dernier ... ...
... ...
le malgre la nouveaute, la tendresse de poitrine
... ... aucuns remedes apres pasques ...
... semaines elle a recommancé ... remedes qui
... pendant ... ...
... ... presque rien faire ...
jour elle fut saignee a cause dun mal de teste
... ... grand feu quelle ... ... que la
... ... ensuitte elle ... des bouillons
... ... des escrevisses ... ...
cinq ou six sortes tant dherbes que de racines
rafraichissante, au bout de quinze jours on
la purgea la medecine nayant rien fait ...
... ... ce qui fait quelle
... ... ne ... manger ... tres peu

elle a recommancé des bouillons ... ...
... mais comme elle a trouvé que ...
... ... encore davantage on en a retranché
les herbes et les racines, et elle les prend ... ...
... des escrevisses et de la chicorée, ...
... ... il y a neuf mois
... ... extinction durée depuis la derniere ...
... ... alterée entre ses repas ...
... du feu dans sa poitrine ...
de la tisanne faitte avec de lorge ...
... ...
... ... autant les jours quelle a
... ... quelle a mangé
... il faut encore faire attention ...
tousjours ... ...
... sec et ... que le sang quon luy tire
... ...
... ... quelle ... ...
de laict luy fait mal a lestomach que
... ... elle a une ... ...
qui est la suitte ... assez quelle ... a lage de
... ...
enfant un mois, elle en a ... ...
... ... qui la ... ...
... ... ce qui ... grand
... ...

pression on oreille leur toujours un peu tous les matins, [illegible] un peu [illegible] la, quand elle laisse quelque [illegible] le cours elle a la tête fort [illegible]

Saignée du bras du pied.

Bouillons. avec veau Ecrevisses Racines de Patience S. de Bardane feuilles de chicorée sauvage, Scabieuse, et pulmonaire

Tisanne de Chiendent et nitre.

Purg. avec casse mannes et syrop de p. C. en 2 doses.

Eaux et bains de Bagnoles.

Lait de chevre

Injection d'eau de guimauve dans l'oreille

point de maigre ny de jeune

\+ Ce 26eme decembre 1714

Saignée du pd. 76
Bouillons avec cerfeuil [illegible]
Bain marie en les [illegible]

Monsieur

Je vous remercie tres humblement et de tout Mon Cœur de la bonté que vous avés eu de repondre sur l'avis que j'ai pris la liberte de vous faire demender, je suis sy persuadée que je dois avoir une Entiere assurances sur toutes vos ordonnances que je Ne Manquerai pas de les Executer ponctuellement, Mais permettée Moi de vous objectter sur ce que vous me ditte que vous soupçonné que mon Mal est une jdropisie de poitrine Comencante que je Ne sans point avoir deaux dans la poitrine Car ma toux qui est Continuelle et que jai de puis une fievre lante que jay eu pandant dix huict mois et il y a plus de dix huict ans laquelle fievre Ma repris aubou

de six ans et ma duré 10 mois apres six ans
année la meme maladie ma Encore attaquée
durant lespasse de deux mois et Enfin apres
six année avec une santé assés passable ala reserve de cette
touse seiche et viollante me voila Encore
malade mais differemment je voudres savoir
ce que cette maladie apres toujours ce meme
nombre dannée voudroit marquer presentement
je suis agé de 58 ans proche de 59 jay toujours
étée tres peu reglée et je lasuis Encore bien moins
qua mon ordinaire depuis cette anneé que je
me trouve jncomodée de cette oppression dont
jay parlé je ne suis point dutout oppressée
quand je suis tranquil il faut pour lestre que
jagisse ou que je monte une Escalier et ordinaire
je me tien tres bien couchée platte dans mon
lit nayant aucune oppression il ny a que lors
que les accidants me prenne que nous croyons
estre une decharge de teste puis que petit apetit
ci sans une oppression et un ralle qui augmente

jusqua un point quil faut qui je me leve a
mon san et que jy reste de puis onze heures de nuit
jusqua quatre heures du matin et je sans sur
ma poitrine comme une barre qui me fait bien
de la peine et dans ces tems la ma touse nest
point seiche elle est beaucoup plus penible et
plus viollante que de coutume et ne me donne
de relache que lespasse dun pater durant ce tems je ne me
suis jamais aperçue avoir le visage les mains
ny les pieds Enflée cest une chose certaine que
je ne les ay pas je reste seullement apres les
Ecouse la tres abattue ne me pouuant donner
le moindre mouuement sans estre tres opressee
marcher sans auoir ungrand mal de jamble
et de dos Entre les deux Epaules et un redoublement
de touse jnsuportable, tous ces memes maux
je les ressant auec augmentations plusieurs
jours auparauant quand je doit auoir ces decharge de
teste lesnuits voila seme semble monsieur tout
ce que je puis expliquer de ma disposition sy donc
vous continué de reconnoitre que je tende a lidropisie

je vous prie de trouuer bon que je vous dise que
jay de la peine ala segnée du pied a raison que
jay veue plusieurs personnes chés no qui layant étée
on toujours empirée et je vo auoue que Cela me
fait peur y cy lon me traite dasmatique il est
vray que mon pere a étée tres furieusement attaq
de se mal et plusieurs de mes oncle pareillement
auparauant que Cette derniere Maladie aye
parue lon me Croyoit jncomodée dune jntemper
de foye acause de la Continuelle touse dont on
ne voyoit nulle Cause sy non que souuant jay eu
des fim surprenante sy grande quelle se pouro
appeller des rage ayant étée une année Entiere
sans pouuoir rassasier je sentois que mon
Estomac auoit assée de nourriture et Malgré Cela
jauois une fim Cruel et durant Cette jndisposition
jauois une grande foiblesse du Costé droit Mais
Cela ne mincomode plus que rarement je suis
souuant boutonnée au visage durant 8 ou 10 jo
Ensuite Cela se passe Entierem et reuient quelque
tems apres ~~et reuient de même~~ je vous demende bien
pardont de vous jmportuner jespere Monsieur que vo
me ferez encore la grace de me repondre je vous en supliee
et je suis auec bien du respect v otre tres humble ~~[illegible]~~
et tres obeïssante servante soeur de st Jean Chrisostom

samaladie a commencés ce mois de janvier dernier par vne opression lors quelle auoit marché et ie croy auoir Estay causé par vne facheuse nouvelle dans vne mauuaisse dis possion de puis ce tems cela Est tres peutestre ne tint point son age de vante huict ans sur la fin du meme mois elle se reueilla auec vne grande opression plenitude de poitrine qui luy causoit vn ralle comme vne personne a la gaunie auec vn grand malle de caute qui ce dissipa par vne grande Eua cuation elle auoit aussy vn grand malle de dos de Cinture vne violante toux qui luy fesoit jettay des eaux la toux a continué depuis la fiebure la quittay de puis quatre mois mais lopression Est continuelle pour le peut quelle marche quand elle amontay elle Est hor delle ayant vne palpitation de coeur violante pandans la nuict elle nest point opressée que lors que cest accidans luy prenne ce qui luy Est arrivé quatre ou cinq fois de puis vn an mais non pas sy violante que le premiers sa toux Est sans relache hormie la nuict elle a Estay seigné deux fois du bras et vne du pieds donct le sang ne taignoit point son tem perament fort Echauffé elle a souuent de grande ~~fai~~ fain depuis dix huict

ans elle a Eu trois maladie de six, an
an six an de langeur qui luy duroit
des anné presedé par des sain Excessi
et toujours accompagné dune grande toux
qui ne crache que quand cest accidant
luy prenné. cest accidant ne luy arri
vois point dans les autres maladie
elle avoit bon Estommact elle ne resant
de malle de poitrine que lors quelle
touce quelque fois ce la luy repon dans
le dos

Bouillons de corfeuil au bain marie. saignée ou du bras ou du pied.

Le 17 eme decembre 1747 79

Madamoiselle Ma tres chere amie

Je suis obligée de me donner l'honneur de vous Ecrire par la poste n'ayant pu le faire par la Menuse qui est partie Mardy dernier parce que dans le tems de son depart jettois Malade et il faut Ma chere amie Mattendre que cette Maladie ne sera pas passagère Car tout le Monde Me dit que cest vn asme qui se forme Certainement de puis huit semeine jenay etée incomodée on ne peut pas plus et principallement des jours ou je ne pouvois faire deux pas Ny me donner le Maindre Mouvement sans estre dun oppression insuportable huit Nuits differente jay eu des decharge de teste dans la poitrine qui me Cause vn gros valle Comme a une personne qui est a la gonie joint a une toux tres chante le pendant je ne Mapersoit point Comment cela se fait Ne santant point deau me descendre de la teste Cela me prend toujours dans le tems de la digestion sur les onze heures ou Minuits et ma dijestion ne se fais pas bien les Nuits la voila huict fois que ces accidans la me prenne de puis le mois de janvier et de puis la premiere fois que jenay etée attaquée je

je Nay point dutout eu de Santé depuis quelque
jours je Me porte vn peu Mieux pourveu que je Ne
face rien Car des que je veut vn peu agir ou marcher
loppression Me vient ausy tost auec la toux vne
viue doulleur dans le dos entre les deux Epaulle
et a lepaule droitte vn grand Mal aux jambes ala
teste et quelque fois au Coeur quand je Ne me repose
point ala Moitiée de ma Course ensorte que je
deuient tres palle tous Cela me donne beaucoup
dinquietude jay Consulté Mr lion qui ma dit que
que Cetait vn Commencement dasme quon pourra
detourner il ma Conseillé de me faire faire vne
petite Segnée du bras de prendre Medecine suiuant
quil la ordonnée et Ensuite de me faire faire vne
tres grande Segnée du pied Mr Rerues Nest point
dauis que lon me seigne du bras Mais deux fois du
pied dautre personne Napprouue point tous Cela je
Ne Scay que faire Sy vous pouuiez en demender
auis à Monsieur le Medecin de St aucye qui est vne
personne habil je pourrois estre plus en repos en
suiuant les ordonnances et vous me feriez vn grand
plaisir et aussy de Me faire lhonneur de M Ecrire par
la poste pour me Mender son sentiment

general

La malade en question est aâgée de 28 ans mariée depuis cinq ans sans avoir eu d'enfans d'un temperament sanguin et replet, reglée abondamment avant et pendant son mariage a la reserve depuis quinze mois qu'elle l'est beaucoup moins quoiqu'elle advance de trois a cinq quatre jours chaque mois, au printemps de l'année derniere elle essuya plusieurs accès de frebvre tierce dont elle fut délivrée par deux saignées l'une du bras et l'autre du pied, par de doux purgatifs et l'usage du quinquina ensuitte elle fut a la campagne ou elle prist le laict de vache soir et matin pendant un mois et d'ou elle revint en parfaitte santé

Depuis deux mois elle est suiette a des foiblesses continuelles d'esthomach avec nausées et quelque fois vomissement au matin a son reveil et plus souvent apres les repas, couleur pâle, douleur de teste et lassitude pourquoy on l'a saignée deux fois au bras et au pied, la derniere saignée qui nous avoit donné le calme pendant quelques jours ~~nous~~ avoit fait esperer une guerison prochaine et parfaitte, mais voila le vomissement revenu apres le disner de ce jour ou la malade n'a rendu comme a son ordinaire qu'une espece d'eau limonneuse sans saveur ny odeur

aureste elle ne boit point ~~de~~ vin ~~de~~ ny n'en peut boire de tout temps parcequ'il luy repugne et qu'il luy aigrit dans l'esthomach, mange beaucoup mesme des viandes froides a dejeuner et a collation ce qui fait qu'elle disne et soupe tres mal use de

sardines les jours maigres et de fruits en abondance en chaque saison mesme de pommes vertes et ~~etc~~ noix et noisettes fraiches, urine abondantment mais les urines sont blanchâtres, ne fait aucun exercice pour l'ordinaire ~~etad~~, se couche a dix heures du soir pour se lever a dix heures du matin temps qu'elle employe dans un profond sommeil, elle n'est point alitee et paroist dans les compagnees ~~comme~~ a ~~fore~~ se plaignant continuellement sans qu'il paroisse des suites euidents de plainte, elle est naturellement fort constipée et tres venteuse et sentoit auant les dernieres saignées des picotements dans les bras et dans les jambes sur tout estant au lict, elle se mit au mois de may dernier a l'usage du laict de vache dont elle recut un grand soulagement pendant qu'elle le prenoit et qui continua huit jours apres l'auoir quitté, voila une description exacte de la malade sur quoy il sera aisé de porter une decision juste auec esperance d'un ~~peu~~ succez parfait sur tout si on peut persuader a la malade un regime de viure choisi et exact

e la porte de mr.
rier de la courteille
de Laval pour une
Dame

Les foiblesses d'estomac, les vomissements, et les autres accidents dont se trouve attaquée la malade pour laquelle on consulte, ont pour cause les mauvaises digestions ~~de leur~~ que fait l'estomac de la malade, a l'occasion du mauvais regime qu'elle observe; ainsy si la malade veut guerir il est apropos qu'elle change totalement sa maniere de vivre, qu'elle cesse de manger de la viande froide a dejeuner, ~~a diner~~ et a gouter, qu'elle ne mange ny salline, ny fruits cruds, ni autre chose semblable. Elle se nourrira de bouillons, de potages, et de quelques oeufs frais, ne mangeant pas meme de viande que son estomac ne se soit retabli. Elle prendra un bouillon le matin a son reveil[+] trois heures apres elle pourra manger ou un morceau de pain, ou un oeuf frais pour son dejeuné, Elle dinera d'un bon potage, l'apresmidy elle prendra un bouillon pour son gouter, et le soir elle mangera pour son souper un autre potage. — Lorsque son estomac se sera retably elle mangera a diner de la viande simple bouillie ou ~~rotie~~ Elle usera pour boisson ordinaire d'une Eau de chicorée ~~[illegible]~~ sauvage preparée de cette maniere, Dans trois chopines d'Eau on fera bouillir

+ fait avec le veau la volaille et peu de boeuf.

une poignée de chiendant pendant un quart d'heure on
tirera cette eau de feu et on y jettera une bonne
poignée de feuilles de chicorée sauvage verte ou de
feuilles de pissenlit hachées grossierement, on
retirera l'eau de dessus l'herbe quand elle sera froide.

Ce regime ainsy etabli pour emporter les mauvais
levains qui sont dans l'estomac et qui
donnent occasion au vomissement. Nous
sommes d'avis que l'on fasse
vomir la malade avec l'Ipecacuana dont elle
prendra dix huit ou vingt grains ou en bol
incorporé dans un gros de catholicon double
et enveloppé dans un peu de pain a
chanter, ou bien seul delayé dans un quart de
bouillon. Le lendemain de ce vomissement la
malade sera purgée avec une once de catholicon
double, une once et demie de manne delayés et
bouillis dans un verre d'eau de plantin. on
passera ensuite la liqueur pour boire chaude le matin et
un bouillon deux heures après. cette meme
purgation sera repetée au bout de deux
jours, apres lesquels nous sommes d'avis que
la malade boive des Eaux Mineralles ferrugineuses
telles que celles de Dinant que la malade

pourroit faire venir, a moins qu'elle n'aimat
mieux aler aller prendre sur les lieux.
Si la malade se trouvoit dans l'impossibilité de
faire venir de ces eaux elle se feroit une eau
mineralle artificielle en faisant infuser dans
une chopine de bon vin rouge six douzaines
de pointes de clouds des marechaux qu'on laissera
infuser vingt quatre heures dans la bouteille
bouchée remuant de tems en tems la bouteille
au bout de vingt quatre heures on pourra
s'en servir de cette maniere tous les matins. l'on
prendra quatre onces de ce vin qu'on meslera dans une petite
d'Eau que la malade boira le matin a jeun
en quatre ou cinq verres de quart
d'heure en quart d'heure en peu de gorgées. on
aura soin chaque jour de remplir de vin ce qui manque de la
bouteille pour en reprendre la meme quantité
le lendemain. La malade continuera de
prendre tous les matins la meme quantité
de ce vin pendant trois semaines ou un
mois se purgeant vers la moitié et a la fin
de la maniere susditte.
Si la malade n'etoit pas guerie par

l'usage de ce remede elle nous en donnera a
~~[illegible]~~ avis en nous instruisant de son etat
[illegible] Paris le 29 Juillet 1729.

Purger tous les mois dans le 84 pendant [illegible] cette purgation tous les matins un bouillon [illegible] avec un petit poulet vuidé [illegible] dans [illegible] une [illegible]

Monsieur l'abbé de longnay est agé de trente ans d'un constitution plethorique et d'un temperament ou le sang domine un peu meslé de pituitte, se portant assés bien, buvant et mangeant et dormant comme un homme tres sain, il y a sept ou huit ans qu'il resentit de temps en temps quelques legeres douleurs tantost a un endroit puis a lautre sans que ses legeres douleurs le troublassent en aucune maniere dans ses fonctions et dans ses exercices ordinaires — il y six ou 7 mois qu'il na resenti de ces douleurs, mais il s'est aperceu que sa main droitte enflet, et son pied et un peu la jambe du mesme costé, monsieur a une repugnance pour la seignees qui fait qu'il ne peut ny ne veut la souffrir. Il la esté une fois dans les commencements de ce petit soulevement de peau car a moins que de regarder la main droitte aupres la autre on ne la perceoit pas de cet enflé pour le pied monsieur dit que bien souvent l'impression du doigt y demeure quelque moment, on luy avoit conseillé les decoctions des bois et racines sudorifiques mais les grandes chaleurs l'ont empesché de s'en faire usage, lautre pied enflé aussi quelques fois

Monsieur l'espere apres les eaux de bagnolle, comme il faudera luy disposer par quelques seignées et quelque purgatifs le voiage ne luy sera pas inutille, et il le reserve a faire usage de la presenne [illegible] au retour des eaux supposé que son incommodité dure apres — journé je vous prie de faire un

en la douche

attannion a cette consultation est pour
Mr de lompray curé de Donnay
je suis le moin quil a beaucoup plus souffer
de son rumatisme que le Medecin ne vous
le mande aussy bien que de lanflure
de la mains et de la jambe qui est du
mesme costé il crain de deuenir ydropique
et que les eaux de bagnolle luy soit
contraire come voyla le temps dy
aller il vous prie et moy aussy de
nous mender vostre santiment
le sang que lon luy atiré est fort
beau il ny auoit pas une goute deau
je vous serays oblige de nous faire
reponce le plus tos que vous pourré
excusé sy lon vous importune mais
il a plus de fois a vos orbonnance
qua toute la faculté de normandie
toute la famille vous presente leurs
respects

2. saignées 2 purgations
Les Eaux de Bagnols
puis le lait d'anesse

Purger tous les mois dans le
decours.
℞ fol. or. ℥ij. mann. cal. ℥iß
rhei el. sal. vegetal. @ ʒj.
glycyrrisæ pantillum.
sem. corrandr. pug. j.
mali citrei n° j stulleolarum
concisi. fiant tres doses
6. 7. 12. aq. un bouillon.

pendant les quinze jours cette pur
gation tous les matins un bouillon
fait avec un petit poulet vuidé
ecorché. teste et pattes coupée. dans
le corps duquel. rad. salsaparillæ ℥ß
chinæ ʒij. Bon Ecrevisses. une
poignée de cerfeuille demi poignée
de chicorée sauvage autant de cresson

avant tout cela les Eaux de Bourbonne sur les lieux en la douche
sur les parties malades.

je vous prie monsieur de me
mander vostre aduis sur la conduitte
que mon frere doit tenir dans linconmodité
dont il est menacé voiez monsieur,
ce quon m'en mande
il y a huit ou dix jours quil sentit une
pezanteur au bras gauche a la main, et
a la ~~chambre~~ jambe du mesme costé, il
voulut malgré cela aller a matines
a son retour son mal augmentant il
fut seigné et purgé, et deux jours
apres il fut encore seigné et purgé
et depuis pris des Eaux de Bourbonne

il les prend et sert luy a Langres
et les fait venir de Bourbonne comme
ces partyes attaquées soit toujours fort
foibles on évaine la paralizie

faites moy je vous prie l'amitié
Monsieur de m'Envoyer, dorne le
sentiment pour que je le luy Envoye
et marquets luy le regime de
vivre qu'il faut qu'il observe je
suis de tout mon coeur mon. res etc
monsieur vostre très humble et
très obeissant serviteur Varney

ce 2e. octob

Monsieur Edeline âgé denviron soixante ans a été ataqué
il y a six mois dapoplexie, dont il luy est resté une paralysie
imparfaite parcequil il y a du mouvement de la chaleur et du sentiment
Le bras et La jambe ne sont point amaigris, cependant malgré ces
bonnes marques Monsieur se plaint en tout tems dengourdissement
et de pesanteur dans tout ce costé et même dans Les muscles de la poitrine
et du Ventre, il na pas aussy Lusage du bras et de la jambe de ce costé la
comme de Lautre. Monsieur fut conseillé par plusieurs medecins
de paris de prendre Les eaux de Vichy, il sy est transporté et apres
en avoir pris cinq ou six jours sans autre effet que de les sentir fraper
a La teste, il fut pris La nuit du 6e juin dernier dune convulsion
clonique ou battement violent du bras affligé. ce qui fut suivy aussitost
de mouvements convulsifs en secousses violentes de tout Le corps avec
perte de connoissance il na point pris deaux apres cela, sen est
revenu a paris ou il a consulté Mr geoffroy auquel il renvoye
son ordonnance, arrivé chez luy il a eté repris Le 28 juillet dernier
de semblables symptomes que ceux dont il fut ataqué à Vichy, ce fut
le matin etant eveillé et assis, Les mouvements convulsifs universels furent
precedez encor dune agitation des doigts et du bras paralitique et tomba
dans une attaque purement Epileptique au sentiment de deux medecins
qui etoient presents au commencement et a la durée de ce facheux mal qui
fut de deux heures ou ils ne remarquerent rien dapoplectique Le costé
affligé nen a point eté plus chargé ny soulagé de sorte que Mr est
comme auparavant mangeant et dormant comme en parfaitte santé

sans qu'il y ait eu aucune fievre ny aucuns accidents dans l'intervalle ny après ces deux accès epileptiques La vüe depuis L'ataque d'apoplexie a toujours été hebetée et l'oeil un peu fixe de sorte que M. ne voit pas avec la meme clarté qu'auparavant ceux qui l'aprochent s'apercoivent bien que sa vüe est derangée sans neamoins qu'on puisse dire que les yeux soient tournés et sans qu'il paroisse aucun nuage ny tumeur sur la cornee, on demande ce qu'il y a a faire dans cette complication de maladie pour prevenir les insultes epileptiques et reparer la vigueur naturelle des membres a demy paralitiques. presque toutes les nuits m. est attaqué de tressaillements ou bondissements sans qu'il s'en apercoive

ayant eu L'honneur de vous voir a paris il y a trois semaines et de vous Consulter sur une apoplexie j'ay encor Recours à vous monsieur par ce qu'on voit mon mal Changé je vous envoye un exposé De mon etat fait par mon medecin, je vous Renvoye aussi Copie de vôtre ordonnance je vous suplie de faire attention a cela et de me faire Reponce Le plutot qu'il vous sera possible j'auray soin de vous faire Remercier; quelques personnes m'ont Conseillé de prendre du Lilium je ne ferai Rien sans vôtre avis que j'atends avec impatience je suis tres parfaitement Monsieur vôtre tres humble et obeissant serviteur Edeline [illegible] des tailles a Conches.

a Conches Le 18e aoust 1721.

ordonnance de Monsieur geoffroy avant qu'il eut été consulté sur la maladie raportée au memoire de l'autre part ayant esté simplement sur l'apoplexie

Se faire saigner tous les mois deux palettes de sang.

prendre des Remedes avec des decoctions parietaires et autres mercurialles et un gros de cristal mineral

macher le matin de la sauge et fumer quelquefois ou bien macher du tabac [illegible] et s'humecter le vertedu

Se purger deux jours apres la saignee et en meme tems La purgation sera faitte avec trois gros de sené et un gros de Reglisse et un gros de Rubarbe et un gros de sel vegetal une once de manne on fera bouillir le tout dans trois chopines d'infusion de chicorée sauvage et de bourache on coulera le tout apres quelques bouillons et on y delera trois gros de lelectuaire de citro et trois grains de tartre Emetique, il faut prendre cette tisanne par verree dans la journée et selon qu'elle operera La prendre dans deux ou trois jours et pour rendre cette boisson moins desagreable y jetter le jus de la moitié d'un citron Lorsqu'il sera bien infusé et du total Lorsqu'il en aura moins, outre cela empeler les ostes ailes y jetter, devant que de couler La tisanne tous les matins prendre par verres une pinte d'eau dans la quelle lorsque le ventre sera reserre on jettera un gros de sel vegetal

saigner du pied et de la gorge
Bouillons avec un poulet, les pattes et les queues de douze ecrevisses. Racine de squine et salsepareille ana ℥ß sassafras ʒij. [illegible] ʒj. feuilles de Betoine m. j. pour 4. bouill. [illegible]
Purgé avec manne agaric Rübarbe et sel vegetal
Opiatte avec [illegible] R. de pivoine et de valer. sauv. ana ʒij. somm. d'euphraise ʒj. [illegible] ana ʒß et syrop de stoechas. q. s. Dos. ʒiß [illegible]

port payé ~~Monsieur~~

Le Port payé

Monsieur Geoffroy Docteur en

Medecine. et professeur Royal Rüe

Bourtibour prés Le Cimetiere. S^t. Jean

de Lonz chr.

A paris

a Cunault en Anjou le 15. Septembre 1723

87

Une femme de Paris agée de trente cinq a quarante ans partit au commencement du mois d'Octobre dernier avec deux de ses enfans pour aller en Anjou trouver son mari dans un Village sur le bord de la Loire. cette femme devint grosse en ce lieu ou elle a toujours demeuré depuis jouissant d'une parfaite santé, quoique avec regret d'avoir quitté le sejour de Paris.

Le onze de Juin elle soupa de bon apetit et fut se promener apres souper jusqu'a dix heures avec son mari et ses enfans.

En revenant de la promenade on rencontra un chien dont elle fut extremement effrayée; une heure apres elle eut une attaque d'apoplexie qui lui fit perdre la parole, et cette femme demeura Paralitique d'un bras. on l'a saigna le lendemain au soir, ensuite on lui apliqua des Cantharides sur les épaules. ces remedes eurent un heureux succès; la parole revint et la malade fut assés bien pendant un mois.

Le 18. Juillet sur les sept heures du soir

elle eut une seconde attaque plus violente que la premiere, il sembloit qu'elle fut morte n'ayant ni mouvement ni sentiment ; en cet état le 22. Juillet elle accoucha d'une fille qui se porte bien ; peu de tems apres l'accouchée reprit l'usage de tous ses sens et fut en état d'aller a l'eglise le huitiême jour.

Cependant elle a beaucoup de peine a parler et ne peut s'apliquer a aucun ouvrage. on s'aperçoit même que depuis le 25. d'Aoust sa langue est plus embarassée, et le Chirurgien a eu recours de nouveau aux Cantharides qui ont fait couler une grande quantité d'eau rousseâtre ; mais cela ne soulage pas la malade qui n'a point d'apetit ; la langue est toujours tres embarassée

Cette femme est fort inquiete de son état, elle pleure continuellement, il y a des momens qu'elle est comme imbecile.

Saigner du pied
de la gorge
L'emetique
Les Eaux de Balaruc ou
les Eaux minerales artificielles
avec le sel d'Epsom et la
manne
opiat cephalique
avec la poudre de Guttete
le cinabre d'antim. le succin
purifié et le syrop de stachas
macher du Tabac.

— f —

La Malade [illegible] on consulte 89
est agée de quarante quatre ans
d'un tempérament fort humide ~~sec~~ et [illegible] le
vingt mars dernier la fievre
commença avec douleur d'espaule et
de costé ou la fievre quoy que la
toux n'estoit pas considerables on
fut mesme obligé de la saigner du
pied cela s'apaisa mais a [illegible]
je luy [illegible] un crachement de sang
considerable [illegible] deux ou quelques
esté considerable [illegible] elle fut saignée
[illegible] avec [illegible] les remedes
plusieurs fois [illegible] occasions depuis
[illegible] les douleurs d'espaules de
[illegible] toujours
dos ont recommencé [illegible]
avec peu de fievre [illegible] elle a
apprehendé une fievre [illegible]
esté attaquée de quelques accès d'asthme
qui dans [illegible] apparemment n'ont
esté causés que par la revolution
de ses ordinaires que [illegible] perdoit
actuellement [illegible] obligé de la saigner
du pied dans ses accès [illegible] oppressions
qui finissent sitost la saignée faite,
depuis huit semaines en ça [illegible] un
second crachement de sang avec
[illegible] tres peu de
fievre [illegible] devant
on luy a fait les remedes generaux
le temps et le crachement [illegible], mais
les douleurs de dos et d'espaules continuent

après de grandes pertes

tousjours de sorte qu'elle est obligée
de garder le lit ne se pouvant plus
tenir debout elle est très dégoûtée mesme
répugnance pour tous les aliments
(interligne : et commence aujourd'hui)
mais qui beaucoup [illegible] est apparemment
qu'elle ne tombe tout à fait dans
l'éthisie. Elle observe autant qu'elle
peut un régime humectant et rafraî-
chissant, ne peut dormir sans le
secours des somnifères, elle est dans
une si fâcheuse situation. Elle a
usé de pain houppé pendant du temps
sans adoucir [illegible]
on pourra ensuite [illegible] quelques bouillons
si quelqu'un à propos l'usage du lait
d'ânesse ou de chèvre, on observera
très exactement ce qu'il aura la
bonté d'ordonner et de nous donner
avis de la réussite
a [illegible] ce 13 juillet 1714

(en marge : a ressenti [illegible] de cat[illegible] qui revient au bout de 3 semaines Et qui précède les crachements de sang)

℞ corall. rub. ppr. [illegible]
[illegible]
conserv. rosar. [illegible]
syr. cydoniot. [illegible]
[illegible]

℞ [illegible]

tisanne [illegible]
[illegible]

+ 23 Juillet 1749

J'y montrée montres chere frere la consultation que vous manez envoyez a mes sœurs Fabus, et guerin, qui est trouvée toute conforme et delamanier dont ils ont gouvernée notre chere malade jus quaprerent on luy avoit des ja fait prendre dulaict coupée nepouvant avoir donnes tout fut obligée deluy fair quitter par la fievre qui survenue tout est bouillons et tisanes elle en abeaucoup pris que tout na este encore contraint deluy fair quitter par raport alasme quy luy survaint pretendant que le rit quelon metoit dedans estoit trop lourd pour sapoitrine, les opiat quelle apris composée delamanier dont il est parlée

dans la constitutions luy arretter son
crachement de sang il luy a bien cinq
semaine quelle ne la plus mais lon
pretant aussi que son asme nest cau
zée que par cette sesation de cracher
elle vse maintenant dune autre opiate
pour la fortifier, ces douleur sont
depuitoine dedos
toujours tres violante particulierement
du costé droit en telle sorte que quels
que fois elle est une sepouvoir servir
de son bras ny main quil est tout endor^mi
cela luy dure quels que fois quatre iours
tous les remeides quels prand tous les iours
laplus part ne luy font rien depuis
trois semaine il luy est survenue ^come vne
grose loupe dans la teste et vne desus
le col lon y mest des emplatre pour
taches de fair resoudre celle de la teste luy
cause degrande douleur elle napoint de
fievre elle et eu mecredy dernier vne
grande colique le crachement desang
paru mais peut de chose cela na pas
eu desuitte lon nauseroit plus la saigner
si souvent par raport asagrande
foiblesse ne pouvant plus se lever
en tout les passe du temps que lon fait
son lit elle tombe en foiblesse quant ce
la dure plus dun quardeur en vn mot
elle empire plus tost que de guerir
lon craint fort laitizie monsieur
Fabus ma dit quil navoit point
dautre chosse a vous manders que ce que
ie vous mande et quil nen esperoit
rien de bons il est davis de ne point

attendre le mois de septembre pour luy
fair prendre du lait par ceque le
mal presse trop il ma promis de ma
fair chercher une aunesse pour luy
en fair prendre incessament mais
il madificultez est quil me la faudera
lüer bien cher et que ie n'ait pas
le sol par rapout a la maison que
lon fait dont cest bone gens reserve
de leurs bourique ordinairement toute
celles qui en prene chez nous cela
leurs revient toujours a vingt ou
vingt deux livres ainsi ie croit que
cela yra bien cette annee a une desaine
desen par rapout a la cherté des grains
quil faut donner a cette animal et ainsi
a cause de la maison qui nous la louerons bien

Delupart de M.lle ..... [illegible]

Memoire a Consulter

La malade dont il sagit est agée de ... ans ... de temperament assez ... mais mediocre et peu fort, son indisposition depuis le cinq juillet ... une defaillance qui tenoit de lapoplexie et de la paralisie avec perte de connoissance ... et tremblements et resolution de toutes les parties nerveuses de sorte que laissant aller les bras et le reste du corps ... tenoit echappoit et les jambes ... sous elle, on la saigné une fois, elle a receu des lavements apres quon luy a fait ... de ... ... mesme ... et des cordiaux, et est cependant ... tombée dans un second accés de defaillance ... apres ... ... et un lavement avec le vin emetic qui auroit procedé elle se trouve dans un espece de calme souvent interrompu ... a retomber dans la defaillance qui disparoit au mesme temps quelle menace darriver, on la purgé de quatre a cinq jours

Lu, avec la decoction de Bethoine fleurs d'oillet semblables et l'infusion de rubarbe d'aguaric de peu de castor et le sirop de fleurs de pesche parce quelle a quelquefois des vers et les manne, elle s'est de potions ou le crane humain et le guy de chesne sont entré qui ont assez de sueur, et quelque fois d'un esprit de fleurs de bethoine et romarin et les sel crane et guy et le sirop d'oillet, hier quinze de juillet elle fut assez tranquille et elle a esté repurgée aujourd'huy seize, elle n'a point eu de fievre et n'a point perdu l'apetit ayant cependant veu avec assez de regime, pendant ces defaillances il y avoit une attention espouvente qui s'est dissipée depuis lesdites purgations et autres remedes, elle a tousiours peine a parler et quand elle tomboit en defaillance on entendoit quelle avaloit et il sortit de sa bouche une eaüe mousseuse.

saignée du bras du pd. cephaliques &c.

La dame R S e pour laquelle on supplie mrs les medecins de donner leur avis est agée de 37 ans bien faite de sa persone d'un tamperemment fort sanguin bilieux, ou la pituite cependant paroit dominer sur tout a present, elle a eu des sa premiere jeunesse une offuscation de cerveau qui lui rendoit la respiration dificille, dans la suitte il lui est survenu un rhumatisme qui s'est jetté sur les bras les jambes quelques fois assés considerablement avec une abondance de pituite epaisse qui la faisoit beaucoup moucher et cracher, la malade pour se soulager ce mit dans l'usage frequent et peutestre trop du tabac, depuis 6 ans, ensuitte d'une petite verolle sans aucun accident considerable, et guerie heureusement, elle a eu des extinctions de voix avec et frequentes oppression, plus ou moins considerable mais sans estre violente, pour la soulager on la seignoit du bras, une heure apres la seignée faite

la voix lui revenoit, la même chose arrivoit aussi
tot que ses regles paroissoient, l'extinction devenant
tres frequente les medecins lui ordonnerent il y a
2 ans une seignée de pied, de bras, de l'emetique
plusieurs purgations, ensuitte 2 bouillons par
jour pour detacher l'humeur gluante que l'on
craignoit qui ne s'attachat aux poulmons, ses
remedes en effet parurent avoir un bon succés
la malade pendant plus d'une année ~~de mois~~ ayant joüi
d'une bonne santé sans aucunne extinction de
voix quelle a naturellement forte, mais ensuitte de ce tems
l'incomodité est devenüe plus frequente et enfin
depuis 13 mois continuelle, sans aucun son, et
avec une continuelle oppression, elle a souvent
des rhumes accompagnés d'une toux profonde
casse; et même sans rhume quand elle tousse,
ce qui n'est pas frequent, elle a cette même toux
il est bon de remarquer quelle la eü toute sa vie

(le rhumatisme continue a ce faire ressentir mais
bien moins fortement tantôt d'un coté tantôt d'un
autre, depuis que l'extinction est devenüe l'incomo-
dité dominante), la personne malade dort ~~peu~~ peu
est encore luy elle a des migraines, cependant elle
n'est point maigre mange avec appetit, ses regles
vont bien., elle a pris du lait de vache avec le
tiers d'eau, et du lait d'annesse, mais l'un et l'autre
la purgent excessivement, le medecin de nôtre
maison qui est habille n'a pas voulu lui interdire
a present l'usage du tabac crainte que l'abondance
presente de la pituite, quoy que moins epaisse
que par le passé, ne ce dechargeat pas assés, il
auroit bien voulu seulement que dans les commen-
cemens cette personne malade en eut moins pris,
depuis 2 mois on la seignée au pied, au bras, on
la purgée 2 fois, mais sans aucun succés l'extinc-
tion et l'oppression continüe en sorte que l'on ne

sans plus que de remede a lui faire, on sera tres obligé si on la peut secourir, Cette dame R[eligieu]se estant tres utile a la Communeauté

22e novembre 1722

Saignée du pied aux Equinoxes du printemps et dautonne

Tisanne dun gros de squine et un petit morceau de reglisse vingt grains de ⊕ dans cinq demisetiers deau reduits a pinte pour boisson ord[re].

℞ Euphras. succini, millepéd. crani hum. ā ʒj. foenicul. corall. matrice? ā ʒß narr? purif. ℈j. conserv. flor. anthos et cynorrhod. ā ʒij. syrup. de erysimo q. s. m. fiat opiata Dosis ʒj. bis die.

Le lait de chevre au printemps positis ponendis.

Vous ayant monsieur envoyé
un destail de la maladie de mr.
Vgouez il y a plus de six semaines, et
sur l'advis que vous m'avez donné
conjointement avec mr de l'ecoulte
qui a esté executé de point en point
a la reserve des bains qu'il n'a pas
pû suporter tombant en sincope dans
le bain il n'en a prix que quatre tous
les autres remedes ont fort bien fait le
petit laict passoit tres bien, la casse lui
lachoit le ventre et les purgatiffs ont evacué
suffisamment tous les remedes n'ont aporté
aucun soulagement au malade au contraire
son mal de teste dont le siege est sur la
[illegible] oreille a toujours continué periodiquement
il semble qu'il avoit plus de relache au
paravant que de faire ces remedes il croi qu'il
en faut attribuer la cause au changement
des temps il faut que vous remarquiés s'il vous
plais que sa douleur du costé de la teste
est excessive avec des batement violents
dans toutte la partie et le col du mesme
costé resentant une froideur qui lui

lui coule le long du crotafite et de la machoire jusque au bout du menton et s'il a deux heures de relache il en a six dans ses grandes douleurs en sorte qu'il ne peut plus resister et qu'il faut qu'il succombe s'il n'a pas du soulagement, il est a remarquer qu'il mouche beaucoup et crache encorre davantage mouchant et crachant quelques fois du sang. il dort encorre assez passablement quand il ne recent point ses douleurs, il boit et mange encorre suffisamment pour le nourir neaumoins il est devenu fort maigre et de charne tous les iours il a de la frebure principalement au soir qui en aparence ne provient que de ses grandes douleurs, la quelle ne laisse pas que d'estre considerable, dans certains iours, i'ai encorre remarqué que du costé de sa douleur de teste sa iambe me paroit plus foible que l'autre dans certains iour qu'il la traine et a paine a la soutenir de sorte il craindroit une paralisie de ce costé la, voici le sixtieme mois qu'il est attaqué de cette incommodité a la quelle l'on na pu iusque aprésent a porter aucun soulagement quand il n'est point dans ses douleurs il a le poulx fort bon la parolle fort libre et sonante et non du mal de

96

le visage raisonnable a la reserve de la grande maigreur ses vrines fort bonne et dont il rend bien plus qu'il n'en prend principalement la nuict l'on seroit retourné a la signee mais l'on le trouve si foiebre que l'on n'a osé la risquer l'on vous prie tres humblement de faire attention a ce genre de maladie l'on vous sera tres obligé voici la une piece de 60 sols que l'on m'a donnée que i'ai mise entre les mains du maistre de la porte pour vous estre rendue vous aurez la bonté de faire reponce et de l'adresser a celui qui a l'honneur d'estre avec bien de l'estime et consideration

Monsieur

Votre tres humble et obeissant serviteur
Lebert apoticaire
a Falaize

Ce 4 Janvier 1719

Donnez laxatives et sudorifiques pendant trois sem. purgeant toutes les semaines

rue des singes

port payé

A Monsieur
Mr Geoffroy medecin
de la faculté de paris

a paris

Le malade pour lequel l'on demande
advis est un jeune homme agé de 23. ans
d'un temperamment sanguin et phlegmatique
ce sont trouvé par beaucoup chagrin laquelle
il y a quatre ans de laquelle il fut tres incommodé
pendant six a sept mois par la grande
suppuration quelle fit dans ce temps la
il fut seigné purgé et rafraichi par des bouillons
rafraichissants ensuitte de quoy l'on lui fit en aller
la gale depuis ce dit temps la il est bien
porté pendant deux années au bout desquelles
il fut pris d'une douleur dans la teste du costé
gauche qui se jetta tout a coup dans l'oreille ce qui
le rendit un peu sourd du mesme costé ce qui a
duré six a sept mois dans lequel temps il a
esté obligé d'estudier et s'appliquer [illegible]
fortement au bout duquel temps qui estoit le
mois de juillet dernier il a esté pris du
mesme costé gauche d'une douleur violente
sur la oreille avec une tension des veines
et arteres laquelle douleur lui descend le
long du muscle crotaphite et se respand
dans la teste tantost en un endroit et tantost
dans l'autre lui occupant quelque fois la
moitié du visage d'autre fois la gorge et
d'autre fois le haut de la teste ressentant dans
toutte la partie de la teste une grande
froideur en sorte qu'il n'y a que la grande
chaleur qui lui aporte un peu de soulagement
le costé mesme de la machoire lui fait douleur
en sorte qu'il ne peut pas ouvrir la bouche de
ce costé la et ce sont des douleurs si violentes

jusque a l'en patienter lesquelles douleurs
dans les commencements ne lui durroid que
deux a trois heures mais apresent elle lui
durent plus longtemps et elles sont periodique
le prenant au matin et l'apres midi, elles
n'estoid pas des longue dans les commencements
mais pour apresent elle ne l'abandonne
guere, lui prenant tantost la moitie
de la teste et d'autre fois tout entiere
il faut remarquer que le malade n'a
jamais eu presque de fiebvre ses urines
tousjours bonnes et son pouls bien reglé
l'apetit assez bon, en sorte que dans ses grandes
douleurs qu'il le perd l'apetit ayant tousjours
assez pris pendant tout son mal, pour ce qu'il
avoit quelques jours n'espere l'osé mais depuis
un mois ou six semaines, il n'a presque pas eu
de relache estant autant malade la nuit que
le jour, dans les commencements il dormoit
fort bien mais pour apresent il ne dort guere
les sueurs lui sont survenues depuis trois
semaines qu'il trempe trois a quatre
chemises par jour dans lequel temps des
sueurs il dit qu'il ne souffre point dans
la teste [illegible] il n'y paroit rien exterieu
rement si non quelque foid quelques petits
soulevements des veines et arteres.
Pour tascher de le soulager l'on lui a
d'abord fait les remedes generaux en le
seignant et purgeant, et lui faisant
prendre quelques lavements, rencontre
l'on lui a appliqué des sangsues a la teste

98

~~Lon la ségné a la jugulaire~~ et l'on
lui a aussi fait la mesme ~~coste~~ ouvert l'artere
du temple. l'on lui a aussi apliqué des
emplastres de vesicatoire sous les oreilles
et sur les Epaules et quantité dambrocations
qui lui ont esté faitte. tout cela ne lui
a aporté aucun soulagement au contraire
cela na fait quaugrir le mal puisque il
avoit quelques jours de tranquillité dans
les commencements de son mal et aprezent il
nen a aucun depuis trois semaines
l'on lui donne ~~de deux~~ jours lun un lavement.
d'ampley l'on y a remarqué que dans tous ses lavements
il rend des excrements fort durs comme
des Balles de pistolet et cela toutes les
fois que l'on lui donne des lavements, l'on
a crud que cestoit en partie ce qui lui causoit
une partie de son mal. l'on lui avoit mis aussi
par raport a cette constipation a l'usage des
bouillons au veau et a la chicorée tout cela
ne lui a pas rendu le ventre plus libre au
contraire apres son bouillon de chicorée
la fievre lui vient si fort quil est obligé de la
garder et croit que cest ce qui la fait lever
il ne va point a la selle que par lavements, il
ya prez de trois semaines quil sue tous
les jours l'on esperoit quelle le soulageroit
l'on a crû que cette maladie estoit
un rumatisme tous nos medecins

vous Cognoissent plus [illegible] Je la prie de vouloir bien examiner touttes les Circonstance de Cette maladie

M. Gaucher marchand ceinturier à Falaise à la porte de M. Hebert apothicaire.

Deux saignées du pied demain

Petit lavade la fumeterre et le cerfeuil.

trois ou 4 gros de cette eau les soirs

le demi bain. 23e 9bre 1718.

apres quoy si cela ne fait rien nous pourrons proposer le T de Saint T.

Monsieur

Mr Geoffroy

[illegible]

A paris

Monsieur de Guijon Lieutenant colonel est agé de 63ans a toujours eu et a encore beaucoup de vivacités depuis cinq ans il a eté attaqué de frequents rhume de poitrine accompagné de grande toux, fievre &c lesquels etoient terminés par les saignées, les tisanes pectorales et adoucissantes et les doux purgatifs le sang qu'on luy tiroit étoit d'un jaune tirant sur le verd et fort dissous je veux dire n'ayant presque point de consistance Il luy survint il y a trois ans une incontinence d'urine des plus violentes accompagnée d'une soif inextinguible qui est ordinairement grand degoust on luy donna les remedes convenables a cette maladie tant en opiattes qu'en potions, les saignées, les fomentations &c ce qui diminua tous ses accidens sans detruire particulierement le degoust qui est terrible encore a present

Il y a environ trois mois quil luy est survenu plusieurs autres maladies scavoir une insomnie, des demangeaisons &c effroyables, la peau sec et aride un vomissement assez frequents rend les gros excremens involontairement par fois, des etouffemens periodiques jour et nuit, un tremblement des bras et des jambes mesme des mouvements involontaires de ses parties que l'on doit regarder comme convulsifs, une chaleur extreme par tout le corps tant interieurement qu'exterieurement a la reserve des jambes ou il paroit depuis quelque jours de l'enflure qui reçoit l'impression du doigt sans chaleur et une fraicheur tres grande au milieu du dos, le pouls est un peu élevé sans estre intercadant, ny intermittent et sans augmentation ny le jour ny la nuit ainsy il n'y a point de fievre on peut statuer sur le dessus. Il a eté saigné plusieurs fois le sang etoit plus noir que rouge en le tirant et lorsquil était reposé paroissoit d'un jaune verd come il est deja marqué cy dessus peu de consistance et peu a peu la lymphe s'en separoit. Elle amassoit en cul d'articault, il a prit des lavements qui l'on soulagé et le soulage

encore par l'orage que l'on en fait de tems en tems, plus que tous les autres remedes, il a été purgé plusieurs fois avec la casse, la manne la rhubarbe et le sel vegetal dans une decoction bechique qui l'evacue doucement et parfaitement bien; il a pris des bouillons avec le veau, le cerfeuille, la chicorée sauvage la bourroche la buglose, et les ecrevisses, le soir on luy donnoit un lait d'amandes peu chargé auquel on ajoutoit un peu de sirop de Nenuphar et de diacode et sa tisane ordinaire est une eau de ris dans un Nouet avec la racine de guimauve bouillie on luy a lavé tout le corps avec l'eau de Lin, plusieurs fois sans que cette lotion luy ait apporté aucun soulagement que l'on se donne la peine d'examiner ce memoire avec attention et l'on connoitra facilement que tous les differents accidens ne sont produits que par une grande foiblesse de parties et par une saumure qui est dans le sang occasionée par un accablement de la nature qui cause elle seule les demangeaisons qui font le martyre de Monsieur de guijon étant obligé de se grater jours et Nuits comme un desesperé. Il est Inutile que j'explique la cause de chaqu'un des accidens en particulier Monsieur Geoffroy étant une personne a qui rien n'echape et ses lumieres n'ayant point de bornes.

J'oubliois a marquer que Monsieur de guijon a été tres tourmenté particulierement la Nuit de goutte crampe qui luy arrive encore quelque fois.

M. Guijon

100

Les divers accidens dont monsieur de ~~guiji~~ Guijon se trouve incommodé et qui ont resisté aux remedes ordinaire sagement ~~appliqués~~ administrés par son Medecin font craindre que le malade ne puisse pas facilement ~~[illegible]~~ guerir. une fois ou deux

un sang extremement acre chargé de sels et qui a ~~degeneré~~ sa degeneré dans un age avancé dans une espece de ~~saumure~~ saumure tres forte ne peut se racommoder que lentement et par un regime ~~[illegible]~~ tres addoucissant ~~plutot que par des remedes violents.~~

~~[illegible]~~ je croy donc que le meilleur party que le malade puisse prendre. s'est de se mettre ~~[illegible]~~ peu a peu au lait de vache pour toute nourriture. Il faudroit pour cela que le malade commencast par quitter totalement la viande, qu'il se mit pendant quelques jours aux bouillons et aux potages faits de veau et de volaille ou au riz cuit dans ce meme bouillon, pendant ce temps la on saignera ~~une~~ une fois le malade du bras on le purgeroit avec la casse, la manne et le syrop de pommes dans le petit lait apres quoy il commenceroit a boire le matin un demi setier de lait de vache ~~[illegible]~~ sortant du pis de la vache, au bout de trois ou quatre

jours on luy en donnera un autre demi setier le soir.
on augmentera ensuitte ces deux prises de lait
jusqu'a une chopine chacune enfin on en placera
jusqu'a quatre ou
cinq prises de chopine par jour de quatre heures en
quatre heures supprimant peu a peu les autres
nourritures. Le malade pourroit neamoins avoir
recours a un peu de pain dans l'intervalle de son lait
s'il en avoit besoin. Il continuera d'ailleurs sa boisson
d'eau de riz et de guimauve pour boire dans les
intervalles du lait.
Si le malade avoit le ventre serré il faudroit luy
donner des lavements de decoctions
emollientes et rafraichissantes. Il seroit bon
aussi de purger le malade environ toutes les
trois semaines de la maniere susdite.
J'espere que ce regime avec un peu de tems et de
patience adoucira le sang du malade, eteindra
sa soif et ses demangeaisons.
Si neanmoins apres quelques jours d'observation de ce
regime les demangeaisons continuoient avec
violence il ne faudroit point faire de difficulté

gramme

de baigner le malade, le laissant chaque jour
dans le bain une heure, une heure et demie ou
deux heures selon ses forces, observant d'ailleurs de luy faire
prendre le bain fort temperé ni chaud ni froid.

A Paris ce 23. Juillet 1728

gamae [illegible]

Monsieur

Monsieur vôtre frere est un peu mieux, il y a dix ou douze jours
quil luy survint naturellement un cours de ventre si violent quil sévacuoit
sans se sentir, et vomissoit assez souvent je luy ordonè un cordial dont
il use encores composé avec les confections hyacinthe et alkerme, le
sirop diacode et celuy de Nenuphar dans le thé cequi a calmé ses accidens
et luy a procuré bien du someil.
Voicy l'etat ou il est presentement, ses jambes sont enflées mais non pas
tant quelles l'ont eté, a toujours son incontinence d'urine, et un peu
son cours de ventre, des hemorroïdes qui ont flué deux fois, toujours son
grand degoût mais surtoutes choses des demangeaisons si terribles quil
ne peut presque pas demeurer au lit, la nuitt il n'y est pas une demie
heure que tout le corps luy brûle, il en sort aussitost et se fait grater
par deux et trois personnes a se faire dechirer; il a une inflamation
aux amygdales et a la luette depuis 4 ou 5 jours qui est cependant presqu'
entierement detruite par le moyen d'un gargarisme fait avec l'orge
l'aigremoine, les feuilles de ronces et un peu d'écorce de granade, le miel rosat et le

Syrop de Meures.

Je suis ravy d'avoir reçeu la consultation de Monsieur Geoffroy qui est
tres juste et convenable a la maladie de Monsieur vôtre frere Je vais
prendre la Libertté de Luy repondre sur chaque Article affin qu'il
m'honnore de ses sages conseils avec plus d'eclaircissement

Il ordonne le Lait de vache pour toutte Nourriture qui certainement
detruiroit l'acrimonie extraordinaire qui est dans le sang si son estomac
pouvoit le supporter mais Je crois que cela est Impossible car hier
matin il le commença, n'ayant eté purgé plusieurs fois depuis peu de
tems, deux ou trois heures apres il le rendit caillé et continua de vomir
tout le Jour avec des efforts considerables.

Il est d'une Louable pratique d'ordonner la saignée avant de prendre
le Lait, elle convient meme tres fort aux demangeaisons effroyables dont
Monsieur vôtre frere est attaqué puisqu'il est presque Impossible de
rendre au sang sa douceur Naturelle sans en diminuer du volume,
mais comme il a les Jambes tres enflées, il est a craindre qu'en ôtant
de ce sang la serosité ne prenne le dessus et le Jette dans une hydropisie

~~[illegible]~~ Le bain Luy seroit tres Avantageux et Luy auroit fait rendre
il y a plus d'un mois si il n'avoit pas toujours eu un gros rhume qu'il
a encore Joint a sa grande foiblesse et a son enflure de Jambes.

Vous marquez Monsieur dans vôtre Lettre que Monsieur Geoffroy
vous a dit que les mouvements Involontaires qu'a Monsieur vôtre frere
sont produits d'une pierre dans le rein, Je ne le crois pas, car si elle
étoit petite elle seroit poussée par l'urine dans la vessie si au
contraire elle avoit acquis une figure a ne pouvoir prendre la route de

l'uretere elle augmenteroit de volume de plus en plus par les differentes
couches du sediment terrestre de l'urine et causeroit par
consequent distention au bassinet qui est au milieu du corps du rein ce qui
produiroit des douleurs Nephretiques qui sont tres vives et Jamais
il n'en a eu Aucunes

Monsieur Geoffroy n'oubliera pas s'il luy plaist de marquer
si les Jambes diminuoient et si le rhume etoit terminé on pourroit
donner le bain n'ayant une grande foiblesse
et oze me dire avec tout le respect possible

Monsieur

Vôtre tres humble
Et tres obeissant
Serviteur Jullien

A Noyers ce 31 Juillet 1728.

Monsieur mon cher frere
les grandes demangaisons que
souffre aujourdhuit notre votre frere
lempesche de vous ecrire cest moy
qui men aquitte, depuis quelques
jours il i a du mieux dans sa
santé mais non pas a ses
demangaisons, j'espere que le
seigneur exaucera les prieres des
bonnes personne car lon en a
beaucoup fait pour luy et que
nous le tirerons daffaires —
voicy encore une lettre que ma sœur
jullien a voulu vous ecrire, nous
vous ecrirons a savoir tous les
embaras las'il plait adieu —
il vous embrasse et madelle votre
soeur aussi permettez len faire
de mesme et dettre toute ma
vie Monsieur mon cher frere
votre tres humble et tres
obeissante servante
Louise [illegible] Daguijon

Monsieur
Monsieur labbé Desjeyons
a lhotel Desjeyons place
royale
a paris

Mr de Guijon

Il est absolument necessaire que Monsieur de Guijon se mette au lait de vache pour toute nourriture. Il en prendra d'abord un demi setier le matin sortant du pis de la vache et sans l'avoir passé au feu. Pour l'empecher de se cailler il prendra immediatement avant son lait une prise de corail rouge pulverisé et broyé subtilement sur le porphire, de la pesanteur de douze grains. Il continuera de prendre de meme de semblables prises de corail rouge avant son diner et avant son souper, pour emousser les aigres qui pourroient être dans son estomac. Et si nonobstant cet absorbant le lait se cailloit encore on ~~mettroit~~ verseroit dans le lait immediatement avant que de le prendre une cuillerée d'eau de chaux.

Lorsque le malade commencera le lait il ne doit point boire de vin, ni manger de fruits cruds, de sucreries ny autres choses qui pourroient tourner en aigreur. Il ne prendra pour nourriture

~~Quand le malade~~

que du pain, des bouillons, des potages faits
avec le veau et la volaille ;

Quand le malade se sera assuré que le lait ne
s'aigrit point chez luy il en prendra un second
demi setier le soir, quatre heures environ apres sa
soupe, observant les memes ~~circonstances et~~
precautions que le matin, d'y joindre le cornil
et l'eau de chaux.

le medecin ordinaire du malade augmentera
peu a peu les doses du lait, selon qu'il le jugera
a propos avec les memes precautions susdites,
observant aussi de purger le malade de tems en
tems.

Mais avant tout cela ~~il faut~~ je suis d'avis que
l'on commence par saigner le malade nonobstant
sa foiblesse et l'enflure des jambes. Cene sera
point la saignée qui conduira le malade a
l'hydropisie mais bien l'inflammation des reins
qui ne ~~pourra~~ permettra pas a la serosité
du sang de s'en separer aisement dans ces
parties. De plus l'hydropisie qui vient par
la foiblesse des parties est bien plutot guerie

que celle qui est produite par l'inflammation
de parties et par la roideur ~~de leurs fibres~~
et le froncement de leurs fibres ;

Pour ce qui est du ~~bain~~ bain, le rhume est une
raison tres forte pour l'empecher de le prendre.

Je ne doute point qu'il n'y ait une pierre dans le rein
qui soit ~~qui est~~ la principale cause des accidents du
malade. cette pierre sans etre ~~grosse~~ trop fort grosse peut
avoir assez de volume pour ne pouvoir sortir
entrer dans l'ureture. Son petit volume, ~~fera~~
fait qu'elle ne cause pas au malade de grandes
douleurs, sur tout si elle ~~..~~ en lisse et ~~..~~
~~bien~~ fort uni et ~~en ce cas~~ en ce cas elle pourroit
avoir assez gros volume sans incommoder
beaucoup le malade et sans luy causer de
vives douleurs qui sont pour l'ordinaire
l'effet des inegalités de la pierre qui blessent
souvent le bassinet l'ectrchem et l'ulcerent.

Le grand degout du malade et ses vomissements peuvent
etre ~~regardés~~ encore regardés comme des signes et des
effets de cette pierre dans le rein quoyqu'il

n'y a eu pas de douleur de nefretique bien
sensible

a Paris ce 10e aoust 1728.

Madame est aagée de quarante deux ans ou environ
la maladie, dont elle est attaquée, a commencé il y a
dix neuf mois, par vn gros Rhûme et vne toux tres
violente, qui depuis le temps là n'a pas discontinué
elle a esté saignée, pendant le cours de sa maladie
quatre fois du bras et trois fois du pied, en temps differens
selon les occurences, on luy a toujours tiré du sang
extremement mauvais, elle a pris deux fois l'emetique
dans les premiers mois de sa maladie qui luy a fait
rendre vne prodigieuse quantité de bile elle a esté purgée
legerement de temps a autre toujours avec beaucoup d'evacuations
dont elle a ressenti peu de soulagement. la toux n'en a pas esté
moins forte; pour la calmer on a fait prendre a Madame
le Baume D'apoterius, spermaceti, et l'huile d'amande douce
sans aucun succès elle a pris; l'eau de pavot, les pilules
de cynoglosse et le syrop de diacode, pour luy faire
recouvrer le sommeil qu'elle avoit absolument perdu —
elle a pris le lait d'anesse pendant le mois de juillet
dernier, qui ne luy a fait ny bien ny mal enfin ne sçachant
plus a quel remede avoir recours, elle a pris les pilulles du sr.
Chabert qui luy ont fait evacuer vne grande quantité de
bile et des glaires, et depuis six mois qu'elle a pris lesdites
pilules, la fievre qu'elle n'avoit que de temps a autre
et qui luy donnoit quelque relasche ne la plus quittée
tantost forte tantost moindre, et ses ordinaires qui jusqu'ala
avoient esté tres bien reglées ont cessé elles ont reparu au
commencement du mois d'avril dernier, on en attribue le
retour, ou a quatre verres d'eau de la boule d'Audemont qu'elle
a pris ou a vne saignée du bras qui luy a esté faite
dans ces temps là; elles n'ont plus paru depuis. Madame
ressent de grandes douleurs et vne tres grande chaleur dans
les reins qui luy renvoyent beaucoup de vapeurs au
cerveau. elle a depuis six mois des sueurs si excessives, qu'elle
est obligée de changer trois a quatre fois de chemise

il faut remarquer que la sueur ne la prend qu'apres son dernier sommeil sur le matin. elle est d'une foiblesse et d'une maigreur qui ne peut s'exprimer. Madame a toujours la fievre avec frisson, et tombe de temps en temps dans des foiblesses pendant lesquelles on ne luy sent point de poulx et cela dure trois a quatre heures. il luy a percé depuis quelques mois un abcés par l'oreille dont il sortoit de la matiere tres liée mais en petite quantité.

Depuis huit jours Madame a esté saignée du bras, on lui a tiré seulement une palette de sang pour degager les vaisseaux, son sang est toujours tres mauvais et sans consistance, elle a esté purgée legerement deux fois après et le lendemain de la purgation elle a pris le lait de cheure pendant trois jours seulement et a esté obligé de le quitter le trouvant trop gras et luy causant de l'embarras dans la poitrine. le lait de vache coupé qu'elle avoit pris quelques jours auparavant celuy de cheure luy faisoit beaucoup moins de mal elle l'a cependant quitté de mesme a cause de la fievre qui luy continue toujours. les sueurs ont cessé mais il est survenu de l'enflure aux pieds, aux jambes, et au visage, tres peu considerable aux autres parties. La toux continue toujours et depuis deux jours Madame a craché du sang asses considerablement et des matieres tres pourries, elle dort tres peu, tousse beaucoup ne vit que de bouillons, oeufs, et quelque potage au reste un degout parfait pour tout ce qui s'appelle viande.

le temperamment est bon mais la foiblesse est extrême

Mme de Fleurigny

quoy qu'il y ait peu d'esperance de pouvoir retirer Madame de fleurigny de l'etat facheux ou elle se trouve, neantmoins on peut tanter les remedes suivants.

La malade usera pour boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une once de racine de grande consoude, une cueillerée de riz, et un petit morceau de reglisse qu'on fera bouillir dans deux pintes d'eau et reduire a trois chopines. en tirant la tisanne de feu on y jettera une demie poignée de fleurs de tussillage, et autant de fleurs de ~~piéd~~ pié de chat on passera la tisanne quand elle sera froide.

si La malade continue a cracher le sang, elle ~~sera encore saignée du bras~~ sera saignée, et on luy ~~elle continue a cracher du sang on luy~~ tirera une pallette de sang.

outre les bouillons ordinaires que prend la malade et qui doivent etre faits de veau, de volaille, et d'une poignée de riz. Elle prendra encore les bouillons —

suivants. Dans trois chopines d'eau on fera cuire la moitié d'un mou de veau, coupé ~~par~~ en morceaux, deux onces de racines de grande consoude, une poignée de feuilles de choux rouges coupé menu, une tête de pavot rompue en morceaux et dont on aura jetté la graine. on laissera reduire le tout a pinte et on partagera le bouillon en quatre prises, ~~dont~~ que la malade prendra de quatre heures en quatre heures; dans chacune de ces prises on pillera des semences de melon, des pignons doux et des pistaches de chacune un gros. on passera le bouillon et on le fera chauffer pour le faire prendre a la malade, on y delayera dans chacun de ces bouillons une cueillerée de syrop de lierre terrestre.

La malade continuera quelque tems l'usage de ces bouillons qui luy tiendront lieu de l'eau sans en avoir les inconvenients.

~~on procurera a la malade la liber~~

on aura soin de procurer a la malade la liberté du ventre par des lavements de

decoctions de feuilles de laitue et de poirée.

Suivant le succés de ces remedes on prononcera sur ce qu'il y aura a faire par la suite.

A Paris le 19e May 1729

aucune attaque ni dans sa famille

Il faut...
dernier...
maigreur...
sans...
pendant...
duré trois...
un abcés...
mais en pe...
Depuis...
a tiré ...
vaisseaux, ...
Consistan...
apres et ...
L'eau de ...
obligé de se...
embarras d...
pris quelqu...
seulement...
mesme a...
Les sueurs ... un peu ...
pieds, aux jambes, et au visage, ...
autres parties. La toux continue toujours et depuis deux jours Madame a craché du sang assez considerablement et des matieres tres pourries. elle dort tres peu, tousse beaucoup ne vit que de bouillons, oeufs, et quelque potage au bette un degout parfait pour tout ce qui s'appelle viande. Le temperament est bon mais la foiblesse est extreme

+

[illegible] fille agée de [illegible] qui est [illegible] attaquée [illegible] convulsions [illegible] qui se pouvoient [illegible] à l'age [illegible] et que [illegible]

[illegible] attaquée [illegible]

[illegible] la maladie [illegible] que [illegible] la urine [illegible] donna un peu de soulagement, il profita de la moment pour lui donner [illegible] qui malgré tous ses efforts ne peut passer, il fut obligé de tenter une seconde fois de lui faire avaler [illegible] fit [illegible] les aliments qui n'étoient pas encore digérés il s'en est ensuivi un vomissement qui a duré dix jours après lui avoir fait prendre les bouillons et l'avoir purgée, après [illegible] vomissement a cessé,

il est survenu ensuite des convulsions extraordinaires jusqu'a perdre connoissance et vouloir se déchirer, on la saignée du pied pour calmer, cela a cessé pendant vingt quatre jours, pendant lequel temps on a purgé la malade qui a rendu plusieurs vers vivants par la bouche on lui a toujours tenu le ventre libre par des lavemens Les convulsions se sont augmentées de tel violence qu'il faut trois personnes pour tenir la malade et l'on observe dans cette convulsion qu'il se fait une [illegible] que la malade avale pendant un [illegible], lesquelles convulsions sont précédées par trois baillemens extraordinaires, on prendroit les convulsions pour des accès epileptiques que pour des convulsions, cependant la malade n'a eu aucune attaque ni dans sa famille

---

enm

Il faut [illegible]

dernier [illegible]

maigreur [illegible]

avec frisson [illegible]

pendant [illegible]

duré trois [illegible]

un abcès [illegible]

mais en pe[illegible]

Depuis [illegible]

a tiré seu[illegible]

vaisseaux, [illegible]

Consistan[illegible]

a pris [illegible]

l'eau de [illegible]

obligé de [illegible]

embarras d[illegible]

pris quelqu[illegible]

beaucoup m[illegible]

mesme a[illegible]

Les sueurs [illegible] au visage, un peu [illegible] pieds, aux jambes, et au visage, un peu [illegible] autres parties. La toux continue toujours et depuis deux jours Madame a craché du sang assez considérablement et des matières très pourries. elle dort très peu, tousse beaucoup ne vit que de bouillons, œufs, et quelque potage au riz. Un dégoût parfait pour tout ce qui s'appelle viande — Le tempérament est bon mais la foiblesse est extrême

il faut observer que la malade na eu la fievre
que pendant deux ou trois jours, et que dans les
convulsions son poulx est bien reglé
l'on doit sentir ~~la~~ saigner a la gorge demain

[...] de la part de [...]
[...] regret vis avis
les capucins

Md. Svert a la cour
ferr. de Md. Megret

La malade sera saignée du pied quand meme
elle l'auroit deja eté. On luy fera user pour boisson
ordinaire d'une tisanne faite avec une once de racine
de pivoine mâle, demi once de guy de chene
concassé, une poignée de chiendant et un petit morceau
de reglisse qu'on fera bouillir dans deux pintes et
chopine d'eau et reduire a deux pintes. Avant que de
tirer la tisanne du feu on y jettera une poignée de
l'herbe nommé Gallium ou Caillelait a fleurs
jaunes. on passera la tisanne quand elle sera froide.
La malade ne boira point de vin, elle ne prendra
pour toute nourriture que des potages et des bouillons
faits avec le veau et la volaille. Deux jours apres
la saignée du pied on la fera vomir avec quatre grains
de tartre Emetique fondus dans un verre d'eau, et luy
faisant boire un grand verre d'eau chaude de quart
d'heure en quart d'heure jusqu'a ce que l'Emetique ait
fini son effet. Le lendemain on fera prendre a la
malade le matin a son reveil un bol composé d'un
gros de racine de valeriane sauvage sechée et mise en
poudre lié avec suffisante quantité de syrop de
stoechas buvant par dessus un verre de sa tisanne
chaude.
Le

il [...]
dern[...]
maig[...]
aue [...]
pend[...]
dure[...]
on a[...]
mai[...]
De su[...]
a tire[...]
vaisse[...]
Conf[...]
apre[...]
Lau[...]
oblig[...]
embar[...]
pri[...]
Revu[...]
mes[...]
Les [...]
pud[...]
autre[...] [...] apres [...]
jours Madame a craché du sang apres [...]
et des matieres tres pourries. elle dort tres peu, tousse beaucoup
ne vit que de bouillons, oeufs, et quelque potage au reste on
degout parfait pour tout le qui s'appelle viande
le temperamment est bon mais la foiblesse est extréme

la malade continuera ce bol pendant trois jours
apres lesquels on la purgera avec une once et
demi de manne, un gros et demi de senné, un gros
d'agaric, un gros de sel vegetal bouillis dans un
verre de la tisanne de ~~la~~ la malade et passés.
Apres cette purgation la malade reprendra
encore pendant trois jours le bol cy dessus apres
lesquels elle se purgera encore une fois avec la
meme medecine. Elle passera ensuite a l'usage
~~de~~ l'opiate suivante. ℞ Prenés racine de pivoine
mâle, racine de valeriane sauvage, guy de
chene et crane humain de chacun demi once,
cinnabre d'antimoine un gros incorporés le tout
avec suffisante quantité de sirop de stoechas
pour en faire une opiate dont la malade prendra
~~dont~~ la pesanteur d'un gros et demi le matin a son
reveil et autant trois heures apres son diner beuvant
un verre de tisanne par dessus et ne prenant ~~d'autre~~ de la
nourriture que deux heures apres, ce qu'elle
continuera sans se rebuter jusqu'à parfaitte
guerison ayant soin de se purger tous les quinze
jours avec la medecine susdite.
A Paris ce 16e Xbre 1728.

il q
dern
maig
une
pend
dure
on a
mai
De p
a tir
vaissa
Conf
a pre
Lau
oblig
emba
pri
Peeu
mef
Les
pud
xutra ... apr ...
jours Madame a craché du sang apres ...
et des matieres tres pourries, elle dort tres peu, tousse beaucoup
... Elle ne vit que de bouillons, oeufs, et quelque potage au reste on
degout parfait pour tout ce qui s'appelle viande
le temperament est bon mais la foiblesse est extrême

Monsieur le Malade pour lequel on demande avis est d'un temperament sanguin; son âge est de quatrevingt ans passez, il y a cinq ou six ans qu'etant allé dans une maison où il fut obligé de rester cinq à six heures dans une chambre froide pour trier des papiers dont il avoit besoin il eut froid, trembla et depuis ce tems il a été sujet à un tremblement dans les bras qui n'a point discontinué. outre cet accident Mr se portoit bien l'appetit n'étoit point diminué, le sommeil étoit naturel, et toutes les fonctions en general se faisoient comme dans l'état de parfaitte santé, excepté que pour se promener on etoit obligé de le soutenir un peu, il a resté dans cet etat jusqu'à ce tems excepté depuis un mois et demi ou deux mois que Mr eut un peu de fievre fievre d'ailleurs intermittente et tres legere cependant toutes les nuits etoient inquietes Mr ne dormoit point ne n'urinoit que goutte a goutte, l'agitation etoit si vive qu'il ne pouvoit rester qu'un instant dans la meme situation voulant a tous momens se lever et presque dans l'instant se remettre au lit, les jours ont eté plus tranquilles et alors l'urine a coulé comme dans l'etat naturel; Mr le malade etant comme nous avons dit d'un temperament sanguin on jugea a propos de le saigner ce qui a eté executé par quatre fois differentes

et il les supportoit trez aisement, on le
purgea ensuite avec la casse et le sirop violat
par trois fois differentes, les [illegible] ae [illegible]
mais les agitations de la nuit continuant toujours
on jugea a propos de luy faire prendre
le sirop de pavot a deux gros avec le sirop
de di althea dans une eau apéritive la premiere
fois quil en prit on reussit [illegible] du repos
mais depuis quon a donné le mesme remede
il na point eu son effet; dans les agitations
de la nuit il se plaint de douleurs dans presque
tous les membres et les bras deviennent roides
et tout a fait en convulsion. Comme nous
avons crû que le sang etoit acre nous avons
jugé a propos, les legers somniferes n'agissant
pas, de le mettre au lait coupé avec [illegible]
de vin, Nous attendons sur cet exposé les
avis de Mrs les medecins quon choisira
pour nous aider dans la curation, fait
a Tours ce 14 9bre 1730 Jeauom

Jonnet D.M.

La plus grande maladie de la persone pour lequel on
demande conseil est son age, la foiblesse et le tremblement
des membres sont ordinairement les appennages de la vieillesse
aussy bien que les envies durinet frequentes qui incommodent
les vieillards surtout les nuits, le sphincter de la vessie
nayant pas assés de force surtout pendant le sommeil ou
toutes les parties sont relachées pour resister au poids et a l'acreté
de l'urine.
ainsy il ne faut pas se flatter que le malade guerisse
entierement de ces infirmités: mais il faut tacher de les
rendres supportables.
Il s'en joint a cela ala verité une espece de rhumatisme
convulsif qui survient ~~saisit~~ aussy la nuit et qui ~~donne~~ procure cette
roideur des bras et ces inquietudes de la nuit. cette humeur de
rhumatisme tient de la nature de l'erisipele et non point un
rhumatisme froid comme les rhumatismes ordinaires. elle depend
d'un sang acre qui se met en mouvement lors que la chaleur
fraischeur de la nuit ayant interrompu la ~~circulat~~ transpiration
du jour fait refluer cette humeur dans le sang, ou lorsque la
chaleur du lit la met en action. car le jour le malade n'est
plus si incommodé et ses urines reprennent leurs cours ordinaire
cette derniere circonstance me fait juger quil n'y a dans la vessie
ny pierre ny gravier qui produisent cet accident.
Pour ~~adoucir l'acreté de cette humeur~~ soulager le malade dans ses
maux en le guerir entierement s'il est possible de cette derniere
indisposition je suis d'avis, comme il est tres sanguin et comme tous les
accidents subsistent toujours, de le faire saigner encore une fois du
bras, environ deux bonnes palettes. on luy baignera tous les jours ses entrailles de decoc-
tions de feuilles de mauve guimauve et son de froment

Le malade s'abstiendra de boire du vin, il fera sa boisson ordinaire d'une ~~tisanne~~ composée d'un ~~peu de chiendent~~ gros de racines de squines d'un peu de ~~et de reglisse~~ qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure dans deux pintes d'eau en tirant cette eau du feu on y jettera une racine de guimauve coupée par tranche et ~~vingt~~ demigros de sel de nitre.

on luy fera prendre ~~de~~ quatre fois par jour quatre prises d'emulsion de quatre en quatre heures composées chacune d'un gros de semences de melon, demigros de semences de violettes, ~~et~~ deux ou trois amandes douces concassées dans un ~~de~~ verre de la tisanne du malade, dans laquelle après l'avoir passée on delayera demionce de syrop de guimauve.

~~de plus soir et~~ de plus soir et matin on fera prendre au malade un demigros de trochisques de gordon ~~en~~ nouvellement faites, en ~~poudre~~ bol liés avec un peu de syrop de guimauve. il en prendra une prise le soir vers les six heures et l'autre vers l'heure du sommeil quatre heures après buvant par dessus ~~une~~ une prise d'emulsion.

on ne se pressera point de purger le malade amoins que l'on n'y voye de la necessité et en ce cas on le fera mollement comme on a deja fait ~~jusque~~

si Le malade a de la fievre il ne mangera point de viande, s'il n'en a point il peut manger a diner de la viande blanche, mais point le soir se contentant de bouillons et de potages.

Pour ce qui est du lait je le reserverois pour le temps ou le malade sera guery, pour asseurer sa santé mais pour le present je craindrois qu'il ne donna la fievre.

On demande quel regime de vivre devroit observer, et Les precautions dont devroit user une personne qui est incommodeé d'un epanchement de bile qui se fait appercevoir d'abord dans Le blanc des yeux, et ensuite sur Le visage. cet epanchement est accompagné d'une pesanteur de têste qui se fait principalement sentir sur Les yeux, et dans Le bas du front, ce qui met La personne dont il s'agit hors d'etat de s'appliquer.
il y a quelques anneés qu'apres s'etre fait saigner, il Luy prit un torticoli des plus violents, et depuis pasque dernier, il Luy est venu une glande sous La machoire, qui a duré quelques jours, ce qui Luy fait apprehender quelque obstruction plus considerable.
La même personne se trouve souvent avoir des Lassitudes dans Les jambes, quelquefois Le matin elle se trouve dans une espece de foiblesse, et depuis quelque temps elle s'apperçoit a certains jours, surtout Le matin, et avant d'avoir rien pris, d'un etonnement de teste, ce qui L'oblige a agir avec plus d'attention qu'a L'ordinaire. elle s'apperçoit encore depuis quelque temps d'une chaleur qui se fait sentir dans Le bas des reins. pour peu qu'elle ne trempe pas son vin, elle ne sçauroit presque en boire qu'il ne Luy porte a la teste. il arrive même quelquefois que quoyqu'elle Le trempe considerablement, et de beaucoup plus de la moitié, elle s'apperçoit du même effet. tout cela est accompagné d'un tremblement entre cuir et chair, surtout dans les deux bras, et dans Les deux costés. ce tremblement est quelquefois precedé d'un mouvement convulsif de la teste, et alors il est plus violent, et va jusqu'a une espece d'agitation convulsive dans Les deux bras et le tronc.
Cette personne a un sang pesant et epais, elle est sujette aussy quelquefois a des vapeurs, et se trouve a certains jours accableé d'une melancolie qu'elle ne sçauroit vaincre.

de quelques remedes dont on ait usé, Le principe du mal est toujours vessé, quoyque Le malade ait eté soulagé pour quelque temps.

On demande donc s'il n'y auroit pas moyen de guerir Le principe du mal, et dans les accidents de cette jaunisse de quels remedes il faudroit user, et quels moyens on pourroit employer pour prevenir les suites de tout ce quón marque dans ce memoire. Le malade apprehende une apoplexie, ou une hydropisie, ou même une paralisie, parcequón Luy a dit que les tremblements quélle ressent sont causés par des humeurs qui se debarassent difficilement ce qui Luy feroit craindre quélles ne vinsent à ne pouvoir se debarasser du tout, et ensuite a empecher Le mouvement dans quelque partie du corps par un gonflement trop grand.

La personne qui demande conseil se fera saigner premierement du bras et deux jours apres du pied.

Elle ~~[illegible]~~ s'abstiendra totalement du vin, aussi bien que de toutes liqueurs spiritueuses et du caffé.

Elle evitera les viandes salées, et epicées, les ragouts, la patisserie, le beure, le fromage, le laitage; elle ne fera point maigre.

Sa boisson ordinaire sera une tisanne faite avec une poignée de chiendent qu'on fera cuire pendant un quart d'heure dans deux pintes d'eau ~~[illegible]~~ En tirant cette tisanne du feu on y jettera une bonne poignée de feuilles de chicorée sauvage hachées grossierement.

Le malade se n[illegible] de viandes blanches roties bouillies et de ~~la~~ bou[illegible] potage fait avec le veau et la volaille seulement il ne mangera point ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ de viande noire.

Outre cela le malade fera usage des bouillons suivants. Dans trois chopines d'eau on fera cuire une demie livre de veau, ~~deux~~ une once de racine de patience sauvage, une once de racine de garence, et une once de racine de polypode de chêne et reduire a pinte. On y jettera pour lors des feuilles de

... tous remedes dont on ait usé, Le principe du mal est

Scolopendre, chicorée sauvage, aigremoine, —
pimprenelle, cerfeuil et hepatique de chacune une
poignée; on laissera cuire ces herbes un quart
d'heure et on en tirera deux bouillons dont le
malade prendra l'un le matin a son reveil et
l'autre trois heures apres son diner. on fera fondre
dans chacun de ces bouillons avant de le prendre
deux grains de sel de mars de riviere. ~~Le~~

La personne malade observera ce regime fort
exactement dans les temps ou il n'aura point de
jaunisse, observant de se purger tous les mois avec
une once de tamarins, deux gros de senné, un gros
de sel vegetal et une once et demie de manne bouillis
dans ~~une~~ + decoction de polypode de chêne et passés.

+ un verre de

Lorsqu'il surviendra un epanchement de bile le
malade fera sa boisson ordinaire d'une tisane
faite avec ~~une~~ ~~la~~ Les racines d'ozeille, ~~[illegible]~~
de fraisier, ~~[illegible]~~ de grande eclaire, de —
chicorée sauvage et de petit houx de chacune une
once, qu'on fera bouillir avec un petit morceau de
reglisse dans trois pintes d'eau et reduire a deux
pintes et chopine. et tirant cette tisane du feu

on y jettera demi gros de sel de nitre.
outre cela le malade prendra tous les matins une
chopine d'eau de rhubarbe composée avec un
gros de rhubarbe rompue en tres petits morceaux
qu'on jettera dans une chopine d'eau bouillante —
avec vingt quatre grains de nitre purifié et qu'on
laissera infuser jusqu'a ce que l'Eau soit refroidie
on passera pour lors l'Eau et on la partagera
en deux verres pour boire le matin a jeun a une
heure l'un de l'autre et un bouillon deux heures —
apres le dernier verre.

La personne ~~le~~ malade continuera ce regime et ces bouillons —
jusqu'a ce que l'epanchement de bile soit dissipé
apres quoy le malade pourra boire des eaux de
forges ~~jusqu'a ce que l'epanchement soit dissipé~~
~~et pour lors elle pourra prendre~~ ou de nos Eaux
de passy si la saison le permet, sinon elle
reprendra le regime deja proposé cy dessus.

e A L,

tous remedes dont on ait usé, Le principe du mal est

a orville ce 8 may 1730

116

il y a dix jour Monsieur que jay commancé a faire les remede que vous maves ordonné et pour vous rendre conte de leurs effet je vous diray que les premier six jour ils mont purgé sens me faire rendre deaux les urine nont pas eté guerre plus abondante qua lordinaire jay toujour le ventre gonflé et tres moux jay resenty de tres grand meaux destomac et depuis deux jour ma pituite ma repris je crache beaucoup je me suis trouvé la poitrine echauffé et ayant vn peut ~~peu~~ dopression ce qui ma fait discontinuer la tisanne et les bouillons me trouvant la poitrine fatigué jatenderay votre reponce monsieur pour savoir ce que je dois faire me trouvant incomodé de cest remede tant part les douleur quil me font a lestomac que par ce quil me chauffe la poitrine jay lhonneur destre monsieur tres parfaitement votre tres humble et tres obeisante servante la l dorville

mr dorville vous fait mr cest compliment ~~tres sincere~~

a orville par mondidie en picardie mondidier

?. Me de la [illegible]derville

J'ay peine a croire, Madame, que la tisanne et les bouillons que vous aviés commencé de prendre ~~fait la~~ soient la cause des maux d'estomac, de la chaleur de poitrine et de l'oppression que vous avés ressenty j'attribuerois plutot l'oppression, la chaleur de poitrine et l'abondance de pituite qui vous incommodent a un peu de rhume qui vous sera survenu dans ces tems froids.

Neanmoins vous avés bien fait de suspendre ces remedes et de donner le tems a votre poitrine de se retablir.

Je regarde comme un bon effet des bouillons la liberté de ventre qu'il vous ont procuré: et quoy qu'ils ne vous ayent point ~~faite~~ fait rendre d'eau je ne doute point que leur usage continué ne ~~detournat~~ diminuat le gonflement de ventre et ne detournat insensiblement cette abondance de serosités.

Si votre chaleur de poitrine continue je vous conseille, Madame, de travailler a la calmer par l'usage des bouillons faits avec la moitié d'un noeud de veau, coupé par morceaux, une cueillerée de riz, qu'on fera

cuire dans trois chopines d'eau et reduire a trois demisetiers. avant que de tirer e bouillon de feu on y jettera une poignée de fleurs de pas dane et autant de fleurs de coquelicot. on passera le bouillon qu'on partagera en deux pour prendre l'un le matin a votre reveil et l'autre quatre heures apres le diner.

vous verés pour boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une poignée de chiendant, une demie cuillerée de riz et un petit morceau de reglisse qu'on fera cuire dans deux pintes d'eau et reduire a trois chopines. en tirant cette tisanne du feu on y jettera une poignée de capillaire de canada.

Comme je n'ay point gardé de note du memoire que vous avés emporté si vous voulez bien, Madame, a la premiere occation m'en renvoyer une copie je verray les changements qu'on pourroit faire ~~aux~~ aux remedes que nous vous avons proposés pour menager votre poitrine. Je presente mes tres humbles respects a Monsieur D'orvillé et je suis tres respectueusement

M

a Paris le 20e May 1770

Il y a deja du tems que je differe monsieur a vous donner des nouvelles de ma mauvaise santé peu estre aige fort mal fait, depuis plus d'un mois les vomissemens sont presque continuel souvent des le matin je commence par vne grande abondance de bile, le reste de la journée toute ma nouriture et finis par des eaux aigres souvent aussy je commence par les eaux, cependant je me suis purgé le mois passé auec la mane et le sel dessum comme a lordinaire esperant que cela me soulageroit comme par le passé mais je nen ait pas eté mieux vn seul jour jay continué lusage de lopiat comme vous mauez fait lhonneur de me le marquer monsieur mais les deux derniere faix que je l'ait prise je nait pas trouvé le mesme bien quau commencement et elle ma échauffé et point purgée

ce qui fais quil y a deja quelque tens que je nen ait
priste mes regles ne se sont point encorre desangé
et je les ait de lundy dernier depuis quelque tens
jay eu plus de peine a vriné et le fais moins souuant
qua lordinaire les douleurs destomac et les gonflement
sont asses considerable, quelques lassitude dans les
reins, et vn peu de dégout, la teste et les jambes
sont toujours bien, le someil pour lordinaire bon
lorsquil y a quelque jours que je nait vomi mon
visage est assé bouffé et pour lors cest mauuais
signe pour la journée, voila au juste letat de ma
santé je conte fort monsieur que votre habileté et
votre attention pour moy me procurera quelque
soulagement, monsieur hulin qui sest chargé de
la part de mon frere de vous faire tenire cette
lettre aura soin denvoier chercher la reponce lorsque
vous voudrois bien a votre commoditer songer

120 21

a moy qui ait grand envie de guerire et qui suis
pour cela tres exacte au regime que vous maues
marquer deuoir obserues
nos compliments je vous suplie a madame et
Mesdemoiselle geoffroy, mes soeurs en particulier
l'ainée vous assure de leur parfaite considération
jay lhonneur destre Monsieur

Votre tres humble obeissante
seruante sr pecquet de ste victoire

de hautebruiere ce 12 auril 1731

Monsieur

Monsieur Geoffroy
Medecin du Roy et à paris

Jay besoin monsieur d'un petit mot dans lus
letat present de ma santé je contois estre purge
apres que mes regles seroitit passé que jattens
ces jours icy ne layant pas été le mois passé et
ayant été allé souvent incommodé de lestomac
et des vomissement, cependant comme depuis huit
jours jay eu des soiffe extreme principalement
les nuit qui mempeche de dormir et me mette
dans un feu devorant, je ne sçait sy je dois me
purger dans cette disposition, cela a été cause que jay
cessé lusage de lopiate dont je suis faché par la crainte
que cette interruption dans le tems ou jay coutume
den prendre ne cause du dérangement a mes regles
de puis deux nuit je suis pourtant mieux

le
pr
et
jay
que
son
re
son
lon
vi
sig
san
vo
sou
la
lett
vo

mes alteration sont diminué voila la segonde foix que cela me prend depuis quelque tems sy vous voulé bien monsieur me faire lhonneur de me repondre sur cela jay chargé la personne qui vous portera ma lettre mecredy apres midy de retourner chez vous le jeudy dans la journeé mes tres humble complimens je vous suplie a toute votre famille mes soeurs vous assure aussy bien que moy de leur parfaite consideration jay lhonneur destre Monsieur

Votre tres humble obeissante servante sr. pecquet de Ste victoire

ce 7 9bre 1730

en cas que je doive me purger ayez la bonté monsieur de me marquer sy ce doit etre toujours de la mesme façon avec la manne et le sel despsum

122

je suis fort faché monsieur que votre santé ait été
sy mauvais et je vous assure que vous avez attiré
toute ma compation, peu estre vous este vous fatigué
a la poursuite du proces et je vous plaint fort
votre santé est beaucoup plus necessaire que la
mienne, cependant je vous remercie de l'attention que
vous voulé bien y donner ausy tost votre lettre recee
jay commence par la seigner a executer vos ordres
mon sang etoit d'une rougeur, et dune secheresse
extreme, des le lendemain jay fait vsage des
bouillons il y a eu vendredy quinze jours et de
leau de chicoré, ils ont fort bien passé avec la
précaution de les prendre au lity je n'ait point
encore de soulagement les vomissemens sont continuel
et les meaux destomac violens, je conte demain
lundy prendre medecine comme vous mavez fait

124

123

lhonneur de me le marquer mais jay bien envie de mettre la segonde en reserve en cas que je prenne les eaux car je vous assure que je nait pas tant de force que dans ma jeunesse depuis que jay atteint vingquatre ans, mes forces diminue je dois avoir mes regles le onze du mois present et sy vous jugé monsieur quil me soit utile de prendre les eaux ayes la bonté de mettre une reponce pour samedy matin a la poste et je la receuvray dimanche pour les faire venir dans la semaine prochaine. vous aurois ausy la bontée de me marquer sil sera necessaire destre purgé de nouveaux en les commençant ce quil faudra faire sils ont de la peine a passé ou bien sils ne purge point et sy je les doit continüer et combien de tens en cas quil ne diminüe point les vomissemens comme jay été la derniere fois que je les pris au

mois de septembre afin que rien ne marreste et ne membarasse fesant tout sous vos ordres et par votre avis je vous demende bien pardon de tant de discours mais ayez pitié de moy qui suis toujours informe et bon desire de guerison, mes soeurs vous assure de leurs tres humble complimens les miens sil vous plaist toute votre famille je suis avec une parfaite consideration

Monsieur

Votre tres humble obeissante
servante Le pecquet de Ste victoire

ce 4e may 1730

joublie monsieur a vous marquer que jay envie de reprendre pour boisson leau de chiendant et de quiter celle de chicoré il me semble quelle est plus lourde a mon estomac

Monsieur

Monsieur Geoffroy
Medecin du roy
rüe des singes proche les blancs manteaux
a paris

~~Pecquet~~ de S^te^ victoire

Je suis bien fasché, Madame que vous ne mayés pas informé plustost de votre Etat, nous aurions tachés dy apporter remede et de vous soulager plustost. il est vray que vous me fites lhonneur de mecrire touchant votre disposition au mois de janvier et que je manquay a vous faire reponse mais cette lettre arriva dans une crise daffaires tres vives pour moy qui ~~etois pour lors occupé~~ outre un tres grand nombre de malades enrhumés que javois pourlors, etois deplus occupé a la poursuite dun procés de tres grande consequence pour ma compagnie. et votre lettre se trouva egarée — de maniere que jenay pu y repondre depuis. et dailleurs je suis tombé malade dune fluxion de poitrine dans ce carnaval ~~qui ma~~ dont jay été assés mal tout le careme et qui ma laissé une fascheuse toux qui nest pas encore finie.

je vous demande bien excuse M^e^ de ces contre-temps qui ne mont pas permis de vous repondre aussy tost que je laurois souhaitté a legard de ce que vous me faites lhonneur de me marquer que depuis un mois que vous prenés votre opiate ne vous fait plus le meme effect quelle faisoit ~~autrefois~~ au commencement, quelle vous echauffe et quelle ne vous purge point, je lattribue a ce que

vous estes fort echauffée, ce qui paroit encore parce que vous urinés moins souvent et avec quelque peine

Pour remedier a cet inconvenient je suis d'avis Madame que vous vous fassiés faire une saignée du bras, et comme vous sortés de vos regles depuis peu de temps je vous conseille de la faire faire incessamment afin que la faisant fort eloignée du temps ou elles doivent revenir elles ne soyent point derangees par cette saignée.*

*cette saignée diminuera vos douleurs et gonflements d'estomac, vos lassitudes de reins.

Si votre Estomac s'accommodoit de quelques bouillons rafraischissants je vous conseillerois d'en prendre un tous les matins pendant quelque temps fait avec le veau la laitue, la poirée et la chicorée. mais comme je crains que votre estomac ne les garde pas je vous conseille d'user pour boisson ordinaire de l'eau de chicorée sauvage dans laquelle on fera fondre pour chaque pinte vingt quatre grains de sel de nitre. et vous en boirés deux ou trois verres le matin a jeun. lorsque vous aurés pris pendant dix ou douze jours de l'eau de chicorée vous vous purgerés avec votre sel d'Ebsom et la manne et j'espere que pour lors cette medecine ne vous echauffera pas comme les dernieres ont fait. a l'egard de l'opiate avant que d'en prendre vous aurés la bonté de m'informer de l'etat ou vous trouverés apres la sage l'usage de l'eau de chicorée et la purgation. 2. fois proposé ensuite les eaux de Vahls.

Le lundy 17e avril 1730.

Sr. Mte Sequer de Ste victoire Religieuse

Je suis bien faché, Madame, d'apprendre que vos vomissements continuent toujours, de meme que les maux d'estomac. Je suis surpris que les bouillons et l'eau de chicorée qui ont bien passé n'y ayent point apporté de moderation, je ne desespere pas neanmoins qu'avec un peu temps et de perseverance ils ne s'adoucissent, et je me flate que vos regles que vous attendiez vous apporteront ce changement si elles viennent bien.

Mais je suis d'avis que vous vous repurgiez une seconde fois a la fin de vos regles, et que vous recommenciez tout de suite l'usage de votre opiate qui pourra faire plus d'effet a present, ayant eté rafraichie par les bouillons et la boisson d'eau de chicorée.

Si neanmoins vous continuez de trouver l'eau de chicorée lourde sur votre estomac, vous pouvez y substituer l'eau de chiendent en y faisant fondre la meme quantité de sel de nitre.

A l'égard des eaux de vahls, outre que la saison n'est pas encore bien favorable pour les prendre a cause du froid, je balance a vous les proposer

~~[illegible]~~ dans la crainte que ce ne soit encore inutilement. voyons pendant quelque tems l'effet que produira votre opiate qui a paru vous soulager dans d'autres occasions. J'ay l'honneur d'etre tres respectueusement

N C [illegible]

A Paris ce 19 May 1730.

Le malade est un homme agé de
trente sept ans, d'un temperamment
fort et robuste, approchant plus du
melancolique que de tout autre, mais
d'un melancolique temperé qui ne l'a
jamais rendu inquiet a luy meme,
qui ne luy a jamais fait fuir la joye,
qui la luy a laissé au contraire chercher
avec l'empressement qu'on doit avoir
naturellement pour la societé gratieuse
il n'a jamais eu de pente aux plaisirs
vifs et recherchés mais il a gouté
volontiers ceux qui se sont presentés
surtout celuy de la table, non par
debauche mais par gout pour ceux
qu'elle rassembloit avec luy, mais s'il s'y
est livré sans peine il s'en est passé
avec autant de facilité, il n'a paru été
aussy tranquil sur les affaires qu'il a
eu a discuter, engagé dans un
employ penible chargé d'occupations
il a voulu par un principe
d'honneur en remplir les fonctions
avec l'exactitude et scrupuleuse que la
matiere exigeoit, pendant quatorze
ans il a travaillé avec excès, la jeunesse
et le temperamment vigoureux dont
il estoit ne le laissant point appercevoir
du danger ou il s'exposoit, il donnoit

[illegible] presque toutte sa jeunesse aux affaires publiques et le [illegible] soit jour et de [illegible], soit [illegible] quil avoit pour la [illegible], il souffroit aussi ses amis, il mangeoit beaucoup, Lapetit quil a toujours eu bon, et quil a conservé dans toutte sa maladie, estoit augmenté par Lapplication et le travail, il buvoit de meme, sans quil aima le vin, sans neanmoins quil eut soif, car [illegible] a remarquer quen l'estat ou malade il na jamais alteré mais il boivoit le vin mieux quun autre, il ne se faisoit pas de peine d'en boire beaucoup et de prolonger par ce moyen un repas que la compagnie de ses amis luy faisoit trouver de voir finir trop tost, il a continué longtems cette maniere de vivre sans ressentir d'autres incommodités que quelques maux de testes assez frequentes quelques douleurs de [illegible] auxquels ont succedés des maux de reins violens accompagnés pendant lhyver de rhumes de cerveau et de certains gonflemens quil sentoit a lendroit de la poitrine, mais qui aussi tost

[illegible] estre [illegible] et le [illegible] pour [illegible] a [illegible] faites [illegible] [illegible] pas [illegible] [illegible] [illegible] Le [illegible] quil y avoit a la campagne [illegible] il beuvoit et mangeoit encore plus [illegible] la ville, mais ou la chasse quil [illegible] fort servoit a ce quil avoit a [illegible] par la transpiration quelle [illegible] beaucoup d'humeurs qui auroient pu luy nuire, lhyver retournant a la ville, son travail [illegible] les rhumes [illegible] [illegible] a [illegible] [illegible] de reins revenoient [illegible] cela il y a environ quatre ans, il commencea a sentir apres les repas quelquefois etourdissemens qui le faisoient chanceler un moment surtout [illegible], que les medecins attribuerent a [illegible] causés par des chaleurs [illegible], comme elles nestoient pas frequentes, il y donna peu d'attention et continua sa meme vie, quelque tems apres il sentit une colique d'estomac a laquelle en succederent d'autres [illegible] mois en mois de la [illegible] [illegible], d'autres [illegible] violentes, les autres [illegible], mais toutes le prenoient la nuit, il fut environ de huit mois

dans cette situation jusqu'a ce qu'enfin
Le 13 janvier de l'année 1719 apres
avoir eut longtems une bouche fort
mauvaise et une langue fort chargée
apres avoir perdu une partie de son
[illegible] en l'en avoit ayé et
diminué beaucoup en couleur qu'il
avoit bonne naturellement, il fut
atteint d'une fievre continue legere
qui finit apres onze jours on le
purgea mais le jour de sa purgation
il sentit sur les cinq heures du soir
une pesanteur d'Estomac qui
[illegible] en une colique si violente
qu'elle le mit aux abois, elle dura
trente heures avec des douleurs
infernales on luy donna tous les
remedes chauds qu'on peut imaginer
le laudanum, la theriaque et
vingt autres y furent employés
aussy inutilement que la saignée
du bras vers la nuit elle diminua
un peu mais elle luy avoit causé une
une fievre violente une tension
dans tout le corps aussy fatiguante que
la colique estoit douloureuse, il demeura
trois jours dans cet estat jusqu'a ce que
les medecins luy eussent fait faire une
saignée abondante au pied droit qui

diminua beaucoup la tension qui
estoit plus forte de sorte du foye ce qui
faisoit apprehender une inflammation
dans cette partie il n'estoit pourtant point
alteré mais tous les passages estoient
sy bouchés que rien ne sortoit de son
corps qu'a force de remedes cette
tension qui avoit diminué recommencea
peu de jours apres on le purgea elle
diminua encore mais ne cessa pas elle
revenoit de tems en tems et il ne
s'apaisoit que les purgations et les autres
remedes qu'on luy donnoit pour evacuer
les premieres voyes toujours fermées
la fievre duroit toujours et ses eaux
estoient extremement teintes d'une
couleur [illegible] et en tourbillon. enfin
la fievre [illegible] entierement
cessé apres 27 jours il se pouvoit se lever
[illegible] lorsqu'estant aupres de son
feu il luy prit une foiblesse dont il
revint a force d'eau [illegible] et d'eaue
[illegible] un moment apres il luy prit
une envie [illegible] d'aller au siege
il s'y presenta et il fit une
evacuation extraordinaire [illegible]
[illegible] alla naturellement
pendant cinq mois, mais comme on le
remettoit au lit, il sentit un point
extremement piquant entre l'estomac
et le foye, et [illegible] sur le colon, ma

La fievre se laissa a l'instant et on
eut pour lors qu'un abces estoit
formé dans l'esoye comme on s'apperceu
quelques jours apres que la fievre ne
continuoit pas dans la mesme force
cette crainte se dissipa mais la [illegible]
qu'on attribua plustost a une humeur
qui affectoit quelques muscle de
cette partie a duré quatre mois
pendant lesquels la fievre [illegible]
[illegible] differentes reprises
enfin en estant quitte a la fin
d'avril il commencea a manger du
solide en petite quantité et a boire
un peu de vin il avoit un appetit
excellent mais il estoit d'une foiblesse
extraordinaire n'allant [illegible]
point sans remede, il eut quelque
ressentiment de colique qui ne se
calmoient que par des remedes
evacuans et rafraichissans, on n'osoit
plus luy en donner d'autres ayant
remarqué que tout ce qui estoit chaud
irritoit son mal toutes les opiattes
qui fortifioient l'estomac aux
autres luy nuisoient et le mettoient
dans un feu extraordinaire, on ne
pensa plus qu'a le vider souvent
persuadé par son appetit et par les
pressions de son estomac que c'eluy

estoit son estomac l'orage se faisoit sentir
dans cette partie ce n'estoit pas qu'elle fust
viciée par elle mesme mais bien parce qu'elle
pressoit par quelque partie voisine
qui estoit obstruée et qui ne laissant
pas a l'estomac la liberté de ses
fonctions luy causoient une plus
debile [illegible] qu'il falloit
chercher a faire couler on luy donna
pour lever ces obstructions des ptisanes
martiales mais comme il les degoutoit
et que [illegible] aller
[illegible] dans
[illegible] ees
qu'il [illegible]
qui ne [illegible] il
agissoi[illegible], ille
[illegible]
bouill[illegible] roit de
temps en temps avec des herbes aperitives
et rafraichissantes comme tout cela ne
paroissoit pas encore suffisant on resolut
de l'envoyer aux eaux, sa grande
foiblesse fait craindre [illegible] de
celles de bourbonne on crut que celles de
[illegible] plus temperées seroient plus
proportionnées a sa situation il y alla au
milieu du mois de may, il les prit elles
passerent a merveille, non seulement il les
but, mais il en prit des remedes frequemm[ent]

Mr Bourdier rue des
Massons a l'hotel des
Thresoriers

La fievre le laissa a l'instant et on crû pour lors qu'elle en alloit estre
formé dans le foye comme on s'apperçu
quelques jours apres que la fievre ne
continuoit pas dans la meme force
cette crainte se dissipa mais les [illegible]
qu'on attribua pour lors a une humeur
qui affectoit quelques muscle de
cette partie a d[illegible] [illegible] mois
pendant lesquels la fievre [illegible]
[illegible] differentes reprises
enfin en estant quitte a la fin
[illegible] sang [illegible]
[illegible] restablire
[illegible] son appetit
[illegible] foiblesse
[illegible]
[illegible] quelque
[illegible] qui ne se
[illegible] remedes
[illegible] on n'osoit
plus luy en donner d'autres m'ayant
remarqué que tout ce qui estoit chaud
irritoit son mal toutes les opiattes
qui fortifioient l'estomac aux
autres luy nuisoient et le mettoient
dans un feu extraordinaire on le
porta plus qu'a le vider doucement
persuadé par son appetit et par les
fonctions de son estomac que ce luy y

estoit bon et que si l'orage se faisoit sentir
dans cette partie ce n'estoit pas qu'elle fu
vitiée par elle mesme mais bien parce qu'elle
recevoit par quelque partie voisine
qui estoit obstruée et qui ne laissant
pas a [illegible] la liberté de ses
fonctions luy causoient une plus
grande debilité qu'il falloit
chercher a faire cesser on luy donna
pour lever ces obstructions des ptisanes
martiales, mais comme il les degoutoit
et que d'ailleurs elles agissoient assez
lentement on les cessa et on luy donna
de temps en temps des pilulles tartarées
qu'il prenoit le soir avant son repas
qui ne derangeant pas son sommeil
agissoient doucement le lendemain, il se
trouva bien de ces remedes et des
bouillons d'escrevisses qu'il prenoit de
temps en temps avec des herbes aperitives
et rafraichissantes comme tout cela ne
paroissoit pas encore suffisant on resolut
de l'envoyer aux eaux, comme sa grande
foiblesse faisoit craindre la violence de
celles de Bourbonne on crû que celles de
Luxeul plus temperées seroient plus
proportionnées a sa situation il y alla au
milieu du mois de may, il les prit elles
passerent a merveille, non seulement il les
but, mais il en prit des remedes frequens

chirurgien 2 [illegible] par jour qui luy firent
jetter des glaires infinies et quantité
d'autres matieres elles le affoiblirent
encore de retour a la ville il eut
quelques coliques legeres mais les
[illegible] se debouchans insensiblement
elles cesserent on luy conseilla la
campagne il y vint elle luy fit
d'abord beaucoup de bien le peu
d'exercice qu'il y prit sembloit luy
rendre la couleur et meme de la
chair mais au milieu du mois d'aoust
de la meme année 1719 il fut attaqué
sans y avoir donné lieu par quelque
excès d'un devoyement par le haut et
par le bas qui en [illegible] heures faillit a
luy causer la mort il ne jetta qu'une
bile jaune et verte dont l'evacuation
le soulagea mais qui luy augmenta
extremement sa foiblesse il se remit
et apres un mois de repos il commença
a monter a cheval et a se promener
ne sentant aucun [illegible] de
colique mais une grande foiblesse
de jambes qu'il a tout cherché a
fortifier par un aliment considerable
mangeant peu et des viandes les plus
delicates ce qui estoit pour luy qui avoit
un appetit devorant un remede plus
[illegible] que tous ceux qu'il avoit pris

jusqu'alors & il se continua pendant
tout l'hyver pendant lequel il sentit
toujours cette mesme foiblesse et de temps
en temps une grande quantité de vents
qui sortoient par une mise en sa [illegible]
et qui luy faisoient pendant quatre ou
cinq jours un gonflement dans la
membrane exterieure de l'estomac
qui tomboit enfin sur le ventre et
autour du nombril et cessoit jusqu'à ce que
de nouveaux vents se fissent sentir
ce qui estoit toujours annoncé par une
pesanteur de teste qui se dechargeoit
sur le col et de la sur l'estomac le
printemps approchant il fut attaqué
d'une violente colique pendant
laquelle ne pouvant plus soutenir les
douleurs qu'elle luy causoit il print
9 gouttes de laudanum liquide
qui les calmerent mais qui
l'assoupirent pendant deux jours
ce fut la derniere qu'il a eut pendant
l'année 1719 la belle saison venue
il a pris quelques bouillons rafraichissans
il a essayé monter a cheval et
trans[illegible] beaucoup ce qui vu l'espece de
vie luy a esté fort necessaire la couleur
reparut les jambes se raffermirent et
l'embonpoint qui jusqu'alors n'estoit
point revenu commenca a paroître

de manière et il crû que la nature
agissant il falloit luy laisser achever
l'ouvrage et ne [illegible] prendre les
bouillons de chicorée amère qu'on
luy avoit ordonné pour lever les
obstructions qui estoient la cause
de son mal et qu'on croyoient estre
dans le mesentere, il se contenta
d'observer un regime exact de se
dissiper, de prendre de l'exercice
mais aussy il crû qu'avec cela il
pouvoit un peu augmenter son manger
pour augmenter aussy les forces
qui revenoient tous les jours,
L'estomac faisoit ses fonctions, le
ventre estoit libre sans aucun devoyements,
mais de temps en temps il avoit les
hemorroïdes qui fluoient sans aucune
douleur qui estoient pourtant
suivies ordinairement de quelque
derangement leger, comme on
regarda ces accidents comme une
indication de chaleur interieure
et qu'on avoit remarqué que tout ce qui
le rafraichissoit luy faisoit du bien, on
luy conseilla les eaux de bleuyens en
Lorraine qui ayant les deux qualités
de rafraichir et d'evacuer sembloient
avoir tout ce qu'il falloit pour achever

la guerison, il les fit venir a la
campagne mais a peine les eut il prises
quelques jours qu'elles ne passoient
pas et le gonfloient au contraire il
les quitta et se purgea, il passa tout le
reste de l'esté fort tranquillement,
l'automne de mesme et une partie
de l'hyver jusqu'à environ les
Roys qu'il se sentit atteint d'une
colique d'estomac [illegible] elle a esté suivie
jusqu'à aujourd'huy dernier jour de
l'année de dix autres les unes
supportables les autres douloureuses
a ne pouvoir presque resister mais
ce qui est singulier dans ces derniers
accidens c'est qu'ils luy survenoient
tous le matin entre neuf et dix heures
dans un temps ou il n'a rien dans
l'estomac, ayant cru pendant l'hyver
ne devoir point souper crainte de
charger son estomac dans un temps que
ne pouvant prendre aucun exercice
il ne peut donner lieu a cette dissipation
d'humeurs que les autres saisons luy
facilitent, les autres coliques luy
arrivoient toutes le soir ou la nuit,
ce qui est encore a remarquer que
quand il doit avoir des coliques, il doit

beaucoup plus qu'a l'ordinaire
il a les hemoirroïdes qui cejans sont
les avantcoureurs de son mal il
va pendant la durée les touiuis
fois sur le siege sans deiectements
mais comme un homme enfante
et cette evacuation donnant issue
a cette quantité de vents la douleur
diminue le hyver humide que
nous avons eus cette année ne
donne t'il point lieu a ce retour
faut il l'attribuer a une chaleur
d'entrailles qui etant toutte
concentrée dans cette saison fait
fermenter les humeurs et matieres
qui sont dans l'estomac, y engendrent
ces vents qui luy causent ces douleurs
violentes et frequentes, n'a t'il
point donné lieu a cet accès qui
s'est fait en demeurant trois mois
sans se purger contre son ordinaire
les eaux au printemps et en particulier
celles dont il a déja usé avec succès ne
peuvent elles pas luy etre utiles
en attendant les bouillons
d'ecrevisses ne luy seroit il pas de
quelqu'utilité ceux d'asse au printems
ne pourront ils pas deboucher les
canaux obstruées, dans ces accidens
l'hypecacuana n'est il pas praticable

Dans la derniere violente [colique] qu'il a eue, il l'a pris, il l'arreta quoyqu'il n'ait vomit que quatre fois, il ne jetta point de bile, mais beaucoup de glaires, il n'a pas laissé d'avoir quelques ressentiments, d'ailleurs qu'ayant l'estomac bon par luy meme il pourroit hasarder ce remede, il ne s'est point apperçu qu'il luy ait derangé l'estomac il continue a faire les pressions, et la derniere fois qu'il eut un ressentiment de colique pendant qu'il sentit les vents [illegible] il mangea pour les precipiter il vomit, il sentit une douleur de pesanteur dans le bas de l'estomac ~~qui souvent~~ il a eu mais il peut estre [illegible] que le froid de l'aliment ayant comprimé ces vents dans la partie inferieure, les aurait forcé a prendre la voye d'embas ventre apres quoy la douleur cessa dans le temps que la digestion se faisant elle devoit augmenter si l'estomac etoit la partie pesante, en attendant qu'on veuille bien l'instruire le malade observera infiniments prendra quelques remedes rafraichissans

un exercice moderé si le temps le luy
permet, des lavemens ordinaires
pour evacuer, quelques uns de
petit lait pour moderer et
adoucir cette chaleur d'entraille
qu'il regarde comme la cause
de tous ces maux et des obstructions
qui le derangent depuis si
long temps.

Il est survenu a l'[illegible] goutte d'un malade
une espece de [illegible], c'est a dire une
cessation du costé droit de cette partie
qui luy dure depuis cinq ou six ans
elle y a fait quelque [illegible] temps
sans qu'ils l'ayent [illegible] et sans
aussy qu'elle ait augmenté elle n'y sent
meme [illegible] elle ne seroit pourtant
pas fachee de savoir le moyen de
dissiper cette espece de difformité.
son medecin ordinaire luy a dit que
cette grosseur avoit pu estre causée
par une [illegible], elle a trente trois
ans.

Il n'arrive que trop souvent au medecin de trouver
le malade d'accord avec la malad

vuy La medecine me paroit re

La Medecine [par elle regardee] est une espece de combat du medecin
avec la maladie le malade qui fournit le champ de
bataille ne sçauroit estre neutre dans cette occasion
s'il ne se joint pas au medecin ~~la maladie avec~~ [pour perfecter la] maladie
elle aura bientost le dessus et restera maistresse du champ
il faut donc que le malade se rende obeissant au
medecin et execute ~~avec~~ tres regulierement les conseils
qu'il luy donne s'il veut se delivrer de ~~l'esclavage~~ [la tyrannie] de la
maladie. Et quoyqu'il semble que cela ne doive faire
aucune difficulté il n'arrive neanmoins que trop
souvent au medecin de trouver le malade d'accord avec
la maladie pour l'empescher ~~la~~ d'arriver a son fin ~~[illegible]~~

Le malade pour lequel vous m'avés consulté dernierement
M. est prest a tout faire hormis les deux points premiers
sur lesquels sont fondés sa guerison la saignée et
l'abstinence du vin. Ce sera fort inutilement qu'il fera
tout le reste s'il oublie ces deux points cy, ~~[illegible]~~
~~deux ou choses seules pourroient~~ et je le dispenseray
plus tost de toute autres choses que de celles la cy.
Il a ressenti luy meme en plusieurs occasions le bon
effet de la saignée. Il en a eu besoin en d'autres temps
il en a encore besoin et elle ne luy sera pas moins
salutaire dans cette occasion cy que dans les autres. Il ne
doit point craindre l'abbattement que ces saignées pourront luy
mettre, c'est un abbattement passager de deux ou trois jours et
il ~~[illegible]~~ sentira ensuite ses forces se retablir beaucoup
mieux quand la cause de la maladie aura ~~est~~ emportée
Qu'il ne craigne pas non plus la foiblesse ou le pourroit

un exercice moderé si le temps le luy permet, des Lavements ordinaires

ou labstinence du vin pourroit le jetter. l'eau n'affoiblit pas comme il le croit combien de peuples ne boivent que de leau et sont neanmoins forts et vigoureux; le vin donne a la verité de la force mais c'est souvent une force contraire a langueur etc mensongere sous laquelle elle succombe souvent

Je ne pretens pas quil quitte tout a coup lusage du vin auquel il est accoutumé, la loy de notre maitre hipp. seroit contre moy omnis substancia mutatio periculosa, mais il doit se le retrancher peu a peu, en diminuer dabord la quantité la mesler de beaucoup d'eau, le supprimer ensuite a dejeuner, et quelque temps apres au souper et enfin ne plus boire du tout. un intervalle de trois semaines ou dun mois est un temps suffisant pour cela

a legard des Eaux de Bluisans en lorraine je ne les connois point ainsy je n'en puis rien dire. Le malade pourroit sen informer de quelque habile medecin qui soit proche de la. il peut toujours s'informer si elles purgent elle conviendroit en ce cas la. savoir aussy si elles ne font point vomir, car si cela estoit il faudroit en user tres sobrement. a legard de nos eaux de forges elles ne vaudroient plus rien transferées

il faut prendre le petit lait chaud

je ne voudrois point employer encore le lait en aucune maniere que le malade n'y eut esté bien preparé auparavant. Le lait augmente la circulation du sang, le rarefie et si ce sang est trop abondant venant a se rarefier il gonfle les vaisseaux et les creve, si d'ailleurs il y a des embarras, le cours du sang forcé vers ces embarras les augmente et cause le sentiment de chaleur de douleur et quelquefois quelque hemorrhagie ou quelque depot ce qui n'arrivera pas apres avoir suffisamment desemplé les vaisseaux, delayé le sang et ammolli les matieres epaissies qui formoient les obstructions.

a legard de la grosseur du col de la Dame il y a bien de lapparence que cest un effet de quelque effort fait dans sa couche. cela aura besoin si cela est cela ne guerira pas. si cela ne grossit pas je ne conseille pas dy rien faire; si on s'apercevoit que cela grossit je conseillerois de faire un petit sachet de sel qu'on feroit bien dessecher sur un pot de terre sur le feu et la Dame malade en couvriroit chaudement la grosseur du col tous les soirs.

un exercice moderé si le tems le luy permet, des lavemens ordinaires

A Versailles ce 8 juillet 1714 135

Eau ferree p^r faire de l'Eau de riz dont elle prendra une tassee matin et soir avec une [illegible] de lait, deux [illegible] d'Eau de chaux et sucre rosat.
Saignée du [illegible]. [illegible]

Je ne say pour quelle raison, Monsieur, que vous ne m'auez pas fait l'honneur de repondre a la lettre que jeus celuy de vous escrire le 14 ou le 15e du mois dernier qui estoit au sujet de ma soeur qui est la raison qui m'oblige de le faire aujourd'huy la sachant aussy souffrante quelle est, elle vous fait ses complimens et me prie de vous mander que son crachement de sang est augmenté, elle a presque toujours mal au costé, les fleurs blanches en tous tems qui l'affaiblissent et luy causent de grands maux de jambes et des tranchées, elle vomie regulierement apres chaque repas et depuis qu'elle est a Douaij elle ne peut se lasser auant diner parce quaussitost qu'elle a mangé il faut la desserer de quattre doigts son estomach s'enflant a chaque repas, ses points au sein et entre les espaules continuent et une petite et seche toux fort frequente, elle a essaijé de prendre le lait d'anesse qu'elle vomit un quart d'heure apres l'auoir pris et essaija le lendemain celuy de vache qui luy fist le mesme effet, je vous prie, Monsieur, de faire attention a tout ce que j'aij l'honneur de vous dire et de joindre une ordonnance dans ma lettre pour que je luy enuoye dans une des miennes marquéz luy dessus que vous luy deffendé de faire maigre et de jeuner et tout ce qu'il faut qu'elle fasse car elle est comme vous voyés dans un pitoijable estat, tachés je vous supplie de repondre a ma lettre par la personne qui vous rendra la presente qui ira vous querir demain la reponce et de joindre une ordonnance pour ma soeur dans vostre reponce afin que je puisse la luy envoijer lundij ou mardij, j'espere que vous ne nous refuserés pas cette grace aijant toutes deux beaucoup de confiance en vous, Monsieur, ma santé est toujours de

Lavem^ts rafraischissans,
bouillons rafraichissans,
saignee [illegible]

mesme n'aijant pas d'appetit et toujours mes pesanteurs de
teste, et mal au costé qui augmente pour le peu que je
marche, dites moij ce que vous trouvés a propos que je fasse,
et croijés que j'aij l'honneur d'estre en attendant vostre
responce avec la derniere impatience tres parfaittement
et avec beaucoup de confiance, Monsieur, Vostre tres-
humble et tres affectionnée servante ——————

De Chasteauneuf

mes complimens je vous prie a m^d vostre Espouse et a
toute vostre aimable famille, au cas que vous ne puissiés
absolument me faire reponce par le porteur ajés la bonté
de madresser vostre lettre de la maniere et de la plier comme
je fais celle cij et cacheter avec du pain d'autel a madelle
mad^lle de Chasteauneuf en main propres a versailles
en suitte de quoij vous la mettrés s'il vous plaist sous une
enveloppe, qui vous cacheterés avec de [illegible] sur laquelle vous mettrés a m^r m^r de la fontaine
secretaire de monseigneur le chancelier a La Cour

Monsieur

Monsieur Geoffroy medecin proche
le Cimetiere saint jean aux marais

A Paris

Lait de chevre
Eau de Riz.

A Versailles ce 29 may 1714

137

Vous savés, Monsieur, la grande confience que toute
nostre famille a en vous c'est pourquoij j'aij l'honneur
de vous escrire aijant receu vne lettre de ma soeur de
Bernicourt qui est a Douaij qui m'a prié de vous consulter
voicij ce quelle me mande que sa santé est pis que jamais ayant
tous les jours en tout temps les fleurs blanches ce qui l'affoiblit
et luij donne des tranchées des maux de jambes considerable,
son vomissement continue toujours et aussij son crachement
de sang, ses points au sein et entre les Epaules et vne petite
et seche toux frequente, elle crois que la biere ne luij convient
plus quoij qu'elle ne soit que mestée estant plus forte quelle
puisquelle luij fait tourner la teste, aijés la bonté je vous
prie, Monsieur, de considerer son estat citost la presente
receue et d'ajouter vn billet dans la lettre que vous me
ferés la grace de m'escrire par lequel vous marquerés ce qui
faut quelle fasse je n'attend que cela pour luij escrire, elle
est bien faché de ne pouvoir vous avoir a Douaij ou il
n'ont plus de bons medecins en estant morts quattre ou cinq
depuis vn an des meilleurs ce qui leur reste ne sont que des
apretis, faites moij le plaisir citost ma lettre receue de me
donner de vos nouvelles et de mettre sur celle que vous
m'escrirés, a Mademoiselle, Mademoiselle, de Chasteauneuf
en main propre a versailles, il faut la cacheter avec du
pain d'autel et la mettre sous vne envelope que vous
cacheterés avec de la cire et mettrés simplement, a Monsieur
Monsieur de La fontaine Secretaire de Monseigneur
le Chancelier ~~[illegible]~~ a La Cour, je vous escrira
l'incen de mon pere et de ma mere ma soeur m'en aijant prié
je vous prie, Monsieur, quand vous viendrés a versailles de
nous honnorer de vostre visite cela nous fera plaisir j'espere
que vous et md vostre epouse est en parfaitte santé de meme
que toute vostre aimable famille a laquelle je fait mille
complimens, et leur suis comme a vous tres veritablement et tres
sincerement, Monsieur, Vostre tres humble et tres affectionnée
servante De Chasteauneuf

ma santé n'est pas bonne aijant perdu l'appetit depuis huit
mois et aijant la teste fort pesante, de vos nouvelles sur cela
au plustost je vous prie estant dans l'impatience d'en avoir

Monsieur

Monsieur Geoffroy Docteur en
medecine chès m.r Geoffroy Apotiquaire
proche le Cimetier saint jean aux
marais

A Paris.

Memoire

Apres une facheuse Couche ou—
l'arrierefais estoit attaché le—
Chirurgien l'ayant detaché auec—
beaucoups depeine, et apres cette-
couche jl est Suruenu des pertes—
de Sang qui m'ont duré 15. années
auec des battemens de Coeur qui—
m'ont mise a la mort, et ces—
pertes estant finies jl y a—
4. années, et j'ay 52. ans apresent
— et l'on m'auoit fait esperer que
quand les pertes finiroient les—
battemens de Coeur finiroient—
et jls continuent toujours—
mais point Si Souuent, et—
depuis que j'ay des battemens—
de coeur je ne puis estre couchée
jamais Sur les costez, jl faut—

toujours que je Sois Sur mon dos—
ou le battement me prend, et—
jl est Si violent 2. ou 3. fois —
l'année qu'jl me met a la mort
et je Suis beaucoup de temps—
fort foible; jl y a 2. mois que
je prends des bouillons le matin
avec du Serfeuil, dela buglose, —
bourache, milice, Coquelaria,
chicorée Sauuage; Cresson —
et lesdits bouillons me font
du bien, et m'ont osté un—
grand Embarras que j'auois —
a la teste; je Suis assez grasse
et je dors assez bien

Sçauoir Si la Seignée ne seroit
pas necessaire, et Si elle n'est—
pas contraire aux battemens de—

coeur, car la premiere fois qu'jls
m'ont pris ce fut apres une—
Seignée du bras au commencement
d'une grossesse, et jl faut—
remarquer que quand j'ay ces—
battemens de Coeur j'Vrine—
beaucoup et comme de l'eau—
qui Sort du puits—

Le premier remede et le principal pour les battements de coeur de la Dame pour laquelle on consulte, est un bon regime. Il faudroit qu'elle ne bue point de vin, ny aucunes liqueurs chaudes com̃e ratafias, leau de vie &c. point de caffé ny de chocolat. Sa boisson ordinaire sera de l'Eau de Chicorée qu'on fera en battant une pinte d'Eau sur une poignée de feuilles de chicorée sauvage jusqu'a ce qu'elle en soit devenüe legerement amere. Elle ne mangera point de ragoust ny aucune viande salée ou Epicée. Elle peut manger des salades particulierement celles de laitües avec peu de vinaigre, et des fruits fondants comme peches, poires, &c. qui pourront luy tenir le ventre libre. Elle aura soin dailleurs de se procurer la liberté du ventre par des lavements de simple Eau de Riviere, ou de decoctions avec les laitües et le son.

Je luy conseille ~~[illegible]~~ aussy de manger tres peu de viande le soir. a l'Egard de la saignée je suis d'avis que la malade s'en fasse faire une du bras immediatement avant le bain que je conseille a la malade de prendre cet Eté pendant neuf jours, deux heures par jour. aprés le bain Elle prendra le matin a jeun et le soir quatre heures aprés le diner, d'une infusion d'une plante nommée Millefeuille. dont elle mettra une pincée dans une tassée d'Eau boüillante infusée comme du thé et un tres petit morceau de sucre, dans la tasse du matin elle ajoûtera six gouttes d'esprit de Nitre dulcifié. Elle continuëra cela pendant deux ou trois mois, et j'espere que cet usage luy ostera entierement ses battements de coeur.

[illegible] Juillet 1715. [illegible]

Une Demoiselle agée de vingt années n'avoit que tres irregulierem.t Les Secours naturels du Sexe depuis environ un an; quoiqu'elle fust d'un temperamment Sanguin et vif; et qu'elle usât de tems en tems des pilules de Ruffus.

Elle avoit pris de ces pilules trois jours avant qu'elle tombât malade de la petite vérole. Le lendemain qu'elle en eut usé elle eut un dévoiment qui alloit à douze selles par jour, jusqu'au troisiéme auquel on fit prendre le matin une once de Manne pour emporter le reste des humeurs qui avoient causé le dévoiment; et sur les onze heures (de jour) la petite vérole s'étant déclarée on fit sur les neuf heures du soir une saignée du pied (d'environ neuf onces) dont la malade fut soulagée. Les signes etoient favorables jusqu'au sept, que sur les douze heures de nuit le délire survint avec un redoublem.t de fievre.

La diéte étoit des bouillons de poulets et des sorbitions de crême d'orge données à la quantité de trois onces de deux en deux heures (au commencement). et de trois en trois heures quand la fiévre redoubloit.

Messieurs les Professeurs Royaux

Medecins de la faculté de Paris

sont instamment priez de souscrire leurs sentimens aux doutes suivans —

On Demande

1°. si la saignée du pied a été faite mal à propos la petite verole ayant commencé de paroitre?/

2°. si le sept on devoit saigner du pied, à cause du délire, les grains de la petite vérole étant pleins, mûrs, secs, et peu en nombre?/

3°. si lon doit attribuer ce delire à la saignée du pied quon avoit faite le premier jour?/

4°. si la diette étoit trop sevère, avec ces bouillons, et cette crême d'orge de deux en deux heures?/

La 1re si lon ne pouvoit pas saigner au pied une fille vif et sanguine, qui navoit pas ses ordinaires quoy que la petite verole commenca a paroitre.

La 2de si la saignee au pied fait au commencement de la petite verole peut estre la cause du delire au 7e au soir.

La 3me s'il n'estoit pas raisonnable de la saigner une

seconde fois a larrivée du delire.

Monsieur Geoffroy Rüe bourtibour. 145

Une Dame agée de 25 Ans d'un temperament bilieux et Sanguin est attaquée depuis Cinq ans de Legeres vapeurs historiques, et de vents qui Roulans tantost dans L'Estomach, et tantost dans Les Intestins Luy font Sentir de temps a autre des douleurs fort vives, elle Ressent encore des Lassitudes dans Les Jambes, et des Chaleurs qui viennent Jusqu'au point de Luy oter Le Sommeil Les Nuits elle est toujours beaucoup plus incommodée que Le Jour et ordinairement elle a des maux de Coeur, et Jette par La bouche une pituite fort Salée.

on demande Si pour guerir Cette Dame de Ses Indispositions — Il est a propos qu'elle prenne Les Eaües Chaudes ou froides, ou les deux meslées ensemble, avec Les bains, comme elle est un peu Inquiette Sur L'Effet de Ses Eaües, elle Souhaitte de Scavoir Si en Les prenant Il n'y a Rien a Risquer estant d'un — Temperament Tres delicat, Les Eaües dont est question Sont Celles de Bourbon L'archambault, et d'une fontaine minerale frojde connüe Sous Le nom de Jonas, qui aproche un peu de La qualité de Celles de forges.

Eaux de forges. si elle n'est pas reglée.
Si elle est reglée L'eau de Ste Reine pendant 8. jours en une heure une pinte pendant 9 jours en boisson ordre et le bain une ou deux fois par jour. ensuite les eaux de Ste Reine encore pendant quinze jours en boisson, + minerale en une heure le matin puis en boisson ordre pendant deux ou trois mois.
deux ou 3 saignées faites au prealable du bras et du pied.
point de vin
Eaux minerales chaudes redoutables.

M. De Beaulieu

146

Madame de st ambroise tres digne religieuse au couvent des dames vrsulines de clermont en beauvoisis agée denviron vingt et vn an. de tempérament pituiteux toussante de tems + tems; fut attaquée il y à environ quinze mois dún rhume cathereux tres violent causé par vne fonte deau abondante du cerveau dúne serosité acre + picquante, laquelle se precipitant non seulement sur les bronches mais meme sur les poulmons la menaçoit dúne facheuse ...
puisque toute la suite se jettoit sur la partie la plus necessaire a la vie dautant que des ce moment le cracher le moucher aquoy étoit sujette madame la malade ne manquerent point de ce supprimer cela donna lieu de luy prescrire vn régime convenable et mettres en vsage les remedes generaux, les seignées du bras les purgations conformes + en tems

moy, mais toujours en petite quantité elle est dailleurs attaquée de faim

vos nouvelles Fleury

favorables Les bechiques lenientia
excreat – juvantia incrassantia

et autres specifiques diversifiez selon la
necessité; même le laict couppé, dont
madame se trouva bien soulagée & non
guerri puisque la toux subsistoit tantôt
plus tantôt moins, au mois enfin
de septembre dernier, les regles perrodiques
qui jusqua lors avoient toujours été
naturellement venant a se supprimer, aug
mentérent la toux a un point quelle ne
pouvoit plus respirer & reconnoissans comme
vn espece dhasme par la tention des
hippochrendres, lon fut obligé suivant laphorisme
pour secourir laccident pressant en venant
a la seignée du pied, qui diminua beaucoup
la toux & appaisa loppression. mais comme
lhiver na point été favorable pour dimi
nuer le volume de la pituitte mais bien
au contraire. cela na pas manqué aussi

dentretenir tout ce tems sa toux opiniatre
dont elle est sans cesse travaillée & même
on remarque que depuis environ huit
jour elle est de beaucoup augmentée avec
vn poulx petit & frequent en forme de
fievre lente qui augmente les soirs
jettans des crachats epais & jaunastres
toutes les fois quelle tousse; sans pourtant
que la violence lempeche de quelque
repos la nuit: depuis ses sept ou huit
jour daugmentation il est survenu vn
petit flux dune serosité billieuse
& tout a fait crue qui paroist prove
nir de la même superfluité qui se
glisse en partie dans les premieres
voyes ajoutant que les regles depuis
septembre dernier, nayant point parus
il y a fort a croire dans le renouvellement
de saison quelles ne fassent quelques troubles
dans la masse du sang & nen couppe toute
leconomie comme il paroist deja assé
par les simptosmes presens; & cest pour

moi, mais toujours en petite quantité
elle est dailleurs attaquée de faim

vos nouvelles. Fleury

cette raison que madame la malade met
toute son esperance dans lattention + [illegible]
remedes salutaires qui luy seront pres[crits]
par lavis des plus clairs voyans ont [illegible]
consultte sur le recit.

A clermont en beauvoisis ce 6eme m[illegible]
1714

signé

De Cullembourg Chéron

il y a des mots que lon n'a pu copier fidelemen[t]
lon suplie les personnes que lon consulter[a]
d'y supleer

Deux saignees du bras de deux palettes.
Bouillon. ℞ un mor[ceau] de veau. demi poulet. une racine de g. consou[de]
une poignee de riz. une tete de pavot p.r 2 bouillons par jour
Opiate. ℞ conserv. rosar. rubrar. ℥ij. cynorrhod. ℥j. Draphi[illegible]
[illegible] ʒj. oliban. ʒiij croci ℈j. syr. papaver. rh. q. s. f[iat]
opiat. D. ʒij. [illegible]
Le lait d'anesse. avec tout cela par lu[illegible]
purger rarem.t catholicon et manne. ou casse manne et syro[p]

Une Dame aagée de 35 années d'un
temperament pituiteux et ~~[illegible]~~ ebilieux ayant
les entrailles tres eschauffées, le phlegme
abondant dans son sang estant gluant et
visqueux ; après avoir eu des Coliques
lors de l'escoulement des regles, et leur
cours tres diminué pour la quantité
~~[illegible]~~ les deux seignées du pied, après
l'avoir été du bras ; cette seignée n'eut
pas l'effet que l'on esperoit, et le temps
des regles arrivé, les douleurs reparurent
avec encores plus de violences accompagnées
de syncopes, elle eut une suppression
totalle ; On a passé depuis a l'usage
des martiaux, les regles ont reparu
dans les temps ordinaires depuis plusieurs
mois, mais tousjours en petite quantité
elle est d'ailleurs attaquée de fairs

vos nouvelles. Fleury

Canine pour laquelle dès il y a plusieurs
Années elle avoit usé de lait d'asnesse,
mais la principalle indisposition a presen
est la diminution des regles, pour laque
Il y auroit le demy bain, et les martiaux
en mesme temps si cela se trouve du gouste
des messieurs qu'alon consultera

Le Demi bain. Les eaux martiales rafraichie avec des
onces de vin chalybé dans une pinte d'eau. prise en moins
le lait de chevre.

a Savoir helle le 9e maj 1714

Je vous aj dit ce me semble a paris mon sieur et amj
l'estat de ma famme, je vous en voie par l'escrit d'elle
mesme, votre advis la dessus je vous prie et votre
consulté et celle de votre amj, que je payeraj bien
au 25e Juillet pour le plus tard, que je seraj a paris
on conseille en lore quel se beigne, elle a esté purgée
il y a 4 jours et elle va se baigner jusqu'a votre réponce
une fois par jour ou environ, on luj a ordonné aussi
les vulnéraire de suisse en guise de thé touts les
jours c'est lequel prandra en lore jusqu'a votre
reponce et mesme comme elle en a emprunté je vous
prie de faire un paquet d'une demie livres et de me l'envoye
par la postes, vous connoissée mieux qu'un autre le bon, on dit qu
c'est chez m.r villain rüe des Lombards, si avec votre consulté
vous jugeé quelques remede ne se faire a ma famme que
vous croyée difficille a avoire ici, vous pouvé aussi en faire
un paquet et le mettre comme les vulnéraire a la postes
mais un ordinaire l'un apres l'autres, et lors que l'un
ou l'autre paquet serouts fais mettez dessus tout
simplement l'adresse cy jointe et

a monsieur pajot directeur de la poste a la rochelle

et faitte mettre ce paquet entres les mains de monsr
Lefebvre controleur du grand bureau de la postes on le
trouve toujours a huit heures du mattin, il ne fault pas
mettre dessus pour randre & vous pouvé mettre
jusqu'a une livres a la fois de vulneraire ou une livres
en deux fois adieu mon cher medecin j'attans de
vos nouvelles Fleury

cependant jay le teint bon. et suis toujours
fort vermeille et blanche onne diroit pas a
me voir que je sois malade dans le comman
cement jay eu quelque demangaisson dans les
endroits oupassoit cette humeur, et présentement
il ny en a plus il sera peutestre bon de savoir
que jay 24 ans et que depuis pres de deux ans je
ne deviens point grosses, ma pertes coulle jour et
nuit je ne laisse tenir que de quelques heures
elle tache large comme la main (et plus) mon linge
dans un jour. Les regles ordinaires viennent touts les
mois, mais, moins qu'avant la perte blanches
excepte au mois passé que les furent fortes, cela napas
changé ma blancheur ni vermeil de mes joüe mais
je ne suis pas si ferme, de chair que jay esté
avant cette pertes je devenois grosses touts les ans, jen suis a
... deux enfans vivans & se portant bien, une fausse couche
a 6. semaine et depuis un enfant a bon terme et bien né mais
qui ne vécut que quattres jours

A Monsieur
Monsieur Geoffroy docteur
en médecine rüe bourtibourg
a paris

a La rochelle le 9e Juin
Mémoire par lequel on demande Lordonnance & la Capulté de monsieur Poffroj et son amj

Il y a environ deux ans que estant grosse de 5 mois
Je me trouvé incommodée dune perte blan
che quy continua toujours et quy augmenta
apres que je fus a chouchée Lanfant que jeus
dans sette chouche mourut quatre jours a
pres estre né, jay toujours continué depuis
a estre incommodée de cette perte il y a un
an que Lon me fit baigner pandant le mois
de may, après mavoir purgée on en fit autant
au mois daoust et au mois de novembre on
me fit prendre des eaux de vichy se La
diminua pour quelque tans La perte mais elle
are commansé depuis deux mois plus forte
quelle nestoit et sa couleur est fort jaune

Quoyque lindisposition de Mad. fleury ne soit point di[illegible] dangereuse elle ne laisse pas neanmoins detre tres incommode

Lindisposition de Mad. De fleury est une de ces maladies quon a souvent bien de la peine a guerir surtout lors quelles sont inveterées, car lorsque la nature sen accoutume a evacuer par cette voye les impuretés qui se produisent tous les jours dans le sang, il est difficile de luy faire changer de route, il nest pas sur den arreter le cours, sans beaucoup de precaution et il est souvent fort difficile de determiner cette humeur a couler par dautres routes plus naturelles. Suivant lexposé quon nous fait de la maladie quon consulte nous ny reconnoissons que deux causes Relaschement dans les glandes de la partie et une serosité trop acre et trop abondante dans le sang qui se depose sur cette partie affoiblie et relaschée. Le sang de la malade est fort echauffé et chargé dune serosité fort acre qui passe dans la lymphe qui se separe dans les glandes vaginales. on doit donc se proposer deux choses dans la cure de cette indisposition, temperer en premier lieu lardeur du sang et en corriger lacreté, raffermir au second lieu glandes trop relaschées.

Pour y remedier nous nous proposons devacuer une partie de lhumeur peccante, ou de la detourner en partie par des routes plus convenables, de laddoucir et dempescher sil est possible sa reproduction dans le sang, et enfin de resserrer les parties vers lesquelles elle a pris son cours, de les raffermir pour quelles sopposent a la sortie de cette humeur et lobliger a reprendre ses routes naturelles

pour remplir ces vues nous sommes davis que la malade soit saignée une fois du bras quelle conti[illegible] ensuite lusage du bain quelle prendra tous les matins et dans lequel elle prendra un bouillon fait avec un quarteron de veau [illegible] une once de racine de patience sauvage coupée par tranches deux poignées de cerfeuil et une demi poignée de feuilles de chicorée sauvage.

Elle se purgera dans lusage du bain et de ces bouillons
doucefois avec La casse les Tamarins la manne rhubarbe
sel vegetal.

ensuite usage du vin ferré et de l'Eau de rhubarbe ;
Lardanesses

injection avec Eau de myrthe de fleur doranges de roses
de lavande et teinture de myrthe

puisque vous voulé bien monsieur mhonorer de votre
attention et de vos soins en ma solitude jen profite
pour vous rendre compte de mon etat present
environs huit jours apres mon retour les vomisements
sont revenus une fois le matin malgré lusage
de lopiate, mes regles sont arrivé au tems juste au
commencement du mois et ayant voulu suivant
votre ordres suspendre lopiate je recommencay a
vomir ma nouriture avec beaucoup déau comme
par le passé ce qui ma determiné a prendre la medecine
le plus promtement quil ma été possible dont jay
été fort bien purgé cetoit samedy dernier le lendemain
je passay encore la matiné assé mal et me suis
sentie incommodé de lestomac principalement les
nuit malgré toute mes precaution pour ma nouriture

Monsieur à lui | M. de Pegu | Ste victoire

153 154

je commence a estre mieux, et jay été vn peu tenté de recourir a lopiate mais comme vous mauiez marqué de faire vne espace de huit jour sans en prendre je nait osé et je ne la doit reprendre que dimanche prochain, pour huit jours seulement amoin que vous ne mordonniez le contraire sy vous voulé bien monsieur me faire lhonneur de mecrire notre mesagé qui vous fera tenir celle cy jeudy apres midy a ordre de repasser vendredy sur le soir pour me raporter reponce samedy, ou bien sy le tens ne saccommode pas auec vos ocupation vous aurois la bonté de la faire mettre a la poste samedy matin, pour hautebruiere, par monfort la maury, et je la receuray dimanche je vous seray infiniment obligée etant en bon chemin de guerison nabandonné pas votre ouvrage et soyez je vous

suplie persuadé de la reconnoissance et de lestime parfaite auec laquelle je suis monsieur

votre tres humble obeissante seruante sr de Ste victoire

Mes soeurs vous assure de leurs complimens les miens je vous suplie a md et melles geoffroy et le petit

ce 18 nbre 1729

Monsieur

Monsieur Geoffroy
Medecin du roy rüe des singes
proche les blancs manteaux
Paris

M.de Pequede
S.te victoire

Madame ;

Quoyque l'opiate ne vous aie pas entierement
guerie puisque les vomissemens vous ont encore repris,
neanmoins il paroit qu'elle vous a soulagée
considerablement puisqu'ils ~~sont~~ ont etés bien
moins considerable et que les regles sont revenues dans
leur tems juste. Je vous ~~cons~~ exhorte donc d'en
reprendre l'usage Dimanche prochain et de la
continuer pendant douze jours regulierement au lieu de
huit que je vous avois marqués, de le suspendre ensuite
pendant cinq jours seulement et de le reprendre apres
cela pour le continuer jusqu'au tems des regles, alors vous
le suspendrés pendant huit jours pour prendre ensuite
l'alternative de huit en huit jours comme je vous avois
marqué en cas que le vomissement ne revienne pas, car
s'il revenoit il faudroit faire la meme manoeuvre le
mois ~~prochain~~ ~~con~~ suivant ~~que~~ comme vous auriez fait cy
ce mois cy. J'espere qu'avec cet usage vous
retrouverés votre guerison parfaite je le souhaite tres
fort et j'ay l'honneur de vous assurer qu'on ne
peut etre avec un plus profond respect

Madame

~~Je [illegible] tres respecta~~

Je presente mes respects a mesdames vos soeurs.
Ma femme et mes Enfans vous remercient de votre souvenir, et vous representent leurs tres humbles obeissances.

a Paris le 18.e Novembre 1729

elle a tres chere soeur

Pour respondre a vostre demande de laquelle je ne puis
t'expliquer nous remercie et Melle de la Motte aussy de
toutes vos bontés je vous diré que depuis plus de
six mois Melle de la Motte a tousjours esté bien reglée
reglée mais que depuis cest temps la couleur n'y est
pas bonne estant presque toute blanche et quelques fois
les premiers deux jours que la couleur y est un peu
plus rouge et il y a six mois comme je vous marque
que cela est ainsy sans estre desreglée. Je suis elle a esté
reglée luy durant huit jours mais pourtant peu
de chose n'en ayant jamais eu beaucoup.

Vers le milieu du mois de septembre dernier elle
se sentit de grand maux de teste accompagnez
d'estourdissement comme si elle alloit tousjours
tomber ne pouvant se baisser. outre ce elle
n'avoit pas d'apetit et commencoit par la grosseur
comme ce ~~n'est~~ n'est pas encor qui fust cause
qu'elle n'avoit pas d'apetit

au bout de huit jours dernier Mars de cette année
avoir assez bien soupé elle fist surprise d'une fumée
qui luy tournoit autour du coeur et resta demeure
sans cognoissance, sans parolle, sans mouvement
avec des convulsions tournant la bouche et
les yeux se redressant et ayant les mains si
fort fermées qu'il est bien de la peine aurions

febvre et guery a elle luy ouvrire et quoique nous
ayons frappé longtemps dedans pour la faire revenir
et quoy qu'il y avait jetté de l'eau, tout d'un coup elle baissa
la teste avec un rallement qui luy print qui ne dura
pas par bonheur longtemps ensuitte de quoy elle revint
a elle.

Le lendemain matin on la saigna du bras et le sang
estoit sec on ne luy en tira que deux palettes et
on la purgea trois jours apres avec deux onces
de manne un gros de Rhubarbe et un gros de
sel vegetal.

cela ne modera pas les maux de teste et les estourdissemens
qui estoient toujours de mesmes

pendant tout ce temps elle n'estoit pas sans une petite
fievre tantost un peu plus forte tantost moindre
mais cette ~~petite~~ fievre estoit precedée par un froid
au nez aux mains et aux pieds sans tremblement

vers le dix octobre outre les maux de teste et
estourdissemens il luy prit pendant deux jours des
tremblemens convulsifs dans les genoux avec
de grandes lassitudes dans les jambes avec un
tel refroidissement qu'on ne pouvoit luy rechauffer
les pieds les jambes et les genoux les mouvemens
ne sont plus aussi frequens mais quelquefois elle
s'en sent soit a la cheville du pied soit aux jambes
soit aux cuisses.

outre ce elle se sent un bourdonnement d'oreille

on la purgea encor une seconde fois quatre jours
apres la premiere avec les mesmes choses ~~et~~ et deux
heures apres l'avoir prise elle vomit tout ~~vert~~ vert

ensuitte six ou huit jours apres on la purgea
encor avec les mesmes drogues, toutes les medecines
ont fort bien operées mais sans aucun soulagement
s'estant toujours apres son manger d'une pesanteur
sur la poitrine et estomach sans avoir mangé
laquelle augmente toujours sur le soir.

Elle a tousjours des [illegible] sans aucune odeur
son estomach fait fort bien sa coction sans
aucun estrangement et pendant tout ce temps elle
urinoit beaucoup sans une couleur foncée pendant
le jour et l'urine un peu plus claire pendant la
nuict

outre ce on luy a donné tantost des lavemens
avec du miel et sans miel et les prit tous
les jours parce qu'elle ne va pas a la garderobbe
sans remede.

outre ce il paroist des ~~[illegible]~~ hemorroides lorsqu'on
met la canulle qui sont tantost plus grosses
tantost moindres lesquelles pourtant ne
fluent point.

voyant que tous ces remedes n'operoient pas on
eut recours a la saignée du pied le vingt deuxiesme
decembre et on fust obligé de la dissequer jusqu'a la
[illegible] pour la faire promptement attendu que le
matin on n'avoit pas trouvé des vaisseaux
laquelle ne la soulagea guere quoiqu'elle ait
[illegible] depuis [illegible] medecine domestique
quelques [illegible] laquelle [illegible] medecine.

au bout du quart d'heure ordinaire elle y revenoit une partie avec des humeurs encore tres recuites. Le reste de la medecine ne laissa pas que d'operer.

Nonobstant tous ces remedes elle ne laissa pas qu'd'avoir toujours mal a la teste des lassitudes dans les bras et dans les jambes et une petite fievre qui vient sans frissons mais avec un petit froideur au bout du nez et un peu aux pieds et aux mains comme je vous l'ai desja dit

vous scaurez aussy qu'autrefois mlle de la Motte estoit toujours prise du cerveau et qu'elle mouchoit beaucoup. Quand elle n'a plus tant mouchi elle a ensuite beaucoup crachi mais depuis deux ans elle ne mouche plus et ne crache plus.

J'oubliois aussy a vous marquer que quand sa maladie a commencé elle s'est plainte beaucoup de maux de cœur qui luy ont duré jusqu'a il y a huit jours mais la pesanteur ne s'est pas diminuee et il luy monte toujours des feux a la teste. Mr Benoist traitte cette maladie de vapeurs cependant les vapeurs ne laissent pas toujours la fievre et cependant elle la toujours un peu. Il est vray qu'elle n'est pas continue mais quoyqu'elle soit petite il ne laisse pas qu'il y avoit toujours le dessein de luy faire donner dernierement aux du quinquina mais je ne l'ay pas voulu faire d'examiner d'abord sa santé qui est tres foible ne pouvant se promener ~~que tres~~ un peu dans la chambre que tout aussitost elle ne vint toute etourdie.

Quant a la fievre il y a des jours ou elle n'est pas si forte et d'autres ou elle est plus violente mais elle prend toujours par un froid au nez aux pieds et aux mains qui dure une heure sans pourtant frissons mais les jours ne sont pas reglés tantost il y a deux ou trois tantost il n'y a qu'un tantost d'un bon et tantost point mesme depuis quelques jours c'est a dire deux ou trois elle ne sent pas une si grande pesanteur sur la poitrine mais en eschange elle se sent des douleurs dans les espaules et quelques fois dans les bras qui ne sont pas violentes.

Depuis deux jours elle a un peu meilleure appetit mais elle ne se sent pas plus de forces ny plus soulagé. Pendant toute sa maladie on l'a toujours fait lever et depuis huit jours on la fait tenir levée depuis neuf heures du matin jusqu'a cinq heures du soir.

Sa Nourriture a esté du bouillon fait avec du

bouillon du veau et de la poulle avec des [illegible]
orge frais et du biscuit et quelquefois un
petit [illegible] la faisoit manger [illegible]
que l'on pouvoit pas [illegible] il falloit qu'
elle ne mangeoit pas ayant [illegible] besoin de
manger et ne pouvant dormir quand elle ne
mangeoit pas.

pendant toute sa Maladie elle n'a pas laissé
que de dormir assez bien ce qui lui [illegible]
jusqu'a present.

vous scavez qu'elle est d'un temperament bien
delicat [illegible] la demange et outre ce qu'elle
a la poitrine tres foible.

Pardonnez ma sœur si la [illegible] encore [illegible] que
je ne vois le moyen n'est pas aussi bien [illegible]
[illegible] je lui [illegible]
comme [illegible] de la Motte me l'a dicté
elle vous embrasse et moy aussy qui vous
donne bien de la peine mais comme vostre
bonté [illegible] pas [illegible] que vous
voudrez bien me soulager dans mes afflictions
qui ne sont pas petites il y a longtemps que je
fait comme vous [illegible] offrant [illegible]
et je ne me soucie pas d'en souffrir pour [illegible]

[illegible] Rhab. [illegible] syr. papav.
rhoead. [illegible]

une dame agée de 30 ans d'une
complexion si delicate que le moindre
excez de la nouriture et changement de
l'air la derange. elle est neantmoins
sanguine et pituiteuse. elle mangeoit et
crachoit beaucoup. ce qui est arreté depuis
un an. depuis six mois la couleur de
sa comodité de son sexe est plus blanche
que rouge et en plus petite quantité
depuis deux mois elle est attaquée d'une
petite fievre qui n'a aucune regle. tantost
deux ou trois jours de bons ces acces
commencent par un petit froid au nez et
aux pieds les acces sont courts. cette
dame a un mal de teste continuel. il y a
six semaines qu'il lui prenoit aux jambes
des mouvements involontaires avec
froid. et sentoit en meme temps une humeur
qui lui augmentoit le mal de teste, avoit
aussi envie de vomir, sans appetit, ~~tout~~
ces accidents ont determinés a faire une
petite saignée du pied immediatement apres le cours
ordinaire cessé, et purgée avec manne

rheubarbe et sel vegetable, ces deux
remedes ont fait cesser les mouvemens
involontaires des jambes, l'appetit est
revenu, mais les forces sont diminuées
la dame est toujours dans son fauteuil
sans enflure aux jambes, il reste apres
le repas une pesanteur sur l'estomac.
neantmoins la digestion se fait
ce qui se connoit par les excremens
qui ne sortent que par les lavements
on attend au premier jour le retour
du cours ordinaire. lorsqu'il sera cessé
on veut luy faire prendre le quinquina
en lavement en cas que ce soit le
sentiment de paris. la dame urine
beaucoup, elle est souvent attaquée
de rheumatisme

voila ma soeur la consultation a faire
de m.r B. moi ... qu'il me vient d'envoyer
il ne vous ecrit pas parce qu'il est un peu
incommodé or qu'il ne peut escrire que des
lettres galantes ... qui ne sont
communement pas ... pourquoy il a mieux
aimé demeurer dans le silence
si m.lle le Compte n'a pas raporté de vostre
fait [illegible]
et je ne me soucie pas d'en souffrir pourvu que

On Demande avis pour une femme âgée de trente ans, qui est attaquée depuis quatre ans d'un flux de Ventre périodique, avec Douleur; Elle remarque dans les Déjections du Sang mêlé avec les matieres, Cela donne lieu à des fievres qui viennent de tems en temps.
Il paroît par tous ces accidens que le Levain de l'Estomach ne digere que grossierement les allimens, ce qui fait un Chyle cru, et indigeste qui donne lieu à l'Evacuation periodique, Dont la Malade est attaquée: Les matieres étant de leur nature acres, et Salées, cela produit les douleurs de Ventre, et mélange du Sang qui paroît dans les Déjections. Comme La Malade craint les Suites de cette maladie, Elle Demande ce qu'il convient de faire pour Sa guerison.

la part de ... r. de la ... orte

La malade s'abstiendra de boire de vin et si elle en boit. Elle fera sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une poignée de chiendent, une cuillerée de riz, demi once de rapure d'yvoire, autant de rapure de corne de cerf et un petit morceau de reglisse, qu'on fera cuire dans deux pintes et chopine d'eau et reduire a deux pintes.

Elle ne mangera point de viande. Elle vivra de potages et de bouillons faits avec le veau, la volaille et un peu de boeuf, de riz cuit dans ce bouillon, et des oeufs frais.

Elle prendra matin et soir des lavements de decoctions de feuilles de bouillon blanc, de trainasse, de son et de graine de lin. Et dans chaque decoction on delayera le jaune d'un oeuf.

Apres qu'elle aura pris pendant huit jours de ces lavements, si les douleurs sont tout a fait cessées elle se purgera avec une once de catholicon double et une once et demie de manne qu'on delayera et qu'on fera ensuite

bouillir dans un demi setier d'Eau de plantin.
on passera le tout pour en boire la liqueur chaude
le matin a un bouillon deux heures après.

au bout de deux jours la malade reprendra la
meme purgation après laquelle elle fera usage
de l'opiate suivante. on prendra de la
confection d'hyacinthe, de la conserve de roses
rouge de provins, de la conserva de grateculs
de chacun demie once, de l'Extrait de genievre
deux gros, du safran de mars preparé a la
rosée de may un gros. on melera bien le tout
pour en faire une opiate ~~dont la malade~~ d'un gros la prise,
prendra trois prises par jour l'une le matin a
son reveil, l'autre vers les trois heures après
midy et la troisieme vers les dix heures du soir:
buvant un verre de tisanne par dessus. Elle
continuera l'usage de cete opiate jusqu'a ce que
le devoyement soit tout a fait cessé et les
entrailles tout a fait bien raffermies, observant
de se purger tous les huit ou dix jours. ~~dans~~ pendant

l'usage de cette opiate de la maniere qu'il a
eté dit cy dessus.

Quand la malade sera bien retablie elle pourra
se remettre a l'usage de la viande avec beaucoup
de menagement. ~~et~~ dans l'Eté il faudroit qu'elle
prit des Eaux de forges à forges meme s'il etoit
possible, à moins qu'elle ~~n'ait~~ n'eut dans son quartier
des Eaux semblables a celles de forges.

S'il revenoit du devoyement la malade
recommenceroit les memes remedes proposés
cy dessus.

On observera aussy que s'il y avoit de la ~~fievre~~
fievre, il seroit a propos de commencer tous ces
remedes par une saignée ou deux selon la
plenitude et le besoin.

A Paris le 14 avril 1729.

~~D~~ 162

Une fille agée de trente ans, se plaignant de ce qu'elle estoit reglée avec de grandes douleurs de reins, et de coliq[ue] pendant tout le temps que les regles duroient, ne laissant pas de [v]uyder en quantité suffisante: fut saignée du pied pour cela et prit les eaux ferrées dattancour pendant quinze jours, au commencement du mois de may de lannée 1727 [m]ais ayant été epouvantée par la veüe d'un enfant ~~[illegible]~~ qui [s]oit le seize du mois d'auril precedent en fut si saisie et effrayée quelle ne peut souper ce jour la; depuis le quel temps elle eut [de]s eblouissements qui augmenterent toujours, ce qui [n'em]pecha pas quelle ne prit les eaux ne faisant pas beaucoup [d'a]ttention a ces eblouissements dans les commancements, dautant [plus] quelle esperoit que les eaux luy feroient passer des vents qu'elle auoit depuis son enfance, rendant beaucoup de vents par [la bo]uche sans aigreure. aprez les eaux les eblouissements aug[men]terent (quoyque les eaux n'auoient pas laissées que de passer) restant un bon miserere sans parler et sans mouuements, la couleur du visage deuenant pasle, et cela trois a quatre fois par [jou]r mais au mois d'aoust les eblouissements furent accompagnés de mouuements epileptiques, ayant des contractions, deuenant bleüatre, sa salive teinte de sang; le lendemain de cette 1ere attaque elle n'eut que deux ou trois eblouissements, [elle] prit la poudre de guttete pendant quinze jours auec le cinabre; fut saignée ensuite du bras de temps en temps et purgée auec l'aquila ~~alb~~ alba et le diagrede y meslant le semen contra ayant été sujette aux vers dans sa jeunesse, mais elle ne s'est pas aperçeüe d'en auoir. voyant quelle n'auoit plus que des eblou[isseme]nts elle cessa la poudre de guttete. au mois de feburier de [l'an]née 1728 elle eut une seconde attaque d'epilepsie aussi violente que la premiere, elle fut seulement saignée du bras, et prit quelques bolus purgants comme cy dessus. les eblouissements continuerent a l'ordinaire et au bout de deux mois elle eut une troisième attaque, elle se fit encor saignée du bras et prit de la fiente de pigeon six prises et autant a la fin du mois, ce qui n'empecha pas le retour d'un accez un mois aprez le dernier. elle fut saignée du bras et du pied aprez ce dernier et prit le metique usa ensuite d'une decoction de guaiac pendant douze ou quinze jours ce qui la faisoit suer beaucoup tous les matins, mais cela luy cuisant beaucoup a la gorge elle cessa. on luy fit une opiate auec la poudre de guttete la racine de valerianne sauuage le crane humain, le cinabre, et l'esprit volatil de crane humain elle usa six onces de cette opiate et prenoit une tasse de thé par dessus ou ~~de~~ une infusion de fleurs de gallium flore luteo

c… venoit cela le Matin au lict cequi lui faisoit encor suer;
c… la purgeoit pendant ce temps la toutes les semaines, avec
…pilules alephangines. elle prenoit un gros de lopiate le Matin
…demi gros aprez Midy. tout cela na pas empeché
…tour des accez epileptiques tous les mois, quelquefois une
dautre fois deux en vingt quatre heure, on la saignée
…ue tous les Mois du bras et quatre fois du pied; ayant
une attaque a la fin de la derniere lune, elle a eté saignee
…ed. ~~en deux~~ le mois auparavant elle prenoit une prise
…inquina tous les Matins ~~et~~ avec la teinture dambre et lesprit
…il de crane humain. elle est fort bien reglée, ~~et~~
~~…des attaques pendant … les regles …~~
…s que les attaques sont si frequentes, elle perd la Memoire
…t assoupie, la tete pesante, embarassee, surtout aprez les
…aques. ~~cela~~ qui viennent sans en avoir aucun pressen-
…timent, et sans sentir aucun doulleurs auparavant; cela
…rennant en Mangeant, tout a coup, ou mesme en dormant.
…uis aprez elle sent des douleurs dans les bras et dans les
…bes, et ~~…~~ sureille la nuict suivante. elle a pris
…me une ptisanne royale pendant lhyver qui la purgea
…u coup. il est bon de remarquer que du coste de Monsieur
…pere toute la famille meurt ~~…~~ dapoplexie pituiteuse
…uns estant Morts tout a coup, et d'autres leurs estant restés
…hemiplegie dont ils mouroient peu de temps aprez
…eut aussy une tante du costé de sa Mere qui a eté
…ssy attaquée depilepsie ayant eté epouvantée.
…en prie Monsieur le Medecin qui aura la bonté de faire
…la consultation de donner un detail du regime de vivre quil
…ut que la Malade observe. elle prend beaucoup de tabac.
…i aura aussy la bonté de vouloir bien consulter cette
…aladie avec ~~…~~ un Medecin de sa connoissance qui
…it au faite de ces sortes de Maladies.

Monsieur Geoffroy Docteur
Regent et Professeur en chymie
au Jardin Royal des Plantes
a Paris

163

Pour une dame de Barleduc

La violence des accès et la disposition hereditaire de la malade donnent tout lieu d'apprehender que la maladie ne cede pas aisement aux remedes les plus efficaces qu'on a coutume d'employer dans cette occasion, il n'y aura qu'un long usage des remedes que l'on va proposer et suivis avec exactitude qui puissent diminuer les accès ou les eteindre s'il est possible.

La malade s'abstiendra de boire du vin. Elle fera sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une once de racine de pimprenelle, une poignée de chiendent et un petit morceau de reglisse qu'on fera bouillir dans deux pintes d'eau et reduire a trois chopines.

Elle s'abstiendra de prendre du tabac qui ebranle trop son cerveau. Elle evitera les viandes salées et epicés, les ragoûts, la patisserie, le beurre, le fromage, le laitage, ~~Elle ne mangera~~ les salades et les fruits cruds. Elle ne vivra que de potages et de bouillons faits avec le veau et la volaille, elle ne mangera que de la viande blanche rotie ou bouillie a diner seulement.

Ce regime etably la malade sera saignée du bras et du pied a deux jours d'intervalle ~~pied et on luy fera une saignée de quatre cinq pallettes~~ on la purgera ensuite avec deux onces de manne, deux gros de senné, un gros d'agaric et un gros de sel vegetal bouillis dans un verre

d'Eau de betoine et passés. on reitorera la meme purgation ~~deux jours apres~~ le surlendemain. #
Elle commencera ensuite l'usage de l'opiate suivante. Prenés crane humain, racine de pivoine mâle, racine de valeriane sauvage de chacune demie once, cinnabre d'antimoine ~~[illegible]~~ et sel de nitre de chacun un gros le tout reduit en poudre ~~[illegible]~~ subtile sera incorporé avec suffisante quantité de syrop de stoechas pour en faire une opiate de moyenne consistance dont la malade prendra une prise de la pesanteur d'un gros ~~le~~ et demi le matin a jeun et autant quatre heures apres son diner buvant par dessus quatre onces de suc depuré de la plante nommé Gallium a fleurs jaunes et de la ~~plante~~ plante nommé Galega ou Ruta capraria.

[margin: [illegible]]

La malade continuera l'usage de cette opiate et de ces sucs d'herbes ~~[illegible]~~ deux fois le jour pendant trois mois, se purgeant tous les mois au decours des ~~[illegible]~~ Lunes de la maniere sus dite. Au bout de trois mois elle n'en prendra plus qu'une fois le jour le matin a jeun jusqu'a ce qu'elle aie eté trois mois entiers sans ressentir ~~[illegible]~~ d'accés. Pour lors elle

apres quoy on la baignera pendant douze ou quinze jours tous les matins: et Elle restera deux heures dans le bain.
~~on luy preparera~~ en [illegible]
on luy preparera en meme temps les bouillons suivants. dans trois chopines d'eau on fera cuire une demi livre de veau, une once de racine de ~~[illegible]~~ pivoine mâle, et reduire a pinte. on y ajoutera pour lors des feuilles de ~~[illegible]~~ Bourroche, Dissenla, cresson, cerfeuil, Betoine et ~~Gallium~~ Galega ou Ruta capraria de chacune une poignée on laissera cuire ces herbes un quart d'heure. et on entirera deux bouillons dont la malade prendra l'un le matin dans son bain, et l'autre quatre heures apres son diner.
au bout de quinze jours d'usage de ces bouillons et du bain elle sera purgée de nouveau, puis elle commencera l'usage de l'opiate suivante. Prenés

interrompra l'usage de ce opiate pour n'en plus
prendre que pendant huit jours au decours des 168
Lunes ~~...~~ deux fois par jour se purgera
auparavant. Dans les intervalles de ce traitement
mois elle fera usage de l'opiate Cephalique
suivante.

Prenés de l'Eufraise, des feuilles seches de veto
caprarian, de Gallium a fleurs jaunes, de
betoine, de melisse, de marjolaine, des
semences de fenouilles de chacune une once
reduire en poudre subtile, incorporés le tout avec
suffisante quantité de syrop de stoechas pour
en faire une opiatte dont la malade prendra
tous les matins la quantité de deux gros.
bevant par dessus une tasse ~~d'infusion~~
d'infusion de fleurs de ~~...~~ Tilleuil en guise de thé.

a Paris le 6e Juin 1729.

A M.r Dubois
Med. du Roy a
Renne,

Je suis surpris, Monsieur, de ce que vous me marquez que l'Eau de mercure a fait saliver quelques uns de ceux qui en ont fait usage, je n'ay point observé pareille chose dans tous ceux qui en ont pris icy, mais j'ay observé a la verité que parmi les gouteux qui en ont usé il y en a eu peu qui ayent esté delivrés de la goutte.

Je ne conseille pas a Madame la Marquise de Halle d'en continuer l'usage premierement parce que je regarde cette Eau mercurielle comme inutile a la goutte elle n'agit dans cette occasion que comme l'eau simple: et ensuite parce qu'il ne seroit pas a propos de luy procurer une salivation gratis. Il se pourroit faire que les Eaux de vos quartiers chargées de quelque legere acidité dissolvent quelque petite portion de ce vif argent et en font une legere Eau mercurielle: ce qui n'arrive point a notre Eau de Seine qui est tres pure.

Je conseille a madame la marquise de continuer son lait d'anesse comme elle se le propose je ne connois pas de meilleur remede pour la goutte a moins qu'elle ne se reduise au lait pour toutte nourriture, Quelques

gouteux ont eté gueris par ce moyen, mais non pas tous: je ne connois point encore de remede certain pour cette maladie.

A l'egard des nodus ~~j'ay~~ je ne croy pas non plus que cette Dame en guerisse neanmoins elle pourrai essayer un remede que j'ay vu reussir ~~à~~ à une personne qui sans etre gouteux il etoit venu des noeuds aux doits et dans la main.

C'est de se ~~laver~~ premier les mains soir et matin avec de l'Eau de savon assé chargée dans laquelle on ajoute un tiers d'Eau de vie. il se ~~...~~ tenoit les mains pendant une demi-heure dans cette Eau ~~tiede~~ chaude se frottant assés fortement ~~avec~~ les noeuds des doits ~~ces noeuds~~. je souhaiterois que cela pu reussir de meme a cette Dame

M.

J'ay demandé pour vous le Pathologia cerebri que l'on ne trouve plus a Paris ni meme en hollande ou il a eté imprimé. si tot qu'on ~~en~~ min pourra ~~trouver~~ decouvrir je ~~le prendray pour vous en~~ vous l'envoyeray.

A l'egard des ouvrages de Sthall que vous me demandés, c'est un ~~ouvrage~~ recueil tres considerable contenant sept ou huit volumes in quarto. cet auteur a eté longtemps ~~a eté~~ Professeur ~~dans~~ de Medecine et de Chimie dans l'université de hall en saxe. il est aujourd'huy premier Medecin du Roy de Prusse. ~~C'est~~ les huit volumes dont je vous parle sont des recueils de theses qu'il a fait soutenir aux Etudians qui passoient ~~Docteur~~ Docteurs sous luy. il a un sisteme de medecine assés singulier pour la theorie qui est repandu dans toutes ces theses, mais qui n'est point rassemblé dans un ordre suivi. Junker et quelques autres de ses Disciples ont ramassé ses idées sur cela pour en former un corps tels que l'on l'a vez dans le conspectus medicinae de Juncker. Les sujets de ces theses sont ordinairement des matieres singulieres tel est par exemple une des premieres et des plus fameuses qu'il a publié an vena porta, porta malorum? dans laquelle il attribue a la veine porte toutes les affections melancholiques et hypochondriaques. ~~...~~ ~~et souvent faire plus de~~

† tel est encore cet autre De ~~in~~ impostura opii. dans laquelle il fait voir que l'opium ne fait point de autre guerison veritable que ne fait que deguiser les maux, il ~~...~~ imposer aux Medecins et aux assistans et souvent au malade

causer plus de mal que de bien. ~~cet prof~~ cet auteur qui etoit professeur de chimie, ~~[illegible]~~ nous a donné ~~plusieurs~~ d'excellents morceaux de chimie qui sont recueillis dans un seul volume in quarto qui a pour titre Sthallii opuscula chimica, c'est un des meilleurs auteurs que nous ayons en chimie. au reste cet auteur ~~qui~~ a ecrit en latin un stile tres obscur ~~[illegible]~~ et difficile a ~~[illegible]~~ entendre. il faut etre fait a sa ~~[illegible]~~ obscurité pour le concevoir. cela n'empeche pas que ces ouvrages ne soient tres recherchés et qu'on n'ait beaucoup de peine a en trouver le recueil complet. Si neanmoins vous etes curieux d'avoir ces ouvrages on pourroit les faire venir.

Je vous envoyeray a la premiere occasion un volume in quarto de quelques dissertations d'un de ses disciples qui ecrit d'une maniere bien plus intelligible et qui a traité des maladies hemorrhoidaires d'une maniere assés curieuse. vous y verrés a la tête la fameuse These de la veine porte de Monsieur Sthall dont je vous viens de parler.

Je travaille toujours fortement a l'affaire des

faculté, j'espere que cela se terminera par un bon reglement general. Monsieur le premier President est allé aux Eaux de Bourbon. sa maladie et son absence ne laissent pas de retarder nos affaires, j'espere neantmoins que cela ne nous portera aucun prejudice. Je suis tres parfaitement

a Paris le 23 May 1729.

a M.

Si mr Aubry ne peut pas se determiner a aller aux eaux, ce qui seroit neanmoins necessaire, il pratiquera les remedes suivants pour prevenir l'apoplexie ou la paralisie dont il est menacée.

Apres avoir eté saignée ~~et~~ du bras et du pied on le purgera et on le fera vomir de la maniere suivante.

Dans un demi verre d'Eau on fera fondre 4. grains de tartre emetique ~~et dans~~ et on y delayera demi once de syrop de capillaire et une cueillerée d'Eau de fleur d'orange. Le malade boira cette portion emetique le matin a son reveil, un quart d'heure apres il boira une tassée d'Eau chaude d'environ demi setier. il continuera de boire un demi setier d'Eau chaude de quart d'heure en quart d'heure jusqu'a ce que le vomissement soit venu et finie trois ou 4 heures apres la prise d'Emetique, quand le malade aura eté une heure sans vomir on luy fera prendre un bouillon dans lequel on aura fait fondre 2 onces de manne et un gros

de sel vegetal.
Le Lendemain de cet Emetique le malade se reposera et le jour d'apres il sera purgé de cette maniere.
Dans 3 verres d'Eau de chicorée sauvage on fera bouillir legerem. 3 gros de senné 2. onces de manne un gros de sel vegetal et un gros d'agaric on passera la liqueur et on y delayera 2 grains de tartre Emetique on partagera le tout en trois doses ~~dont~~ que le malade prendra de ~~trois~~ trois heures en 3. et du bouillon 1 heure ½ apres chaque prise.
Le malade se reposera le lendemain de cette medecine et le jour d'apres il commencera de boire 2. pintes d'Eau de Balaruc par verrées de demi setier de quart d'heure en quart d'heure. on aura soin de les faire chaufer au bain marie. Le lendemain le malade boira 3. pintes des memes Eaux de la meme maniere et le 3.e jour 3. autres pinte Le malade pourra prendre chaque jour un bouillon 1 heure apres le dernier verre de ces

Eaux. Apres avoir fini ces eaux le malade prendra des bouillons de viperes et d'Ecrevisses preparés de la maniere suivante
Dans 2 pintes d'Eau on fera cuire un poulet dont on aura coupé la teste et les pattes et dans le corps duquel apres l'avoir vuidé on aura mis le corps d'une vipere écorché ~~et~~ coupé par morceaux, un gros de racine de squine et autant de racine de salsepareille on joindra a ce poulet 12 Ecrevisses legerem.t ecachés on laissera reduire le tout a pinte ou 2 demi setiers p.r 2. bouillons dont le malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre 4 heures apres son diner il continuera l'usage de ces bouillons pendant un mois se purgeant de 15 jours en 15 jour avec la medecine decrite cy dessus.
A l'automne il repetera la meme manoeuvre il se fera saigner du bras et du pied se purgera avec l'Emetique il prendra les Eaux de balaruc et ensuite les bouillons de viperes

Je luy conseille de plus de macher du tabac tous les matins pendant une demie heure

a Paris ce 5. Juin 1724.

Les lassitudes et le degout dont vous vous plaignez, Monsieur, viennent de l'epaisseur de votre sang et des matieres glaireuses qui s'amasse dans votre estomac pour remedier a ces inconveniens apres avoir eté saigné et purgé comme vous l'avez eté je vous conseille de boire tous les matins a jeun une pinte d'eau de chicorée sauvage un peu chaude par verrée de quart d'heure en quart d'heure.

vous preparerez cette eau de chicorée en jettant dans une pinte d'eau bouillante une poignée de feuilles de chicorée sauvage hachés grossierement et laissant refroidir l'eau.

ou cette pinte d'eau que vous boirez le matin a jeun vous boirez encore de la meme eau de chicorée a vos repas meslés avec un peu de vin.

outre cela vous prendrez tous les jours dans la premiere cuillerée de soupe a l'entrée de votre diner dix grains de saffran de mars aperitif dont vous continuerez l'usage tres long temps. vous aurez soin de vous purger tous les 15. jours avec votre medecine ordinaire per

pendant ce temps la je vous conseille de ne point manger de fruit crud point de salade ni de laitage et vous ne ferez point de jours maigres.

Hippocrates dans le premier de ses aphorismes dit qu'il ne suffit pas pour la guerison du malade que le Medecin fasse son devoir, qu'il faut encore que le malade et ceux qui l'approchent y concourent, autant qu'il est possible.

Ce n'est pas assés pour guerir le malade en question que nous ayons dit et reglé tout ce qu'il doit faire et devoir observer tant pour les remedes que pour le regime, il faut que le malade l'execute ponctuellement: Il faut encore que Messieurs ses Superieurs (s'il veulent se conserver un sujet qui ne soit point a charge a la communauté et qui puisse au contraire luy estre utile) il faut dis-je que Mrs ses superieurs l'engagent a travailler a une guerison parfaite et a suivre pour cela tres exactement nos conseils. il faut aussy qu'ils luy deffendent absolument le vin, le maigre, le jeune, et les prieres trop appliquées.

La pesanteur de teste que le malade ressent encore et qui augmente chaque jour, la Roideur des bras des Jambes et du col dont il se trouve attaqué de temps en temps et qui est une espece de Tetanos ou de convulsion universel de tous les muscles sont des accidents qui nous font juger que le malade

que le malade n'est point encore gueri, ~~et que la ... les accidens facheux dont il etoit affligé sont~~

Pour achever sa guerison il est necessaire que le malade evite absolument toute application. son office, les jeux de cartes l'appliquent encore trop.

il ne faut l'occuper qu'a des exercices du corps sans application, le faire porter, ou le faire travailler au jardin, qu'il ne joue qu'a la boule, au volant au mail au billard, ou a tels autres exercices.

sa boisson ordinaire sera une tisanne faite avec une poignée de chiendant et une once de racine de pivoine male coupée par tranches qu'on fera cuire dans deux pintes d'eau pendant un quart d'heure. en tirant cette eau du feu on y jettera une poignée de feuilles de chicorée sauvage ou de pissenlit ~~coupée par tran~~ hachées grossierem.t et vingt quatre grains de nitre purifié. on laissera refroidir l'eau et on la passera quand elle sera froide.

on le remettra a l'usage des bouillons alterants marqués dans notre premiere consultation faits avec le veau, la racine de patience sauvage, la racine de polypode de chene, les feuilles de bourroche buglose cerfeuil, chicorée sauvage, scolopendre et laitue.

ces bouillons luy rendront la liberté du ventre. si nonobstant ces bouillons il se tenoit resserré il faudroit avoir recours aux lavements de decoctions de feuilles de ~~gu~~ mauve laitue et poirée.

ce regime etabli on saignera le malade deux fois du pied en vingt quatre heures pour diminuer le grand mal de tête.

on purgera le malade quelques jours après les saignées avec la meme medecine portée dans le premier memoire et on le baignera ensuite pendant neuf jours. on le laissera reposer pendant huit jours puis on le rebaignera encore pendant neuf autres jours, le purgeant avant et après les bains.

après avoir fini ces seconds bains et après avoir eté purgé il commencera l'usage de son opiate ~~ceph~~ cephalique et antispasmodique prescrite dans le premier memoire avec cette difference qu'il en prendra regulierement deux prises par jour, d'un gros chaque prise. savoir une le matin a son reveil buvant par dessus ou son bouillon d'herbes ou un verre de sa tisanne et l'autre prise trois heures après son diner.

Il continuera de prendre ses deux prises d'opiate par jour jusqu'a ce que les maux de tête, la ~~...~~

la roideur des membres soient cessés et qu'il y ait au moins deux mois qu'il n'ait plus rien ressenti de tous ses accidents. après quoy il n'en prendra plus qu'une prise tous les matins ce qu'il continuera regulierement au moins pendant un an. après quoy il n'en prendra plus que de temps en temps.
Il observera d'ailleurs de se faire saigner du pied regulierement tous les trois mois se purger tous les mois au decours de la lune
Deliberé a Paris ce 17e aoust 1727.

de la part de ... 2 jor. de Lille

Madame l'Abbesse sera saignée deux fois du bras, laissant un jour d'intervalle entre deux, on luy tirera deux bonnes pallettes de sang chaque fois. Il ne faut point qu'elle attribue a la premiere saignée les tremblements qui sont survenus, c'est l'effet de son Rhumatisme, ~~Il est~~ Et il est necessaire de faire ces deux saignées de suite pour calmer la fievre et pour diminuer son oppression et ses douleurs de reins.
~~Il~~ Elle se tiendra pour toute nourriture a du bouillon et du potage; Et elle fera sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une poignée de chiendant, un petit morceau de reglisse et un gros de racine de squine bouillis dans deux pintes d'eau pendant un quart d'heures. En tirant la tisanne du feu on y jettera demy gros de sel de nitre.
Outre cela elle prendra des bouillons composés d'une livre de rouelle de veau, deux onces de racine de patience sauvage lavées et coupées par tranches, une once de racine de grande bardane, les pattes et les queües d'une douzaine d'Ecrevisses écachées qu'on fera cuire dans deux pintes d'eau et reduire a trois chopines. La malade prendra quatre de ces bouillons par jour de quatre heures en quatre heures outre ses bouillons ordinaires. on fera fondre dans chacun de ces bouillons un demy gros de sel de glauber.
La malade continuera ce regime et l'usage de ces bouillons jusqu'a ce que ses douleurs soient

totalement cessées. Elle se purgera pendant l'usage
de ces bouillons sitot que les douleurs de reins et la
fievre seront cessées avec deux onces de manne, et
un gros de sel vegetal que l'on fera fondre dans
un de ces bouillons le matin.

a Paris le 21.e avril 1730.

Pour M. Quentin de la part de Mlle Levin

Jusques icy il paroit qu'on n'a employé ~~que des remedes cha~~ pour le soulagement de la malade que des remedes chauds tels que la Theriaque, la confection d'hyacinte, le vin d'absinte, le vin d'alicant, l'Emetique et les tisannes avec le senné, qui n'ont rien operé. En effet l'estomac de la malade ne paroit pêcher que par trop d'ardeur et une legere disposition inflammatoire. Les digestions ~~de la malade~~ des aliments chez la malade se font mal, il reste dans ~~l'esto~~ son estomac ~~mac de la malade~~ a la fin de sa digestion une portion ~~un reste de matiere mal~~ d'aliments mal digerés qui sont, non pas aigres, mais caustiques et brulants presque comme ~~le chaud~~ les lessives de cendres ou de chaux. tant qu'il en ~~cela~~ reste dans l'estomac, cela l'irrite, le fatigue, le souleve et occasionne le vomissement: Et ce vomissement ne cesse que lors que de nouveaux aliments descendus dans l'estomac y corrigent ~~emousse~~ ces mauvais levains en emoussent

les pointes de ces sels acres et caustiques.
Les fleurs blanches qui succedent pendant quinze
jours aux rouges ~~font~~ sont une suite des mauvaises
digestions et l'effet de l'irritation et de l'ardeur
des visceres du bas ventre. il n'est pas surprenant
qu'il se mesle a cela des vapeurs melancholiques.
Si cette Demoiselle veut guerir, il faut qu'elle
tache de s'establir un bon regime. Elle s'abstiendra
totallement de ~~boi~~ vin, si elle en boit, de toutes
liqueurs chaudes et spiritueuses, ~~et~~ de caffé et de
chocolat. Sa boisson ordinaire sera une tisanne
faite avec une poignée de chiendant qu'on fera
bouillir pendant un quart d'heure dans deux
pintes d'eau, on y jettera en tirant cette eau du feu
une poignée de feuilles de pissenlit ou de feuilles de
chicorée sauvage hachées grossierement, et demi gros
de sel de nitre. on retirera l'eau de dessus les feuilles
quand elle sera froide.
La malade ne se nourrira que de potages et de
bouillons faits avec le veau et la volaille seulement,
~~elle mangera si elle n'a point de~~ ou du Riz cuit
dans ce bouillon. Elle pourra neanmoins manger
a diner un peu de viande blanche plustost bouillie
que rotie.
Elle prendra tous les jours matin et soir des lavements
d'eau, ou de decoction de laitue et de poirée.
Ce Regime establi on laissera venir le temps des

regles. huit jours apres que les regles seront cessées
en rouge on saignera la malade du bras et on
luy tirera ~~deux~~ trois pallettes de sang le lendemain
on luy en tirera quatre du pied.
Elle commencera en meme temps l'usage des
bouillons suivants. Dans trois chopines d'eau
on fera cuire une demi livre de veau, une
once de racine de patience sauvage autant
de racine de polypode et reduire a pinte.
on y ajoutera pour lors des feuilles de
bourroche, aigremoine, ortie blanche, laitue, cerfeuil
et poirée, de chacune une poignée. on
laissera cuire ces herbes un quart d'heure et
on en tirera deux bouillons, dont la malade
prendra l'un le matin a son reveil et
l'autre ~~trois~~ quatre heures après son diner.
Elle prendra de ces bouillons pendant trois
semaines, et de huit en huit jours elle se
purgera avec une once de catholicon
double et une once et demie de manne
qu'on delayera et on fera bouillir dans
un verre d'eau de chicorée sauvage. ~~et~~ on
passera le tout ensuite au travers d'un linge.
au bout de trois semaines d'usage de ces

bouillons la malade les quittera en se purgeant comme il a été dit, puis elle prendra tous les matins a jeun pendant quinze jours une bouteille d'eau de St. Reine dans l'espace d'une heure ou d'une heure et demie de temps, chauffé au bain marie.

après ces quinze jours d'usage d'eau de St. Rein la malade se purgera par de la maniere susd. puis elle prendra le bain pendant douze ou quinze jours: et elle se tiendra dans le bain tous les matins pendant environ deux heures. elle y boira deux verres de petit lait bien clarifié édulcoré avec un peu de syrop violat, a demi heure l'un de l'autre. la malade se purgera a la fin du bain, puis quand il fera chaud elle prendra les eaux de forges ou des eaux minerales de meme nature pendant trois semaines.

a Paris le 29.e Mars 1770.

P. un M. de Reims ~~de la~~

Pour prevenir les accidents dont le malade s'est deja trouvé incommodé je luy conseille de continuer de se faire saigner tous les trois mois et de faire faire alternativement une saignée du bras et une saignée du pied.

Il commencera quand il sera retourné chez luy par une saignée du pied. il prendra pendant quelques jours des bouillons propres a diviser son sang et a le rendre plus fluide composés d'une demie livre de veau, des pattes et les queues d'une douzaine d'ecrevisses ecachées, une once de racine de grande bardane, autant de racine de polypode de chêne, qu'on fera cuire dans trois chopines d'eau et reduire a pinte. on y ajoutera sur la fin des feuilles de Bourroche, cerfeuil, cresson, poirée et chicorée sauvage, de chacune une poignée. on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons, dont le malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre quatre ou cinq heures après son diner.

Au bout de quinze jours d'usage de ces bouillons il se purgera avec deux onces de Manne,

un gros d'agaric, un gros de Rhubarbe, et un gros de sel vegetal bouillis dans un verre d'eau de betoine exprimés,

Le malade prendra encore huit ou dix jours des bouillons après cette purgation. Il sera purgé ensuite une seconde fois, et il ~~prendra~~ boira pendant dix jours des Eaux de Vahls qui sont tres propres a fondre le sang et la lymphe et a en retablir le cours

Dans l'Eté le Malade pourra prendre des Eaux de Forges.

Cependant on ne fera rien de ce qui est énoncé dans ce Memoire qu'il n'ait été communiqué au Medecin ordinaire du malade qui jugera si celui qui lui a ecrit ayant été temoin des accidents dont on ne nous a fait qu'une relation fort superficielle

A Paris ce 5 de May 1730.

Pour une amie de Md. de Montry

Differentes causes ont pu occasionner la mauvaise odeur dont se plaint la malade pour laquelle on demande conseil, mais il n'est pas aisé de deviner laquelle de ces causes a produit cet accident, surtout n'étant pas instruits des dispositions particulieres de la malade et des accidents qui ont precedé et qui accompagnent cette mauvaise odeur.

Cet accident peut venir de quelque ulcere ou dans l'estomac de la malade comme elle se l'imagine, ou dans son poumon, ou ce qui est plus vraisemblable dans quelqu'un des sinus frontaux ~~[illegible]~~ sourciliers ou autres qui déchargent dans le nez la matiere purulente qu'il contient.

~~Si la malade avoit~~

Si cet accident etoit produit par un ulcere dans l'estomac de la malade elle ~~se plaindroit~~ ressentiroit des accidents assez graves pour la fraper et pour s'en plaindre, comme de quelques douleurs vives dans quelque endroit de l'estomac, de souffrances dans cette meme partie lorsqu'elle auroit pris des aliments. Et elle n'appercevroit cette odeur que lorsqu'il luy viendroit des raports ou des rots.

Si cette ulcere étoit placée dans son poumon ~~il~~ la malade auroit de la toux, des douleurs dans quelqu'endroit de la poitrine, des crachats purulents, et de mauvaise odeur, de la fievre et un amaigrissement considerable comme sont les pulmoniques.

Je presume donc que cette ulcere doit etre ou dans la gorge, ou dans le nez. S'il est dans la gorge il est aisé de la decouvrir en examinant la gorge de la malade mais j'estime qu'il est plutot dans quelqu'un des sinus qui aboutissent ~~au~~ au nez: d'autant plus qu'on dit que la malade se plaint d'une douleur assez frequente dans un des cotés de la tête.

C'est a la malade ~~afin~~ a consulter sur cela avec quelques medecins ou Chirurgiens habiles de son quartier pour demêler quelle est la veritable cause de cette mauvaise odeur.

Cependant ~~et~~ comme on me presse de donner conseil suivant cette derniere hypotese

je suis d'avis ~~que~~ en ce cas la que la malade soit saignée premierement du bras et deux jours apres du pied; qu'elle fasse usage pendant quelques jours de bouillons faits avec une demie livre de veau, qu'on fera bouillir dans trois chopines d'eau et reduire a pinte, on y ajoutera sur la fin des feuilles de Bourroche, betoine, pimprenelle, chicorée sauvage et cerfeuil de chacune une poignée. on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons, dont la malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre quatre heures apres son diner.

Cinq ou six jours apres la saignée du pied la malade sera purgée avec une ~~once~~ once et demie de manne, un gros et demi de senné, un gros d'agaric, un gros de sel vegetal bouillis dans un verre d'eau de betoine. on passera la liqueur et on y delayera une once de syrop de fleurs de pecher.

La malade sera purgée de cette manière deux fois
a deux ou trois jours d'intervalle l'une de l'autre.

Pendant tout ce temps la malade aura soin de
respirer par le nez plusieurs fois dans la journée
une Eau de veau fort legere faite avec un tres petit
morceau de veau coupé menu et bouilli pendant un quart
d'heure dans une tres grande quantité d'Eau.

Après ces purgations si la malade se ressent
toujours de cette mauvaise odeur, elle detergera
cet ulcere avec la poudre suivante.
Elle fera ramasser des feuilles d'une herbe
nommé azarum ou Cabaret qu'on fera secher
proprement entre deux feuilles de papier, trois
ou quatre poignées. Elle les fera mettre ensuite
en poudre tres fine comme le tabac d'Espagne le
plus fin. Elle en fera peser quelques paquets
de trois grains seulement dont elle en tirera un par le nez
surtout du costé malade le soir en se couchant, de
trois en trois jours seulement. Cette poudre leur fera
jetter beaucoup d'Eau et peut etre le pus par le
nez. Elle se contentera d'en prendre cinq ou six
prises, après lesquelles elle respirera deux ou trois fois par jour pendant quelque temps de
l'eau de veau dans un demi setier de laquelle on mettra une cuillerée d'eau
vulneraire

Paris ce 9e Juin 1730.

Mr. Archambau

L'indigestion de monsieur Archambau me
paroit venir d'avoir mangé un peu trop tard et
un peu trop; ce qui doit l'engager a etre
doresnavant fort attentif pour sa nourriture.

Comme on m'a dit qu'il y avoit toujours
alternativement un jour meilleur que l'autre, il
pourroit bien etre qu'un leger
ressentiment de fievre tierce se seroit reveillé a
l'occasion de l'indigestion, et peut etre aussy que
ce leger mouvement de fievre auroit contribué a
cette indigestion.
Quoy qu'il en soit, on a bien fait de prendre le
quinquina pour retablir les digestions, fortifier
l'estomac et arrêter le devoyement.
Mais comme ce devoyement dure longtems et
qu'apparemment l'estomac a été fort derangé
je suis d'avis que le malade prenne au moins
quatre prises de quinquina par jour de quatre
heures en quatre heures, scavoir une prise de
quinquina purgatif le matin et trois prises de

quinquina simple dans la journée, c'est à dire un gros de quinquina en poudre par chaque prise incorporé avec suffisante quantité de syrop de capillaire pour en faire un bol que le malade avallera dans des pains à chanter ~~dans~~ en trois ou quatre morceaux. Le malade continuera de prendre ainsy de quinquina quatre fois le jour jusqu'à ce que le devoyement et le ressentiment de fievre soient cessés ~~soiencessé~~, pendant ce tems là il ne prendra pour nouriture que des bouillons, de potages, et des oeufs frais.

Quand le devoyement sera totalement cessé, l'estomac retabli, et l'appetit revenu, pour lors le malade se mettra ~~quatre~~ à trois prises de quinquina, ~~une~~ une purgative le matin et les deux autres simples, ce qu'il continuera pendant quatre ou cinq jours, ~~après~~ pendant lesquels il pourra manger un peu de viande à diner, après cela il se mettra à deux prises pendant huit jours et enfin à une pendant quelque tems.

Le malade observera de manger toujours médiocrement, de ne point manger de fruits cruds, de salades, de laitage, ni de ragoûts. Il ne boira point de vin pendant que le devoyement durera, et pendant que la fievre subsistera ~~durera~~, mais seulement une tisanne faite avec une cuillerée de riz, une poignée de chiendant et un peu de reglisse bouillis dans deux pintes d'eau et reduite à trois chopines.

Il observera aussy de ne se point exposer le soir trop tard à la promenade, ni dans la journée au trop grand chaud.

Quoyque le malade paroisse ~~paroitra~~ suffisamment ~~[illegible]~~ evacué par son devoyement, neanmoins je luy conseille lorsqu'il sera reduit à deux prises de quinquina par jour de prendre un jour pour se purger avec une once de catholicon double ~~et~~ deux onces de manne bouillis ensemble dans un verre de ptisanne et passés.

A Paris ce 8e juillet 1728.

Consultation de Mr Millet

Les palpitations de coeur continuelle et la difficulté de respirer lorsque le malade est couché aussi bien que l'enflure des jambes.

C'est avec juste raison qu'on regarde la palpitation de coeur, l'enflure des jambes et la difficulté de respirer du malade lorsqu'il est couché comme les suites de l'epaississement de son sang.

Ce malade est d'un temperament melancolique il a mené une vie sedentaire appliquée et pleine de fatigue et d'inquietudes. toutes causes qui contribuent a depouiller le sang d'esprits, et a l'epaissir par consequent.

Le chagrin qui est venu ensuite par la perte de sa femme en a encore augmenté cet Epaississement.

Ce sang epais et grossier a contracté premierement des embaras considerables dans les Rameaux de la veine porte: ce qui a donné lieu aux pertes de sang hemorrhoïdales auxquelles le malade a été sujet Ensuite ce meme sang s'est embarassé dans les vaisseaux qui partent du coeur, ce qui a

produit les palpitations de cœur et l'orthopnée
dont le malade se trouve atteint. Il y a lieu
d'apprehender que l'epaississement du sang et la
lenteur avec laquelle il circule ne jette le malade
dans l'hydropisie et peut être même dans
l'hydropisie de poitrine.

Les vues qu'on s'est proposée dans le traitement
du malade pour prevenir ces accidents sont très
justes et on ne peut pas s'en ecarter. ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ Il faut diminuer l'epaississement du
sang luy rendre ~~[illegible]~~ sa fluidité naturelle, augmenter le
ressort des parties qui aident à faire circuler le sang.
C'est pour cela que nous proposons de faire
saigner une fois le malade du bras nonobstant
l'enflure des jambes et de faire ensuite une
saignée du pied si l'enflure des jambes le
permet, pour diminuer le volume du sang, afin que le reste se detrempant par les boissons soit plus aisement atténué et raréfié et trouve plus de place pour circuler aisement.

Le malade usera en même temps des bouillons
suivants preparés au bain marie de cette
maniere on prendra une livre de rouelle de
veau coupée par tranches minces, six poignées

il prendra

de cerfeuil, deux poignées de cresson, deux
poignées de parietaire une poignée de feuilles
de chicorée ~~[illegible]~~ sauvage. on disposera le tout
dans un pot ou cruche de grès par ~~[illegible]~~
couches mettant alternativement un lit d'herbes
et un lit de viande. on mettra par dessus six
douzaines de cloportes écrasées, un gros de nitre
purifié et un demi setier d'eau. on fermera la
cruche d'un bon bouchon de liege, on placera la
ladite cruche dans un chaudron plein d'eau
qu'on fera bouillir pendant quatre ou cinq
heures au bout on retirera la cruche et on versera ce qui
est dedans dans une serviette pour en passer le
bouillon en l'exprimant un peu. on gardera ce
bouillon à part pour en prendre une tasse de
quatre heures en quatre heures.

outre ce bouillon au bain marie le malade fera
sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec la
reglisse, le chiendent, la racine d'oeillet, la racine
de fraisier et dans chaque pinte de tisanne on
fera fondre demi gros de cristal mineral.
le malade s'abstiendra de boire du vin, il ne
mangera point de viandes [illegible]

potages et des bouillons, faits avec veau et volaille, des oeufs &c.

S'il y a eu longtems que le malade n'a eu son flux hemorrhoïdal il faudroit tacher de le provoquer ou du moins d'y suppleer par l'application des sangsues au fondement.

Pendant l'usage de ces bouillons le malade sera purgé tous les cinq ou six jours avec ~~un bouillon~~ avec deux onces de manne et deux gros de sel de glauber qu'on fera fondre dans une tassée de ~~ce~~ bouillon d'herbes ou dans un verre d'eau de chicorée sauvage.

Lorsque l'enflure et la difficulté de respirer seront dissipées par l'usage de ces bouillons le ~~malade~~ ... demi gros de tartre martial soluble et un grain de sel de mars. Il continuera l'usage de ces bouillons fort long tems c'est a dire jusque a ce que l'enflure et la difficulté de respirer ~~soient dissip~~ et les autres accidens soient dissipez.

Ensuite le malade n'en prendra plus que deux par jour l'un le matin et l'autre la presmidy auxquels on ajoutera demi gros

Nous exhortons le malade a faire le plus d'exercice qu'il luy sera possible, rien ne contribuant d'avantage a subtiliser le sang et a le rendre fluide que le mouvement et le bon air. nous l'exhortons aussy a ne se point presser de manger de la viande et de boire du vin ~~pour~~ a la glace nous luy permettons de manger de la salade

et mesme a s'en aller en campagne dans un bon air sitot qu'il le pourra quittant toutes affaires pour ne songer qu'au retablissement de sa santé. Rien

de manger des salades de laitues, des fruits fondants sitot que sa santé luy permettra d'ajouter quelque chose au regime proposé, afin de produire un chile et un sang plus aqueux plus fluide et moins aeré.

Pour remedier au relaschement du fondement le malade toutes les fois qu'il ira a la selle aura soin en sortant de dessus le bassin de se laver le fondement sorti avec le vin chaud dans lequel on aura fait bouillir des roses de provins, et de le graisser ensuite avec un peu d'onguent populeum avant que de le faire rentrer.

Si après que l'enflure et la difficulté de respirer seront passées les palpitations de coeur continuoient, il faudroit essayer de ~~rappeler~~ suppleer au flux hemorroidal auquel le malade etoit sujet et qui est devenu en quelque sorte un mal necessaire. ce qu'on feroit en appliquant au fondement des sangsues.

~~Dans la suite~~ vers le printemps prochain il seroit bon que le malade allat prendre quelques eaux minerales ferrugineuses s'il s'en trouve dans sa province

A Paris ce 3. 7bre 1728.

porcyes et des

Elixir ? des
le malade nen p
plus que deux p
lun le matin et la
lapres midy avaqu
on ajoutera demi

Et de meme a s'en
aller en campagn
dans un bon air. sit
quil le pourra qu
toutes affaires pour n
songer quau retabli
ment de sa santé.

on ne peut point douter que lindisposition pour laquelle on nous demande avis n'ait pour cause un Embarras considerable dans les visceres du bas ventre. il n'est pas aisé de determiner lequel de ces visceres est principalement affecté si c'est le foye la ratte le Pancreas ou l'estomac. il y a lieu de presumer qu'ils le sont tous, mais plus particulierement l'estomac. le siege de la douleur dans la region epigastrique entirant un peu vers l'hypochondre gauche semble designer plus particulierement ce viscere. d'ailleurs cet amas de matieres visqueuses que le malade rejette tous les matins et qui fatigue douloureusement le malade jusqu'à ce qu'elles soient sorties, confirme cette conjecture. il y a meme toute lapparence que c'est l'humeur de la goutte qui s'est repandue sur tous ces visceres et fixée plus abondamment sur l'estomac. cette humeur commença il y a quelques années a se placer sous la voute du foye vers la vesicule du fiel. elle supprima dans ce temps là les secretions de la bile et jetta le malade dans la jaunisse. cette maladie se passa en peu de temps après la goutte a paru bien caracterisée aux pieds. Elle a tourmenté le malade periodiquement chaque année dans l'été. au printemps dernier la fievre double tierce est survenue au malade accompagnée de cette affection douloureuse a l'Epigastre. la fievre s'est passée et la douleur a continué jusqu'a present: et la goutte ne s'est point fait sentir a son ordinaire dans l'été; ce qui nous determine a regarder cette douleur comme un accident causé par l'humeur de la goutte qui n'a point eu sa crise ordinaire.

suivant cette idée que nous nous faisons de cette maladie les vues que nous devons avoir sont de déplacer, s'il est possible, cette humeur des parties ou elle s'en cantonnée et de la determiner vers les pieds ou elle a coutume de se montrer d'une maniere moins facheuse quoyque douloureuse pour cela nous sommes d'avis que le malade soit saigné du pied amplement et meme deux fois de suite en vingtquatre heures pour faire une puissante revultion

on travaillera en memes temps et par le regime et par les remedes convenables a donner au sang du malade toute la fluidité possible afin que cette humeur de goutte meslée dans son sang s'en separe plus facilement et qu'elle meme moins acqueuse soit plus en estat de transpirer et qu'elle ne s'arrete pas si longtemps dans les parties ou la nature la depose.

ainsy nous sommes d'avis que le malade s'abstienne de boire du vin. sa boisson ordinaire sera une tisanne faite avec une poignée de chicorée bouillie pendant un quart d'heure dans deux pintes d'eau en tirant cette eau du feu on y jettera deux gros de racine de squine coupée par tranches minces et deux gros de nitre purifié. il s'abstiendra de manger de la viande pendant quelque temps, son estomac faisant de mauvaises digestions qui entretiennent encore cette maladie il se contentera de potages et de bouillons faits avec le veau la volaille et peu de boeuf.

En meme temps il fera usage des bouillons suivants..

De la part de Mr Chescard

En ce meme tems il fera usage des bouillons suivants:
Dans deux pintes d'eau on fera cuire une livre de rouelle de veau, des racines de patience sauvages, de grande bardane, de grande eclaire et de chardon roland de chacune une once. on laissera reduire le tout a trois chopines, ~~dans lesquelles~~ on y jettera pour lors des feuilles de chicorée sauvage, pissenlit, cresson d'eau, cerfeuil et scolopendre de chacune une poignée. on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera quatre bouillons que le malade prendra dans la journée de quatre heures en quatre heures entre ses autres bouillons et nourritures. on fera fondre dans chacun de ces bouillons, en le faisant chaufer pour le prendre, un demi gros de sel de glauber.

Lorsque le malade aura pris pendant huit ou dix jours de ces bouillons il sera purgé avec deux onces de manne, un gros de rhubarbe, un gros de sel vegetal, un gros d'agaric bouilli legerement dans une decoction de camedris. on repetera la meme purgation encore au bout de huit ou dix jours.

Apres cette seconde purgation le malade commencera a prendre tous les matins un bol composé de quinze grains de rhubarbe en poudre, dix huit grains de poudre de cloportes, dix grains de safran de mars aperitif, ~~[illegible]~~ et autant de tartre vitriolé —

(en marge :) dix grains de poudre de racines d'arum

En Etat d'en avoir.

incorporé avec suffisante quantité de syrop de
cinq racines aperitives, le malade prendra ce bo
le matin ~~a jeun~~ a son reveil dans un peu de pain a chanter, au
~~le matin~~ ~~au soir~~ il boira par dessus un des bouillo
susdits. Il se contentera de ~~au lieu apresmidy~~ de
prendre ~~un~~ dans l'apresmidy un de ces mes
bouillons en supprimant par consequent les deu
autres. Il continuera ce bol et ces deux bouillons
pendant ~~pendant un mois ou~~ six semaines ou deux mois observant de s
purger ~~ainsi~~ tous les dix ou douze jours de la mani
susdite.

Les circonstances ou se trouvera pour lors le mala
determineront le party qu'il y aura a prendre pou
achever de retablir sa santé. Il seroit par exemp
de mettre dans ce printemps le malade au lait p
toute nouriture, supposé que le foye se trouvat
suffisamment degorgé; ou bien de luy faire pren
les Eaux de vahls ou de passy, supposé qu'il restat
encore quelque obstruction qu'il fallut achever
d'emporter. on pourroit aussi se contenter de purg
le malade tous les mois pendant quatre jours au decours de
Lunes avec l'infusion d'un gros de rhubarbe, supp
que le malade se trouva parfaitement bien d'aille
et n'eut pas besoin des autres secours. on pourroi
decider cela dans le printemps avec le malade s'il vien
a Paris si ses affaires luy permettoient d'y faire un
tour. A Paris le 19. Janvier 1729.

on ne dit point si la Demoiselle qui a commencé d'etre
reglée vers l'age de sept ans, a continué de l'etre toujours depuis
ce temps la sans interruption. car il y a bien des filles fort
sanguines a qui il survient quelques Eruptions vers l'age de
sept, huit, ou neuf ans, qui ne paroissent qu'un tres petit
nombre de fois, et puis elles cessent d'etre reglées jusques
a l'age de treize ou quatorze ans sans être pour cela
aucunement incommodées. C'est l'Effort d'une bonne
et forte nature abondante en sang, qui dans certaines
circonstances jette ces fleurs prematurées mais sans aucun
prejudice pour la suite. Elles n'en sont pas pour cela
plus incommodées ny moins propres a avoir des Enfants.
Mais quand bien meme cette Demoiselle auroit commencé
d'etre reglée dés l'age de sept ans et qu'elle auroit continué
de l'etre depuis ce temps la, cela ne l'empecheroit point
d'avoir des enfants. C'est au contraire l'Effet d'une ~~bonne~~
nature qui se trouve de bonne heure tres bien disposée pour
avoir des Enfants. Je connois une jeune Dame qui a
commencé d'etre reglée a l'age de neuf ans, et qui l'a
toujours esté tres bien depuis. Elle a presentement trois
~~4~~ Enfants qui se portent tres bien et Elle est encore tres
en Etat d'en avoir.

Il en vray que quelques gens croyent avoir observé que quelquesfois ces Dames qui ont été reglées de tres bonne heure, cessent de l'étre un peu de meilleure heure que les autres, c'est a dire vers l'age de quarante cinq, quarante huit ans. Encore la remarque n'est elle pas toujours vraye. car quelques fois la mesme force de temperament qui les a reglées de bonne heure, contribue encore a les rendre reglées tres tard et souvent passé cinquante ans.

Il n'y a que les personnes qui ne sont point du tout reglées et qui ne l'ont jamais esté qu'on regarde comme incapables d'avoir des Enfants. c'est une marque que la disposition particuliere de leur matrice n'est pas propre a transmettre du corps de la mere a celuy de l'enfant la nourriture dont il a besoin pour y vivre et croitre.

On accuse aussy celles qui sont affligées de pertes enormes, d'estre hors d'etat de porter a terme leurs Enfants, non qu'elles ne soient en etat de concevoir, mais les pertes emportent le sang qui etoit destiné pour leur nourriture.

ainsy ces regles prematurées n'empecheront point cette jeune Demoiselle d'avoir des Enfants quand elle sera mariée et de les porter a bien, d'autant plus qu'elle ne paroit nullement infirme ou valetudinaire, qu'elle se porte bien et qu'elle est tres bien reglée. c'est mon sentiment.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 14 [illegible]

8 [illegible] 7bre 1717.

[illegible] [illegible]

sur l'exposé de [illegible]

Plusieurs circonstances nous embarrassent pour determiner quelle peut estre la cause [illegible] et [illegible] de la maladie pour laquelle on demande notre avis [illegible] et il ne paroit pas que dans le traitement du malade on [illegible] cette maladie qui [illegible] on ne marque le commencement que du 14e juillet avoit plus de huit jours et [illegible] par une suppression constipation de [illegible] et suppression durée de [illegible] jours [illegible] tout desquels le malade avoit pissé le sang et il en a presumé que les transport qui est survenu le 14e juillet estoit leffet d'une inflammation des entrailles tres considerables, et particulierement vers le rein du coté de la descente [illegible] [illegible] une inflammation [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] une saignée au pied et [illegible] qu'on n'a pas permis suivre cette saignée de plusieurs [illegible] apparemment la foiblesse dans laquelle le malade tomba a la fin de la saignée qu'on a imposé au malade mais [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] aux [illegible] [illegible] dans les grandes [illegible] la preuve que le malade ne manquoit pas de [illegible] sang car la saignée [illegible] le gonflement [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] lardeur [illegible] linflammation des parties on a [illegible] [illegible] par [illegible] des pretendus cordiaux, et des purgatifs placés a contretemps.

Le relevement [illegible] [illegible] [illegible] convulsion [illegible] occasionnée [illegible] [illegible] de toutes les parties nerveuses ou particulierement par inflammation du Rein gauche. [illegible] [illegible] les coliques [illegible] inflammations des parties servant a la [illegible] et meme quelquefois [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

La maladie paroit par ce qu'en nous mangeait une fievre maligne bien caracterisée [illegible] la rougeur des [illegible] [illegible]

[illegible] la maladie [illegible]

[illegible] dont ne sort une espece de [illegible] mon [illegible] fievre

[illegible] pas nous sommes d'avis de retrancher le vin de [illegible] malades aux bouillons avec le veau [illegible] bouillons de quelques [illegible]

[illegible]

a paris ce 22 novembre 189

il y a longtems que ie ne vous ay importuné de mes lettres monsieur ie fais ce que vous m'aves ordonné le mois de septembre i'ay comencé le lait de chevre mais il a esté interrompu par des voyages de fontainebleau et autres que i'ay esté obligé de faire le froit est venu a la fin doctobre ainsy ie n'en ay pas prit pour ainsy dire ie me suis purgé deux fois ie n'ay pas esté plus incomodé que a l'ordinaire le mal de col subsistant toujours des iours plus d'autres moins ie n'ay point eu de mal de teste et point d'eblouissement

mais ce qui minquiette beaucoup
cest mon oeil droit dont ie vous ay
deia parlé il est aussy clair que
lautre ie ny souffre point de mal et ie
ne peut lire dans aucun liure
avec des lunettes ie ne vois pas
mieux cest comme un broulliar
qui est entre ce que ie regarde et moy
ie le frotte avec linfusion de fenouil
dans du uin et un peu deau aue ne
vaire soir et matin cela me cuit
beaucoup quand iy en mets loeil
gauche est excelent un medecin
que iay ueu en bourgogne ma dit
quil faloit que ie prie(?) un demy gros
de poudre en me mettant a table

a chaque repas pendent deux
mois composé de choses suivante
feuille de pouliot deux fruite de
besoine de vue declaire ou grande
calcidoine de saxifrage de linache
de chacun un once
graine de paradis danis de fenouille
de selery de montagne disope et
dorigan de la canelle et du gingembre
un gros de chacune
ie ne lay pas voulu faire sans demander
vostre avis ie vous suplie donc de
me faire reponce samedy sans faute
et si vous iuges a propos que ie faite
autre chose ie continue touiours
a macher du tabac qui ne me fait
pas un grand effet pour cracher
iatend monsieur de vos no

ses ordres
malade
qu on
cela
isanne
ami, &
mange
reaux,
...
leur
ane la
ux seches
reçu on
avec le
a cela
chopines
eau
es par
toile
laissera reduire le
petits bouillons

et ay l'honneur d'estre vostre tres humble
et tres obeissant serviteur Brichanteau
mon adresse voutte de troyes
pour donnemarie en brie

aguery

ordonné 18. grains de poudre
de cloportes sous les mains
a jeun. ce pardessus 2 tasses
d'infusion d'eufraise. betoine
et marjolaine

purger tous les mois au decours
des lunes.

u du Lauray

A
Monsieur
Monsieur geoffroy doyen
de la faculté de medecine
rue du singe pres le
cemetiere st Jean a paris

yuil pi
de por

Nonobstant l'enflure des jambes, des cuisses et des
reins, il est necessaire de faire saigner le malade
du bras. on luy tirera trois palettes de sang. on
luy retranchera ~~[illegible]~~ l'usage du vin et de la
viande. Il fera sa boisson ordinaire d'une tisanne
pectorale faite avec une poignée de chiendent, de
deux dattes, quatre figues telles qu'on les mange
a la collation le careme et rompue en morceaux,
une once de racine de chardon roland et un petit
morceau de reglisse qu'on fera bouillir dans deux
pintes d'eau et reduire a trois chopines. en tirant la
tisanne du feu on y jettera une poignée de fleurs seches
de coquelicos. on laissera refroidir la tisanne, et on
la passera quand elle sera froide.
Il se nourrira de potages et de bouillons faits avec le
veau et la volaille, et quelques oeufs frais. outre cela
on luy fera ~~des~~ les bouillons suivants. Dans trois chopines
d'eau on fera cuire la moitié d'un mou de veau
coupé par morceaux, une cuillerée de gruau
d'avoine, cinq ou six navets ratissés et coupés par
quartiers, deux ou trois racines de chardon etoilé
ou chaussetrape coupées menu on laissera reduire le
tout a trois demi setiers pour trois petits bouillons

dont il prendra l'un le matin a son reveil, l'autre
trois heures apres son diner et le troisieme le soir
en se couchant, on delayera dans le bouillon du
soir trois gros de syrop de diacode.

Au bout de huit jours que le malade aura ~~[illegible]~~ tenu ce
regime on le purgera avec deux onces de manne et un
gros de sel vegetal fondus dans le bouillon de mou
de veau du matin. ~~[illegible]~~ le malade continuera le
meme regime, les memes remedes et se purgera tous
les cinq jours avec la meme purgation jusqu'a ce
que la toux soit eteinte et l'enflure totalement
dissipée apres quoy il reprendra peu a peu l'usage
de la viande commencant par la viande
blanche dont il ne mangera qu'a diner seulement,
~~[illegible]~~ s'en privant le soir pendant longtems. Pour ce
qui est du vin il ne doit reprendre l'usage qu'apres
qu'il se trouvera ~~[illegible]~~ entierement retabli.

A Paris le 26e fevrier 1729.

Memoire pour la consultation d'une Maladie fort singuliere dont voicy le detail et les circonstances.

Un homme agé à present de cinquante huit ans a esté attaqué de cinq ans en cinq ans ou environ depuis l'age de vingt deux ans jusqu'à present de la maladie suivante.

Elle consiste en ce que cet homme de cinq ans en cinq ans jette par bas ses evacuations noires comme de l'ancre tirant neantmoins un peu sur le violet, et ces evacuations sont toujours arrivées dans les mois de septembre ou octobre, et lors qu'elles se font le malade a de la peine à se relever de la selle, parce que son cœur se trouve tellement agité, que sa teste en estant ebranlée, il est obligé de s'appuyer sur ce qu'il trouve, sans quoy il tomberoit par terre evanouy.

Les Medecins et les Chirurgien de Noyon qui ont veu ce malade dans les differentes années que cette maladie luy est arrivée, ont jugé que c'estoit une bille noire ou attrabile qu'il jettoit, parce qu'à la verité, il a esté un peu homme de compagnie et de table avec ses amis; sur ce fondement et sur les principes de cet aphorisme *Ejectiones nigræ pessimæ vel mortales*, ils luy ont ordonné de grands rafraichissemens, et d'user de chicorée sauvage dans ses bouillons; cependant ce malade qui observoit encore de terribles diettes, ne laissoit point que de jetter noir pendant plus de trois semaines et il devenoit dans un Etat si foible qu'il ne pouvoit se tenir de bout, mais il estoit tranquille estant couché son cœur reprenoit son mouvement ordinaire et il n'estoit plus exposé à aucun evanouissement ny foiblesse en un mot il restoit dans le lit comme s'il n'avoit point esté malade, sans avoir jamais ressenti dans toutes les differentes attaques qu'il a eu de cette maladie, ny douleurs de poitrine, ny d'estomacq ny de teste, ny aucun accez de fievre, ny le moindre frisson, tous les effets de cette maladie jusqu'à present n'ont consisté par ces evacuations

noires qu'à reduire le malade à un Estat semblable à celuy d'un homme qui va mourir tant pour la couleur du visage que pour la foiblesse de ses membres lors qu'il veut sortir de son lict.

Dans les premiers jours que cette maladie commence le visage du malade devient bouffy, les mains, les jambes et les chevilles des pieds deviennent enfler, sans que les bras, ny les cuisses ny aucune autre partie du corps le soient.

Cette maladie inconnüe aux medecins et chirurgiens de Noyon et des environs, a esté traitée jusqu'en 1719. depuis l'année 1688. qu'elle à commencée, comme estant causée par une bille noire et attrabile que le malade jettoit, quoy qu'il soit d'une humeur fort gaye et fort aysée: mais en ladite année 1719. la qualité de cette maladie fut ~~[illegible]~~ reconnüe, en ce que le malade apres avoir jetté par bas aussy noire que les années precedentes, eut envie de vomir, de sorte qu'ayant aydé la nature, il jetta par la bouche environ deux pallettes de sang caillé dont une partie estoit fort vermeile et l'autre un peu noiratre ainsy ce sang jetté par la bouche a fait juger aux Medecins que ce qui estoit sorti cy devant par bas estoit un sang cuit et digeré et non point une attrabile, et qu'il falloit qu'il y eut quelque vaisseau ou veine qui s'ouvrit pour repandre du sang dans l'estomacq du malade et que c'estoit la la cause des grandes foiblesses ou il avoit esté reduit cy devant dans la pareille maladie et meme de celles ou il se trouvoit alors, ainsy ils prirent des mesures pour y remedier, mais comme dans ladite année 1719. ces Evacuations noires ne durerent point si long temps que de coutume, peut estre à cause du vomissement de sang, on ne fit point de grands remedes pour les arrester cependant le malade a esté cette année la plus de deux mois à reprendre ses forces, et la couleur vermeille ordinaire de son visage.

Voila l'accident de 1719. passé aussi bien que les autres des années precedentes.

Mais cette meme maladie a attaqué de nouveau cette personne le 20. d'octobre dernier.

Les memes Evacuations noires par bas ont duré trois jours, avec les memes Evanouissements et les memes foiblesses en se relevant de la selle, mais estant couché le malade, comme cy devant n'a ressenti ny mal de teste, ny de poitrine, ny destomacq, ny aucun sentiment de fievre, cependant des le moment qu'il sortoit du lict ou qu'il y faisoit quelque mouvement, son coeur se trouvoit toujours dans une agitation si eslevée, que sa teste en estant esbranlée, il seroit tombé par terre s'il n'auoit esté soutenu.

A la fin des trois jours que ces Evacuations noires ont duré, le malade revenant de la selle sentit une envie de Vomir comme en 1719. et en effet ayant vidé la nature, il jetta par la bouche au moins trois pallettes de sang liquides et caillé qui estoit l'un et l'autre tres beau et tres vermeil.

Ainsy ce vomissement confirma le jugement que les medecins avoient fait en 1719. qu'il falloit qu'il y eut quelque veine qui s'ouvrit pour repandre du sang dans l'estomacq du malade, de sorte que le malade luy meme convaincu de cette idée proposa aux Medecins et Chirurgiens de le traiter comme une personne blessée au dedans, et de luy donner des vulneraires pour arreter le sang.

Les medecins furent de cet avis, ainsy le malade prit dans ses bouillions du Corail preparé et dans ses tisanes de la pervanche et de la veronique.

Quelques jours apres le malade ne jetta plus noir par bas. et il n'eut que ce seul vomissement de sang par la bouche cependant il usa toujours de remedes composés de lait maigre et de miel, il usa aussy tous les jours de tisannes faites avec lorge, la racine de Guimauve de chiendent

et de pimpernelle, il beuvoit souvent quoy qu'il ne fut jamais altéré, et il s'est abtenu entierement de vin, neantmoins malgré les bonnes nourritures qu'il a prises avec moderaōn nonobstant son grand appetit, il a esté plus d'un mois sans pouvoir estre hors du lict parce que son ~~cœ~~ cœur reprenoit un mouvement si eslevé qu'il ne pouvoit le supporter et qu'il seroit tombé par terres, ainsy il estoit obligé de se coucher.

Depuis un mois ses forces paroissent revenir, son appetit est grand, mais il mange moderement, n'ayant eu aucune indigestion depuis qu'il se retablit, il use de fort peu de vin quoy qu'il luy semble meilleur qu'en bonne santé, mais il le boit avec de la tisanne, cependant avec toutes ces precautions pour peu qu'il fasse de mouvement son cœur devient si agité ou eslevé qu'il est obligé de s'asseoir et comme ce malade a l'honneur d'estre Prestre et curé il ne peut encore rester de bout à l'autel pour y dire une messe basse sans ressentir les effets du mouvement agité du cœur.

Le malade a encore les cheuilles des pieds enflées au soir, mais l'enflure est dissipée le matin, au surplus il est d'un tres bon temperament, un peu bilieux jaune et pituiteux, aymant egalement la compagnie et la solitude, et n'ayant aucun autre mal ny incommodité dans son corps.

Voila le detail et les circonstances de cette maladie qui a paru depuis trente cinq ans de cinq ans en cinq ans toujours aux mois de septembre ou octobre, de la maniere dont elle a esté traitée cy devant et l'année ~~derniere~~ presente.

Nouvelle Consultation pour Mr. Collart

Depuis la derniere Consultation il est survenue a Mr. Collart une jeterice qui est bien declarée par la Couleur de tout son Corps qui est devenu jaune mesme jusques au blanc des jeux avec des Urines lexivieuses et fort brunes Particulierement pendant le jour, Celles de la nuit sont beaucoup plus dechargé, quoique Cependant quelles soient dune Couleur safrané, ses Degestions ont Paru du Commencement fort blanches et presentement Elles sont dune Couleur Cendreuse ou Comme du papier Gris, le Chirurgien qui a vu Mr. Collart dit que Cest le Colidocre qui est bouché caqui fait que la bile ne pouvant pas se distribuer par ce Canal, Cest melangé par filtration dans toute l'habitude du Corps, caqui a Causé sa jaunisse On luy a fait prendre des Lavements rafraichissants, ~~avec~~ et des les tisannes de Chiendent, daigremoine, fraisier, Chicorée, avec quelques prise de Rhubarbe incorporez.

Avec un peu de Carolicum double et de sel vegetal,
On luy a donné ce remede en Bolus a cause quil ne
veut point prendre de Medecine Liquide et quil est
difficile a traitter, Le Chirurgien, qui est Mr.
de la viarde, dit quil nest pas question de Colique
Nefretique attendu que les filtres du bas ventre
sont debouchez et les Liqueurs se distribue fort
aisement dans la Vessie, parcequil rend jusques a
Cinq et six fois de l'Eau en une Nuit, sans aucunes
douleurs ny Cuisons, et quoiquil resente actuellemt.
la mesme Colique, il Croit quelle nest Causé
que parceque la Bile a perdu sa Moutte Epicote,
les parties du bas ventre sy portant abondamment,
Si Monsieur Geoffroy souhaite donner son Avis
et sil a quelques specifiques il aura la bonté de
les Envoyer au plustost.

il est Encorre a Remarquer que non seulement la
Bile soit Epanché a l'Exterieur avec des demangeaisons
et des Rougeurs herisipelateuses, il y a apparence
quil y en a Encorre davantage dans l'Estomach

Et dans toutes les Glandes qui amortit tellement les
Acides, quil na plus aucun gout ny Appetit, voila
toute la definition de sa Maladie, Comme aussy une
Pesanteur d'Estomach dés quil a un peu mangé et
des insomnies.

a Monsieur Est prié de vouloir donner son avis sur une incommodité survenüe a Monsieur Collart, depuis Environ deux mois il est tourmenté d'une Colique qui est ~~presque~~ toujour fixe dans le bas ventre, Les Douleurs que cela luy Cause ne sont pas fort violentes, surtout pendant le jour et lorsquil est Levé, mais Estant Couché, elles Redoublent Et luy otent le Repos et le sommeil, depuis ce tems on s'est apperceu que ses Vrines sont fort Rouges, et pour ainsy dire Comme du sang, Et les Envies de les Evacuer luy prennent souvent, de plus il se trouve fort Abbatu, sans Courage, ny appetit, beaucoup de degoust, Et les yeux Comme le front un peu jaune, On a Remarqué que les Vrines ne sont point troubles et quelles teingnent le Linge comme de L'ocre, il a aussy souvent mal au Coeur.

Description d'un enfant extraordinaire
Nay a bricconterobeir le 27 auril
1694

Le ventre, et la poitrine se sont trouvés fendus depuis la gorge jusqu'au os pubis
Les intestins sortant par la fente du ventre
et le Coeur et les poulmons se voyant
sensiblement par la fente de la poitrine, il
n'a ny bras, ny omoplate, et ny Cortes du
Coste droit mais a la place du bras il y a
une grosse Masse de chair, Les jambes
et Les pieds sont tortus, et La teste deux
fois aussy grosse que les testes ordinaires
et presque sans os.
Voila Monsieur en general Ce qu'on m'en a
mandé, j'en attend incessamment une
description plus exacte, au moment que
je l'auray je ne manqueray pas de vous la
donner.

Sur le Detail que Lon nous a fait
voir des incommodités de Mr. Pinon
il Est a propos de Commencer a Luy
faire prendre pendant quelques jours
des Lauements auec des Decoctions
rafraischissantes Et Le miel nenuphar
de La seigner vne fois du bras Et
Ensuite du pied. apres ces seignées on
Luy Conseille de prendre Le bain
pendant Lequel Elle se purgera plu
sieurs fois auec La Casse la manne
Et Le Syrop de Chicorée. Et apres
Le bain on Luy fera prendre Le Lait
on croit inutile La seignée de lartere
de la temple. Et on ne doute point
que Le traittement quon Luy prescrit
ne Luy apporte tout Le Soulagement
quelle en peut Esperer.

a Legard de Lindisposition de Madame
Labbesse: on se plaint que lusage des
remedes prescrits par M.r Morin, nont
point eu deffect considerable, et nont
apporté aucun soulagement mais
aussy lintention de M.r Morin na esté
que darrester lacroissement
de la tumeur, dempecher que les accidens
qui laccompagnent ne devinssent plus
considerables et de diminuer meme
ces accidens en detournant le cours des
humeurs par les voyes des urines et des
selles et cest tout ce quon pouvoit
faire en cette occasion. Si a la verité
on na pas receu un soulagement
fort sensible on doit neanmoins
conter pour beaucoup davoir empeché
Lacroissement de la tumeur, et que
les accidents nayent augmenté
On jugeroit a propos cependant
pour rendre un peu plus vive laction
du bol dont M.r Morin a prescrit

Lusage deux fois la semaine dy
adjouter par la suite six grains
daloës en poudre et deux grains de
sel de mars de riviere, et le reste com
me il est ordonné.
On espere que ce bol sera
par la plus en estat de diviser cette
Limphe epaisse et visqueuse qui fait
forme tant dembarras, de la pousser
ensuite par les selles ou par les
urines et de diminuer par consequent
plus promptement touts les accidents
qui ont subsisté jusqua present.
pour ce qui est de la myrrhe, est une
gomme resine qui resserre les fibres
de Lestomach, attenüe et subtilize les
humeurs epaissies, et leve les obstructions
La maniere de laccommoder est de
La choisir en morceaux les plus purs et
les moins chargés de terre que faire

la pourra, de la mettre en poudre subtile pour La mesler auec les autr drogues suiuant lordonnance de Mr. Morin.

Pr M. Dubois
medecin du Roy
a Rennes

J'ay receu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire du quatorze [dernier]. Je fer~~ai~~[ay] mettre ~~mercredy procha~~ au Carosse de Rennes qui part mercredy prochain les quatre bouteilles d'Eau de vatils que vous me demandez pour monsieur le marquis de la Chasse, je suis ravy ~~qu'elles luy fasse~~ [qu'il s'en trouve] bien; j'y joindr~~ai~~[ay] le traité d'Alberti de hæmorrhoidibus et dès que je pourr~~ai~~[ay] avoir pathologia cerebri je vous l'envoyer~~ai~~[ay].

A l'egard de votre santé, Monsieur, il me paroit par le detail que vous m'en faites qu'il etoit tems d'y apporter remede. vous avez fait la saignée du pied tres a propos, et avec assés de succés pour croire qu'une seconde vous est encore necessaire, je vous conseille donc de la faire, quand meme vous devriez etre plus de deux jours a garder la chambre sans voir de malades. Charité bien ordonnée commence par soy meme; il faut commencer par se guerir pour se mettre en etat de guerir les autres. Je compte que vous aurez repris les bains, et je ne doute point qu'ils ne vous fassent le meme bien qu'ils ont commencé de vous faire; vous ferés ~~ensuite~~ faire la saignée du pied en les finissant vous vous purgerés ensuite

et la purgation qui vous conviendra le mieux sera où de deux verres de casse, manne et de syrop de pommes dans du petit lait ; le senné, la rhubarbe ne conviennent gueres dans les maladies de vessie comme vous en convenez vous meme, et il ne faut pas qu'une legere repugnance nous fasse enfreindre les regles de la medecine, nous devons precher d'exemple.

Apres votre purgation vous passerés aux Eaux minerales, il me paroit assez indifferent lesquelles vous preniez ou celles de Rennes ou celles d'aupres de Dinan elles me paroissent toutes deux martiales. suivant le rapport que vous m'en faites celles de Dinan paroissent seulement un peu plus chargée de fer que les autres. mais cette difference n'est pas d'une assé grande consequence, je trouve seulement un avantage a vous envoyer prendre celles de Dinan qui est de vous eloigner de vos affaires et de vous engager a prendre un peu de repos et de tranquillité dont vous avés besoin, au lieu que prenant de Rennes des Eaux d'aupres de Rennes a Rennes au milieu de vos affaires, vous les prendrés moins bien et moins utilement pour votre santé. cependant je vous laisse a decider pour celles qu'il vous plaira.

Pendant que nous en sommes sur les Eaux ferrugineuses je vous prie de faire une observation sur vos Eaux de Rennes que nous avons faite sur nos Eaux de Passy qui est qu'elles contiennent outre le fer un sel de la nature du sel de Glauber ce que nous pointons nos Eaux de forges, ce sel les rend purgatives au lieu que celles de forges resserrent ordinairement et nous avons trouvé moyen d'en separer tout le fer moyennant quoy il nous reste des Eaux minerales purement salines, et purgatives a peu pres de la nature de celles de vahls. vous reconnoitrés si ce meme principe est dans les Eaux de Rennes premierement en observant si elles purgent ; et en second lieu faites remplir de ces Eaux quelques grands pots de grais comme des pots a beurre, laissez vos Eaux reposer la dedans et observez si elles deposent quelque poussiere rouge ou jaune au fond du pot, si elles le font c'est une marque qu'elles abandonnent leur fer et pour lors il n'y restera que le sel qui les rendra purgatives. En faisant evaporer une bonne quantité de ces Eaux depouillées de leur fer on pourroit reconnoitre la qualité de ce sel et voir s'il convient avec le sel d'Epsom, le sel de Glauber ou quelques sels connus, quelqu'un de vos apotiquaires un peu entendu pourroit faire cette recherche. Je serez neantmoins fort

contents si elles vous soulagent comme je l'espere. Je apprends aussy avec beaucoup de satisfaction que Mademoiselle de Refuges s'en trouve bien. mandés moy je vous prie si tous ceux ~~qui~~ ces Eaux ~~la~~ purgent ~~et~~ ~~les~~ autres qui en font usage. Je vous souhaitte, Monsieur, un prompt et un parfait retablissement de votre santé et je suis avec toute la consideration possible

a Paris le 19e aoust 1729.

202

la Marquise de la Guyardiere

Il est a propos que madame la marquise de la Guyardiere se fasse saigner une fois du bras, qu'elle se purge ensuitte avec une once de catholicon double et une once et demie de manne bouillis dans un verre d'Eau de chicorée sauvage et passés ensuite.

Apres cette purgation elle prendra pendant huit jours de l'Eau de rhubarbe preparée de cette maniere. Dans une chopine d'Eau bouillante on jettera un gros de rhubarbe choisie et rompue en tres petits morceaux. + on laissera bouillir l'espace d'un Pater et on passera l'Eau que la malade boira chaude en trois ou quatre tassées de demie heure en demie heure le matin a jeun. au bout de huit jours d'usage de cette Eau de rhubarbe elle se purgera encore de la meme maniere; apres quoy pour achever de retablir son estomac il faudroit qu'elle prit des Eaux de forges pendant trois semaines ou un mois. mais comme la malade est eloignée des Eaux elle pourroit s'epargner le

+ douze grains de sel de nitre.

voyage de forges si il y avoit autour de poitiers quelque Eau minerale ferrugineuse semblable ~~a celle de forge~~.

Paris ce 12e May 1729.

Mr Boudet de la part de Mr Poncet

Pour pouvoir donner ~~un~~ un bon conseil ~~e~~ sur les tumeurs qui sont venues autour du col de Monsieur Boudet il seroit a propos d'en connoitre la nature qui n'est point assez expliquée dans les lettres que j'ay vues. Il seroit ~~veues~~ meme necessaire que le malade vint a Paris, si ses affaires luy peuvent permettre, afin que l'on examinat bien la nature de son mal qui paroit etre de quelque consequence puisquil va quelquefois jusqu'a interesser la respiration.

Tout ce que je puis dire sur le reit que l'on m'en a fait c'est que je conseille au malade en general de faire la saignée du pied que j'ay deja proposée, de se mettre a l'usage d'un bol composé de douze grains de poudre de cloportes, quinze grains d'ethiops mineral et douze grains d'yeux d'ecrevisses preparés, incorporé avec suffisante quantité de syrop des cinq racines aperitives. Le malade prendra ce bol tous les matins buvant par dessus une tassée d'infusion de fleurs de pavot en guise de thé.

Tous les six ou huit jours le malade se purgera avec un bol composé de douze grains de rhubarbe en poudre, douze grains de tulap, dix grains d'aquila alba et suffisante

quantité de syrop de fleurs de peché. o
on ~~pourra~~ appliquera sur les tumeurs l'emplatre
Diabotanum pour essayer de les resoudre.
a l'egard des maux de tete et des etourdissement de
Madame Proudet il ne paroitroit necessaire pour les
dissiper qu'elle se fit aussy saigner du pied, qu'elle prit
tous les jours deux lavements l'un le matin l'autre le
soir avec la decoction de feuilles de bouillon blanc, du
son et de la graine de lin. quelques jours apres la
saignée elle se purgera avec une once de catholicon
double et une once et demie de manne bouillis dans
un demi setier d'eau de plantin et passé en suite. elle
sera purgé deux fois de cette maniere, apres quoy elle
fera usage de l'opiate suivante. on meslera de la
confection d'hyacinte, de la conserve de roses rouges
de provins et de la conserve de cynorrhodon, de
chacun demi once pour en faire une opiate dont la
malade prendra la pesanteur d'un gros le matin a
jeun, autant immediatement avant son diner, et
autant immediatement avant son souper. Elle fera
sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une

poignée de chiendant, demie once de raclure de
corne de cerf, autant de raclure d'ivoire bouillis dans
deux pintes d'eau et reduitte a trois chopines. Elle
continuera l'usage de cette opiate jusqu'a ce que son
devoyement soit cessé et ses digestions bien retablies.

Elle observera de se purger tous les huit jours dans
l'usage de cette opiate de la maniere cy dessus. Elle
observera aussy de ne point manger de viande et
de ne point boire de vin que son devoyement et ses
maux de tete ne soient tout a fait cessés.

A Paris ce 17. 7bre 1728

Mr Marrany de Lille

Le malade sera saigné du bras deux fois de suite à un jour d'intervalle, et on luy tirera à chaque fois trois pallettes de sang.

Il fera sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une poignée de chiendant qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure dans deux pintes d'eau. En retirant cette eau de feu on y jettera deux gros de racine de squine coupée par tranches minces et vingt quatre grains de nitre purifiés. Le malade boira de cette tisanne à ses repas et il s'abstiendra d'ailleurs de boire du vin, de la bierre, et des liqueurs spiritueuses. Il ne mangera point non plus de viande sallée epicée, de ragouts de patisserie, ni de chaircuiterie.

Il se mettra en meme tems à l'usage des bouillons suivants. Dans trois chopines d'eau on fera cuire une demi livre de veau, les pattes et les queues d'une douzaine d'ecrevisses, deux onces de racine de patience sauvage, une once de racine de grande bardane et reduire a pinte. on y ajoutera pour lors des feuilles de bourache, scolopendre, cerfeuil, cresson, fumeterre et chicorée sauvage de chacune une poignée on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons dont le malade prendra l'un

le matin a son reveil, l'autre quatre heures apres son diner.

au bout de huit jours d'usage de ces bouillons le malade sera purgé avec la mouelle et les pepins d'un quarteron et demi de casse en bâtons, deux onces de manne, un gros de rhubarbe, un gros de sel vegetal et deux gros de senné on fera bouillir le tout dans deux verres de petit lait et on le passera. on partagera la liqueur ~~le petit lait~~ tout en deux verres pour prendre a ~~deux~~ trois heures l'un de l'autre, le ~~et un~~ bouillon dervottes une heure et demie apres le premier ~~chaque~~ verre de medecine et un bouillon ordinaire une heure et demie apres le second verre le malade continuera l'usage des bouillons apres ~~cette medecine~~ pendant huit autres jours apres lesquels il se repurgera de la maniere susdite.

Apres cette seconde medecine le malade se baignera pendant douze ou quinze jours, continuant tous jours l'usage des susdits bouillons.

~~a perler bains le malade continuera de meme le bouillon cy dessus, mais avant celuy du matin~~

Les bains finis le malade commencera de prendre tous les matins a son reveil un bol composé de douze grains ad Diaphoretique mineral, ~~douze~~ six grains de sel de nitre et douze ~~grains~~ grains d'yeux d'ecrevisses

beuvant seulement pardessus un verre de satisanne de squine et preparés dont il continuera l'usage pendant un mois ou six semaines, se purgeant tous les huit ou dix jours.

206

au bout de ce temps la le malade prendra du lait d'anesse se faisant saigner et purger auparavant ainsi quil est marqué cy dessus.

si par l'usage de tous ces remedes les dartres ~~n'etoient~~ ~~pas~~ n'etoient pas entierement gueris le malade prendra tous les jours une prise de l'opiate suivante. 2

Prenés aethiops mineral, une once, diaphoretique mineral demie once, poudres de cloportes demie once, tartre vitriolé deux gros, incorporés le tout avec suffisante quantité de syrop ~~[illegible]~~ de chicorée composé de rhubarbe pour en faire une opiate, dont la ~~pr~~ dose sera d'un gros que le malade prendra le matin a jeun et un bon verre de tisanne de squine pardessus

Il continuera sans se rebuter l'usage de cet opiate ~~et~~ de l'Eau de squine jusqu'à parfaite guerison observant de se purger tous les quinze jours regulierement et se faisant saigner du bras tous les trois mois.

et au printemps prochain quand meme le malade ne seroit plus incommodé de ses dartres il recommencera les saignées les ~~bains~~ bouillons, les bains et le lait d'anesse comme

il en marqués cy devan pour en prevenir les retours

f a Paris ce 26.e aoust 1728.

Pour un Prestre

Icterus

Le malade ne fera point maigre. Il s'abstiendra de viandes salées et epicées, de ragouts, de beurre, de fromage et de laitage. Il ne boira point de vin. Il fera sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une poignée de chiendant, demie poignée de racine d'ozeille, autant de racine de fraisier et un petit morceau de reglisse qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure dans deux pintes d'Eau, en tirant cette tisanne du feu on y jettera un gros de sel de nitre.

Le malade sera saigné du bras, deux jours après cette saignée il commencera l'usage de l'Eau de rhubarbe preparée de cette maniere. Dans une pinte d'Eau bouillante on jettera un gros de rhubarbe choisie et rompue en tres petits morceaux et demi gros de sel de glauber, on laissera bouillir le tout l'espace d'un Pater et d'un Ave, après quoy on tirera cette Eau du feu qu'on laissera un peu refroidir. on passera cette Eau quand elle sera presque froide et le malade boira cette pinte en quatre verres le matin a jeun de demi heure

en demie heure, une heure après le dernier verre il pourra prendre un bouillon ou manger ~~s'il a~~ ~~besoin~~ un morceau de pain s'il en a besoin. Le malade continuera l'usage de ~~cette~~ eau de rhubarbe pendant huit jours, après lesquels il sera purgé avec deux onces de manne, un gros de rhubarbe, un gros de sel vegetal bouillis dans un verre d'eau de chicorée sauvage et passés.

Le malade prendra ensuite des bouillons suivants. Dans trois chopines d'eau on fera cuire une demie livre de veau, une once de racine de patience sauvage, autant de racine de grande chélidoine et reduire a pinte on y ajoutera pour lors des feuilles de pissenlit, scolopendre, aigremoine, et cerfeuil de chacune une poignée ~~on en tirera deux bouillons~~ on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons dont le malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre quatre heures après son diner. on fera fondre dans chacun de ces bouillons demi gros de sel de glauber.

au bout de quinze jours d'usage de ces bouillons le malade sera purgé de la manière susdite après quoy il continuera les memes bouillons dans lesquels au lieu de sel de glauber on fera fondre demi gros de tartre martial soluble.

Le malade fera encore ~~encore~~ usage de ces bouillons quinze autres jours, il sera purgé ensuite après il ira ~~prendre~~ a forges y boira des eaux de forges pendant trois semaines a moins qu'il n'ait dans son pays quelques eaux minerales de la meme nature de celles de forges.

La malade sera saignée du bras et deux jours après du pied. Elle se purgera quelques jours après avec la mouelle et les pepins d'un quarteron de casse, une once de tamarins, deux onces de manne, deux gros de sené et un gros de sel vegetal bouillis dans deux verres de petit lait et passés. on partagera la liqueur en deux doses pour prendre a trois heures l'une de l'autre et un bouillon une heure et demie après chaque prise.

Le lendemain de cette purgation la malade commencera a prendre une chopine de petit laict dans lequel on aura fait bouillir une once de tamarins et dans lequel apres l'avoir passé on aura delayé ~~un~~ une de syrop violat. La malade prendra cette chopine de petit laict en deux verres ~~a~~ demi heure l'un de l'autre le matin a jeun. apres quinze jours de ~~cette~~ cet usage du petit laict, la malade sera purgée de la maniere susditte puis elle se baignera pendant quinze autres jours, restant dans le bain ~~[illegible]~~ environ deux heures le matin. Elle commencera en meme tems l'usage des bouillons suivants. ℞

Dans trois chopines d'eau on fera cuire une demie livre de veau et reduire a pinte on y ajoutera pour lors ~~[illegible]~~ une laitue coupée en quatre, des feuilles de poirée, de pourpier, de bonne dame, de chacune une poignée. on laissera cuire ces herbes un quart d'heure, et on en tirera deux bouillons dont la malade prendra l'un le matin dans son bain et l'autre quatre heures apres son diner.

Il aura soin de se tenir le ventre libre par des lavements de decoction de feuilles de poirée et de laitue

R. Si la douleur continuoit nonobstant ~~les~~ ces secours, il faudra appliquer sur la teste de la malade apres les avoir rasés un cataplasme de feuilles de Betoine et de lierre terrestre hachées grossierement, et amorties avec un peu de vinaigre.

A Paris le 27e Juin 1724.

de la part de Me Grimaud

Il est vray que j'ay fait esperer dans mon premier memoire qu'en observant ce que j'y prescrivois la malade pouvoit esperer de se voir delivrer de l'enflure des pieds, de l'embarras du foye et de ~~cette~~ toute crainte d'hydropisie et cependant la malade se plaint qu'elle a toujours un peu de bouffissure vers la ~~chute~~ chute des pieds, le tour de la bouche et les yeux un peu jaunes, ~~quelque embarras~~ qu'elle sent quelque embarras vers l'estomac apres le repas.

Je repondray a cela premierement que la malade n'a pas observé ponctuellement l'ordonnance proposée puisqu'il a manqué quelques unes des ~~herbes~~ racines et des herbes et surtout la racine de patience sauvage que j'estime etre un des meilleurs remedes pour lever les embarras du foye et pour faire couler la bile qui est arrotée dans cette partie.

De plus l'usage de ces remedes a eté traversé par la peine et les inquietudes ~~qu'a eu~~ de la malade a l'ocasion de la maladie de ses enfans; ~~Enfin je ne l'avois pas promis a la~~

~~malade que sa guerison fut complette.~~

D'ailleurs la malade n'a pas laissée de recevoir du soulagement par l'usage de ces remedes puisque l'enflure des jambes se reduit a une tres petite bouffissure vers la cheville du pied que la bile a commencé a percer par l'usage des eaux minerales qui on fait rendre a la malade une tres grande quantité de bile si il y a lieu d'esperer qu'en repettant cette année avec plus de regularité l'usage des bouillons et des eaux la malade en recevra un soulagement beaucoup plus considerable si elle n'arrive pas encore a une parfaite guerison

Je suis donc d'avis que la Dame reprenne l'usage des bouillons que je luy ay proposés dans mon premier memoire. Je suis surpris que les apotiquaires ou les medecins de son quartier n'ayent point connu la patience sauvage qui est une plante tres commune et dont la racine est jaune et un peu amere mais enfin elle peut s'en passer si on n'en trouve point, la racine de chardon roland ou eringium n'est pas moins commun, on peut cependant substituer a ces deux

racines la racine d'asperges et celle d'arreste bœuf. Les plantes qui manquoient pendant les chaleurs de l'Eté se trouveront bientot dans toutes leurs forces sitot qu'il viendra du chaud. &c

La malade apres avoir fait usage des bouillons de la maniere et pendant le temps que j'ay marqué passera a l'usage de ces eaux minerales dont elle prendra d'abord pendant quinze jours se purgeant au commencement et a la fin de la quinzaine de la maniere que je l'ay marquée.

Elle se reposera ensuite pendant dix ou douze jours apres lesquels elle reprendra l'usage des eaux se purgeant de meme. ce qu'elle continuera pendant quinze autres jours, enfin elle se reposera pendant dix ou douze jours et elle recommencera ensuite une troisieme quinzaine d'eau minerale.

Si par hazard la malade devenoit grosse dans le courant de ces remedes il faudroit suspendre l'usage jusqu'apres la couche. pource qui est des regles elle ne doivent point empecher de continuer ces remedes a moins qu'elles ne fussent extremement abondantes auquel cas on suspendroit pendant ce tems la l'usage des eaux minerales.

a l'egard du regime la malade ne fera point
maigre pendant l'usage de ces remedes elle
s'abstiendra de viande salées et epicées, de ragouts,
de patisserie, de beurre, de fromage et de laitage.
pendant ~~que~~ qu'elle prendra des bouillons ou ces eaux minerales
elle ne mangera ni fruits cruds ni salade. pour ce qui
est de la boisson je n'aurois pas conseillé le petit cidre
a la malade mais puisqu'elle ne s'en trouve point mal
elle peut en continuer l'usage je prefererois cependant
un peu de bon vin mélé avec beaucoup d'eau. La
malade s'abstiendra d'eau de vie, de ratafia et de
toutes liqueurs spiritueuses qui sont capables de la
rendre bien plutot hidropique que la boisson d'eau
pure dont je luy conseillerois l'usage si elle continuoit
de sentir des froideurs dans son estomac, elle ne
boira pas non plus de café.

Si cette Dame devient grosse elle ne doit point
craindre de se faire saigner dans le cours de ces
grossesses autant comme elle en aura besoin. j'espere

J'espere qu'avec l'usage des remedes proposés les
indispositions de la malade cesseront et si ce
n'est pas encore cette année du moins

J'espere que les Eaux minerales prises cette année et repetées l'~~année~~ encore
les années suivantes importeront a la fin ~~[illegible]~~ les embarras du foye de la
malade et la mettront en sureté du costé de l'enflure.

a Paris ce 28. avril 1729

De la part de Mr Dubois Medecin a Rennes

Par l'exposé que l'on fait de la maladie pour laquelle on demande conseil il n'a pu etre dit quelle est la cause qui a produit cette maladie. Il seroit cependant necessaire de demeler cette cause s'il etoit possible tant pour juger si le mal est curable que pour bien se conduire dans le traitement qu'on en doit faire. Il seroit bon de savoir par exemple si le malade dans sa jeunesse n'a jamais eu de pareils accidents si sa nourrice y etoit sujette, s'il n'a point eu quelque grande peur ou quelque violent chagrin qui y ayent donné occasion, ou enfin si ce ne seroit point la suite de quelques maladies mal queries ou de la mauvaise administration de quelques remedes employé pour ces maladies.

On laisse au medecin ordinaire du malade le soin de decouvrir cette cause et cependant on va proposer le moyen de querir cette maladie dans la supposition qu'il n'y a aucune des circonstances cy dessus enoncées qui y ayent donné lieu.

Le malade quittera entierement l'usage du vin et des liqueurs spiritueuses, il ne boira pas meme de caffé. Sa boisson ordinaire sera une infusion de Gallium ou caillelait a fleurs jaunes dont on mettra une poignée dans deux pintes d'eau chaude et qu'on y laissera jusqu'a ce que l'eau soit bue.

Le malade ne mangera point de viande salée, ou epicée, de ragouts, de patisserie de laitage, de fruits crud, ni de salades.

Il sera saigné une fois du bras et deux jours apres du pied

Deux ou trois jours apres la saignée du pied on le purgera avec une once et demie de manne, un gros d'agaric, un gros de rhubarbe et un gros de sel vegetal qu'on fera bouillir dans un verre de decoction de betoine et qu'on passera ensuitte.

Le lendemain de cette purgation le malade commencera l'usage de l'opiate suivante. Prenés crane humain, racine de pivoine mâle, racine de valeriane sauvage de chacun demie once, cinnabre d'antimoine un gros, mettés le tout en poudre subtile et l'incorporés avec suffisante de syrop de stoechas pour en faire une opiate dont le malade prendra deux prises par jour, la dose d'un gros et demi la prise, l'une le matin a son reveil, et l'autre quatre heures apres son diner beuvant par dessus une tassée de son infusion de caillelait.+

+ il ne prendra point de nourriture que deux heures aprés.

Il continuera l'usage de cette opiate deux fois le jour pendant trois mois, puis une fois le jour le matin seulement pendant 3 autres mois.

Si le malade a eté pendant ces trois mois sans se ressentir de ses attaques pour lors il ne prendra plus de cette opiate que pendant huit jours dans le decours de la lune deux fois par jour, observant de se purger vers l'entrée du decours avec la medecine susdite.

Quelque bien que puisse etre le malade il est a propos qu'il continue cette usage pendant plusieurs années s'il veut guerir a fond de cette indisposition. Il aura soin aussy de se faire saigner regulierement deux fois l'année du bras droit vers les Equinoxes du printems et de l'autonne.

Le malade observera d'ailleurs d'eviter toutes les grandes contentions d'esprit et l'emouvement trop vive des passions.

A Paris le 9e Septembre 1728.

M. Dubois Medecin a Rennes

Je vous envoye, Monsieur, la reponse au memoire de votre jeune homme Epileptique. Il faudroit tacher de demeler si cette epilepsie n'a point quelque cause particuliere, comme quelque reste de virus venerien assoupi par quelques remedes palliatifs ou ne seroit ce point l'effet de mercure mal administré comme je l'ay veu arrivé quelquefois. dans ces differens cas cela demanderoit quelque changement dans le traitement mais si ces causes n'ont pas lieu comme le mal n'est pas fort invetéré je ne doute point que le malade ne guerisse avec ce remede pratiqué long tems et avec regularité de la maniere dont je le propose. Le Gallium seul est un remede assez bon dans cette maladie j'en ay quelquefois donné le suc avec succés mais je compte plus sur l'opiate que je propose a laquelle je joint la boisson d'infusion de Gallium qui en ay

fort en usage dans cette maladie et fort a la mode ~~pour~~ pour les vapeurs ~~de femmes~~ hysteriques et autres maladies convulsives.

J'ay receu, Monsieur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire au nom de votre compagnie au sujet du Sieur Du ~~Lafoille~~ Defaye, j'ay fait chercher chez Monsieur le Procureur general et on a trouvé qu'il etoit inscrit a angers le trentieme decembre ~~mille sept cent vingt~~ 1720 et non en ~~mille sept cent vingt un et mil sept cent vingt deux~~ 1721 et 1722, a l'égard de Reims monsieur le Procureur general Joly de fleury n'a point les inscriptions de l'univ

Je suis bien aise, Monsieur, que vous ayez ecrit a Monsieur le premier medecin au sujet des permissions qu'il donne aux charlatans, il y a longtems que nous luy faisons les memes reproches. il y a meme quelques mois que notre faculté fit un decret par lequel elle desaprouvoit toutes ~~les~~ ces sortes permissions données par des membres de la faculté in consulta facultate mais l'affaire en est restée la parceque nous avons ~~eu~~ quelques besoin de monsieur le premier medecin contre les chirurgiens. Le desordre est encore plus grand icy que dans les provinces touchant les charlatans nous songeons tres serieusement aux moyens d'y apporter remede mais l'affaire nous paroit fort difficile n'etant aidés en aucune maniere de la part de la cour ces messieurs de cour ne songent qu'a eux et s'ils tournent quelquefois les yeux du côté de la faculté ce n'est que dans l'intention de s'en rendre les Maistres, cela [illegible]

1714 au 1715. 213

~~dernier sept cens quatorze ni mil sept cens quinze~~
il n'étoit point encore Procureur General dans ce tems
la c'etoit monsieur Dagvesseau aujourd'huy Chancelier
qui a ces registres j'y ferai chercher et je vous
manderai ce qu'on y aura trouvé, Il y a apparence que M. Dudefoye
qu'il se sera fait inscrire une fois en arrivant
a angers et qu'il aura negligé de s'y faire inscrire dans
les autres trimestres pendant le cours des deux années ce
deffaut de formalité ne laissera pas de pouvoir faire de
la diffculté.

~~cela jette~~ de la part de la cour. nous verrons ce que
produira l'arrest du conseil obtenu par monsieur
Marechal et qui revoque tous ces privileges.
Les affaires dont je suis accablé par rapport
a mon deanat qui tire a sa fin et au
nombre de malades que nous avons presentement a
Paris ne m'a pas permis de vous ecrire encore au
long sur votre santé, je compte quelle est meilleure
presentement puisque vous ne m'en dites rien dans
votre derniere je le souhaite. de vous exhorter de ..
A l'egard de la Cascarille qui entre dans la composition de
l'opiate mesenterique dont je vous ai envoyé la description
ce n'est point une composition mais l'ecorce d'une

espece de quinquina qui croit au Paraguay et dans la nouvelle Espagne. cette ecorce est amere et fort odorante lorsqu'on la brule, en repandant une odeur approchant de l'ambre. Elle guerit les fievres de meme que le quinquina ce qui la fait nommer par quelques uns quinquina aromatique on la nomme Cascarille ou Chacrille du nom Espagnol. Les hollandois, les flamands, et les allemans s'en servent assez ordinairement melée avec leur tabac pour fumer; depuis quelque tems les allemans se sont mis a en user et en employer comme febrifuge diaphoretique et stomachique. Je vous en envoye une once par curiosité pour que vous la connoissiés, je la mettray avec les livres.

La boule de mars dont vous me demandés la composition est un melange de creme de tartre et de limaille de fer parties egales. on fait une pâte de la creme de tartre en poudre et de la limaille avec l'eau de vie. on laisse le tout exposé a l'air dans une cucurbite de maniere que l'humidité s'en evapore lentement. on a soin de bien remuer la matiere plusieurs fois le jour. jusqu'a ce que par l'evaporation elle soit entierement dessechée, on remet en poudre la masse qui

reste seche et on la petrie ensuite avec de nouvelle eau de vie et on la laisse evaporer de meme jusqu'a siccité. on repete cette manoeuvre plusieurs fois jusqu'a ce que la limaille de fer paroisse entierement dissoute et que le tout ne fasse plus qu'une espece de pâte resineuse d'un vert noiratre. Enfin on la met en poudre on la pettrit avec l'eau de vie et on en forme des boulles: c'est ce que nomme Mars potabilis Willisy la boule de mars dont plusieurs font un grand secret. elle est decrite dans le collectanea Chymica Leidensia. on rend quelquefois cette boulle plus composée, telle étoit la pierre vulneraire du Sr Chevrier d'angers, et ce que l'on appelloit la pierre de Cremone parce qu'a l'affaire de Cremone nos chirurgiens françois se servirent de cette pierre faute d'autres medicamens pour penser leurs blessés. J'ay donné la description de ces pierres vulneraires simples et composées dans les memoires de l'academie 1713 dans un memoire sur le Vitriol et sur le fer ou j'examine les effets du fer et de ses preparations pris interieurement ou appliqués exterieurement.

Si quelqu'un dans vos quartiers a les memoires de l'academie vous y pourré voir ces preparations.

Je vous envoyerai, Monsieur, par le carosse de Rennes ~~les livres~~ trois ouvrages de Junckerus, savoir conspectus medicinæ, conspectus chirurgiæ et conspectus Therapeuticæ, il y a aussi un traité de formules du meme auteur, quoy qu'il ne soit gueres a notre usage. Les formules allemandes etant trop chargées on joint ordinairement a la fin de son conspectus Medicinæ. Je vous envoye aussy un traité de la saignée nouvellement reimprimé composé autrefois par un chirurgien et dont je vous ai deja parlé; je n'ay pas encore trouvé Pathologia cerebri de moor, ni le petit livre de riviere que vous avez demandé je vous les envoyeray si tot que j'ay je les auray pu trouver.

A l'egard de l'anatomie de monsieur Winslow, elle est surannée avant que de paroitre il ne l'a fini point et est deja pillée par tout le monde les chirurgiens la donne par lambeaux en sorte que cet ouvrage ne dera plus nouveau quand il sera en etat de paroitre nous luy faisons tous les jours des reproches mais inutilement. J'ay l'honneur d'etre tres parfaitement

M. A Paris le 10. 7bre 1728. &c.

215

~~les ardeurs les plus pressantes que vous avez ressenties~~

Je vous exhorte cependant a quitter totalement le vin pour eviter ces ardeurs d'urine, et ces demangeaisons vers le fondement qui vous importunent, et ces douleurs de rhumatismes vagues qui tiennent un peu de la goutte; si ces ardeurs d'urine continuent buvés tous les matins de l'eau de graine de lin une bonne pinte a jeun en vous levant. vous la preparerés en mettant dans un pot d'eau le soir une pincée ou plein un dé a coudre de graine de lin et l'y laissant infuser toute la nuit a froid et la battant bien d'un pot dans un autre le lendemain matin avant que de la boire. si votre eau dans votre ville n'est pas bonne, je vous conseillerois d'en faire distiller exprés dans des vaisseaux de verre ou de grez et non de metail, de la laisser ensuite exposée a l'air dans des terrines pendant vingt quatre heures et de la mettre ensuite dans des cruches de grez a la cave pour vous en servir au besoin. Cette eau ne vous coutera point encore tant que le vin. vous pourrés encore boire de l'eau de citerne s'il y en a dans votre ville, qui est aussy tres bonne quand la citerne

ou bien faire, et les tenir propres. a l'egard de ces demangeaisons ~~a~~ au fondement, ne chercher point a les guerir par aucun topique qui ferme les pores ou qui repercute cette humeur. baignés seulement ces parties avec l'eau tiede et l'eau de vie et rien davantage. stahl et quelques uns de ces disciples qui ont bien traitté les maladies hemorrhoidales appellent cela des hemorrhoides blanches. ~~c~~ c'est une depuration du sang qui depose vers ces endroits une saumure acre quil est dangereux de repercuter. vos eaux de Dinant ou les eaux ferrugineuses de ~~vostre~~ voisinage peuvent vous faire du bien surtout pour ~~deboucher~~ desobstruer votre foye qui ~~est~~ me paroist estre la principale cause de toutes vos incommodités. je vous conseille de les prendre avec ~~quelque~~ regularité pendant trois semaines.

a l'egard de la cascarille — — — —

Pour remedier aux divers accidents dont ~~se~~ trouve affligé le malade qui demande conseil, je suis d'avis quil commence par se faire tirer trois bonnes palettes de sang du bras, qu'il abandonne entierement l'usage du vin s'il en boit, qu'il fasse sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une poignée de chiendant bouilli pendant un quart d'heure dans deux pintes d'eau et dans laquelle en la tirant du feu on jettera une bonne poignée de feuilles de scolopendre et demi gros de nitre purifié.

Il fera en meme temps usage du bouillon suivant. dans trois chopines d'Eau on fera cuire une demi livre de veau, les pattes et les queües d'une douzaine d'Ecrevisses, une once de racine de patience sauvage et autant de racine de polypode de chene et reduire a pinte. on y ajoutera pour lors des feuilles de scolopendre, aigremoine, pimprenelle, Cerfeuil, Cresson, et chicorée sauvage de chacune une poignée. on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons dont le malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre quatre heures apres son diner; au bout de huit jours d'usage de ces bouillons il se

purgera avec la casse, la manne et le syrop de pomme dans deux verres de petit lait. Il ~~[illegible]~~ prendra ensuite pendant quinze jours des memes bouillons apres lesquels il se purgera encor de la meme maniere.

Le malade etant ainsi preparé il passera a l'usage des pilules mercurielles suivantes.

Prenés Rhubarbe en poudre, Trochisques Alhandal, et Trochisques d'agaric de chacun un gros, poudre Cornachine, aloës lavés de chacun un gros et demi ℥ aquila alba et gomme ammoniac de chacun demi gros le tout en poudre subtile sera melés avec demi once de vif argent bien pur ~~et tam-~~ ~~ber~~ eteint dans pareille quantité de terebenthine de venise, a quoy on ajoutera s'il est besoin suffisante quantité de syrop de fleurs de ~~de~~ pecher pour en faire une masse de pilules dont on formera ensuite de petites pilules de la grosseur d'un grain de coriandre.

Le malade prendra de deux ~~de~~ jours l'un une prise de ces pilules ~~tous~~ le matin a jeun buvant un peu de tisanne par dessus. il prendra un bouillon ~~[illegible]~~ ordinaire deux heures

apres. Les premiers jours il ne prendra que la pesanteur de vingt quatre grains de ces pilules. S'il n'est beaucoup purgé il augmentera a chaque ~~a la troisieme ou quatrieme~~ prise de quelques grains jusqu'a ce que il soit purgé trois ou quatre fois le jour qu'il en aura pris. Il continuera pour lors cette meme dose ~~[illegible]~~ sans le rebuter jusqu'a ce que tous les accidents soient dissipés; ce qui pourroit bien aller jusqu'a dix huit ou vingt prises.

Mais j'espere que ce remede ainsy continué apres les preparations prescrites le guerira totalement. Pour ce qui est du cautere je ne croi pas qu'il en reçut un soulagement considerable~~ment~~.

A Paris ce 16e Octobre 1732.

de la part de m.de Pernot.

La malade sera saignée premierement du bras on luy tirera trois pallettes de sang; elle le sera douze heures apres du pied et on luy en tirera quatre pallettes.

Elle ne boira point de vin. Elle fera sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une poignée de chiendant une once de racine de pivoine mâle lavée et coupée par tranches et un petit morceau de reglisse qu'on fera bouillir dans deux pintes d'eau et reduire a trois chopines. avant que de tirer la tisanne du feu on y jettera deux gros de racine de squine coupée par tranches minces et demi gros de cristal mineral

Deux jours après la saignée du pied on fera prendre l'Emetique a la malade de cette maniere. Dans un demi verre d'eau on fera fondre trois grains de tartre emetique qu'on fera boire a la malade le matin a son reveil: on luy fera boire un demi quart d'heure apres une tassée d'eau ou de tisanne chaude, et on continuera de luy faire prendre de demi quart d'heure en demi quart d'heure une tassée ~~d'heure~~ d'eau chaude, jusqu'a ce que le vomissement soit entierement passé. Quand le vomissement sera

tout a fait cessé on luy fera prendre un bouillon.

~~La sur~~ Le lendemain ou le surlendemain de l'Emetique on purgera la malade avec une tisanne laxative preparée de cette maniere. on prendra trois gros de senné, deux onces et demie de manne, deux gros de sel vegetal, un gros d'agaric, et la moitié d'un citron coupé par tranches et un petit morceau de reglisse. on versera sur ces drogues trois verres d'eau boüillante. on les laissera infuser toute la nuit, on passera le tout chaudement le lendemain, et on le partagera en trois doses, dont la malade boira deux verres le matin a son reveil a une heure l'un de l'autre, un bouillon une heure et demie après le second verre, le troisieme verre une heure et demie après le bouillon, et un autre bouillon une heure et demie après.

Le lendemain de cette purgation la malade commencera l'usage des bouillons suivants. dans deux pintes d'eau on fera cuire un poulet dont on aura coupé la tête et les pattes, ~~et dans le corps duquel après l'avoir vuidé on aura mis~~

~~le corps~~ et dont on aura cassé les os les queuës et les pattes d'une douzaine d'Ecrevisses, ~~demi once~~ deux gros de racine de squine coupée par tranches minces, autant de racine de salsepareille fendüe et coupée menu, une once de racine de patience mâle. on laissera ~~fera cuire~~ reduire le tout a trois demi-setiers pour deux bouillons, dont la malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre quatre heures après son diner. Elle continuera l'usage de ces bouillons pendant un mois ou six semaines, se purgeant de huit en huit jours avec la tisanne laxative susdite, Elle aura soin ~~et~~ de se tenir le ventre libre par des lavements de decoction de feuilles de poirée et de son de froment.

A Paris ce 8.e Janvier 1729

tout a fait ~~passé~~ cessé, on leur la...

P. une dame de la part de M. Maudut Medecin de Poitiers

La malade sera saignée du bras gauche: on luy tirera trois pallettes de sang.

Elle prendra des bouillons faits avec une demie livre de rouelle de veau, les pattes et les queues d'une douzaine d'Ecrevisses, des racines de grande bardane et de chardon roland de chacune une once, qu'on fera cuire dans trois chopines d'Eau et reduire a pinte. on y ajoutera pour lors des feuilles de bourrache, cerfeuil, fumeterre, pissenlit et cresson, de chacune une poignée. on laissera cuire ces herbes un quart d'heure, et on en tirera deux bouillons dont la malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre quatre heures après son diner. Elle continuera l'usage de ces bouillons jusqu'au mois de may, se purgeant de quinze en quinze jours avec la moëlle et les pepins d'un quarteron de casse en bâtons, une once et demie de manne, un gros de rhubarbe et un gros de sel vegetal bouillis dans un verre de petit lait et passés.

au mois de may la malade prendra le lait d'anesse pendant un mois ou six semaines et elle observera de se faire encore saigner et purger auparavant. a la suite du lait elle ~~[illegible]~~ commencera l'usage d'un bol composé de douze grains de poudre de cloportes, douze grains d'yeux d'Ecrevisses, six grains de safran de mars et six grains de nitre purifié incorporés avec suffisante

quantité de conserve de fleurs de soucy. Elle prendra ce bol tous les matins a son reveil buvant pardessus un bouillon fait avec un quarteron de veau qu'on fera cuire dans une pinte d'Eau et reduire environ a la moitié, dans lequel on jettera pour lors des feuilles d'ortie blanche, de bourroche et de chicorée sauvage de chacune une poignée, qu'on laissera amortir dans ledit bouillon. La malade continuera constament l'usage de ce bol pendant toute l'année se purgeant regulierement tous les mois de la maniere susdite. ~~Elle~~

Elle observera aussi de se faire saigner vers l'automne et de reprendre ~~pendant~~ le lait d'anesse vers le mois de septembre ou d'octobre, pendant lequel temps elle suspendra l'usage du bol.

Si elle avoit dans sa province des Eaux minerales ferrugineuses pareilles a celles de forges je luy conseillerois de boire de ces Eaux pendant trois semaines dans l'Eté. Elle suspendroit aussi pendant ce temps l'usage de son ~~opiatte~~ bol.

a Paris le 21e Mars 1729.

Alalais ce 9 9bre 1727 221

Une personne qui sen accoucher seul dans le milieu d'une Chambre sans feu chaud ayant pourtant esté deliuré par la sage femme, la fieure suruint le soir quatorze heures apres auec des Redoublements et le surlandemain il luy prit un deuoyement qui luy a continué pendant douze jours toujours la fieure auec des Redoublemens et allant par Chaque jours et nuit jusqu'a Cent quarante fois, le sixieme jour on luy donna lepiquacuana fort doux, le jour meme ne sestant point trouué soulagé de lepiquacuana qui ne la fit Vomir qu'une fois fort legerement sans effort et sestant trouué considerablement oprimé elle fut saignée du pied sur les neuf heurs du soir ce qui ne la soulagea point et peu de temps apres elle eut une sueur froide qui luy dura toutte la nuit ainsy que le deuoyment qui l'accabla a un point

quon La crus morte, ce qui n'Etoit qu'une foiblesse causé par Le redoublement en estant revenu par du Vin dalican quel prit, le devoyement et La fievre ayant toujours continué avec des redoublements comme est dit cy devant il luy est Survenu quantites de Vents qui Couroit de Costé et dautres et enfin Se sont passés mais apparamment ce sont Jettés Sur Son ventre qui est tendu et fort gros ny Sentant pourtant aucunes douleurs mesme quand on y touche, mais elle est oppressé, il est a observer que cet accident nen Venu que depuis que La fievre est diminué et Le devoyement passés, voila L'Estat ou est actuellement La malade agé de Vingt ans fort delicatte elle est dans le Vingt quatrieme de sa Couche elle Commence a prendre un peu de Nourriture depuis deux Jours, on demande quel remedes pour ce

gonflement de Ventre qui inquiette, Il est des temps que la malade dort assez passablement toujours pourtant par Interval, et dautres fois elle est des Jours et des nuits Sans pouvoir dormir dutout

Dans l'Exposé qu'on fait de la maladie de la Dame
de calais on a obmis une circonstance tres considerable et
sans laquelle il est assés difficile de rien determiner, c'est
l'Etat des vuidanges. on ne dit point si elles ont coulé comme
elles auroient du faire, si elles sont cessées: s'il a paru du lait
ou du costé du sein ou avec les vuidanges.

s'il ne paroit par la voye des regles ny lait ny vuidanges
Je suis d'avis qu'on tire deux pallettes de sang du bras de
la malade, s'il paroit quelque chose en rouge ou en
blanc je conseille la saignée du pied.

on appliquera sur le ventre des fomentations de feuilles
de mauve guimauve bouillon blanc parietaire ~~et~~ violiers
et poirée, ~~de chacune~~ sommités de camomille et ~~melilot~~
melilot de chacune une poignée bouillies dans suffisante
quantité d'eau. on trempera une piece de molleton dans
cette decoction et on l'appliquera chaudement sur le ventre
de la malade.

on la nourrira de potages et bouillons faits avec le veau
la volaille et un peu de bœuf, on jettera et on fera cuire
dans le pot avec la ~~[illegible]~~ viande deux cuillerées de Riz.
elle boira pour boisson ordinaire d'une tisanne [illegible]ite
avec une poignée de chiendent, demi once de rapure de

femme accouchée avec
fievre et devoyement

de corne de cerf et une cuillerée de Riz ~~en~~ bouillis
dans deux pintes d'eau a reduire a trois chopines.
on luy donnera deux lavements par jour l'un le matin
et l'autre le soir avec la decoction de camomille melilo-
te son et la graine de lin. sans miel.
Deux jours après la saignée du bras ou du pied on purgera
la malade avec une medecine composée d'une once de
catholicon double et une once et demye de manne bouillis ~~dans~~ un verre d'eau de plantin
~~distillée et passée~~ et passés. on reiterera la meme purgation
deux jours après et Ensuite Elle prendra une opiate
composée de ~~demie once~~ de confection d'hyacinte, ~~deux~~ once
de conserve de Roses de provins et ~~demie once~~ de conserve
de Gratecus de chacune deux gros meslés ensemble et dont la malade prendra
un demi gros de quatre en quatre heures entre ~~ses~~
nourritures. S'il y revenoit de la fievre on y ajoutera demie once de
Quinq. en poudre fine et suff. q. de syrop de coquelicot.

Messieurs je vous prie fort de vouloir faire attention sur une
incommodité que voicy

j'ay une foiblesse dans les vaisseaux spermatiques, d'une maniere que quand
je vais a la selle au privé je quitte souvent quelques gouttes de semence
sans que la verge est en erection, surtout lorsque je dois faire un
peu d'effort, et qui plus est, la foiblesse est quelque fois si grande
dans les vaisseaux spermatiques qui en viennent a la fin je quitte
du sperme et qu'il m'arrive quand j'ay le corps un peu echauffé
et me trouve alors abatu, et qu'il me paroit provenir par
une foiblesse de tout le corps, et par le peu des esprits vitaux, et
et qu'il me le fait croire c'est que quand je bande, je bande foiblement
et pas longtemps

Messieurs pour vous eclaircir, il me paroit necessaire de vous expliquer
comment cette incommodité m'est venue le voicy au juste
je n'ay de ma vie eu autre mal venerien qu'un echauffement du-
quel estant gueris, quelques mois apres m'en est venu un echauffement
dans les reins, pour lequel on m'a ordonné toutes sortes de choses
rafraichissantes et froides et quantité des purgations, lesquelles j'ay
pris environs un an, et estant d'un naturel assez delicat j'ay gaigné
froid a la verge, et 7 a 8 mois apres continuant toujours de prendre des
drogues le nerf de la verge se retiroit et peu de temps apres ayant
pris une purgation estant au lit la foiblesse et dans les vaisseaux spermatiques m'a pris la premiere fois
et continuant encore a prendre des medecines, le tout ensemble bien
trois ans, je trouvois mon corps entierement usé et exténué, mon estomac
affoibli par la quantité des drogues et purgations, tellement que je quittois
souvent des vers, me trouvant dans cette situation, j'ay renoncé a toutes
drogues et ay vecu 7 a 8 ans moderement et sans aucune debauche
que je me sens remis a la foiblesse des vaisseaux spermatiques pres, laquelle
m'a duré 8 ans et que je me trouve a l'age de trente six ans.

Messieurs je souhaitte apresent d'avoir de vostre capacité et sçavoir un remede pour
me remettre et guerir s'il est possible, il semble selon que je me
trouve a present qu'il me faudroit quelques choses pour fortifier ces
vaisseaux spermatiques, pour leur redonner leur
chaleur naturelle et par la augmenter la force et la vigueur
, je vous dirois aussi, que j'ay pris passé un an le remede cy joint
je me suis trouvé a la verité un peu plus vigoureux le sperme plus
blanc et plus lié, sans que pourtant la foiblesse des vaisseaux spermatiques
est cessée

\# 225

Medicamenten gelevert bij Jacobus de Sutter aen de weduwe van [illegible] vander mandere

24 april 1726	℞ cortic extrior citr condit ʒij nuces moschat conditi conserv cynosbat aa ʒj ambr gris ℈j ol cinamom gutt vj ol menth, destillat gutt x f: conditum	4 – 12
	ol ad linimen partes	0 – 6
28 april	cortic extrior citr condit ʒiij rad satyrion condit nuc moschat condit aa ʒj ambr gris ℈j spec diagalang ʒß mosch gr: iij ol cynamom gariophillor aa gutt vj ol menth, destillat gutt x syrup granator kermes ʒß f: condit moll in pocul ales	5 – 3
3 maij	cortic extrior citr condit ʒiiij rad satyrion condit nucis moschat condit aa ʒij ambr gris ℈ij spec diagalangh pulv lign aloes veri aa ʒj mosch gr: vj ol cinamom ol caryophillor aa gutt xij ol menth, destillat gutt xx syrup granator kermes ʒj fiat condit molle	10 – 9
[illegible] dito	ol ad liniend partes	0 – 6
20 dito	cortic extrior citr condit ʒiiij rad satyrion condit nuc moschat condit aa ʒij syrup granator kermes ʒj spec diagalangh pulv lign aloes veri aa ʒj ambr gris ℈ij ol menth, destillat gutt xx ol cinamom ol caryophillor aa gutt xij mosch gr: vj fiat conditum molle	10 – 9
	ol ad liniend partes	0 – 6

#

℞ cortic exterior citr condit ℥iiij rad
Satyrion condit nuc moschat condit aa ℥ij
Syrup granor kerme ℥j spec diagalangh
pulv ligni aloes vbri aa ʒj ambr gris
gr ij mosch gr vj ol nuc moschat destillat gutt
xx ol cinamom cariophillor aa gutt xij
fiat condit molle — — — — — — 10 - 9

Somma 91 gulden 18 stuyvers

Voldaen den inhaudt van
dit billiet 9 Juny 1721
Jacq de Sutter
1721

~~[illegible]~~

De la part de Mr. Palfin.

L'écoulement involontaire de semence dont le malade se plaint lorsqu'il ~~va au privé~~ qu'on vient s'uriner est un effet de la foiblesse des vaisseaux spermatiques; quelle que puisse etre la cause de ce relachement. ~~quoy qu'il ne soit pas~~ il n'est pas toujours aisé de ~~remedier~~ guerir un mal inveteré aussi et ~~pour~~ de retablir un relachement contracté depuis si longtems. voicy neamoins les remedes ~~que~~ dont nous proposons l'usage au malade pour en venir a bout. Et nous nous flattons que ~~le malade en recevra du moins~~ il en recevra ou une parfaite guerison ou du moins un soulagement considerable ~~et peut etre meme une parfaite gerison~~ s'il veut ~~le suivre~~ suivre tres regulierement et pendant long tems ce que nous luy proposons.

Le malade fera sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une once de racine de grande consoude &c demi once de racine de bistorte, une poignée de chiendent une cueillerée de riz et un petit morceau de reglisse qu'on fera bouillir ensemble dans deux pintes d'Eau et reduire a trois chopines. En tirant cette tisanne du feu on y jettera une once ~~de conserve~~ de roses rouges de Provins. ~~on~~ passera la tisanne quand elle sera froide. a diner et a souper le malade pourra y ajouter quelque peu de bon vin rouge.

est âgé
ine maniere
dyssenterique,
parties du
accompagnée
t enlevés
é sur le
mêmes bains,
: ce qui
paroist
parler —
Lorsquil
hâte qu'il
L'empêcha
temps,
s glandes
prononcer.
sitrine, qui
larmé la
ce soit un

signe de paralysie. Mais il a le sentiment et le mouvement dans l'une et l'autre partie, et par consequent cette crainte est mal fondée.

La troisieme incommodité dont Monsieur se plaint est qu'il s'endort facilement et malgré lui, principalement aprés

Quelques jours apres que le malade aura commencé a l'usage de cette tisanne il se purgera avec un bol composé de vingt quatre grains de masse des pillules de Rufus et douze grains d'Extrait de Rhubarbe meslées ensemble et dont on formera un bol avec suffisante quantité de Syrop des cinq racines aperitives pour ramollir les Extraits a la consistence d'opiate. il prendra ce bol le matin a jeun buvant par dessus un verre de sa tisanne.

Apres avoir eté purgé le malade commencera l'usage de l'opiate composée de racine de bistorte sechée et mise en poudre subtile, avec parties egales de succin mis en poudre, le tout incorporé avec suffisante quantité de Syrop de roses seches pour en faire une opiate dont le malade prendra la pesanteur d'un gros tous les matins a son reveil, buvant par dessus un verre de sa tisanne et autant vers les quatre heures apres midy. Le malade usera de cette opiate tous les jours pendant trois semaines se purgeant doucement vers le milieu et a la fin avec une once de catholicon double et une once et demie de manne bouillis dans un verre de tisanne et passé. apres trois semaines ~~quinze jours~~ d'usage de cette opiate le malade la cessera pour prendre a la place quelques gouttes de la ~~teint~~ teinture suivante.

Prenés deux gros de sel de saturne, un gros de vitriol vitriol de mars broyés les exactement ensemble dans un mortier de verre ou de marbre. Lorsque les deux sels melés ensemble se seront convertis en une pâte molle et rouge versez dessus ~~quatre onces~~ quatre onces de bon esprit de vin en remuant toujours la matiere il se chargera d'une belle teinture rouge. on jettera le tout sur un filtre de papier gris et on gardera cette teinture dont le malade prendra tous les matins six ou huit gouttes dans un verre de la tisanne susdite observant d'etre environ deux heures sans manger. nous esperons que cette teinture astringente prise de suite et pendant long temps arretera tout a fait l'ecoulement involontaire dont le malade se plaint et fortifiera ces parties trop relachées.

A Paris ce 12.e Septembre 1728.

est âgé
ne maniere
dyssenterique,
parties du
accompagnée
t enlevés
é sur le
mêmes bains,
: ce qui
a paroist
parler
Lorsquil
hâte qu'il
e L'empesche
de temps,
s glandes
rononcer.
oitrine, qui
alarmé la
ce soit un

signe de paralysie. Mais il a le sentiment et le mouvement dans l'une et l'autre partie, et par consequent cette crainte est mal fondée.

La troisieme incommodité dont Monsieur se plaint est qu'il s'endort facilement et malgré lui, principalement aprés

Memoire paralysie 228

Monsieur de L. dont je décris les incommodités, est âgé de soixante neuf ans, qu'il a passés en vivant d'une maniere reglée. Il fut atteint il y a quinze ans d'un flux dyssentetique, et ensuite d'un rhûmatisme general dans toutes les parties du corps, qui lui laissa sur le bras droit une foiblesse accompagnée de quelques douleurs. Ces restes de rhûmatisme furent enlevés par l'usage des bains du Montdor.

Cette foiblesse avec douleur lui revint l'hiver passé sur le même bras. Elle subsiste encore malgré l'usage des mêmes bains, et il a beaucoup de peine à lever le bras et à ècrire : ce qui fait craindre la stupeur et paralysie. Mais cela me paroist ètre l'effet de la douleur qu'il y ressent.

La deuxieme incommodité est, qu'il a de la peine à parler depuis quelque temps, et même cette peine augmente lorsquil parle longtemps. Il est à remarquer que dans une chûte qu'il fit, il se cassa deux dents de devant ; ce qui sans doute l'empesche de bien articuler les mots. Quand il parle un peu de temps, sa bouche se remplit de salive par l'expression des glandes salivaires : ce qui fait un nouvel obstacle à bien prononcer.

Un autre empeschement, qui merite plus d'attention, vient d'une oppression de poitrine, qui lui survient dans un entretien un peu long.

Ces incommodités et du bras, et de la langue ont alarmé la famille de Monsieur, par la crainte qu'elle a que ce soit un signe de paralysie. Mais il a le sentiment et le mouvement dans l'une et l'autre partie, et par consequent cette crainte est mal fondée.

La troisieme incommodité dont Monsieur se plaint est qu'il s'endort facilement et malgré lui, principalement aprés

le repas. Il y a longtemps qu'il est de même.
Enfin il n'a pas le ventre libre comme auparavant, et il se sent beaucoup échauffé : ce que je crois provenir de ce qu'il a pris les bains du Montdor deux fois par jour, et de quelque ptisane sudorifique un peu trop forte.

Les faits ainsi exposés tels qu'ils sont, il s'agit de donner quelque denouëment à ces accidents, et d'en démesler la cause avant que de proposer des remédes. Or il me paroist qu'outre les causes cy dessus données à entendre, il y a ici une superfluité de serosités à l'occasion d'un sel acre penetrant, qui brisant les parties fibreuses du sang ~~ne~~ font qu'elles ne peuvent plus retenir la serosité dans leurs intervalles, qui par sa desunion est forcée de refluer et d'inonder toutes les glandes.
La serosité abondante dont la bouche du malade se remplit en parlant; l'oppression qu'il ressent qui ne peut provenir que d'une serosité superflue, qui remplit les vesicules des poumons par l'expression des glandes de la trachée artere, joint aux diarrhées aqueuses qu'il a euës tres souvent, et des corrizes en rendant par le nés beaucoup d'eau claire, étant autrefois enrhûmé du cerveau au moindre changement d'habit ou de perruque, prouvent manifestement la superfluité de cette serosité, qui se faisant des issues dans les glandes ~~inter~~ intestinales, et d'autres fois dans les glandes nazales produisoit tantost les diarrhées et tantost les corrizes dont il a été parlé; lesquelles aujourd'hui se trouvant supprimées il ne faut pas être surpris si cette serosité superflue se fait une autre issue.
C'est sur le bras droit de Mr le malade ou la serosité superflue se fait sentir, qui recevant un épaississement

considerable par le froid de l'hiver passé faute de vehicule pour être rapportée dans la masse, n'a pû y recevoir d'adoucissement. Au contraire par le sejour qu'elle a fait dans les jointures du bras, elle y a contracté de nouveaux levains austeres et salés, qui ratissants et poinçonnants les parties nerveuses et membraneuses produisent les douleurs et l'embarras que nous trouvons dans le bras de Monsieur.
L'on pourroit encore attribuer le penchant que le malade a au sommeil à la superfluité et abondance de cette serosité; parceque le cerveau en étant trop abbreuvé, elle retient dans sa substance les esprits, qui par ce moyen ne sortent pas en assés grande quantité des écorces des arteres pour entrer dans les faisseaux nerveux pour y produire cette veille que l'on souhaiteroit.
Suivant ces idées il s'ensuit que l'on doit ici satisfaire à trois indications qui en resultent. La premiere de diminuer la superfluité des serosités et de la lymphe : la deuxieme d'en corriger les acretés, et luy rendre sa fluidité naturelle; et la troisieme d'enlever les impressions qui ont été déja faites sur la partie affligée.
Je ne voudrois pas remedier à la premiere par des sudorifiques puissants, comme les bains de tout le corps, et les ptisanes diaphoretiques. Il s'en trouve mal. La nature se faisoit une autre route, comme il a été dit. Il conviendroit de la suivre. C'est pourquoi je serois du sentiment, sauf meilleur avis, de purger le malade de temps en temps avec les plus doux remedes qui vuident les eaux, comme l'agaric et le mercure doux y ajoûtant quelque peu de sené. Le malade se purge fort facilement.
Je conclurois pour la seconde indication d'employer les alkalis, qui temperant l'acrimonie des sels adouciroient la masse du sang, luy rendroient par leur subtilité sa consistance naturelle, et luy remettroient sa fluidité. Or ces alkalis

seroient le corail preparé, les pierres d'escrevisse, la corne de cerf preparée, les dents de sanglier, l'yvoire, les fragments precieux les perles, les coquilles luisantes, le nitre purifié, le carabé, l'antimoine diaphoretique, et l'esprit de sel armoniac dulcifié. L'on trouveroit encore dans la famille des plantes et dans leurs racines de quoi contribuer à remplir cette indication, comme sont les racines de quinte-feuille, d'asperges, de chicorée sauvage, de dent de lion, les feuilles de pimprenelle, d'aigremoine, de bourrache, de buglosse, de cynoglosse, de chardon benit, du houblon, du cresson, la reglisse, les fleurs d'oeillet, de roses rouges, de buglosse, &c. toutes ces plantes ont la qualité de temperer l'acrimonie du sang. Des premiers faire des poudres ou des opiates; et des autres faire des prisanes, des juleps et des bouillons.

Pour la troisiéme indication je serois d'avis que Monsieur fit sur son bras des fomentations d'herbes aromatiques, qu'il se frottast d'huile de laurier, de costus aromatique, de lis, de rue. Je me suis servi dans un pareil cas pour la mere du malade, de costus, et cela la guerit entierement du même mal. L'eau de la Reine d'hongrie est encore un souverain remede. Mettre le bras dans le corps d'un boeuf tué nouvellement, profitera au malade. Le marc de la vendange peut faire du bien.

A l'egard du sommeil dont il est accablé je voudrois qu'il usât de caffé.

J'attens avec impatience le sentiment de Monsieur le Medecin que l'on doit consulter, auquel je soûmets le mien. Nous executerons ce quil nous mandera.

Fait à Userche ce 15 septembre 1723 Goudrias medecin

Saignée du bras. saignée du pied. Tartre emetique et la manne.
Eaux de Balarne de quinze en 15 jours alternativement. Eau de rhubarbe.
L'opiate cephalique; Tisanne avec la squine et le nitre,
Cautere a la nuque. macher du Tabac.

℞ cranii h. ... ʒß. millepod. lumbric. terrestr. sem. panicul. ... ʒij. cinnabar. antim. ʒß. syrup. stoech. q.s. m. f. opi. dosis ʒj ... par dre

[illegible] mauies sait espiré [illegible] quapres [illegible] sois [illegible]
contenu dant votre ordonance [illegible]
[illegible] Cantaras de soye et de toute [illegible]
[illegible] comme vous les periés [illegible] qui me fait [illegible]
[illegible] encore une fois [illegible]
[illegible] qui est toujour [illegible]
[illegible] seconde fois

[illegible] que que [illegible] chenille des pies [illegible]
[illegible] et [illegible] [illegible] il estoit
[illegible]
[illegible] une malespres [illegible]
[illegible] de la bouche [illegible] que depuis 20 3 ans
[illegible] qui [illegible] il sent [illegible]
[illegible] et [illegible]
[illegible] une [illegible] et [illegible]
[illegible] pour 3 out sous [illegible]
une fois [illegible] Dent de [illegible] une premiere de
[illegible] un mano de [illegible] voyant
[illegible] ne re
[illegible] cetoit [illegible] que les [illegible]
on venes pas il les [illegible] facillement [illegible] il ni hut que [illegible]
[illegible] malade [illegible] de [illegible] je dortanse
[illegible] le linge [illegible]
[illegible] mois [illegible]
[illegible] une piqure de [illegible]
[illegible] depuis un
[illegible]

[illegible] de 33 ans [illegible]
[illegible] le bien per [illegible]
[illegible] en estre [illegible] bien tranquele
[illegible] le [illegible] 10 ans [illegible] et [illegible]
et [illegible] Dant [illegible]
[illegible] si vous encore le malheur de [illegible]
[illegible] 3 [illegible] fois [illegible]
[illegible]
[illegible] plus que moins [illegible]
[illegible] le [illegible]
[illegible] et les [illegible]
[illegible]
[illegible] revenant [illegible]

[illegible] que [illegible]
[illegible]
[illegible] je vous [illegible]
[illegible]
[illegible]

je ne [illegible] que [illegible] [illegible] je vous [illegible] que [illegible]
cependant que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
que j'en [illegible] [illegible] remede je ne point [illegible] [illegible] [illegible] pendant que cette
[illegible] je croy cependant [illegible] je ne [illegible] rien [illegible] [illegible]
[illegible] une [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de table [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de venir [illegible] [illegible] je croy
table de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] remede il ne [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
que je ne pourrois [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
si [illegible] que [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] la pimpernelle et le cerfeuil [illegible]
[illegible] [illegible] racine de [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] dant et [illegible] [illegible]
[illegible] racine de patiance sauvage [illegible]
[illegible] pimpernelle [illegible]
[illegible] avoir [illegible]
[illegible] [illegible]

encore une autre de laquelle [illegible] [illegible]
[illegible] de mettre [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible]

nous remarquerez [illegible] que [illegible]
de [illegible] que [illegible] [illegible]
[illegible] mal que [illegible]
[illegible] en ayant [illegible]
[illegible] [illegible]
en [illegible] [illegible]
[illegible] on me fit prendre la [illegible] beaucoup
[illegible] savoir [illegible] [illegible] ce tamps

ce qui me fait peut-être [illegible]
[illegible] besoin et de [illegible] [illegible]
[illegible] ce qui [illegible] empeche quil [illegible]
ie bu pendant les 3 semaine [illegible]
[illegible] nous avons [illegible]
[illegible] pendant 3 semaine qui [illegible]
[illegible] quiter de sa grande [illegible]
[illegible] et ne [illegible] mal [illegible] grande
[illegible] [illegible]
[illegible] bille en abondance ce qui [illegible]
[illegible] [illegible] maintenant
[illegible] et je continue [illegible]
[illegible] [illegible]
quil mont fait randre et [illegible]
[illegible] et [illegible]
[illegible] le mois de septembre

[illegible] [illegible] ce qui [illegible]
[illegible] beaucoup nous [illegible] bien [illegible]
[illegible] de suivre ie maperçois [illegible]
[illegible] bille et [illegible]
[illegible] que mon indisposition [illegible]
commancer [illegible] [illegible] et [illegible]
[illegible] prevenir [illegible]
[illegible] que ie nous [illegible]
[illegible] obligé [illegible] de [illegible]
[illegible] nous ausy [illegible]
[illegible] notre [illegible] et [illegible]

Quoyque la Dame qui demande conseil ne soit
pas encore entierement delivrée de ses Indispositions,
neanmoins le soulagement quelle a reçu de lusage
quelle a fait des remedes que je luy avois proposés
doit luy donner bonne esperance, ~~puisque quelle~~ ces
remedes ayant été traversés (lan passé) par les Inquietudes desprit
et les peines de corps que luy donnoient les maladies
de ses Enfants dans ce meme temps.

Lenflure de ses jambes est reduite a un peu de
bouffissure autour de la cheville du pied. et peutetre
cette legere bouffissure estelle naturelle a la malade.
et quelle ny avoit pas fait attention par le passé.
cela est tres ordinaire aux personnes grasses et
replettes.

Il est vray quil subsiste encore un peu de jaune
autour de la bouche et des yeux de la malade;
ce qui peut faire presumer quil reste encore
quelque embarras dans le foye qui ne permet pas
a la bile dy couler parfaitement. Mais il y a lieu
desperer que les Eaux minerales que la malade
prit lan passé et qui firent percer la bile en bas
et couler fort abondamment, etant prises cette
année avec plus de tranquillité, acheveront de

de degorger son foye, dentrainer le reste de cette
bile qui se repand encore sur son visage, de luy
rendre son teint plus clair, et de luy oter ce
gonflement ou cette plenitude quelle ressent encore
vers lEstomac et qui est une suite de lengorgement
du foye.
Il ne faut point que la malade sinquiette de
ce reste dIndispositions. Ce quon n'a pas obtenu
par une premiere tentative on lobtient souvent
en y revenant une seconde et une troisieme fois.
~~Il faut perseverer dans lusage des remedes quand~~
~~on apperçoit~~
La disposition ou se trouve depuis longtemps le foye
de cette Dame a singorger pourra lengager a
reprendre pendant quelques années dans la saison
lusage des bouillons et des Eaux minerales que
je luy ay proposés, pour changer totalement cette
disposition, qui a la verité paroit un peu rebelle,
mais dont la malade viendra a bout par la
perseverance.
Je suis donc davis que la Dame malade.....

...ie vous demeure
ie suis monsieur avec une consideration
tres parfaitte votre tres humble et tres
obeissante servante
de pont farcy
a champfleury
pres de pont farcy
27 ianvier 1730

233

je vous suis envérité: bien obligée
monsieur de la bonté: avec Laquelle
vous voulés bien faire attention a mes
lettres mais ma reconnoissance redouble
par lexposé que vous me faittes de vos
occupations extraordinaires
que ie vous plains monsieur davoir
affaire aux procureurs et avocatts, jay
passé, par cette epreuve et ie sçais
ce quil en coute mais que ie trouve
vos confreres heureux. de vous avoir

a leur teste et qui est ce qui peut mieux
que vous mettre vos droits en evidence
vous me ferés un vrai plaisir —
monsieur si vous voulés bien me faire
part du factum dont vous me parlés
mais ie voudrois aussi avoir celuy de
vos parties. envoyé les moy donc dans
un sac et me l'adressés chés mr de la
bisardiere le pere proche la place
a Laval par le messager ou par le carosse qui y vient et vous donnerés la peine
me doner un mot d'avis afin qu'on ait
soin de le retirer
ie suis persuadée, monsieur que vous
avés bonne part a cet ecrit et cela suffit
pour me doner de la curiosité de le voir
ie suis tout a fait flattée monsieur
de me faire faire un autre au bras que
m'en conseillés vous j'ay continuellement un
bruit dans la teste qui me fait presque devenir
lourde et il semble que j'y aye un
magasin d'humeurs qui aprés m'y avoir fait
sentir des douleurs tres vives surtout dans
le derriere de la teste se jettent sur mon col
et puis entre les epaules et de la tombent sur
mes reins et ensuitte sur les cuisses et les
jambes, cette fontaine pourroit peut être
arester ce cours j'attens votre decision sur cela
ie crois que vous regardés la maladie de celuy pour
lequel ie vous ai ecrit depuis peu come tendante
a l'hidropisie il va suivre votre ordonance
dont ie vous remercie
ie suis monsieur avec une consideration
tres parfaite votre tres humble et tres
obeissante servante
de pont farcy

a champfleury
near a pont farcy
27 ianvier 1730

334

Je commence Madame par vous remercier de votre Excellent beurre, que je receus avanthier.
Bouillons avec levure de Bardane, de Bardane Poirée Epinars chicor. [illegible]

Je vous diray ensuite que je viens dapprendre a mes depens ce quil en coute a plaider premierement, outre bien des pas pour avoir laudience que nous avons sollicitée pendant 2 ans. la cour après nous avoir écouté pendant trois mois, ~~avoir~~ depuis la S^t. martin jusquau carnaval après avoir fait recommencer nos avocats jusques a trois fois, et trois des plus fameux avocats de paris après avoir lu nos memoires et avoir entendu M^r. Gilbert de voisins lavocat general qui parla pendant trois heures, cette cour aussy instruite ce semble quelle le pouvoit etre nous a appointés.

Pendant ce temps la les mouvements que je me suis donnés soit pour la sollicitations et linstruction dun Procès, soit aussy par rapport aux malades qui ont été en tres grand nombre dans ce meme temps ~~mon~~ ~~aussy fait~~ sur tout des Rhumes, mont aussy fait prendre ma part dun de ces Rhumes quon auroit pu qualifier du nom de fluxion de poitrine si on avoit voulu qui me tient depuis le carnaval, qui ma couté deux saignées dans les commencements et qui netant pas encore entierement terminé mobligé a garder encore lach.

Monsieur

Monsieur geoffroy Docteur et Doyen de la faculté de medecine rüe des singes au marais a paris

Je vous envoye Madame comme vous le souhaittés un memoire de la faculté de medecine et un memoire des chirurgiens. Je ~~laprem~~ les ay remis en un paquet au messager qui part Dimanche matin.

a legard de la tentation que vous avés Mad.e de vous f[aire] un cautere. je ne meloignerois pas trop de ce sentiment avec cette difference que si vous voulés quil vous fasse quelque effect il faudroit le faire a la nuque du col plustot qu'au bras. ~~il ne serviroit presque de rien~~ ou il ne serviroit de rien.

mais avant que den venir la je voudrois que vous fissiés la tentative de detourner cette humeur de la teste par dautres remedes.

Je vous conseille de vous faire faire de suite deux bonnes saignées du bras en 24. peu de jours aprés que vos regles seront passées, de ~~pr~~ boire les matins deux ou trois verres deau de squine, aprés avoir maché du Tabac pendant demiheure.

vous vous purgerés pendant cet usage trois fois ~~de~~ tous les cinq jours avec une once et demie de manne, un gros dagaric choisy et rompu en tres petits morceaux, un gros et demi de follicules et un gros de sel vegetal.

a la suite de ces trois purgations vous commencerés lusage dun ~~poudre~~ bol composé de Douze grains de poudre de cloportes Douze grains de poudre dianfraise six grains de safran de mars et suffisante quantité de syrop de Stachas vous prendrés ce bol tous les matins aprés avoir maché votre Tabac et vous boirés par dessus une ou deux tasses deau de squine nitrée continuerés cet usage pendant longtemps en vous purgeant de quinze en quinze jours aprés quoy.

Cet Esté vous pourrés prendre ~~deau~~ des eaux de Forges ou dautres de meme nature. cela dependra de letat ou vous vous trouverés.

ils y ut un an au mois de 7bre que mon pere
ut des fievres tierce par les quels ils fut seignee
du bras et purge plusieurs fois lon les y fits passer
avec du quinquina vers la St martin ils tomba
dans unne langeur donts lon na peu le tirer quoy
que sans fievres mais seullements le poux hauts
et dur surtout un jour meilleur que lautre ils a depuis
ce tempss unne insommie continuelle et des inquietude
dans les jambes surtout de puis pres de quatre mois
qui le tormante de facon ane pouvoir rester
quelques eforts quil ce face une heure dans
la mesmes situation ils est obligee les jours et les
nuit de ce promeinner autant que ces force luy
peuvents permettre ce qui luy rend les jambes
un peu enflee les soirs de ce coucher de dans et
dessus son lit et sasoir dans son fauteil toute
ces situations sans pouvoir dormir que quelques
heures dans deux nuit par semainne quon luy
donne un lait damande dans le quel lon met
deux grains deau danom un edemy nayents
point deffets, ils ut ils ya deux mois unne fluxion
dans la teste qui le fits cracher pendents huis

iours et huit unne pituite si acre quil auoit
le palais et tout le dedans de la bouche si
èchautté quil y auoit plusieurs eluesure et
la langue gonflee ils fut du temps sans pouuoir
manger que du potage et prendre des bouillons
on luy faisoit des gargarissements pour adousir cet
humeur ils fut seignee dans le commancement
et ala fin de cette fluction le medesin uoyents
que tous cest maux uienne de son sangs qui
nan ague la nom par sa mauuaise qualites
luy ordonna des bouillons pour le purifier dont
ils en prits quatorse iours ils estoit composse
decresuisse concassee de serfeuil et de creson deau
de coquelaria ils macha mesmes de cest derniere
feuille mon pere ce trouuents moins mal
cessa les remede ils aeste forcé de les reprendre
de puis apres de six semainne quil fut
tourmante pendents trois iours de coliques uiolante
qui sederents en fin par plusieurs lauements
de differente composition les premiers ne le
soulagent point, ils fut en suite purge
deux et les medesinne da manne et de rebarbe

luy font autant deffets que les remede les plus
forts par le fond inepuisable de bille dont ils
est remply, ils a encorre eue des eluesents dans
la bouche et aux leure elle sont passee ace
mal asuccede une dartre uiue derriere
la teste qui abeaucoup rendu et rend encorre
ne uoulant pas la rester pour empescher quelle
ne gaigne toute la teste son bassinne les contours
auec un nouet composse de fleur de souffre et dalun
de roche que lon met trampé dans de leau de
morelle et de plaintin et sur la testre pour a
doucir les sorte de mangaissons et quissons qui
ce repende jusques sur tout son uisage ou ils
resents de grand epiquements lon y met de lhuille
damande douce tirée sans feu
le medesin auoit ordonne unne seignee du
bras mais mon pere y a de lopposition craignans
lidropisie ~~[illegible]~~ unne ^de cest^ soeur estant morte
ydropique lanflusents de cest jambes est peu
considerable ils adesja pris uingt cinq bouillons
pour purifier son sangs composse comme les 1er
auquels lon adjoute de la chicorreé sauuage
et aulieu decresuisse cest un gros dieu decresuisse
pour deux bouillons

lan flevents est si peu considerable quil ny
paroit pas le matin mon pere a ordinairement
un de gouts general sur tout mais depuis quelques
temps ce nest pas degouts qui lampesche de
manger cest un manque dappetit qui ne
lampesche pas de trouver au chose le gouts
quelle doivents avoir sur le medesin auroit
mieux fait ce memoire que moy mais ils
sen est voulu reposer sur mon atantion crainte
daller oublier quelques chose nan ayents
malheureusements point dans cette ville
quoy quil arive comme ie le marque que mon
pere reste quelques fois deux heure dans la
mesmes situation ce qui ne luy arive que
par la violance quil ce fait estant extraor-
dinairements fatigué destre toujours en mouvement
ils ne dors pas pour cela quelques fois ils ne
peut pas y aistre unne demy heure et par
malheur ils a soixante douze a traize ans
cest un homme qui atoujours meinne unne vie tres
reagllee

plus pancelinatiori que par debuoir madame
ie me suis determinnee dacompagner ma belle
seur a son merriage elle nauroit seurements pas
eue la peine de man priet si mes inquietudes
sur la sante de mon pere ne ce fusse opposee
a toute ma satisfaction de ce uoiage qui est
bien troublee par les lettres que ie recois de
luy et de mon mary qui mecrit naturellement
comme ie lauois prie de le faire letat ou
ils le trouueret au retour de la nopce ils
me marque comme luy quil est extremements
foibles et quil y auroit tout acraindre si
la fieuures le prenet craignant que le lait
danesse quil prend de puis quatre mois
ne le rafraichisse trop et ne contribue a la

faiblesse qui vients plustost de son manque de
bonne nourisure ayents un degouts general pour
tout ce qui la pelle viande vivents de puis deux
mois de deux soupe par jour lunne amidy et
lautre asoupe et unne pommes quitte apres
souments rien entre que quelques fois un
verre de vin tres trampe et un petit morceau
de pain et peu de someil arangents que la
chopinne de lait quil prenet le matin ne luy
charchas trop lestomac quoy quil aye toujours
bien passe et quil ne laye pas senty ne dormant
ca pres lauoir pris ie luy conseille de mangé
sa soupe de tres bon herbes et danprendre un
grand septies en ce couchents min maginant
quil le feret dormir ils me mande que nom
et soi quil la quitte ne pouuents comprendre
que les 4 mois quil en apris naye pas corige les
ardeurs de sa destres qui lincomode toujours un
peu ausy bien que celle de son visage sentents

tout autour de grande demangaisons causé
sans doute par lhumeur de sa dastre ils est purge
au moins tous les mois de puis lordonnance de
mr gofroy ils fut ausy seigne dans le temps et
lauoit este deux fois et purge trois ou quatre de
tout cest remede auquun soulagements ie vous
supplie madame dauoir en corre la bonte de
consulte ce medesin quil fase atantion que mon
pere est tres faibles ils atoujours eue lestomac
bon ie croy quil en faudera venir aux cothere
de la nuque du col quil auoit conseillee quelques
repugnance que mon pere y aye ce remede
donnant un ecoullements alhumeur de sa destre
qui ce mesle dans son sangs le pourra soulager
ils la bassinne auec de lhuille et de leau
pour ladoucir mais cela norte pas la source
de ce mal interieure si ne change pas dans cette
belle saison nous auons tout a craindre et rien
aesperer aye la bonte madame de luy en
voyer la consultation ie la trouuerer amon
retour pres de luy la semainne prochainne

ce sera avec un vray regret que ie quitterey
mon frere et ma soeur dont le caracthere et
lhumeur est tout aimable ie me suis reposee
sur les soins de mon frere pour vous assurer madame
des obligations que nous vous avons et a madame
desmieux de nous avoir procure cet aliance
que ie regarde comme tres excellante ny
ut il que le personnel [illegible] aye rendu bon
compte a mon pere qui navra pas la
consolation den juger par luy mesmes a moins
quil narive dans sa santé un changement
dont nous ne pouvons guere nous ~~fatter~~ flater
recevez les respects de mon ~~pere~~ et de mon
frere ceux de mr leger permetez nous de les
presenter a monsieur et madame desmieux
Jay lhonneur destre avec une tres respectueuse
reconnoissance

Madame

de caen ce 26
may 1728

vostre tres humble
et tres obeisante servante
Goüet de luygnée

Les divers accidents dont monsieur Goüette ~~est~~ se trouve affligé sont pour cause un sang fort aire chargé de parties billeuses qui ne se peuvent pas separer du sang dans le foye comme elle le devroient, a cause des obstructions de ce viscere.

C'est au reflus de cette bille [tiaire] dans la masse du sang qu'il faut attribuer les inquietudes et les agitations qui fatiguent continuellement le malade. C'est aussy cette mesme bille qui produit ~~les dartes~~ les elevures erresipelateuses de la bouche et de la langue du malade et ~~la~~ la dartre vive qui paroit derriere la teste.

Pour remedier a ces accidents il faut travailler a lever les embarras du foye, détremper le sang et la bille qui sont trop epais et ~~les~~ adoucir l'acrimonie de ces humeurs.

Pour remplir ces veues je suis d'avis que le malade commence par se faire tirer trois pallettes de sang du bras. cette saignée est necessaire nonobstant l'age du malade. Il usera pour boisson ordinaire d'une tisanne composé de reglisse et chiendant, racines d'oreille et de fraisier a laquelle on ajoutera pour chaque pinte demi gros de nitre purifié

outre cela on luy preparera les bouillons suivants. dans deux pintes d'eau on fera cuire une demi livre de veau les pattes et les queües d'une douzaine d'Ecrevisses, des racines de patience sauvage, de grande bardane et d'Eryngium ou de chardon roland ~~et~~ de polypode de chesne ~~de~~ de chacune une once on laissera reduire le tout a pinte et on y ajoutera pour lors des feuilles de pissenlit, de chicorée sauvage, cerfeuil, scolopendre et cresson d'eau, de chacune une poignée on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera trois bouillons dont le malade prendra l'un le matin a

son reveil, l'autre ~~vendre~~ trois heures apres son diner et le
troisieme le soir en se couchant on fera fondre dans chacun de
ces bouillons vingt quatre grains de sel de glauber.
au bout de huit jours d'usage de ces bouillons le malade sera purgé
avec la moüelle et les pepins d'un quarteron ~~et demi~~ de casse en
batons, deux onces de ~~manne~~ une once de Tamarins et un gros de sel vegetal, ~~bouillir~~
qu'on fera bouillir dans deux verres de petit lait. on passera la
liqueur et on y disoudra une once de syrop de pommes composé
on partagera le tout en deux doses que le malade prendra a trois
heures l'une de l'autre, son bouillon d'herbes une heure et demie
apres le premier verre et un bouillon ordinaire une heure
et demie apres le second verre.
Le malade continuera l'usage des bouillons susdits pendant un
mois se purgeant de huit en huit jours avec la medecine cy dessus.

Si l'on observoit que la darte ou les elevures de la bouche
augmentassent dans l'usage de ces remedes il faudroit revenir a
une seconde saignée auquel cas on le feroit du pied.
Apres un mois d'usage de ces bouillons on pourra mettre le
malade a l'usage du lait d'anesse, comme on se le propose,
pourvu qu'il n'y ait nulle apparence de fievre.
Il est a souhaitter qu'on puisse se passer de l'usage du
Laudanum ~~laudanum~~ qui peut encore eschauffer considerablement le malade
et qui n'est pas d'un grand secours. on espere que l'usage des
bouillons et de la tisanne determinant la bile a couler par les
selles et precipitant par la voye des urines les sels acres du

sang rendra au malade sa tranquillité et son sommeil.
Il faut aussy pour cela que le malade s'abstienne de boire du vin
ni aucune liqueurs spiritueuses, qu'il ne mange point de viande,
sa nourriture sera des potages et des bouillons faits avec le veau et
la volaille seulement, ~~et~~ quelques oeufs frais, et quelques
pommes cuites.
Je ne puis pas approuver l'usage de l'alun et du souffre qu'on
applique autour de la darte pour l'empecher de croitre ~~et~~ ces
remedes sont ~~repercussives~~ repercussifs. ils empechent l'humeur de
sortir au dehors, ils l'obligent de rester par consequent dans la masse du
sang et de se ~~re~~ reporter quelque fois sur quelque partie
noble interieure où elle peut faire de tres grands desordres. Je ne
voudrois pas non plus qu'on frottat d'huile le visage et les endroits
où il y a des demangeaisons. on pourroit laver le visage avec de
l'eau de cerfeuil dans laquelle on auroit versé quelques gouttes
d'eau de vie, et a l'egard de la darte on pourroit appliquer dessus
un cataplasme ~~fait~~ de pulpe de racine de patience sauvage
extremement cuite dans l'eau et passée par le tamis on
renouvelleroit ce cataplasme tous les six heures.
~~Mais comme il se~~ J'estimerois plus a propos, si cette humeur
s'opiniatroit, de luy procurer un ecoulement beaucoup plus libre
et plus considerable en ouvrant un cautere a la nuque du col
ce qu'on pourroit faire en cas que la saignée du pied n'eut point
detourné cette humeur.

A Paris ce 15 fevrier 1728.

lon
he
ce
de
av
ba
qu
lig
on
he
ap
en
Lé
me

Si
au
un
Ap
m
po
Il
Te
ce
b
Se

Consultation a faire

Sur maladie a Vaspeurs d'une femme qui a 51. ans

Ces R... La quitte quelque fois 3. et 4. mois sans voir et puis Reparoit quelque chose

Ces plus grand accés Ressemble a ceux de L'epilepsie, estant convulsifs, agistationt dans La teste, Les jieux, tourné, mesme La bouche quelque fois mouillé un peut descume bras quisse et jambe extremement agiste, et se Roidisent, c'est Le costé gauche Le droit Reste presque tranquille

* Lesdits accé dure demy cardheures quelque fois moins quelque fois un peut plus / presque toujours elle Les sens venir quelque fois pert connaissance, quand il Reste connaissance, L'esprist est un peut destrangé

quelq. fois et 15. jours 8. semaine sans en avoir de ceux quelque fois aussy en 4. a 5e accé dans Le court de 24 jou de suitte, Enfin Les uns plus violant d'autres moins

autres espesse d'accé frequent jusqu'a 3. et 4. par jour grande Rougeur montant tout a coup au Visage, en une minute faisant place a une palleure de morte quelque fois Il y a mouvement dans Les doits et La main gauche, cela dure tres peut et n'altere point La connaissance, c'est Regardé peut de chose #

depuis 6. mois cette malade a pris plus d'ambonpoint quel n'a eux jamais, et Le Visage devenue desfait par La maladie, et Reuenüe bon

\# Il y devant, c'est petit accé frequent, estoient d'y grande palpitationt de coeure

Il y a presque 2. ans que cette maladye dure, elle a pris Les bains domestique des leau, autres Remede 9. ou dix saigner du pied des purgation, sans aucun soulagement

---

de la part d'une dlle qui demeure chez Mr. de Mongelas

La malade sera saignée deux fois du bras a un jour d'interval Deux jours apres la seconde saignée du bras elle le sera du pied. Elle usera pour boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une once de racine de pivoine mâle lavée et coupée par tranches, une poignée de chiendant, un petit morceau de reglisse qu'on fera bouillir dans deux pintes d'eau pendant un quart d'heure. En tirant cette tisanne de feu on y jettera une petite poignée de la plante nommée Gallium ou Caillelait, et demi gros de sel de nitre.

La malade s'abstiendra de boire du vin. Elle ne mangera ni ragoûts, ni patisserie, point de fruits cruds, ni de salade, ni de laitage, elle ne fera point maigre.

Trois jours apres la saignée du pied, la malade sera purgée avec quatre grains de Tartre Emetique fondus dans un verre d'eau chaude, que la malade prendra a son reveil, Elle boira par dessus de quart d'heure en quart d'heure d'autres verres d'eau ~~de~~ chaude d'environ demi setier jusqu'a ce que le vomissement soit entierement cessé. quand la malade aura cessé de vomir on luy donnera un bouillon dans lequel on aura fait fondre deux onces de manne, et un gros de sel admirable de Glauber. Le lendemain de cette purgation la malade commencera l'usage de l'opiate suivante. Prenés racine de pivoine mâle, de valeriane sauvage et crâne humain pulverisé, de chacun demi once, cinabre d'antimoine un gros, ~~mêlé~~ ~~le tout~~ meslés le tout exactement et l'incorporés avec

suffisante quantité de syrop de stoechas, ~~et~~ pour en faire une opiate dont la malade prendra deux prises par jour, d'un gros et demi la prise, buvant par dessus un verre de tisanne, savoir une prise le matin a son reveil et l'autre quatre heures apres son diner. Elle pourra prendre de la nourriture deux heures apres,

La malade continuera l'usage de cette opiate deux fois le jour pendant trois mois, se purgeant tous les mois avec une Medecine composée de deux onces de manne, une once de sel d'Ebsom fondus dans une pinte d'Eau et partagée en quatre verres, pour prendre de demi heure en demie heure et un bouillon une heure aprés le dernier verre.

Au bout de trois mois d'usage de cette opiate si la Malade n'est plus attaquée de ses vapeurs, elle ne prendra plus qu'une fois par jour de l'opiate le matin seulement pendant trois autres mois, observant de se purger de la meme maniere, et enfin elle ne prendra plus de cette opiate que tous les mois pendant huit jours au decours des Lunes commencant par se purger avec la manne et le sel d'Ebsom. Elle continuera de cette maniere pendant plus d'un an, et elle observera pendant ce temps là d'eviter avec soin les ~~contentions~~ applications fortes, les contentions et les peines d'esprit ainsy que les violentes passions. Elle se fera aussi saigner tous les trois mois alternativement du bras et du pied.

Paris le 23e Septembre 1729.

autres Especes d'accés frequent jusqua 3. et 4. par jour grande Rougeur montant tout a coup au Visage, en une minute faisant place a une palleur de morte quelque fois Il y a mouvement dans les doits et la main gauche, cela dure tres peu et n'altere point la connoissance, c'est Regardé peut de chose

[illegible] malade en question fut pris du quatorse aout d'une fievre
quarte au bout de deux ou trois accès on Luy ordonna le quinquina
qui fixa la fievre, apres quoi il fut purgé et resta rendant au malade un grand
mal de teste et de cou il fu seigné pour cela sans en
recevoir de soulagement il avoit pris a peu pres trois bouteilles
de quinquina La fievre revint quinse jours apres le
malade se repurgea et a pris pendant pres de deux mois
du quinquina deux verres par chaque jour ce quinquina
n'a rien fait que de changer La fievre de quarte en
[illegible] double tierce en double quarte. on ordonna une seignée [illegible] malade de
pied [illegible] enfin la fievre en quarte, depuis ce temps le malade
a [illegible] quinquina et purgatifs [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] pendant [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] la [illegible] [illegible] au malade

[illegible]roi done
[illegible]tois done 345
[illegible] occupoit tout
[illegible]agnee de quelques
[illegible] saignier et les
[illegible] Rest[illegible]
[illegible] avec des
[illegible] de deux doigts
[illegible]toit une colique
[illegible]
[illegible]is estoient [illegible]
[illegible] ont passé
[illegible]long de [illegible]
[illegible] forme depuis
[illegible]tte et [illegible]neux
[illegible] pendant
[illegible]quent, trois
Rhubarbe on
[illegible] de limon et
[illegible] la pthisanne
[illegible] la graine de lin
[illegible]ntiment et Lon
[illegible]ant que la
[illegible] Lacrimonie
[illegible] sphincter et
[illegible] est [illegible]
[illegible] on a [illegible]
dont tout le
[illegible] Le gevant[illegible]
[illegible] de Lurine
[illegible] La douleur
[illegible] en forme de

2. saignées du bras.
une pinte de tisanne laxative six grains de
tartre stibié dans le premier verre
et le quinquina en opiate ℞ cortic. per. ℥j.
Rhei pulv. ʒj.
syr. rosar. solut. q. s.
fiat op. di ʒij.

Pour une personne de falaize
de la part de Mad^e. Du Bourneuf

Un jeune homme âgé de trente ans ou environ d'une
constitution saine se trouve attaqué depuis un mois d'une 345
maladie dont voicy les symptomes
Il se trouva attaqué d'une colique violente quy occupoit tout
le bas ventre quy at duré soixante heures accompagnée de quelques
vomissements lesquels se sont passé par quelques seignées et des
lavements quy ont estez mis en usage apres quoy il luy est resté
une pesanteur et douleur à la region du rain droit avec des
urines chargée d'un sediment blanchastre de lepaisseur de deux doigts
dans le fond de chaque verre, on crut alors que c'estoit une colique
nephretique à quelle fin on la mis dans les bains quy ne luy ont
servy de rien au contraire dans leur usage les urines estoient claires
et sans sediment et apres les avoir cessez les d. urines ont passé
avec une douleur cuisante au col de la vessie et le long de l'urethre
tres chargée d'un sediment blanchastre et copieux en forme de puis
quelquefois meslez d'un sediment rougeatre briquette et sableneux
ce quy at continué depuis trois semaines et dure encor pendant
lesquelles on at reiteré la seignée des lavements frequents, trois
purgations douces avec la manne la casse et la rhubarbe on
luy at fait prendre aussy une potion avec le syrop de limon et
l'huille d'amande douce et pour boisson ordinaire de la ptisanne
faitte et quelquefois faitte avec la guimauve et la graine de lin
commune et quelquefois faitte avec la guimauve ... c'est pourquoy on at changé de sentiment et l'on
le tout sans succés c'est pourquoy on at changé de sentiment et l'on
at definy cette maladie du nom de dysurie soutenant que la
douleur que le malade at ressenty n'estoit causée que par l'acrimonie
de l'urine quy estant trop salée et trop acre picottoit le sphincter et
l'urethre et y causoit la sensation cuisante dont il est travaillé
et a l'egard du sediment blanc copieux et en forme de pus on at
soutenu que ce n'estoit pas un pus mais un mucilage dont tout le
corps de la vessie est farcy et luy sert de deffence pour le garantir
des sensations quelle ressentiroit sans cesse par les sels de l'urine
sans ce mucilage, et qu'enfin ces deux symptomes sçavoir la douleur
en forme de strangurie en urinant et ce sediment copieux en forme de

puis estoient deux signes inseparables de toutes les dysuries a
quelle fin on luy ordonnat des remedes calmants et adoucissants
tels que les pillulles fameuses de quercetan specifiques dans toutte
les strangurie dysurie reunie par parties chimie et precuenis
[illegible] du sol de la vessie quy [illegible] sensuivent par la longueur
de lad maladie lesd. pillulles [illegible] dans quercetan et
descriptes dans et [illegible] au traitte de la dysurie lesquelles sont
composées doliban de myrrhe [illegible] de camphre des bayes
dalkekengy de diaphoretique [illegible] avec une suffisante quantité
de therebentine de venise pour en faire des pillulles dont les medecin
se vante davoir toujours reussy dans semblables maladies quyl a
gueris toujours avec ces remedes cependant il nen at point este
de mesme puisque le malade les at prises pendant trois jours
sans presque diminution de douleur et tout leffet quon en at veu
nat este que de rendre encore les urines plus epaisses plus trouble
et chargées du mesme sentiment blanchatre, il est mesmes a
remarquer que [illegible] depuis leur usage il est quelquefois
attaqué des douleurs de coliques quy viennent par periode ce
quy fait craindre au medecin quyl ny ait quelque complication
dans cette maladie causée par quelque corps estranger soit dans
le rain ou laveteure [illegible] le malade at resenty sa douleur
soit a quoy les douleurs de colique periodiques [illegible] quyl
ressent le sont pancher et specialement sur le peu deffet
quat produit son remede specifique quyl at employé en toutte
les dysuries depuis vingt ans comme il se vante avec un
heureux succes
on demande quelle est cette maladie son nom et sa cause
et specialement les remedes quy y conviennent

saignée du pied
tisanne de chiendent avec graine de lin
eau de poulet [illegible]
et usages de la casse en bol avec le baume de copahu.

affection [illegible] plustost
quune pierre.

Bouillons ordinaires
Bouillons dherbes
saignée du bras
Emetique
deux prises de sel d'Epsom dans
deux bouillons dherbes
puis le Quinquina selon necessair.

a beauregard ce 1er octobre 1723

Depuis quinze jours Monsieur que mr pichon est a
la campagne sa santé est tout a fait desangée
je me flate que sur le détail que je vais vous faire
vous voudrez bien avoir la bonté de me mander ce que
vous jugerez a propos quil fasse

depuis paques mr pichon vous a exposé plusieurs fois
la délicatesse de son estomach et que tres souvent en mengeant
meme tres peu il en étoit incommodé jusquau lendemain
vous lavoit fait seigner et purger vous ne luy ordonnates
autre choses que de souper tres peu, tout lété sest passé
se plaignant aller souvent et quelque fois se portant
bien, mais en tout tems mengeant tres peu, il avoit

repris depuis sa maladie de l'année passée a peu pres son
embonpoint ordinaire depuis trois mois il est beaucoup
maigri tres souvent lors quil mange quoy quil le soit
tres peu il luy monte un feu au visage son estomach
fatigue il sent comme un poids et son poulx se meut,
jeudi de la semaine passée apres avoir mangé une tres
legere assiettée de potage et deux ou trois bouchée
de viande il luy monta un feu a la tête tres considerable
un poids dans lestomach tres grand et une émotion quon
eut pu appeller fievre deux heure apres cela passa
et il se porta assez bien le reste du jour ne mangeant
quun potage le soir, lundi il fit un diné trop leger
étant en grosse compagnie il ne mangea quune legere assiettée
de soupe et ~~[illegible]~~ un petit morceau de bouilli et ne voulut
rien manger davantage se sentant incommodé le soir
il ne mangea qu'une aile de poulet, il se releva la nuit
ayant le devoiement et un poids dans lestomach

il alla encore quatre fois le matin en un devoiement clair
il ne mangea que du potage a diné le soir une aile
de poulet il na point aujourdhuy de devoiement mais
il se sent si debile quoy quil nait point faim il
a voulu prendre un peu de boüillon ce matin il ne la
pas trouvé bon quoy quil ne soit pas dégouté [ordinairement] ~~[illegible]~~ [il a mangé a diné]
une assiettée de boüillon ~~plustot que de~~ [ou il ni avoit que deux] soupe, jay voulu quil ne
mangeat que du roti croyant que cela lincomoderoit moins
il a eu bien de la peine a achever une aile de poulet
un feu luy [est] monté au visage son poulx [s'est] emeut, il ne
dort pas aussi bien que son ordinaire il est dune tristesse
tres grande il croit que son estomach se retrecit et ne peu
plus faire ses fonctions, je vous supplie instament monsieur
de me mander ce que vous juger a propos quil fasse
plusieurs remedes se sont presentés a mon esprit il a été
seigné il y a trois semaine et purgé selon que vous luy aver
fait faire a paques il ne la fait que par precaution

ne se sentant point plus incommodé qua lordinaire quoyque
son estomach fut dans letat incertain que je vous ay representé
je nay apercu nul effet considerable de la seignée et purgation
ni en bien ni en mal, je ne scay si une medecine avec du
catolicon double ne luy seroit point convenable il ne croit
pas cepandant avoir besoin de medecine ni de purgation, mais plustot
de fortifier son estomach, cepandant ce que vous jugeres a propos
il le fera je luy ay donné aujourdhuy un peu de vin dalicant
~~cepandant~~ mais comme il a de lémotion quelque fois je ne scay si
du vin de quinquina ne luy seroit point plus convenable ou
de la confection dhyacinte ayez la bonté monsieur de me
marquer ce que vous souhaitez quil fasse nous sommes icy
dans un tres bon air ou nous naurions rien a souhaiter que la
satisfaction de vous voir mais je me flate que vous voudrez bien
y suppleer par une lettre jauray lhonneur de vous informer
de letat de santé et si elle continuoit a se deranger nous irions
a paris, ayez la bonté de donner vos ordonnances sur une feuille
separée afin que mon laquais que jenvoie expres a paris puisse
prendre chez mr votre frere ce que vous ordonnerez soyez persuadé
de la parfaite consideration avec laquelle jay suis Monsieur
votre tres humble servante Roüillé Pichon

P. ... Petau d'orleans

Pour dissiper ~~l'oppression et ...~~ le mal d'estomac, ~~et les~~ l'oppression, et les vents dont la malade se plaint qui luy viennent selon toutes les apparences ~~que~~ des mauvaises digestions de son estomac, je suis d'avis que la malade s'abstienne de boire du vin qu'elle ne prenne pour boisson ordinaire de l'eau de chicorée sauvage preparée de cette maniere. Dans deux pintes d'eau chaude on jettera une poignée de feuilles de chicorée sauvage hachées grossierement et deux gros de sel de nitre. on retirera l'eau de dessus l'herbe quand elle sera froide.

La malade sera saignée du bras, on luy tirera trois palettes de sang. Elle sera purgée ~~un petit~~ deux ou trois jours apres avec une once et demie de manne, un gros de Rhubarbe et un gros de sel vegetal.

Elle prendra ensuite pendant huit jours de l'eau de Rhubarbe preparée de cette maniere. Dans une chopine d'eau bouillante on y jettera un gros de Rhubarbe ~~un ...~~ coupé en tres petits morceaux et quinze grains de sel de

ours
ant,
vrie,
rien
l'avrise
ladie de
s
qui j'ay
hevent
t que
continuer
avec
donnez
us m'aur
Paris

pour vous seroit inutile Cependant depuis

nitre. on tirera cette Eau de feu et on ~~jettera~~ la partagera en trois tasses pour boire chaudes de demie heure en demie heure. Elle prendra [illegible] l'ordre de la nourriture une heure après le dernier verre.

Au bout de huit jours d'usage de cette Eau de Rhubarbe la malade se reposera prenant seulement avant son diner huit ou dix gouttes d'Elixir de proprietés dans une cuillerée de vin et du vin par dessus.

Si apres huit ou dix jours d'usage de cet Elixir la malade n'est pas mieux elle prendra pendant douze jours les Eaux de Vahls, deux pintes par jour, le matin à jeun, dans l'espace d'une heure et demie ou deux heures de temps.

Pour se purger a l'entrée des Eaux elle ~~mettra~~ fera fondre dans une pinte de cette Eau un paquet d'une once de sel polycreste de Seignette de la Rochelle qu'elle boira par verrées de quart d'heure en quart d'heure et une autre pinte d'Eau sans sel de la même maniere par dessus.

A la suite des Eaux de Vahls je luy conseille de reprendre les Eaux de Piviers, dont elle a deja usé avec succés, pendant trois semaines et elle se reposera pendant quinze jours et en reprendra encore pendant trois autres semaines, a moins que la malade se trouvant toujours fort incommodée n'eut occasion de prendre des Eaux de Bourbon Lancy qui sont fort bonnes pour l'estomac.

Si la malade se trouve bien des Eaux de Piviers ~~elle pourroit apres~~ apres en avoir pris a deux reprises, comme je l'ay marqué, elle pourroit en faire venir tous les deux ou trois jours chez elle pour luy servir de boisson ordinaire, suivant l'état ou se trouvera la malade apres ces remedes on verra ce qu'on pourra y ajouter par la suite.

Paris ce 9e Juin 1730.

jours
ont,
rie,
rien
n'a surise
ladite de
is
qui j'ay
souvent
et que
continuer
s avec
donnez
vous m'avez
Paris

même ou que [illegible]
pour vous seroit inutile Cependant depuis

250

Monsieur

Les bontes que vous m'avez toujours
fait paroitre, dans toutes les ocasions
ou il s'agissoit de me rendre service
m'engagent a vous escrire, et vous prier
tres instamment de vouloir bien m'escrire
votre sentiment touchant la maladie de
Mr Lavocat, qui a les phlyctenes
vulgarement appellé dartres, pour qui j'ay
eu l'honneur de vous parler si souvent
dans le tems que j'étois a paris, et que
vous m'avez dit qu'il falloit continuer
les jus des plantes antiscorbutiques avec
la ptisanne que vous avez ordonnez
jusqu'a perfaite guerison, vous m'avez
même dit que son voyage de Paris
pour vous seroit inutile. Cependant depuis

depuis que j'ay eu l'honneur de vous voir
Il a esté saigné et l'apres midy la fievre
le pris avec frisson qui continua quelque
tems tierces. Il ne laisse pas d'avoir encore
quelque resentiment. Ses borsies sont
couvertes des phlyctenes et Il a une Ebullition
de sang sur les mains et jambes avec trois
ou quatre cloches. Je le fait saigner
ce soir et je le mettray a l'usage
des plantes antiscorbutiques et de la ptisanne
avec la racine de patience jusqu'a ce que
Nous ayons l'honneur de votre consultation
ou si vous jugez a propos qu'il se transporte
a Paris Le malade suivera en tout
ce que vous ordonnerez Il n'a pas cependant
laissé de passer outre en quelque chose
votre ordonnance c'est de meler le vin
avec la ptisanne J'espere que vous luy
donnerez la consolation et a moy la
satisfaction de votre reponse le plus tost
que vous pourrez et que vous me croyez

Monsieur Votre tres humble et
tres obeissant serviteur
Macdonnell

Compiegne ce 19 avril 1730

Mr Macdonell
Dartres vives
Eresipelateuses

Comme j'etois fort incommodé, Monsieur, lorsque
j'ay reçu votre Lettre, je n'y ay pas repondu aussi
promptement que je l'aurois souhaité.

Voici ce que je pense sur l'indisposition du
malade pour lequel vous me demandés conseil. Le
Malade s'abstiendra totalement de boire du vin.
Il evitera aussi les viandes sallées, epicées,
ragouts, patisserie, sucrerie, beurre et fromage.

Quoy qu'il ait deja eté saigné comme vous me
marquez qu'il le devoit etre, je vous conseille de
luy faire tirer encore trois palettes de sang du bras.

Il usera pour boisson ordinaire d'une tisanne
faite avec une poignée de chiendent, deux gros de
racine de squine, un petit morceau de Reglisse
bouillis dans deux pintes d'Eau pendant un quart
d'heure. En tirant la tisanne du feu on y fera
fondre demi gros de sel de nitre.

De plus le malade fera usage des bouillons
suivants. Dans trois chopines d'Eau on fera cuire
une demie livre de veau, une douzaine
d'Ecrevisses legerement ecachées lesquel on
jettera avant que de les faire cuire avec le veau
dans de l'Eau bouillante pour les y laisser

de . . . . 1 . [illegible]

degorger un moment. on y fondra deux onces de racine de patience sauvage lavée et coupée par tranches et une once de racine de grande bardane. on laissera reduire le tout a pinte; on y ajoutera pour lors des feuilles de bourrache, cerfeuil, fumeterre, cresson, et cochlearia de chacune une poignée, on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons dont le malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre quatre heures apres son diner. on fera fondre dans chacun de ces bouillons un gros de sel de Glauber. Le Malade prendra ces bouillons pendant une quinzaine de jours se purgeant tous les huit jours avec un gros et demi ou deux gros de senné qu'on laissera fremir un instant dans ce meme bouillon le matin.

Au bout de quinze jours le malade suspendra les bouillons et prendra les bains domestiques le matin a son reveil. Il restera deux heures dans le bain qu'on aura soin de tenir fort temperé et il prendra dans ce bain une chopine de petit lait bien clarifié dans lequel on aura fait bouillir une poignée de fumeterre. et apres l'avoir passé on y delayera une once de syrop violat. Le Malade prendra cette chopine de petit lait en deux verres a demie heure l'un de l'autre.

Le malade continuera ces bains pendant dix ou douze jours se purgeant a la fin du bain avec une once et demie de manne, un gros et demi de senné, un gros de rhubarbe et un gros de sel vegetal. ~~Le Malade~~

Apres ces bains le malade se reposera pendant huit jours pendant lesquels il reprendra l'usage des bouillons precedents. Il recommencera ~~commencera~~ ensuite de se baigner pendant dix ou douze autres jours encore prenant de meme ~~meme~~ du petit lait dans le bain. il se purgera de meme a la fin du bain ~~mais avant le petit il~~ ~~prendra un bol composé de cette maniere.~~

Ces vingt bains finis, le lendemain de la purgation le malade commencera l'usage du bol suivant —

Prenés douze grains de poudre de cloportes, dix huit grains de diaphoretique mineral, un grain de kermes mineral, six grains de saffran de Mars aperitif et autant d'arcanum duplicatum; le tout incorporé avec suffisante quantité de conserve de

J'ai l'honneur [illegible] votre tres [illegible] tres obeissant serviteur
Macdonnell

Compiegne ce 19 avril 1730

de . . . . 1 . . . . [illegible] devant voir

fleurs de soucy de vigne. Il prendra ce bol deux fois le jour savoir l'un le Matin a son reveil et l'autre quatre ou cinq heures apres son diner buvant par dessus un verre de sa tisanne chaude. Il prendra ce bol pendant six semaines ou deux mois ayant soin de se purger pendant ce tems la tous les huit jours.

si le Malade apres l'usage de ces Remedes n'étoit pas entierement gueri il faudroit qu'il se mit a l'usage du lait de vache pour toute nourriture jesus M. V.

A Paris le 9e May 1730.

Compiegne ce 19 avril 1730 — [illegible]

[illegible] tres obeissant serviteur
Macdonnell

Le mal d'estomac dont Mr. Pasaud se trouve attaqué de temps en temps est une inflammation de cette partie qui a ses retours. C'est l'effet d'un engorgement de sang dans les vaisseaux sanguins de l'estomac, qui étant devenus variqueux se chargent de tems en tems d'une trop grande quantité de sang qui s'y grumele et s'y arrête : ce qui produit à peu près le même effet dans cette partie qu'aux veines hemorroïdales du fondement.

253

Pour Mr. Pasaud

Pour prevenir ce facheux accident il faut diminuer le volume de sang afin qu'il puisse circuler avec plus de liberté, il faut detourner le sang qui se porte trop abondamment vers l'estomac et entretenir d'ailleurs le sang dans la plus grande fluidité qu'il est possible de luy procurer.

Pour remplir ces vues je suis d'avis que le malade commence par s'abstenir de vin + qui seul est capable de irriter et d'enflammer ce viscere : qu'il ne prenne pour toute boisson qu'une tisanne composée d'une poignée de chiendent qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure dans deux pintes d'eau. En tirant cette eau de feu on y jettera une poignée de feuilles de chicorée sauvage et vingt quatre grains de sel de nitre. Il pourroit aussy varier cette boisson en buvant quelquefois de l'eau de Ste Reine au lieu de cette tisanne.

Le malade s'abstiendra de toutes viandes salées et epicées, de ragouts et de patisserie, il ne mangera que de la viande bouillie ou rotie. On luy permet aussi les salades de laitue et les fruits fondans.

A l'entrée de cette automne le malade se fera saigner premierement du bras, le lendemain du pied, et il repetera cette meme saignée du pied deux jours apres. Et pour plus grande precaution je luy conseille pendant quelque tems de faire saigner du pied tous les mois ou au moins tous les deux mois.

En meme tems que le malade commencera les saignées du bras et du pied dont je viens de parler il se mettra a l'usage des bouillons suivants. Dans trois chopines d'eau on fera cuire une demi livre de veau, une once de racine de patience sauvage, autant de racine de polypode et reduit re pinte. on y ajoutera pour lors des feuilles de scolopendre, laitue, pirée, pourpier, chicorée blanche et chicorée sauvage de chacune une poignée: on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons dont le malade prendre l'un le matin a son reveil et l'autre quatre heures apres son diner. Il continuera l'usage de ces bouillons pendant six semaines ou deux mois. et lorsque l'on pourra trouver des herbes [illegible] se purgera de quinze en quinze jours avec la moelle de casse en batons, deux onces de manne, un [illegible] [illegible] de quarteron de ceux de sel vegetal que l'on fera bouillir dans deux verres de petit lait, et apres

avoir passé la liqueur on y delayera une once de syrop de pommes composé on partagera la liqueur en deux doses pour prendre a trois heures l'une de l'autre, le bouillon d'herbes une heure et demie apres le premier verre et un bouillon ordinaire une heure et demie apres le dernier verre.

Pendant l'hyver le malade boira tous les matins a jeun deux tasses d'infusion de fleurs et sommités de mille feuille comme du Thé. et dans le printems il prendra les bouillons cy dessus pendant six semaines ou deux mois. Pendant l'Eté il yroit boire des Eaux minerales ferrugineuses de forges en Normandie ou de Dinant en Bretagne a moins qu'il n'en ait dans sa province de meme nature.

Dans le temps des accès de colique d'Estomac pour les faire passer plus promptement le malade se fera saigner du bras et tirer trois a quatre pallettes, et autant du pied six heures apres. il s'abstiendra de toute autre nourriture que de l'Eau de poulet preparée de cette maniere

Dans trois pintes d'Eau on fera cuire un poulet maigre dont on aura coupé la tête et les pattes

le dans le corps duquel on aura mis, apres lavoir vuidé, une once de semences de melon concassées, une tête de pavot rompue en morceaux, et qu'on lui fera reduire le tout a deux pintes, dont le malade boira un bon verre de quart dheure en quart dheure pour luy servir de boisson et pour toute nourriture — jusqu'a ce que sa colique soit passée.

~~Le matin~~ on baignera en meme temps ses entrailles — matin et soir par des lavements de decoctions dherbes emollientes et rafraischissantes.

Paris le 13 8bre 1729.

Ca avec raison qu'on regarde

vaporeux: c'est a dire comme

P. Mlle Pascaud

Le mal d'estomac dont se plaint Mademoiselle Pascaud comme une affection convulsive de cette partie et de l'oesophage. Les eaux gluantes qui terminent ces mouvements convulsifs sortent des glandes de la gorge et de l'oesophage qui sont exprimées fortement dans cette convulsion. La plenitude que la malade ressent dans l'estomac est l'effet des mauvaises digestions qui suivent le desordre de ce viscere. Les aliments sont retenus tres long temps dans cette partie pendant que ses fibres sont en convulsion et n'en sortent que lorsque cette convulsion vient a cesser.

La principale attention que l'on doit donc avoir pour la guerison de cette demoiselle est de faire cesser l'affection convulsive.

Eau de chicorée sauvage
bourbois. ordinaire
Poudre temperante
Eau de la boule

Cette convulsion des nerfs depend d'une serosité acre qui se separe du sang, meslée de temps en temps avec la limphe stomachale qui agace les membranes nerveuses de cette partie. Cet accident suppose toujours quelque embarras dans la circulation du sang dans quelqu'un des visceres du bas ventre; de sorte que pour remedier a ce mal il est apropos de lever ces obstructions, de faciliter le cours du sang dans tous les visceres, de donner au sang et aux humeurs toute

la fluidité possible et d'en addoucir l'acrimonie.
comme le vin est un principe d'aigreur dans les digestions, il faut que la malade commence par s'en abstenir. Elle fera sa boisson ordinaire d'une eau ferrée. on la preparera en faisant bouillir dans deux pintes d'eau une poignée de chiendent pendant un quart d'heure. En tirant cette eau du feu on la jettera dans un pot ou cruche de grez ou de fayance dans lequel on aura mis six douzaines de Broquettes ou pointes de clous des mareschaux quand cette eau sera bue on remettra sur les memes clous de nouvelle eau de chiendent jusqu'a ce que ces clous soient presque consommés par la rouille, pour lors il faudra les renouveller.

La malade ne mangera point de fruits cruds, de salades, ny de laitage. Elle ne mangera point de viande sallée poivrée ou epicée, de ragoust ny de patisserie.

Elle prendra pendant quinze jours matin et soir des bouillons faits avec une demi livre de veau, †une once de racine de patience sauvage, une once de racine de polypode de chene qu'on fera bouillir dans trois chopines d'eau et reduire a pinte. on y ajoutera pour lors des feuilles de chicorée sauvage cerfeuil, scolopendre, Bourroche, et cresson de chacune une poignée on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux Bouillons pour prendre l'un le matin au reveil et l'autre trois ou quatre heures apres le diner.

a Paris le 13 8bre 1749.

au bout de huit jours d'usage de ces bouillons la malade sera purgée avec une once de catholicon double qu'on delayera et qu'on fera bouillir dans un verre d'eau de chicorée sauvage. quand cela bouillira on y jettera une once et demie de manne. on passera la liqueur quand la manne sera fondue pour boire chaude et un bouillon deux heures après.
La malade sera purgée de la meme maniere en finissant l'usage de ses bouillons au bout de la quinzaine. après quoy Elle commencera l'usage d'une opiate propre a fortifier son Estomac et ses entrailles, a faciliter ses digestions et a faire cesser ces dispositions au devoyement.
Prenés de la conserve de fleurs de soucy, de la conserve de cynorrhodon de chacun Deux gros, des yeux d'ecrevisses preparés, du safran de mars aperitif preparé a la rosée de may, de chacun un gros dix grains, du sel de nitre purifié demi gros, du Tartre vitriolé quarante huit grains, Du cinnabre d'antimoine vingt quatre grains. le tout incorporé avec suffisante quantité de syrop d'absinthe pour en faire une opiate dont la malade prendra la pesanteur d'un gros le matin a son réveil et autant quatre heures après son diner, buvant par dessus une tasse d'infusion de Gallium ou Caillelait a fleurs jaunes comme du thé avec un peu de sucre.
La malade continuera l'usage de cette opiate pendant six semaines ou deux mois, se purgeant au bout de chaque mois de la maniere susdite, et j'espere que dans l'usage de cette opiate son Estomac sera retabli.

Monsieur Lefebure a depuis quelques temps une demengaison partout le visage. Il diminue beaucoup. Les Iambes fort maigries et le reste a proportion. Le matin Iusques a midy Il est apeupres dans un etat naturel. mais une heure apres son disné Il luy prend une soif tres ardente, avec des aigreurs d'estomach affreuses. desorte qu'il ne peut parler sans boire cela dure Iusques a 5 heures du soir. ce qui luy cause toutte la nuit un flux d'urine Iusques a rendre deux pintes par nuit sans compter ce qu'il rend dans la Iournée. ces accidents l'affoiblissent beaucoup.

Iay pris beaucoup de part M. a la perte que vous aves faite de Madlle votre fille et vous ne devez point douter que je naye apporté tous mes soins pour la guerir mais le mal a esté plus fort que nous une espece dapoplexie imparfaite ou de lethargie la emportée en sept jours sans que rien de ce que nous avons pu faire pour son soulagement lay ~~apporté~~ pu garantir. La ~~Iat~~ Ien accuse un abcès dans la teste qui na pu se faire jour en dehors ~~et qui sest~~ dont la matiere épanché en dedans sur les principes des nerfs. cest une espece de miracle que Madlle

Le sien n'ait pas succombé a la fatigue et a la douleur. a peine sort elle d'une affliction qu'elle rentre dans une autre. votre etat l'inquiette fort presentement et avec raison, non qu'il n'y ait du remede a votre mal, mais il ne le faut pas negliger.

Il me paroit par la votre lettre dont j'ay vu l'extrait que votre maladie est un flux d'urine extraordinaire, et beaucoup plus abondant que toute la boisson que vous prenés, que nous appellons Diabetés. accompagné d'un peu de fievre d'abord apres le diner. cette maladie vient pour l'ordinaire d'une foiblesse ~~d'estomac et de reins~~ ou trop grand relaschement de l'estomac et des reins. l'un laisse passer trop promptement les matieres sur tout les liquides sans leur donner le temps de digerer, et l'autre, laisse aussy passer une trop grande abondance de la serosité du sang.

La vue que l'on doit avoir en cette occasion est de resserrer l'estomac et les reins en les fortifiant et pour cela je vous conseille l'usage de l'eau de rhubarbe dont vous boirés ~~environ~~ quatre ou cinq verres par jour et dans chaque verre vous mettrés une bonne cuillerée de vin ferré. ~~mais avant~~

pour faire l'eau de rhubarbe on jettera dans une pinte d'eau bouillante un gros de rhubarbe coupée par petits morceaux, ~~et~~ on ~~laissera~~ tirera l'eau du feu. et on laissera refroidir ~~[illegible]~~ l'infusion, qu'on coulera si on veut.

Le vin ferré se fait en mettant ~~deux onces~~ dans une bout. de demi sr de bon vin rouge une once de limaille de fer fort donné et aisé a fondre ~~apres que le melange est fait~~ et laissant infuser le tout pendant douze ~~heures~~ en remuant de temps en temps aprés quoy on laisse reposer le tout ~~qui est encore~~ et on en prend une cuillerée au besoin. à mesure que l'on tire du vin de cette bouteille il la faut remplir par d'autre vin de la meme qualité. ~~[illegible]~~ jusqu'a ce que la limaille soit toute ~~mangée~~ [ofun] ou ~~fondue~~ ~~dissoute~~ par le vin.

Mais prealablement a tout cela je vous conseille ~~[illegible]~~ a cause de la fievre de vous faire saigner ~~une fois ou deux~~ du bras ~~[illegible]~~ la saignée ~~pour [illegible]~~ ~~et~~ ~~[illegible]~~ la ~~saignée~~ rappeller la goutte et qui ne seroit qu'un bien dans cette occasion cy. la saignée faite vous ~~[illegible]~~ commencerés de prendre le lendemain a six heures du matin a boire un verre d'eau de rhubarbe dans lequel ~~vous~~ mettriés une cuillerée de vin ferré. a dix h. vous en prendrés un second verre & un autre a 2 h. un autre a 6. h. et un autre a dix h. du soir. et vous continuerés de meme tous les jours.

pour nourriture vous ~~ne~~ mangerés peu a la fois et des nourritures douces et aisées a digerer. une crouste dans le bouillon sur les 8. h. un potage et tres peu de viande a midy, un biscuit ~~[illegible]~~ une compote de poires ou de pommes l'apres midy et une soupe seulement le soir. vous boirés un peu ~~d'eau et de vin~~ de vin avec de l'eau a vos repas, mais ~~[illegible]~~ a chaque coup vous aurés soin de mettre dans le verre une cuillerée de votre vin ferré.

~~[illegible]~~ point de maigre de salades de fruits cruds de laitages de ragouts, patisseries, epiceries, &c.

j'espere &c.

Incontinence d'urine venant de Paralysie

Votre Incontinence d'urine, Monsieur, est l'effect de la foiblesse du sphincter de la vessie qui ne se ~~serre~~ resserre pas ~~pas~~ parfaitement et ne ferme pas Exactement la vessie. cette foiblesse est ~~l'effect~~ une suite d'une legere paralysie universelle ~~qui~~ dans laquelle a degeneré cette vapeur apoplectique dont vous futes attaqué il y a quelques temps. — Il ne sera pas facile de remedier a cet affoiblissement de vos nerfs. si quelque chose peut y apporter remede ce seront ~~dans le pays~~ les bains et les douches de Bourbon. Je vous conseille dans le printemps d'aller a Bourbon, après avoir esté preparé par une saignée du bras et une du pied, et par quelques purgations, la vous boirés pendant cinq ou six jours des Eaux de vichy, ensuite vous prendrés les bains et les Douches, en buvant les matins des Eaux ~~qui~~ d'une fontaine ferrugineuse qu'on appelle la fontaine de Jaunasse. ces Eaux et les Douches pourront fortifier vos nerfs et faciliter la distribution du sang et des Esprits dans toutes les parties.

En attendant la saison des Eaux, Je vous conseille d'user pour boisson ordinaire de l'Eau dans laquelle on aura eteint trois ou quatre fois un morceau de fer rouge. j'estime cette Eau ferrée meilleure que toute autre tisanne astringente qui pourroit vous constiper le ventre sans resserrer les urines.

outre cela ~~le malade~~ vous ferés usage de l'opiate suivante qui —

fortifiera vos nerfs et particulierement la vessie et son sphincter.
On prendra De la Confection d'hyacinte et de la conserve d'Enula campana de chacune demionce. six gros de noix muscade rapée, des semences de Roquette et de moutarde de chacune un gros. on incorporera le tout avec suffisante quantité de syrop d'oeillets pour en faire une opiate dont vous prendrés la pesanteur d'un gros a votre reveil et autant le soir en vous couchant, environ une heure après votre souper.
Le matin vous boirés par dessus une tassée ou deux de votre infusion de sauge. pour le soir vous ne boirés rien par dessus pour ne point vous donner occasion d'uriner dans la nuit trop frequemment.
J'espere, Monsieur, que l'usage de cette opiate vous fortifiera autant qu'il est possible et vous mettra en etat d'attendre la saison des Eaux. J'ay l'honneur d'etre tres parfaitement
M.
[illegible]

260-

aduis quon demande au Conseil
de Messieurs Les Medecins de paris

Messieurs.

ayant aueq justice recours a La veritable source qui est Messieurs
chez vous, ou Lon ny va, pour esperer de vos Lumieres,
et de vos Conseils dans les afaires les plus obscurs que
Lon na touchant Cequi Larive journellement sur le Corps humains
par les dificultes quon ny troue apres le secours du Ciel
quon implore, et pour La plus grande gloire de Dieu
on va recours a vous, vous priant de mettre vottre attantions
sur cequi vous est y cy osee proposée, estant un afaire
dune grande Consquance pour le bien de plusieurs
familles, et ont recompansera Messieurs Les paines quil
vous plaira nous donner pour ce fait;

Cest Messieurs une dame de dix ~~tinc~~ tinctions, et de
La ville de Lyon qui cest marié il Lya trois annees, est
estant agée denuiron quarante quatres annees, Monsieur
son epoux de trante annees homme bien fait, bon
Corsage, et fort sains sans auoir jamais hieut aucuns,
vissaires sur son Corps;

La dame est dun Corsage asses grasses replette, et grosse
dune taillie modique, brunette asses guaye, mais beaucoup
dhumeurs qui abondent chez elles, estant fort Cacochimes,
sortant dune mere de mesmes qui nest pas des plus
saines, pour peches en abondance dhumeurs, on ne
peut rien Messieurs a tribuer ces sortes de genre de
maux sur une mauaises Conduitte de vie qui aye
jamais blessée La pudeur ny cequi peut y Concerner, tant
de La mere que de La fillie nonplus que du pere a
Cellefin que le Condseil, natribue autres chosses;

Au mois de Septembre 1717 me trouuant par ocassion
dans La ville de Lyon, on me Confiat Lad dame pour
pouuoir Luy procurer dauoir un enfant par le moyens,
que La nature produist par les veines des quil est necesaire

+

defaire, estant dune grande Consquance pour les persounes, davoir un Suxesseurs, sy La volonte de Dieu Le veut

Comme vne anneé Cest escoullez sans que La dame ayé péut Concevoir ny apparance. ie Commansa a luy faire les remedes cy desus expliqués, et par auis quon me donnoit, on luy a fait cequi est cy desus marqué dou Lonprie tres hcumblement le Consill de bien obcerver cequi Lon na fait, les suites qui en sont arives, et dordonner cequi Lon jugerat a propos de faire a Lavenir, esperant que cy on ny fait cequil faut faire que Lad dame reconcevrat Comme aux paravant, quoyque agée de quarante sept anneé, au environd.

voycy dong cequi Lon a fait puis le mois de ybre 1717 jusque a La fin

appres Lavoir preparée par des Lavemant, elles fust purgé avec La manne Reubarbe, et sirop de chilorcée Compossée, et le reste.

en suitte ie Luy fit prandre vne vingtaines des bains domestiques chez elles avec les precautions possibles, et le froidt empechat les autres.

ie La purjeat avec les pillulles Cochees, et fust bien purgé

elle vssat des bouillions de escrivices, en suitte des, tipsannes ~~sudorifiques~~ decicatives, et rafraichissantes Car La dame estoit pour lors dans un grand feu

Cella dura vn mois, apres quoye ie me retirat dans ma ville de montbrizont pour attandre des nouvelles de Lad dame.

on me escrivy le 4e 7bre suivant, et ie vis son Linge tachée de ses reigles dou ils estoit tout enporitanes et tachée Comme cy cestoitt vne gonnorreé.

le 14e dud. on luy fit vsser des bouillions de poullett avec le Cerfeuil, et La Canelle les matins, et on luy fit vne tipsanne decicatives avec le noues dentegue pour tacher de La desechers, est le Conseil est prié dobcerver quelle ne pouvoit garder vn moment La semences appres le jeu des venus, Laijettant sur le champs,

Le 26e. 7bre suivant on menvoyat de ces urines qui estoit toutes blanches, et la fiolle reposée on ny voyoitt du pus au fond, en Cartitez,
elles feut purgé Comme dit est,

no. quelques temps apres La dame sa perceut tout a Coup quelle sorty sorty de sa matrice Comme un glob Croyant que cestoit ces mois, mais ce refeut que de La mouvue, et des glaires roussatres qui durat deux jours ressemblans a des fleurs blanches;
le 17.e xbre suivant les reigles le rangerret, et le sang que ie vis a son Linge fut beau.
elle fut repurgé Comme dit est; et feut bien purgé mais elles heut des maux de Coeurs;
31e. xbre on me Criuit quelle estoit bien reiglée et on ne fit rien;

no. 23e. feubvier 1718. il Ly ha a observer quelles heurs des grands maux de reins de ventre tres frecament, et des maux de Coeurs, et que ces reigles Luy auoitt marqué et auoitt des assoupissement, et toujours ces urines blanches, et non cy espoisses?

No. 3e auril de Lad année ces reigles sont revenues,
26e. auril 1718 elle ha heut une grande ardeurs durines avec suppressions ce ressentans un grand feu,

no. 14e may suivant ces reigles Lon quites, et se plaine des grands maux de ventre, et des reins et des, douleurs, dans les reins;
18 nouembre rien de nouveaux par le memoire

Messieurs!

obervez, et no. voilla ce qui cest passée touchant La dame, et ce que on Luy a fait Luy ayant fait observer le regime de vie autant quon Luy La peut marquer, mais il est ariué que nayant plus heut de ces nouelles que le 8e janvier suivant 1719 quon menna donné, et ma marqué que La dame cestoit tres malheureusement bleuée a La derniere feste de pantecoste 1718, ayant esté reconnue estre enCinte, et estre blessée dun faux germes, par Messieurs les medecins de Lyon xattestees et on nen est Conqueneurs!

Cella me fait esperer quayant eté en Cirte, et quoyque elle se soit bleces, que Layant pressorees dans le Seau, et prin-temps suivant Messieurs quil vous plairat, me le vouloir ordonner. jaspere quo rey le Secours du Ciel, et le vostre que ie rendiray ayant Comme dit est un bon subjetz que Celluy de Monsieur Sommary.

ie me proposois de reiterer apres pres les mesmes remedes, et particulierement les Bains domestiques et la repurges suivant, reiterer les Bouillions decriviles, et y adjouster La tipsanne Sudorifiques Cequi merito Messieurs vos ordre La dessus, et Lad tipsanne telle que vous vous Lordonnes, et vos resolujes pour dessecher Cette .. neirysalae, ie me sert dun sail de vitre qui est Composse partie souffre, et salpestre qui desseches, et retoidt les usteres, et les rein ce gueris les maux remesiens ie ne say cy vous La prouverez ley: cy vous trouveré a propos quelle ville de Lospiallo appellé satyrium.

jattant auec grande impatience vos ordres pour les executer, et le Monsieur vous satisfedat de vos peines qui le troue en vostre ville, et qui me fait le plaisir de vous presanter le memoire.

pour quil me Lenvoyé incessamment, et iaspere que vous pardonnerez a mes fautes que jay faites en le mal ecrire faute inoceemment, ie me flatte que jorray toutsjours Lhonneur de vous estre a jamais aueq un profont respect, et soumission

Monsieur

Vostre tres humble tres aubeissant tres obeissant ~~.. .. ..~~ Cerviteurs Sirilat me chirurgien juré de la ville de montbrison et Commis aux rapott par sa Majestée;

a montbrisont le 23e may 1719.

sur lexposé qui nous a esté envoyé de letat de la
Dame pour laquelle on consulte nous jugeons que la
principale cause qui a pu empecher cette Dame
davoir des enfans depuis trois ans de mariage est
laffoiblissement de la matrice qui donne lieu au
sang qui y respandans a obtenir des depots ~~de deposer dans sa cavite~~ les parties grossieres dont
il est ~~surchargé~~ sur chargé dou sont venues les evacuations
irregulieres et mal conditionnées ~~au lieu des regles~~ dont
la malade a esté incommodée depuis ~~long temps~~ plus de deux ans
nous esperons ~~nous~~ ~~Donc~~ detruire cette cause et mettre cette la Dame ~~m~~ en
etat de profiter du temps qui luy reste ~~que la nature luy laisse~~ pour
avoir ~~jouissance~~ des fruits de son mariage ~~nous croyons donc~~
en fondant et deliayant les embarras qui se sont faits dans la
~~necessaire de~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~
matrice, en raffermissant e
~~[illegible] donc la matrice est surchargée de~~
~~raffermir~~ le tissu de ce viscere qui se trouve extremement
relasché et affoibli de ~~donnes lieu par ce moy~~ ~~[illegible]~~ et par ce moyen nous donnerons lieu
au sang de le traverser avec liberté sans sy arreter et nous
mettrons ~~disposerons~~ par meme moyen toutes les parties qui concourent
a loeuvre de la conception en etat de faire leurs fonctions comme elles
le doivent

Pour cela nous sommes davis

nous luy conseillons de boire des Eaux de leau de la [illegible]
Jonas qui etant martiale est propre a lever les obstructions
opiniâtres de la matrice et a retablir le ressort
de leur fibres et
la malade continuera lusage de cette eau pendant
ou vingt jours.

Cependant comme dans lusage des Remedes que nous proposons
il peut survenir quelques incidents qui demandent quelque change
ment nous conseillons a la Dame malade de sadresser en
arrivant a Bourbon a M. Pravereau tres habile medecin
de Bourbon pour la conduire dans lusage des eaux et des bains.

au retour des eaux la malade sera quelque temps sans faire
de remedes en attendant le benefice des eaux qui pourra estre
quelque bonne grossesse observant seulement un bon regime.
Au bout de deux ou trois mois si la Dame ne devient point
grosse nous luy conseillons lusage des bouillons propres a depurer
la masse de son sang, a entretenir sa fluidité et a mainte
nir les fibres des parties dans leur ressort. on fera
ces bouillons avec demie once de salsepareille, un gros de racine
de squine coupée par tranches enfermées dans le corps dun poulet
avec une poignée de feuilles de chicorée sauvage et une poignée
de feuilles de scolopendre pour deux petits bouillons dont
la malade prendra lun le matin et lautre quatre
heures apres le diner. ce quelle continuera pendant trois
semaines ou un mois. se purgeant au commencement au
milieu et a la fin de cet usage.
Si au printemps prochain il ny avoit point encore de
grossesse nous luy proposons lusage des eaux de valls precé
dés et suivies des bains domestiques.

264

A Monsieur

Monsieur Geoffroy medecin
Rue Bourtibourt
a paris

Monsieur Geoffroy medecin est tres humblement prié —
De lapart de madame La Contesse de Lachenaye devenire
aujourdhuy) Rue St Pierre derriere Les minimes
delaplace Royalle Lon luy sera tres obligée

Ce mecredy aoust 23e:

apres avoir examiné avec attention les causes qui peuvent empecher la Dame dans la dounee Dame pour laquelle on consulte nous croyons que pour deterger les matiere glaireuses dont la matrice paroit chargée et pour raffermir le

Tant que la matrice arrosée de sang et degorgée de sang ou degorgée à chaque fois les mois du superflu de cette liqueur destinée a fortifier cette partie et a fournir la nourriture de lenfant la conception se pourra faire.

nous croyons que
Pour pouvoir mettre la dame pour laquelle on consulte en Etat davoir des enfans nous pensons quil est a propos de debarrasser sa matrice

Nous pensons que ce qui a peu empecher la Dame pour laquelle on consulte davoir des enfants depuis trois ans de mariage est laffoiblissement de la matrice qui se trouve surchargée dun sang grossier et dune pituite glaireuse dont elle na pas la force de se debarrasser. il est a propos de deterger ces sucs visqueux et fondre epais et raffermir le tissu de la matrice afin quelle puisse non seulement resister au depot continuel que le sang dont produit sur ce viscere, mais encore retenir lenfant quelle aura conceu et le conserver le temps necessaire pour le porter a terme.

Pour cela nous sommes davis que la malade aille incessamment aux Eaux de Bourbon larchambaut, avant que la saison soit plus avancée après avoir esté saignée une fois du bras et une autre fois du pied et purgée ensuite elle boira des Eaux pendant six ou huit jours après lesquels elle se baignera estant dans le bain et se fera des injections dans la matrice pour degorger et fondre les sucs impurs et grossiers dont cette partie est chargée. elle continuera les bains pendant douze ou quinze jours. pendant ce temps la nous luy conseillons de boire de leau de la fontaine de Jaunisse qui estant martialles sont propre

Madame Le doux de Reims est âgée dénviron trente six ans, d'un temperament foible et delicat san[s] cependant avoir jamais été malade avant son mariage.

De huit grossesses qu'elle a eüe depuis quinze ans [de] mariage, il n'y en a eu que deux qui ayent été au term[e] ordinaire; dans Les autres elle est accouchée à quatre, cinq six sept ou huit mois, sans autre cause apparente que s[on] extreme foiblesse et Le vomissement continuel dont elle e[st] fatiguée pendant tout Le tems de sa grossesse. ses couche[s] sont ordinairement fascheuses, et presque toujours accomp[agnées] de fievre et de perte de sang.

La Maladie pour La quelle on demande avis présent[ement] est un vomissement perpetuel depuis deux ans à La suite de [sa] derniere couche. ce vomissement arrive exactement deu[x] fois par jour, une heure ou environ après Le diner, et une heure après Le souper; ce qu'elle rend est L'aliment indige[ré] et meslé de beaucoup de glaires; Le vomissement commence par des maux de coeur, La malade fait ensuite quelques e[fforts] et n'est soulagée qu'après avoir vomi. Le meme accident arrive quelquefois, mais rarement, après Le dejeuner ou Le gouter. Ce vomissement continuel a reduit La malade à une extreme foiblesse. elle sent des besoins continuels de manger, surtout dans Le tems de ses regles et quelques jours auparavent; pour Lors elle est obligée de prendre à toute heure, L'aliment solide La fatigue et L'affoiblit encore plus, La nourriture Legere ne La soulage qu'un moment et est

suivie du meme besoin. — Outre ce vomissement elle a un violent mal de teste, quelquefois vers les temples et presque toujours vers le front. La douleur etoit autrefois periodique et ne revenoit gueres que dans le tems des regles, elle est depuis deux ans presque continuelle, et la malade passe rarement un jour sans en etre incommodée —

On luy a fait plusieurs remedes en differents tems, elle a été saignée plusieurs fois au pied, on la purgée avec les tamarins et la rhubarbe, quelquefois avec l'ipecacuanha en petite dose, et on tache de la disposer à l'usage d'une opiate propre à fortifier l'estomach et à faciliter la digestion; mais l'aversion qu'elle a pour tout ce qu'on appelle remede, et la violence qu'elle est obligée de se faire pour les garder, l'ont fait differer jusqu'a present. On supplie Messieurs de Jussieux et Geoffroy de deliberer sur son etat, et de proposer ce qu'ils jugeront convenable à son retablissement

a Reims ce 21e avril 1730

Monsieur Geoffroy doyen de la faculté rue des singes

Monsieur de Jussieux professeur au Jardin Royal rue des noyers, près la place maubert

On a oublié de dire que le ventre est suffisamment libre, que madame a toujours été reglée, et l'est parfaitement aujourd'huy. Si on conseille quelques eaux qu'on puisse avoir a Paris Monsieur Ledoux aura soin de les achetter avant de revenir —

P. Mde Le Doux de Reims

Il est a remarquer que le vomissement habituel de madame le Doux a pour cause une legere disposition inflammatoire des membranes de l'estomac, qui rend cette partie tres sensible. Cette ~~legere~~ petite inflammation est augmentée par la fermentation des aliments dans l'estomac dans le temps de la digestion, et peut etre aussi par la nature de ~~ses~~ ces aliments qui ~~[illegible]~~ se convertissant en un suc un peu acre et caustique ~~irrite d'avantage~~ irritent vivement ces membranes deja fort sensibles et engagent l'estomac a se soulever pour se debarasser de ce poids importun.

On pourroit comparer cette petite inflammation des membranes de l'estomac a l'inflammation de la conjonctive dans l'ophtalmie. I. Pour guerir cette disposition inflammatoire, il convient ~~de detou~~ premierement de détourner puissamment par des saignées revulsives brusquement faites le sang qui abonde en trop grande quantité dans les vaisseaux sanguins de ce viscere et qui ~~[illegible]~~ engorgent une ~~[illegible]~~ partie de ces vaisseaux.

En second lieu il faut eviter de porter dans l'estomac ~~[illegible]~~ aucun aliment incendiaires et capables d'irritation. Il faut au contraire que la malade n'use que d'aliments propres a temperer cette inflammation et a l'eteindre meme s'il est possible.

Nous sommes donc d'avis que la malade s'abstienne entierement de vin si elle en boit; nous avons vu quelquefois la seule abstinence de vin guerir ces vomissements, elle s'abstiendra a plus forte raison

Suite du meme besoin. — Outre ce vomissement

elle … et … peri … elle … rares … On … a été … Les … en … d'une … diges … app … pour … suppl … etat … retab …

A …

M …

Mo … noyer …

On … que … jours été reglée, et l'est parfaitement aujourd'huy. Si on conseille quelques eaux qu'on puisse avoir a Paris Monsieur Ledoux aura soin de les acheter avant de revenir. —

de toutes liqueurs spiritueuses, de caffé et de chocolat, elle evitera aussi les viandes salées et epicées, les ragoûts, la patisserie, le beurre, le fromage, et meme les sucreries.

Elle fera sa boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une poignée de chiendent, qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure dans deux pintes d'eau. En tirant ~~cette~~ eau du feu on y jettera une poignée de feuilles de chicorée sauvage hachées grossierement ~~et demi gros de sel de~~ vingt quatre grains de sel de nitre. On laissera refroidir l'eau et on la retirera de dessus l'herbe quand elle sera froide.

La malade pendant quelque tems ne mangera point de viande, elle ~~ser~~ se nourrira ~~seulement~~ de potages et de bouillons faits avec ~~du~~ le veau et ~~de~~ la volaille seulement; nous ~~ne~~ luy defendons ~~Ce regime etably~~ pas meme quelques laitües permises en salades pourvu qu'elle y mette tres peu de sel et de vinaigre. Elle peut aussy manger des laitües cuites dans son bouillon.

Ce regime etably nous croyons qu'il est necessaire pour detourner cette inflammation que la malade se fasse faire deux saignées du

bras, a vingt quatre heures l'une de l'autre, pour faire une revulsion plus forte et plus efficace du sang qui se porte vers l'estomac.

La malade se tiendra le ventre libre par des lavements de decoctions de feuilles de laitüe et de poirée qu'elle prendra tous les jours.

Ensuite de ces saignées la malade fera usage de l'Eau de St. Pierre, elle en prendra une ~~bouteil~~ bouteille de pinte tous les matins un peu tiede dans l'espace d'une heure ou d'une heure et demie de tems, ce qu'elle continuera pendant quinze jours ou trois semaines, apres lesquels elle se purgera doucement avec la casse, la manne, et le syrop violat dans du petit lait. Ensuite elle prendra le lait d'anesse deux fois par jour le matin a son reveil et le soir vers l'heure de son sommeil, et quatre heures au moins apres sa souppe du soir.

On pourroit appliquer ~~pendant ce tems la~~ sur la region de l'estomac dans le tems de la digestion ~~de la Theriaque etendue sur un cuir ou sur un linge~~ un epitheme de Theriaque arrosée d'un peu d'Eau de vie camphrée.

a Paris le 30.e avril 1730.

Suivie du meme besoin. — Outre ce vomissement

elle [illegible] quelquefois vers l'estomac

et [illegible]

pere [illegible]

elle [illegible]

rare [illegible]

O [illegible]

a ét [illegible]

Les [illegible]

en [illegible]

d'une [illegible]

diges [illegible]

app [illegible]

pour [illegible]

suppl [illegible]

etat [illegible]

retar [illegible]

A [illegible]

M. [illegible]

Mo. [illegible]

noyer [illegible]

On [illegible]

que [illegible] toujours été reglée, et l'est parfaitement aujourd'huy. Si on conseille quelques eaux qu'on puisse avoir a Paris Monsieur Ledoux aura soin de les acheter avant de revenir —

1 [illegible] le 19 [illegible] 268 270

monsieur dauvet me charge monsieur de vous mander de ses nouvelle, netant pas en netat de vous ecrire, il est tres mal, dune revolution de bille qui a pris tout sous pas en haut il vomit depuis huit jour tout e [illegible] prent avec des abondance de bille qui la foiblisse fort, il ne dort point, et pour comble de malheur ont ne prehende quil ne se forme une inflamation dans le bas ventre il a beaucoup de peine a urines

ntre donc
le —
spene
necessère
de bras
a de
ze —
e
le malade
llons —
agelon
res.
oulee en
roulee
rattes et
on aura
assées —
anne faite
iorceau

je vous suplie monsieur de vouloir
quelque habile medecin et de m'envoyes
leurs ordonnances, il avoit esté jusqua
present sans fievre, mais il commanca
hier a la voir, et ont sent dans le bas
ventre un vide qui raisonne
tout cela me met dans de cruelles
inquietude, j'ay y eu un medecin
de Gisors, j'ay encore cette nuit
envoyé querir celluy de beauvais
qui a de l'experiance, afin de voir s'
ils ne peuvent soulager, ont bas
luy donner des lavements pour
lachés d'autres humeurs par en
bas, je suis Monsieur avec
un attachement infini votre tres
humble et tres obeys
servante [illegible]

rement
être donne
le
peu
necessaire
de bras
a de
ze
le malade
llons
quelon
res.
ée en
oulée
grattes en
on aura
assées
nefaite
morceau

elaparo de mr
[illegible]longelas pour
m. le marquis
[illegible]ver . .

Pour detourner l'inflammation du bas ventre dont le malade est menacé il est necessaire de le saigner du bras trois ou quatre fois de suite si peu être même d'avantage si le vomissement ne cessoit point. on fera les deux premieres saignées du bras a six heures l'une de l'autre et on continuera de saigner le malade de douze heures en douze heures jusqu'a ce que la tension du ventre et le vomissement soient cessés. Le malade ne prendra pour nourriture que des bouillons faits avec le veau et la volaille seulement qu'on luy donnera de quatre heures en quatre heures.

Outre cela on luy preparera une eau de poulet en faisant cuire dans trois pintes d'eau un poulet maigre dont on aura coupé la tête et les pattes et dans le corps duquel apres l'avoir vuidé on aura mis une once de semence de melon concassées on laissera reduire le tout a deux pintes.

On preparera d'ailleurs au malade une tisanne faite avec une poignée de chiendent, un petit morceau

de reglisse qu'on fera cuire dans deux pintes d'eau et reduire a trois chopines. En tirant cette tisanne du feu on y jettera un demi gros de nitre purifié ~~une~~ une racine de guimauve lavée et coupée par — tranches. Le malade boira de quart ~~d'eau~~ d'heure en quart d'heure alternativement de cette ~~Eau de poulet de la~~ tisanne et de l'Eau de . poulet.

On donnera au malade de six heures en six heures des lavements de decoction de feuilles de mauve, guimauve, parietaire, poirée, ~~le~~ de Son de froment, et ~~la~~ de graine de lin. on pourra en entremeler quelques uns avec la casse et le petit lait.

~~R~~ on appliquera sur le ventre du malade des ~~deux~~ fomentations faites avec les feuilles de mauve, guimauve, — parietaire, violier, camomille et melilot.

Si apres avoir fait trois ou quatre saignées les — vomissements continuoient on feroit prendre au malade pour calmer son vomissement un ~~bol~~ ~~composé de vingt grains de theriaque~~ Julep composé de demi once de syrop de karabé dissous dans ~~six~~ cinq onces d'Eau de plantain. ce que l'on pourra reiterer suivant les circonstances.

Monsieur

Pour suivre l'intention de madame
de pontfarcy qui n'a pas la force de
vous escrire penetrée qu'elle est d'une
vive douleur de l'estat facheux ou
est actuellement mr. de la chaunière
son pere, et accablée d'une extreme
foiblesse causée par une fiebure
continue qu'elle vient d'essuyer et dont elle n'est pas encore
restablie, je prens la liberté de
vous exposer la maladie de mr.
son pere âagé de soixante douze
ans de haute stature, et d'un
temperament sanguin c'est celuy
pour lequel madame eut l'honneur
de vous consulter il y a environ deux
mois, d'un eresypele rongeant
qui avoit quitté le visage pour s'emparer du
du col et de presque toute la
teste et dont il est entièrement

depuis un mois
retabli apres quatre saignées aidées
de nostre sage ordonnance qui fut
executée de point en point
La maladie en question commença la nuit
du dix neuf au vingt du courant par un
vomissement continuel avec flux de ventre,
de matieres vertes tant par haut que par
bas toute fois sans tranchées ; apres trois
jours d'une evacuation aussi facheuse
qui ~~sembloit~~ [illegible] ou les extremités
estoient froides et qui sembloit se
raprocher du cholera morbus [illegible]
la fiebure est survenue avec [illegible]
un hoquet importun causé soit par
une disposition inflammatoire du
ventricule ou par un deffaut de
filtration du cours de l'urine sans
douleur de reins ny sans avoir
envie d'uriner, [illegible]
[illegible]
[illegible] deffaut de filtration qui
persevere actuellement avec cette difference
que depuis vingt quatre heures, le malade
a bien ~~urine~~ rendu a differentes fois la

valleur d'un demi septier d'urine,
sans que pour cela le hoquet ~~ayt diminué~~
et la fiebure ~~et~~ ayt diminué ; le poul
est toutefois égal mais petit et frequent
et les extremités sont toujours froides
Le vomissement a cessé et la constipation
a succedé au flux de ventre ~~au point qu'un~~
lavement emollient et carminatif donné ce
matin sur les sept heures n'a point encore
operé a l'heure qu'il est c'est a dire,
à trois heures apres midy
Les vues que l'on a eues ont esté d'adoucir
l'acrimonie des humeurs qu'on a regardées
comme la cause formelle de la maladie
presente et de prevenir ~~les~~ inflammations
des viceres qui en est toujours une
suitte necessaire lorsque la maladie
tourne du mauvais côté
Pour ~~cet~~ cet effet ~~effet~~ on a saigné
deux fois du bras dans l'espace de
vingt quatre heures la premiere saignée
estoit de douze onces et la seconde
de huit onces, on n'a commencé les
saignées qu'au troisiesme jour de l'attaque
parceque l'estat deplorable ou estoit monsieur
n'indiquoit aucune evacuation de cette

nature.

au reste on ne s'est servi pour tous remedes, boisson et nourriture jusqu'à present que d'eau pané, de petit laict, de tisane de guimauve et de bouillons faits avec un poulet et ~~deux livres~~ ~~une rouelle de~~ deux livres de veau le tout mis a petits bouillons pendant deux heures dans trois pintes d'eau jusqu'a la consommation d'une quatriesme partie ~~de la liqueur~~

On a mesme estoit obligé depuis trois jours d'abandonner le petit laict parcequ'il se cailloit dans l'estomach on auroit ~~[illegible]~~ peut estre mesme deub en faire usage des le commencement par rapport a la couleur verte des matières rendües par le vomissement et le flux de ventre qui marquent une extreme acidité, mais le malade le souhaittoit ~~[illegible]~~ dans l'ardeur de la soif dont ~~est~~ il estoit ~~brûlé~~ devoré, j'oubliois a marquer que la teste est fort embarassé ~~pesante~~ sans douleur vive, que le visage est fort rouge, la langue blanche mais humide et que les urines ne sont guere esloignée en couleur de l'etat naturel, enfin je finis en vous priant ~~monsieur~~ d'excuser mes ratures causées par la precipitation et l'empressement ou je suis d'avoir vostre advis sur un cas aussi pressant ~~et~~ ~~[illegible]~~ qui aura peinne a attendre vostre responce et en vous assurant que j'executeray vos ordres avec toute la soumission que je vous dois et avec tout le respect avec lequel j'ay l'honneur d'estre

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

Laval le 22 avril 1728

Duronteray medecin de la faculté de montpellier

Le malade ~~est fort assoupi~~ dort perpetuellement mais d'un sommeil inquiet et interrompu de moment en moment, les forces ne sont point encore perdües au point qu'elles devroient l'estre.

Vous trouveres icy mes les complimens de mr et de madame de port d'arcy

Memoire a consulter

madame de
pont farcy

Madame

L'etat facheur ou se trouve monsieur de la Chauviere dans le temps qu'on m'a fait l'honneur de m'ecrire me fait apprehender que l'affaire ne soit decidée avant l'arrivée de celle cy.

Le peu d'urine que le malade rend marque une disposition inflammatoire dans le bas ventre qui se communique aux reins et qui empeche qu'il ne se separe du sang par ces parties la quantité d'urine convenable.

Il faudroit prendre garde neanmoins si cette suppression d'urine ne depend point de la vessie on s'en assureroit en tatant la region de la vessie pour voir si elle ne seroit point gonflée et douloureuse, extraordinairement si cela etoit ce seroit une preuve que la vessie est pleine d'urine qu'elle ne peut vuider parce qu'elle a perdu son ressort, que le peu d'urine qui en sort ne vient que par une espece de regorgement et en ce cas le remede seroit de sonder le malade pour evacuer toute l'urine qui est contenue dans la vessie, et de laisser la sonde dans

274

vomnes
foible
orie
en
pour
ssters
dans
el.
etre
mais
vie
ce qui
les

la vessie jusques a ce qu'elle ~~ait~~ eut repris son elasticité naturelle.

si l'on ne trouve rien dans la vessie et que l'urine ne coule pas d'avantage c'est ~~une preuve qu'il y a de mieux~~ inflammation ~~ou~~ du moins a l'un des reins et en ce cas il n'y a que les saignées et les remedes rafraichissants et delayants qui ont deja été mis en oeuvre que l'on puisse employer.

on pourroit ~~encore~~ aussy mettre le malade dans le demi bain, luy donner frequemment des lavements de decoctions emollientes pour servir de bains et de fomentations interieures ~~on pourroit aussy~~ et employer exterieurement des fomentations d'herbes emollientes dans le temps que le malade seroit hors du bain. Je ne doute point que tous ces remedes n'ayent été mis en usage; je souhaite seulement qu'ils ayent ~~pu~~ eu tout le succes qu'on en pouvoit attendre.

Je prend bien de la part, Madame, a l'affliction que cette maladie a du vous causer, vous devez menager votre santé qui n'est pas encore trop bonne ni trop bien retablie. J'ay l'honneur d'être avec un tres profond respect. M. G.

Memoire a consulter

C'est un homme agé de soixante trois ans commancé qui paroit etre d'un temperament echauffé par des feux et les rougeurs qui luy sortent au visage mais qui ne se sont point sentir au dedans.

ces feux et les rougeurs de visage ont commancé des sa jeunesse ce qui faisoit croire qu'il etoit pulmonique, il avoit meme beaucoup de mal dans le dos, depuis on a crû que ces rougeurs procedoient du foye qui se gastoit.

Dans plusieurs temps il a pris du lait d'anesse dont il s'en est bien trouvé, il se porte assez bien de ce qu'il mange dont il fait toutes les fonctions naturelles comme un autre qui se porteroit bien, il a neanmoins beaucoup plus d'appetit le soir qu'a midy et mange effectivement davantage a souper

depuis vingt ans il a le pied gauche toujours enflé, il attribue cette enflure

…onnes … foibles … vaise … a apporte … issant, ou … nfance … quelque … coté par … engour… … nourrissiers … nue dans … ivalente … par le quel … penetre … foibles; mais … parts que … et la vie … g et les … par me, ce qui … dans les

a Vuecorps aupied qui luy atoujours fair beaucoups demal

Depuis vnan Lepied et La Jambe gauche tremblent considerablement cependant pas continuellement mais tres souvent Etdepuis plus dedeuxmois Lememe pied et La meme Jambe sont assez considerablement Enflez presque Jusquau moller cequi augmente tous Lesjours

on demande cequedenotte cela si cest paralizie hidropisie ou perclusion de membres du coté gauche, quelles mesures il faut prendre pour prevenir Lvne ou Lautre deces maladies, quel regime et quel remede et enfin si vue cet Exposé cette personne doit faire maigre pendant Le Careme

Il observe quila Lestomach bon que rien neluy fait mal Et a meilleur appetit Enmaigre quen gras

Llcé dernier il a eté seigné, purgé, pris

trop bien retablie. J'ay l'honneur d'être avec un tres profond respect. M. G.

du Laitd'ainesse, bouillons amers etdes Eaux minerales cequi neluy a fait ny bien nymal mais plusdebien quedemal

Depuis trois semaines il sent desa douleurs assez fortes au bout desdoits du pied gauche quand il marche seullement

Cette personne nest pas dvne forte complexion et ne pouvoir pas soutenir de remedes Violens

...ommes
...foibles
...vaise
...a apportée
...issant, ou
...nfance
...quelque
...coté par
...engour...
...nourrissiers
...mme dans
...ivalente
...
...r lequel
...peutetre
...foibles; mais
...puts que
...et la vie
...g ...
...parme, cequi
...dans les

trop bien retablie J'ay l'honneur d'être avec un tres profond respect. M. G.

Il n'arrive que trop souvent que des Personnes naissent avec un membre ou une partie foible; soit que ~~cela arrive~~ cette foiblesse provienne de la mauvaise conformation de cette partie que l'enfant a apportée ~~en naissant~~ du ventre de sa mere en naissant, ou soit que cela ~~avoit~~ ait eté causé dans son enfance par quelques accident particulier, comme quelque chute, ou d'avoir eté toujours porté d'un meme coté par sa nourrisse qui luy aura trop pressé ou engourdy la meme jambe, de sorte que les sucs nourrissiers ne s'y seront pas distribués egallement comme dans l'autre, et par quelque autre cause equivalente ~~semblable~~.

Il y a lieu de penser que la personne pour laquel on demande conseil a depuis sa jeunesse et peutetre depuis sa naissance cette jambe gauche foible; mais cette foiblesse ne s'en fait sentir que depuis que par l'age les sucs qui portent la nourriture et la vie a cette jambe sont moins animés. Le sang et les humeurs sejournent un peu trop dans cette partie, ce qui produit l'enflure; les Esprits ~~ne~~ s'y distribuent dans les

nerfs inegallement, dou viennent les tremblements convulsifs. l'Epaisseur du sang et l'acreté des humeurs qui sejournent dans cette jambe contribuent encore a l'augmentation de l'enflure et aux tremblements; ~~par lirritation~~ et ~~occas~~ et occasionnent les douleurs que le malade ressent depuis quelque temps dans cette partie.

Il y a lieu d'apprehender pour la suite une paralisie de cette jambe, et peutetre meme une hydropisie si on n'y apportoit pas les ~~seuls~~ remedes convenables.

~~L'idée~~ les vuës qu'on doit se proposer de suivre pour prevenir ces accidents et guerir (parfaitement s'il est possible) le malade, sont de donner au sang et aux humeurs du malade le plus de fluidité ~~et le plus~~ qu'il sera possible pour les empecher de ~~sejourner~~ s'arreter dans cette partie, d'en adoucir l'acrimonie pour ~~en~~ prevenir les irritations qu'ils y causent; de ~~faire~~ fondre ce qui est arreté et epaissy dans cette partie, ~~et de~~ afin que ces humeurs arretées reprennent leurs cours, et de fortifier ces memes parties pour leur rendre ~~leur res~~ autant qu'il sera possible leur ressort ~~naturel~~ naturel, et empecher le sejour des humeurs. ~~qui~~

Pour remplir ces vues je conseille au malade après

trop bien retablie. J'ay l'honneur d'être avec un tres profond respect. M.

avoir eté saigné une fois du bras de ~~le mettre~~ a l'usage des bouillons suivants.

Dans trois chopines d'eau on fera cuire une demi livre de rouelle de veau, ~~l~~ une douzaine d'ecrevisses legerement concassées, une once de racine de grande Bardane et autant de racine de chardon Rolland. on laissera reduire le tout a pinte on y ajoutera pour lors des feuilles de Bourroche Buglose, cerfeuille, scolopendre, chicorée sauvage, Pissenlit et cresson de chacune une poignée on laissera cuire ces herbes un quart d'heure, et on en tirera deux bouillons, dont le malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre quatre heures apres son diner. ✕

✕ Il continuera l'usage de ces bouillons pendant ~~un mois~~ ~~[illegible]~~ se purgeant tous les quinze jours, avec deux onces de manne un gros et demi de senné un gros d'agaric et un gros de sel vegetal bouillis dans un verre d'eau de Pissenlit et passés.

Il usera pour boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une poignée de chiendant, deux gros de racine d'esquine coupée par tranches et vingt quatre grains de nitre purifié qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure dans deux pintes d'eau. le malade en ~~pourra~~ boira a ses repas avec un peu de vin, et seule hors des repas.

Pour dissiper lenflure de la jambe on enveloppera cette jambe matin et soir dans une bonne quantité des feuilles d'hyeble qu'on aura fait amortir auparavant sur le feu avec un peu d'eau, ce que l'on continuera de faire regulierement tous les jours pendant huit ou dix jours, et j'espere qu'une grande partie de l'enflure se dissipera, si elle ne l'est pas meme totallement.

vers le mois de mais je suis d'avis que le malade aille a Bourbon l'archambault y prendre les bains et les douches principallement sur cette jambe. ces Eaux fondront le reste des Embarras qui pourroient etre dans cette partie, la fortifieront et la mettront en etat de ne pas renfler sitôt.

avant que de prendre les bains des Eaux chaudes de Bourbon je luy conseille d'y boire pendant cinq ou six jours des Eaux de vichy, et ensuite pendant les bain il boira les matins deux pintes d'une Eau minerale ferrugineuse tres temperée qui se trouve entre les sources de Bourbon et qu'on nomme la fontaine de Jaunasse, avec laquelle il lavera son sang, et l'addoucira.

Pendant l'usage de ces remedes le malade ne fera point maigre, il ne mangera point de viandes sallees ou Epicées, point de ragouts, de patisseries, de salades, de fromage, ny de laitage. il boira peu de vin et trempé de beaucoup d'Eau, il soupera peu les soirs, se contentant d'un potage ou d'une assiettée de Riz cuit dans le bouillon, ou d'une compotte, ou d'oeufs frais.

trop bien retablie. J'ay l'honneur d'étre avec un tres profond respect. M. a. G.

Memoire sur lequel l'on 27
demande un avis par écrit

Un garçon âgé de 47. ans et 4.
mois est devenu jmpuissant depuis
20. ans.

fait

Ce garçon s'est senti dès sa plus tendre
jeunesse, a peine avoit-il dix a 12.
ans qu'il se poluoit, et il a eu le
malheur de continuer jusqu'à l'age
de 25. ans ou environ, et outre cela
il voyoit des femmes.

Tout d'un coup son membre viril
est devenu mou, et hors d'état de
voir une femme, il avoit alors 25.
ans ou environ.

Deux années après, deux accidens
facheux lui arriverent en 2. temps
diferens, le 1er fut d'être arreté
par 5. voleurs, et le second il le fut
par quatre.

Quelques jours après le second
accident, il lui prit un devoyement
épouvantable, et il traina pendant
3. ans qu'il étoit foible, languissant
maigre et sans couleur
avec une espece d'extinction de
voix.

Ensuite sa santé a repris le dessus,
son embonpoint est revenu
et sa santé a continué jusqu'à l'age
de 35. ans ou environ, c'est a dire
qu'il n'a souffert aucun mal pendant

cet intervalle, mais il n'a pas été en état de voir de femmes, a l'exception de 15 ou 20 fois qu'il s'est senti.

Depuis cet âge de 35 ans jusques et compris l'année 1729. il est des temps qu'il s'est assés bien porté sur tout dans l'été, mais pendant l'hyver il a presque toujours été malade, et les maladies qu'il a eües ~~ne sont~~ ont toujours commencé par de grandes fraicheurs dans la tête, de la tête au dos et dans les bras, ce qui lui causoit des maux si cuisans et si sensibles dans la tête et sur la poitrine, qu'il en perdoit la respiration, et ne pouvoit cracher, éternuer et ni se moucher sans souffrir considerablement. l'on a cru et l'on croit encore que ce sont des Rhumatismes, d'autant que pendant les étez il n'a point été incommodé de ces douleurs.

Pendant toute l'année 1730 il a joui d'une parfaite santé, la seule infirmité qui lui reste est son impuissance, l'on demande s'il est possible de le retablir, si cela se peut, il suivra exactement ce qui lui sera prescrit par la consultation; ce qui lui donne un peu d'esperance c'est que pendant l'été et l'automne de 1730 ~~il~~ ~~son membre viril~~ il a été en état de voir des femmes quelques ~~differentes~~ fois, mais il n'en a point vû, et presentement il ne pourroit en voir.
il demeure chez autruy, ainsi il lui faudroit des remedes qu'il pût prendre sans garder le lit, cependant #

\# s'il étoit absolument necessaire + qu'il gardât le lit, il le feroit ayant un lit et une chambre a part, mais il seroit bien aise que personne ne sçut son mal.
l'on a oublié [illegible] de dire que la personne a des envies frequentes d'uriner, et qu'il est obligé de se lever sur tout l'hyver qu'elle urine 5 a six fois dans moins d'une heure
outre cela elle est incommodée d'une descente depuis l'age de 8 ans, mais cette descente ne luy cause aucun mal, ayant le soin d'avoir un bandage, et quelques efforts qu'il ait fait, sa descente ne l'a point incommodé.

L'indisposition du malade qui demande conseil n'est point une Impuissance totale, puisqu'il y a des tems dans l'année ou il se trouve en état de connoître une femme, quoyque rarement. c'est une tres grande foiblesse de cette fonction qui a commencé a l'age de 25. ans et qui a eté causée par ~~l'onanie~~ les pollutions prematurées dès l'age de dix a douze ans. et par ces trop frequentes evacuations jusques a l'age de 25. qui l'ont epuisé d'esprits ~~de sang~~ et le cerveau et l'epine du dos, ~~de maniere~~ de sorte qu'il est etonnant qu'il ne s'en soit pas trouvé incommodé plustot et plus considerablement.

\+ # ~~Les~~ fraischeurs de la tete, ~~les~~ des douleurs dans le dos, les Bras et la poitrine ~~sont un rhumatisme~~ en cause ~~[illegible]~~ par l'affoiblissement de ces parties.
\+ Le Rhumatisme violent de poitrine dont il est attaqué tous les hyvers et qui commence par des fraischeurs #

Pour prevenir ce rhumatisme, ou du moins pour le rendre moins violent, je conseille au malade de se tenir la tête, la poitrine ~~[illegible]~~ et les bras bien garnis et de n'y point ~~sentir de fr~~ souffrir de froid
outre cela lorsqu'il commencera a sentir les fraischeurs il fera usage d'une tisanne preparée de cette maniere. dans chopine d'eau bouillante on jettera un gros de racine de squine coupée par tranches minces, deux gros de racine de salsepareille fendue et coupée menu, et demigros de bois de sassafras coupé menu. on laissera bouillir le tout

cinq ou six bouillons, et en le tirant du feu on y-
jettera cinq ou six feuilles de melisse seche.
Le malade boira le matin a jeun, un demisetier de cette tisanne
chaude com du thé en deux tassées a demi quart d'h-
eure l'une de l'autre, et au lieu de sucre il y mettra
pour chaque tassée une cuillerée de syrop de stoechas.
il ~~bo~~ pourra déjeuner une heure et demie ou deux
heures aprés.
L'aprés midy trois ou quatre heures aprés son diner
il prendra l'autre demisetier en deux tassées de meme
avec le meme syrop. et qu'il peut continuer tout
l'hyver autant que durera le rhumatisme.
Pour ce qui est de la foiblesse de nature que le malade
Eprouve depuis l'age de 25 ans il est a presumer qu'elle
ne guerira pas sur tout a l'age ou il est. il ne faut
pas meme que le malade tente aucun de ces —
remedes vifs et violents qui irritent ces parties —
la; cela ne feroit qu'échauffer considerablement
le malade sans aucun fruit, et il a deja le sang
assés vif sans l'allumer davantage.
ce que je luy conseille pour fortifier les parties —
affoiblies c'est aprés avoir fait une saignée ce
printemps prochain de faire usage pendant trois —
semaines des bouillons suivants.
Dans trois chopines d'eau on fera cuire une demilivre

de veau et reduire a pinte. on y jettera pour lors ~~on tirera la tisanne~~
un coeur de Laitue, de la Pimprenelle, de la
chicorée sauvage et du Pourpier de chacune
une poignée. on laissera cuire ces herbes un
quart d'heure et on en tirera deux bouillons —
dont le malade prendra l'un le matin a son
reveil et l'autre quatre heures aprés son diner.
il se purgera doucement une fois ou deux dans —
l'usage de ces bouillons
Il en reprendra autant vers le mois de septembre
ou d'octobre. Dans l'été, c'est a dire au mois de Juin
le malade prendra pendant trois semaines des —
eaux de forges. s'il peut aller a forges meme les —
prendre, ce seroit le mieux, sinon il prendra de —
celles qui viennent a paris par relais.
il se reposera dix ou douze jours aprés avoir
pris ces eaux, puis il recommencera d'en boire
pendant trois autres semaines. il se purgera —
avant que de les commencer et en les finissant
Les bouillons du printemps et de l'automne
tempereront la vivacité de son sang. Et les
eaux de forges fortifieront les parties affoiblies.
a Paris ce 21e 9bre 1730.

on suplie Madame de st aubin de faire Consulter la situation ou je me trouve depuis un mois dont voily le detaille jay une douleur tres grande et Continuelle ace que je croy dans le gros boyeau je ne vais point a la selle qu'avec des effors, que je ne puis exprimer, et des douleurs terible et ce que je fais n'est pas plus gros qu'un pois et jay toujours envie d'aller deux medecines consecutive ne m'ont rien fait du tout qui irites encorre mon mal je ne sens nulle douleur dans le ventre, il n'est point tendu mais aux environ, en dedans seulent, et cela se repent dans les anché je dors peut et mange encorre moins jestois autrefois fort aisé a émouvoir vous scaves que je suis dans le temps critique des femmes et il faut observer que je suis sujette a la goute et que je lay eu fort lieué jentos a la main ou aux genoux

on dit que ce sont des hemoroides internes mais voicy ce que j'ai remarqué les deux cotés du fondement m'ont paru plein de boutons rouges et pâles et molles il m'en a paru trois et tres douloureux la chair d'autour ne m'a pas paru noire mais en y touchant cela fait de la douleur au dedans pas plus haut ny plus bas les boutons sont gros comme des noisettes ou environ les boutons sont plats

---

impuissance, ... possible de le retablir ... peur, il suivra exactement ce qui lui sera prescrit par la consultation. ce qui lui donne un peu d'esperence c'est que pendant l'esté et l'automne de 1730 il ~~son membre viril~~ il a esté en état de voir des femmes quelques fois, mais il n'y a point vû, a presentement il ne pourroit en voir. il demeure chez autruy, ainsi il lui faudroit des remedes qu'il put prendre sans garder le lit, cependant

et ne paroisse pas etre plein d'aucun moment il y en un d'autre droit qui m'a paru plus [illegible] que [illegible]

jl faut encor scauoir que la malade a une tres grande dificulté de prendre des lauements et quelle nenprend quauec des douleurs qui sont preste a la faire euanouir

Pour calmer les vives douleurs que ressent la malade et pour eteindre l'inflammation de ses hemorroïdes je suis d'avis qu'elle soit saignée trois fois de suite du bras, de douze en douze heures, tirant trois pallettes de sang chaque fois] elle se tiendra pour nourriture au bouillon et au potage jusqu'a ce que l'inflammation soit passée. Elle fera sa boisson ordinaire d'une ~~tisanne fa~~ legere. l'eau de poulet emulsionnée preparé de cette maniere. Dans trois pintes d'eau on fera cuire un poulet maigre dont on aura coupé la tête et les pattes et dans le ~~[illegible]~~ corps duquel apres l'avoir vuidé on aura mis une once des quatre semences froides concassées et demie poignée de fleurs de millefeuille on laissera reduire le tout a deux pintes.

attendu la difficulté de la malade pour prendre des lavements, elle se tiendra le ventre libre en prenant tous les soirs un bol de ~~deux~~ gros de mouëlle de casse nouvellement mondée quelle avallera dans un peu de pain a chanter en se mettant au lit. ce quelle continuera de faire tous les jours jusqu'a ce que son ventre soit bien libre et l'inflammation des hemorroïdes cessée.

la malade se ~~fera~~ graissera ~~faire~~ les hemorroïdes avec l'onguent ~~de linar~~ des feuilles de linaire ou lin sauvage. si elle en peut trouver dans le lieu ou elle est. sinon on fera un onguent avec deux onces de populeum, une once d'huile d'oeuf dans laquelle on aura ~~[illegible]~~ ecraché quatre douzaines de cloportes on meslera le tout exactement et la malade en graissera les hemorroïdes trois ou quatre fois le ~~jour~~ jour.

A Paris ce 11. fevrier 1728

la malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre

outre celà elle est incommodée d'une descente [illegible]
descente ne lui cause aucun mal, il a eu le soin d'avoir un bandage, et quelques efforts
quil ait fait, sa descente ne la point incommodé.

peur, [illegible]
lui sera present [illegible] d'esp[illegible]
ce qui lui donne un peu d'[illegible] l'Eté et l'automne de
1730 il ~~son membre viril~~ a quelques ~~differentes~~
fois été en état de voir des femmes, et presentement
[illegible] mais il n'y a point vû,
il ne pourroit en voir.
il demeure chez autrui, ainsi il lui faudroit
des remedes quil put prendre sans garder le lit, cependant #

Il y a tout lieu d'apprehender que la malade pour laquelle on demande conseil n'ait une ulcere a la matrice. Pour le prevenir s'il n'est pas encore formé, et pour le guerir s'il n'est pas considerable, je suis d'avis que la malade se fasse saigner du bras deux fois de suite a un jour d'intervalle l'un de l'autre.

Elle s'abstiendra de viandes sallées et epicées, de ragouts, de patisserie et de sucrerie, elle ne fera point maigre, elle ne boira point de vin ni de cidre. Sa boisson ordinaire sera une tisanne faite avec une cueillerée de riz, une once de racine de grande consoude et un petit morceau de reglisse qu'on fera bouillir dans deux pintes d'eau et reduire a trois chopines.

Elle prendra matin et soir des bouillons faits avec une demi livre de veau, deux onces de racine de grande consoude qu'on fera cuire dans trois chopines d'eau et reduire a pinte. on y ajoutera pour lors des feuilles d'ortie blanche trois poignées, des feuilles de chicorée blanche, de laitue et de scolopendre de chacune une poignée. on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons dont la malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre

peu, ...
lui sera present ... peu d'esp...
ce qui lui donne un peu d'esp... l'été et l'automne de
c'est que pendant l'été et l'automne de
1730 il ~~son membre viril~~ il a
été en état de voir des femmes quelques ~~[illegible]~~
fois, mais il n'en a point vu, a presentement
il ne pourroit en voir.
il demeure chez autrui, ainsi il lui foudroit
des remedes qu'il put prendre sans
garder le lit, ce pendant

quatre heures apres son diner, dans chacun de ces bouillons avant que de les faire chaufer pour le prendre on ecrasera deux douzaines de cloportes en vie et on passera le bouillon ensuite.

La malade prendra matin et soir des lavements de simple eau de son et graine de lin pour servir de fomentations interieures.

La malade se fera quelques injections dans la matrice avec l'eau d'orge dans laquelle on aura dissout un peu de miel rosat. Elle s'abstiendra de ces injections dans le temps de ses regles. La malade se purgera dans l'usage de ces bouillons de quinze en quinze jours avec la moüelle et les pepins d'un quarteron de casse, une once et demie de manne quon fera bouillir dans un demi setier de petit lait. On passera la liqueur et on y delayera une once de syrop de pommes composé. La malade continuera l'usage de ces bouillons jusqu'a la saison du lait d'annesse quelle prendra pendant six semaines ou deux mois tous les matins a son reveil. apres avoir fini le lait la malade reprendra l'usage des bouillons susdits qui seront d'autant plus efficaces que la saison sera plus favorable pour les herbes.

Si les douleurs se calmoient la malade pourroit faire usage des eaux de forges pour boisson ordinaire. quoique transportées Elles ne laisseront pas que d'avoir assés de vertu et de force pour arreter peu a peu ces ecoulemens. Et en meme temps on feroit prendre a la malade un bol composé de douze grains de cloportes, douze grains d'ambre jaune reduits en poudre subtile sur le porphyre incorporés avec suffisante quantité de baume de copahu. La malade avalleroit ce bol tous les matins buvant par dessus le bouillon susdit ou en sa place une infusion vulneraire composée de fleurs de bouillon blanc, millepertuis, mille feuille, fleur de mauve de chacune une pincée infusées comme du thé dans un demi setier d'eau bouillante. La malade boiroit cette infusion chaude comme du thé en y mettant au lieu de sucre un peu de syrop de lierre terrestre.

Les circonstances ou se trouvera la malade dans la suite de l'usage de ces remedes nous determineront sur ce qu'il y aura a faire par apres si l'on veut nous en donner avis.

Geoffroy

A Paris ce 26.e fevrier 1728.

---

lui sera prejer[...] ce qui lui donne un peu d'eff[...] c'est que pendant l'été et l'automne de 1730 il ~~[...] membre viril~~ il a esté en état de voir des femmes quelques fois, mais il n'en a point vu, et presentement il ne pourroit en voir. il demeure chez autrui, ainsi il lui faudroit des remedes qu'il pût prendre sans garder le lit, ce pendant

peut, … present … d'effe…
lui sera preferer …
cequi lui donne un peu d'effe…
c'est que pendant l'été et l'automne de
1730 il ~~son membre viril~~ il a-
été en état de voir des femmes quelques ~~differentes~~
fois, mais il n'en a point vû, a presentement
il ne pourroit en voir.
il demeure chez autrui, ainsi il lui faudroit
des remedes qu'il pût prendre sans-
garder le lit, ce pendant #

quil ait fait, sa organe …

au un lig- et …
son mal.
d'Vimer, ce quil est
x, mais elle
ge, ce qui l'affoiblit

286 287

Nous sans prejudice du droit des parties au principal, et auant faire droit sur leur demandes Et requestes respectiues, ayant Egard aux Conclusions du dit Promoteur, auons ordonné que la partie de maistre Cheualier Sera de Nouueau Visitée par Experts medecins, Et Chirurgiens qui Seront par nous nommez d'office, lesquels en dressant leur rapport Seront Tenus de S'expliquer precisement Sur la puissance, ou impuissance de la dite partie de Maistre Cheualier, Et encas d'impuissance, declarer de quelle qualité ils estiment la dite

auons Examiné principallement les

Dans cet Interual Elle a toujours esté tourmentée de Vollemis Manie de tester et de Vomissemens, ou d'enuie de les faire, prenant peu de Nouriture,

Depuis 4 Jours cette perte de sang aiyant discontinué

impuissance pour ce fait communiqué
au dit Promoteur, et a nous Raporté
estre ordonné ce que de Raison, dep..
reservez, ce fut fait et prononcé ..
Lieux de Laudiance tenus par nous
official susdit en la presence
des Advocats, et Procureurs des Parties,
Et du Promoteur, le samedy quatre
mars 1713. /

Nous Medecins, et
Chirurgiens de Paris, en Vertu des
sentences rendues par Monsieur
L'official de Paris les quatre, et Vingt
neuf du mois de mars dernier, et a
nous signiffiées le premier du present,
nous sommes transportés ce jourdhuy
a l'heure portée par l'exploit dans le
Pretoire de L'officialité, pour y faire
la visite de Monsieur le Marquis
de Gesvres; ou aprés avoir presté le
serment en la maniere ordinaire, nous
avons procedé a la dite Visite; Nous
avons Examiné principallement les

Dans cet Interval elle a toujours esté tourmentée
de violens maux de teste et de vomissemens, a
devenu ... prenant peu de nouriture,
Depuis 4 jours cette perte de sang a ... discontinué

partyes Genitalles exterieures du dit
Sieur Marquis; Nous avons remarqué
que le dit Sr Marquis est pourveu
avantageusement de toutes ses partyes,
Et qu'elles ont chacune leur consistence,
leur couleur, Leur Dimention, Et leur
figure naturelles; Mais par ce
que L'erection accompagnée de fermeté,
Et de quelque Durée est aussy absolument
necessaire pour prouver la puissance
virille, Et que nous ne l'avons point
observée dans le dit Sieur Marquis
pendant nôtre visite; Nous suspendons
notre Jugement touchant cette puissance,
nous n'inferons cependant pas qu'il y
ait jmpuissance en luy de ce que Nous
n'avons pas vu ce signe de virillité,

par ce qu'il ne paroist pas toujours, qu'il
y a des hommes, Chez qui la presence
d'autres hommes leur est un obstacle;
Ainsy Nous ne pouvons decider sur la
puissance, ou jmpuissance de Mr
Le Marquis de Gesvres, estant
jmpossible de juger de ces sortes de
Choses, Et de bien d'autres sembles
signes qui les jndiquent. Il seroit
a souhaitter que le dit Sr Marquis
pû avoir l'erection dans les Conditions
cy dessus marquées en nôtre presence
dans d'autres Tems, et autres Lieux
plus convenables au dit Sr Marquis
de Gesvres, Nous pourrions alors
decider de son Etat. fait a Paris ce
3e avril 1713.

Dans cet Interval Elle a toujours été tourmentée
de violents Maux de teste. et de vomissemens, ou
d'envie de les faire, prenant peu de Nourriture,
Depuis 4 Jours cette perte de sang a jour discontinué

Une femme a present aagée de 43 ans environ a eu neuf
enfans la plus part en presque toutes ses couches ont esté tres
laborieuses, pas un de ses enfans n'estant venu naturellement,
en quoy quelle soit d'une complexion tres delicatte elle les a
soutenu assez genereusement, elle a fait une fausse couche en 1719
lors de l'incendie de Ste Menehould, soit par emotion ou
autrement car elle ne se donne d'ailleurs aucuns mouvemens
qui puissent occasionner des accidens semblables, elle n'est
point dans un estat qui luy occasionne le travail des
mains elle est au contraire tranquille,

Au mois de Xbre 1726 elle a eu une perte de sang
tres considerable qui luy a duré 18 a 20 jours
qui la reduit a lextremité,
Pendant tout ce temps elle a eu des maux de testes
tres violens, un vomissement presque continuel
ne pouvant souffrir, ne pouvant souffrir, ny bouillon
ny vin, sirop, eau de canelle ny aucune autre
liqueur sur lestomacq, rendant tout dans le moment
quelle lavoit pris avec des glairs saulées,
toutes ces choses luy ont donné des foiblesses extraordi-
naires restant du temps sans parolle sans connoissance,
Enfin elle est guerie de cette maladie et la nature
a repris son cours ordinaire, elle a esté reglée pendant
trois mois, au bout duquel temps, il luy est fait
une supression qui luy a causé des crachemens et
des envies de vomir, et autres simptomes d'une femme
qui devient enceinte, accompagné de temps en temps
de maux de testes assez violens, cela s'est continué
pendant quatre mois, au bout desquels environ le milieu
du mois d'avril dernier luy est survenu une autre
perte de sang pas si considerable que la premiere
ne luy ayant pas mesme fait garder le lict
que de temps en temps,
Dans cet interval elle a toujours esté tourmentée
de violens maux de teste et de vomissemens, ou
d'envie de le faire, prenant peu de nourriture,
Depuis 4 jours cette perte de sang ayant discontinué

D'allee Comme ouparavant cette femme Est tombée Malade avec de pareils maux de teste et de Vomissemens Continuels Comme la premiere foire ne pouvant souffrir aucune Chose sur Lestomac avec des Vapeurs et des suffocations et Chaleurs quy luy remontent, Elle tombe dans de grandes foiblesse hors de Connoissance, dans lesquelles Elle reste Un temps Considerable Comme Elle faisoit Lors de sa premiere Maladie,

C'est Une femme quy ne boit pas ordinairement de Vin et quy a de la Repugnance pour cette Liqueur Comme pour toutes les autres ney ayant Esté que dans le temps de ses Couches et par Contrainte, Elle boit beaucoup D'eau

On a observé Lors de ces pertes de sang quil ny a paru aucun amas, ny autres Choses quy ayt pu faire soupçonner Une grossesse,

On souhaitteroit scavoir quelle peut estre la Cause de ces accidens, et quels Remedes on peut y apporter pour Retablir La Malade et prevenir Les Suites dans La suitte,

Delepart dorduraitys dalac f.e
Acarnuande Saclay

La personne qui Consulte Mr geofroy a toujours esté

Les maux de teste, les vomissements continuels, les vapeurs les suffocations, les chaleurs et les defaillances dont se trouve affligée la malade pour laquelle on demande conseil sont les effets d'une intemperie de la matrice qu'on peut regarder comme une affection erésipellateuse de cette partie. C'est la meme cause qui a produit les pertes de sang que la malade a Soufferte,

Pour remedier a ces maux il auroit fallu des les commencements saigner du bras la malade tres abondamment pour faire une puissante revulsion et detourner le sang qui se portoit en trop grande quantité vers la matrice.

Quoy que la malade soit dans une grande foiblesse je suis neanmoins d'avis que l'on ouvre la veine du bras et que l'on en tire deux ou trois pallettes de sang jusqu'a ce que la malade tombe en Sincope. C'est le moyen le plus sur et le plus prompt pour détourner l'inflammation de la matrice et faire cesser tous les accidents qui en sont les Suites.

En meme temps on fera user a la malade pour boisson ordinaire d'une tisanne faite avec une once de racine de nenuphar coupée par tranches une poignée de chiendant un petit

[illegible]

violence pendant six semaines et ont continue

D'alleurs comme on parvoment cette femme est tombée

morceau de reglisse bouillis dans 2 pintes d'Eau et reduite trois chopines. en tirant la tisanne du feu on y jettera un demigros de nitre purifié.

Ses nourritures seront des bouillons faits avec le veau la volaille, et un peu de boeuf quelle prendra de trois heure en trois heures

Outre ces bouillons on en preparera d'autres faits de cette maniere

Dans deux pintes d'Eau on fera cuire un poulet dont on aura coupé la tête et les pattes. et dans le corps duquel on aura mis une once d'orge mondé et une once de racine de grande consoude lavée et coupée par tranches on laissera reduire le tout a 3. chopines. on y ajoutera pour lors des feuilles de pourpier de pimprenelle, d'alleluia de chacune une poignée et un coeur de laitüe coupé en 4. on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on coulera le bouillon dont la malade prendra une tassée de trois en trois heures une heure et demie apres chaque bouillon ordinaire.

On aura soin de donner matin et soir des lavements a la malade de simple decoction de feuilles de mauve laitue poirée et pourpier.

On appliquera aussi sur la region de la matrice en maniere de cataplasme des feuilles de mauve, guimauve,

Delespart doudmartin dacier P E
...

La personne qui consulte Mr geofroy a toujours esté

parieterre laitue et pourpier amortis et cuites dans l'Eau

On continuera ces remedes jusqu'a ce que les accidents soient cessés avant que de penser a purger la malade.

Quand on voudra la purger il le faudra faire simplement avec la casse et la manne dans deux verres de petit lait.

A Paris ce

Vu ... de plantin ces ... ont esté d'une grande violence pendant six semaines et ont continue

La personne qui Consulte Mr geofroy a toujours esté
sujete des sa plus tendre enfance a des seignement
de né effroyables qui luy ont duré jusqua pres sa
premiere Couche elle na esté reglé qua lage de
quatorze ans et a eu auparavant que de lestre
les pales Couleurs depuis cet age tous les printemps
ils luy survenoit une gratelle ou erhesipelle
sur les bras et sur le Cou qui ne finissoit qua la
L'Eté qui luy donnoit des demangaisons tres violentes
et qui continue mesme encore quoy que moins violente
tous les Commencement du printemps il y a cinq ans
quil luy prit au mois de septembre des bubes par tous
le corps rouge comme du feu de facon quelle avoit
le visage les bras les peds les mains enflés avec des
demangaisons et une agitation dans le sang effroyable
cela sortoient par moment lon la fit saigné du pied
dans le tems le plus fort et lon luy fit prendre des
bouillons de chicorée avec decoction et a la suite de
quoy elle eu de grande colique et une perte de
sang qui dura trois semaines et que lon arresta avec
du jus de plantin ces bubes ont duré dune grande
violence pendant six semaines et ont continue

lannée toute entière surtout quand elle avoit ces
ordinaires ou qui luy survenoit quelques chagrins
ou quelques choses qui lagitoit. Monsieur gely luy
ordonna dans ce temps l'usage du griot et le lait de
chevre au mois de may mais cela ne disparu
quau bout de lan depuis ce temps elle esté reglé
a son ordinaire et a dire abondamment car la
personne est fort sanguine il y a deux ans quelle
est acouchée et a eu une fort mauvaise couche
cependant les suites nen ont point esté facheuse
il est a observé que contre lordinaire de ces couches
a cette derniere elle a esté trois mois sans estre
reglé sans que sa santé en fut derangé il y aura
bientost ~~un an que~~ la suite des regles il luy prit
une perte quelle fit passé avec encore du jus de
plantin apres quoy elle ~~fut~~ deux mois sans rien
voir depuis ce temps elle ~~n~~ a toujours eu de mois en
mois des pertes surtout ~~au~~ le mois de
septembre elle en a eu une qui a duré cinq

semaines avec la fievre quarte et lon a pu la
faire passé quavec les pillules dalun de mr
elvetius fondu dans de leau et a dire deux
pillules fondu dans cinq verre deau ensuite de
quoy lon luy a donné le Kinkinat pour couper la
fievre quarte elle fait usage depuis ce temps a chaque
fois quelle a ces pertes et a dire de mois en mois
de ces pillules dalun quil a toujours fallu reiteré
des deux trois et quatre fois a deux pillules par
chaque fois pour pouvoir larreté il paroist quelle
commence a perdre leur vertu leffet nen estant
plus aussy promt surtout ces deux dernieres fois
cy il est bon de remarqué que jamais elle na
esté incommodée quand on a aresté cet ~~une~~
pertes qui luy duré toujours quinze jours et le
sang vient aussy rouge et aussy beau le dernier
jour que le premier ~~il est bon~~ elle a le sangs
depuis toutes ces pertes dans une agitation
sy cruelles que le moindre petit evenement
le luy fait revenir elle nen a pourtant point

Delespaut dorduraitz dalee f. E
chirurgien de Jracley

perdu ny lapetit ny le someil ny meme les
forces quoy quelle en soit considerablement maigri
lon a oublié dobservé quelle a quarante deux ans
et que depuis tres longtems elle est sujette a des
fleurs blanches

M. Chateau

Delepart dou maitre d'acier ... de
d'Armand de Braslay

294

~~de la part~~
P. une dame
de la part de m.r
chateau.

~~Pour arreter les pertes aux quelles la malade est sujette et prevenir les accidents dont elles seroient suivies par la suite. Je suis d'avis que la malade se fasse saigner du bras quelques jours apres que la perte sera cessée et qu'ensuite de cette saignée~~

Tous les accidents ~~dans quels~~ dont la malade a été attaquée des sa plus tendre jeunesse sont les ~~suites~~ effets d'un sang fort acre ~~qui s'allume facilement~~ chargé d'une serosité semblable a la saumure, qui lui a causé les demangeaisons, la Gratelle, ou Gresipele et les bubes dont elle a été tres incommodée ~~[illegible]~~.

Il paroit que l'on n'a jamais attaqué a fond la cause ~~du~~ du mal et que l'on s'est toujours contenté de remedier aux accidents ~~qui survenoient~~ a mesure qu'ils survenoient c'est encore ce que l'on a fait en dernier lieu en arretant avec le suc de plantin ~~et~~ ou l'alun les pertes qui ~~survenoient~~ survenoient tous les mois.

~~Si l'on veut guerir~~
~~Quoyqu'il ne soit pas aisé de guerir a fond la~~

Il y a tout lieu de craindre que, nonobstant l'usage de ces remedes, ~~la malade ne tombe dans des~~ astringents, ces pertes ne conduisissent a la fin la malade dans quelque facheuse maladie ~~accidents facheux quelques maladies facheuses~~.

Quoyqu'il ne soit pas aisé de guerir la malade a fond, parce qu'il faudroit pour cela refondre entierement toute la masse de ~~son sang~~ ~~[illegible]~~ son sang qui des la premiere jeunesse de la malade a contracté cette ~~[illegible]~~ mauvaise disposition ~~de~~ ~~son sang~~ cependant il faut esperer ~~que l'on~~ qu'avec un peu de perseverance dans le regime et dans l'usage des remedes convenables

on pourra en venir a bout, ou que du moins on soulagera la malade tres considerablement.

~~la soulagera tres~~ ~~diminuera~~ de moins ~~considerablement les indispositions de la malade.~~

~~Pour cela il est a propos de changer presque entierement la disposition de son sang tant par un regime convenable que par les remedes convenables.~~

Pour cela ~~[illegible]~~ je suis d'avis que la malade s'abstienne entierement de l'usage du vin, des liqueurs spiritueuses, du café qui est pernicieux a son mal. Elle fera sa boisson ordinaire ou d'Eau de Ste Reine si elle peut en avoir aisement, ou d'une ticanne faite avec une cueillerée de riz, une once de racine de grande consoude et une poignée de chiendant bouillis dans deux pintes d'Eau et reduite a trois chopines.

Elle s'abstiendra aussi de manger des viandes salées, poivrées, ou epicées, des ragouts, des sucreries, du beurre, et du fromage. Elle preferera pour ses nourritures les viandes blanches a toute autre.

Dans le temps des pertes la malade se tiendra au lit scrupuleusement sans se lever ~~[illegible]~~ jusqu'a ce que la perte soit passée, pendant ce temps la elle ne mangera point de viande mais seulement des potages et des bouillons faits avec le veau ou la volaille ou du riz cuit dans ce bouillon. Elle prendra dans chaque verre de ticanne ou de bouillon quatre ou cinq goutes d'Essence de Rabel. Elle aura recours au Suc de plantin ou a son deffaut a l'infusion de ~~millef~~ sommités de mille feuilles et de feuilles d'ortie blanche dont elle prendra une tassée de quatre heures en quatre heures avec une prise de corail rouge preparé de douze grains qu'elle avallera dans ~~la~~ une cueillerée de cette infusion aussy de quatre heures en quatre heures.

Trois ou quatres jours apres que la perte sera arretée la malade se fera saigner du bras et se fera tirer trois a quatre pallettes de sang. Elle reïterera cette meme saignée au bout d'un mois apres ~~[illegible]~~ que les regles seront passées, soit qu'elles viennent en perte ou non et elle repetera la meme saignée une troisieme fois dans le troisieme mois.

Dans l'interval d'un mois a l'autre elle prendra des bouillons ~~rafraichiss~~ faits avec un ~~poulet~~ jeune poulet dont on aura coupé la teste et les pattes et dans le corps duquel apres l'avoir vuidé on aura mis une once des quatres semences froides concassées, demi once de racine de nemphar, a [illegible] de racine de grande consoude qu'on fera cuire dans trois chopines d'Eau et reduire a pinte ~~[illegible]~~ ajouter

pour lors des feuilles d'ortie blanche ou ortie morte de plantin, laitue de chacune deux poignées. on laissera cuire ces herbes un demi quart d'heure et on en tirera deux bouillons dont la malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre vers les quatre ou cinq heures apres midy.

La malade aura soin de se purger aussi une fois tous les mois quelques jours apres la saignée avec la manne et les pepins d'un quart e ronde casse en baton une once de tamarins, et une once et demie de manne qu'on fera bouillir dans un verre de decoction de racine de nenuphar et dans lequel apres l'avoir passé on delayera une once de syrop de pommes composé.

Lorsque l'on aura atteint le mois de may la malade se mettra pendant trois semaines a l'usage du petit lait dont elle prendra une chopine tous les matins en deux verres et dans laquelle on aura delayé une once de syrop violat nouveau

Eau de plombieres

saignée de trois mois en 3. mois peut

Eau de forges pour boisson ordinaire

Bouillon rafraichissants

Elle se purgera au commencement, ~~au milieu~~ et a la fin de cet usage, apres lequel elle prendra pendant quinze jours ou trois semaines tous les matins a jeun une pinte d'eau savoneuse de plombieres par verrées de quart d'heure en quart d'heure. Elle se purgera de nouveau en finissant ces eaux. Elle aura soin de se faire saigner regulierement tous les trois mois pour prevenir les retours de sa perte et pendant ~~tout~~ l'Eté elle prendra pour boisson ordinaire des Eaux de forges.

Vers ~~l'automne~~ le mois de 7.bre il seroit a propos que la malade prit encore ~~au mois de septembre~~ des Eaux de plombieres pendant un mois et ensuite des bouillons rafraichissants ~~jusqu'a l'hyver~~ faits avec une demie livre de veau qu'on fera cuire dans trois chopines d'eau et reduire a pinte auquel on ajoutera pour lors des feuilles d'ortie blanche, mille feuilles, scolopendre, cerfeuil, laitue et pourpier de chacune une poignée. on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons dont la malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre quatre heures apres son diner, ce que la malade continuera jusqu'aux gelées et l'on espere que par ce moyen la malade pourra passer l'hiver tranquillement.

Paris ce 14.e fevrier 1729.

Le malade est agé de trente et quelques
années de constitution tres delicate la poitrine
serrée les Entrailles bilieuses entoufrées
suiettes a de grandes et fortes obstructions
qui empeschent les liqueurs de se vider et
secouler par les voyes naturelles cequi
occasione quelque durété et gonflemens
a tous les visceres et principalement a la
rate qui est engorgée de differens sucs
qui par lepaisseur et grossiereté des
matieres font que le sang a de la peine
a circuler dans les premieres voyes, cest
aussi cequi a occasioné il y a environ
quinse mois une grosse maladie a ce
monsieur qui fust une fievre continue de
plus de quinse iours accompagnée de sueurs
tres copieuses qui ont duré tres long temps
de telle maniere que lon peut dire quil
y avoit tousiours une fievre lente qui estoit
cause que le malade avoit une toux
seiche et une constipation de ventre qui
denotoyent suffisament lintemperie du
sang; le medecin qui gouvernoit alors le
malade pour temperer lintemperie de la
masse du sang et vider les matieres
heterogenées qui precipitoyent la circulation
se trouva dans lobligation de faire faire
quatre saignées du bras apres les quelles
pour degager et faciliter dans les parties
inferieures une circulation plus comode et
plus aisée se determina a la saignée
du pied le fist purger avec quelques
minoratifs qui suivant cequi ma esté
raporté firent assés bien il dona aussi
quelques adoucissants pour corriger la

sulfurée et acrimonie du sang, la saison d'yver
survenue peu de temps apres et le malade qui
a de l'occupation travaillant a ses affaires
les levains croupissants dans les premieres
voyes il est arrivé que le malade vers
le carnaval a recidivé dans une fievre
continue a peu pres de la mesme nature
que la premiere qui a duré l'espace de
quatorze jours avec les mesmes sueurs et
quelques picquements dans la poitrine
causées partye par le feu des entrailles
et partye par la distillation d'une humeur
acre et salée tombant du cerveau sur la
la trachee artere dans le cours de cette
seconde fievre on a usé de lavements
on a saigné mais legerement parceque
l'on s'est aperceu de quelque legere
enflure aux jambes et que le malade
estoit beaucoup altéré et avec cela avoit
une faim tres grande estant obligé
de manger souvent sans pouvoir se
rassasier d'ou l'on soupçonoit que la poitrine
tombast dans quelque derangement ce qui
n'est point arrivé au moyen des minoratifs
composés de senné rhubarbe sel vegetal
tamarins manne syrop de roses palles solutif
dont on s'est servi et la saison devenue
favorable on a fait user de laict de
chevre dont le malade a usé environ
six semaines avec quelque succes sa
rate estant moins gonflée et douloureuse

toutefois le ventre un peu tendu
rendant parfois des urines assez troubles et
autres fois d'assez bone consistance et couleur
citrine, le ventre paresseux qui est
assez ordinaire aux melancholics qui sont
suiets aux hemorroides dont le malade
se plaint depuis quelque temps sans avoir
flux qu'une ou deux fois seulement sur
le papier, depuis trois a quatre jours
vers le soir le malade a ce qu'il nous a
raporté s'est ressenti d'une legere fievre
avec des picquements sur la peau come
s'il avouloit suer ce qui se termine par
une legere moiteur sur cela nous nous somes
determinés a purger le malade pour ensuite
le baigner affin de fondre les matieres
qui resident dans les premieres voyes
et aussi d'ouvrir les ports pour que la
transpiration se face plus comodement
entrant dans le bain user de petit laict
doux bien clarefié avec le blanc d'oeuf
dans lequel on fait boulir un peu de cetrac
avec la fume terre se reposer apres
estre sorti du bain et apres deux ou trois
heures de repos prendre un lavement
quelques trois ou quatre jours avant de
quiter le bain purger, et le mal ne
cedant pas on pancheroit pour faire
prendre les eaux de pougues ou de forges
affin de fondre dans la masse et lever
les obstructions des partyes nouricieres
le malade mange assez bien sans

Celui est est disposé a faire les remedes que messieurs nos confreres qui seront consultes sur le memoire jugeront necessaires necessaires pour le soulagement du malade qui sans consulter ses forces a eu la complaisance de boire autant que les plus forts, il y a neanmoins pres de deux ans qu'il ne fait de debauches ceste de son propre aveu, le soussigné se conformera au sentiment de messieurs ses confreres

Henry ddm délibéré a Loches le 15eme juin 1730

De la main de Mr. Helot et de Mr. De Verneuil pr. un Monsr. de Loches

Cest avec raison qu'on attribue aux obstructions des entrailles les divers retours de fievre que le malade a eu depuis environ quinze mois. Et tant que ces obstructions subsisteront le malade ne doit pas esperer de parfaite santé.

on ne peut qu'approuver tout ce qui a eté fait par le passé dans les differentes circonstances ou le malade s'en trouvé. mais il faut travailler pendant cette belle saison a guerir le malade radicalement pour assurer sa santé pour lavenir.

suivant ~~[illegible]~~ le memoire de Mr. Henry le malade a encore presentement la Ratte un peu gonflée, douloureuse, le ventre un peu tendu, une legere fievre avec des picottements a la peau.

La douleur ~~dan~~ vers la Region de la Ratte, la fievre qui est survenue, demandent que le malade soit saigné au moins une fois du bras et meme deux, si aprés la premiere saignée la douleur de la ratte n'etoit pas cessée: afin de prevenir linflammation qui pourroit survenir a cette partie.

Le malade usera (pour boisson ordinaire) dans cette maladie ~~d'un peu~~ d'une tisanne faite avec une poignée de chiendent une demipoignée de racine d'ozeille, autant de racine de fraisier, et un petit morceau de reglisse qu'on fera bouillir dans deux pintes

d'eau et reduire a trois chopines. en tirant la tisanne du feu on y fera fondre demigros de sel de nitre.
Pendant que le malade aura la fievre on ne le nourrira que de bouillons faits avec le veau et la volaille seulement pour ne rien porter d'inflammatoire dans son sang. il prendra ces bouillons de trois en trois heures.
Outre ces bouillons on luy fera faire usage d'autres bouillons aperitifs et temperants composés de cette maniere.
Dans deux pintes d'eau on fera cuire une livre de rouelle de veau, deux onces de racine de Patience sauvage lavée et coupée par tranches, une once de racine de Polypode de chêne coupée menu, et on laissera reduire le tout a trois chopines. on y ajoutera pourlors des feuilles de Poirée, de Scolopendre, d'aigremoine de Pimprenelle, de chicorée sauvage, de chacune une poignée et un coeur de laitue coupé en quatre. on laissera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera le bouillon dont le malade prendra la quantité d'un demisetier de trois en trois heures, une heure et demie après son bouillon ordinaire. on fera fondre dans chaque demisetier de ce bouillon avant que de le prendre demigros de sel de Glauber.

Tous les jours matin et soir on aura soin de tenir libre le ventre du malade par des lavements de simple decoction de feuilles de laitue et de poirée. quand meme ils n'attireroient rien les premiers jours ils ne faut pas s'en rebutter, ils tempereront insensiblement les entrailles, detremperont les humeurs recuittes et les mettront en Etat de couler par la suite..
Je continuerois ce regime tant que la fievre soit totalement eteinte, et je ne me presserois pas de purger le malade que les humeurs n'eussent eté suffisamment preparées et detrempées par les bouillons, les boissons, et les lavements, et que la bile ne commencat un peu a couler d'ellememe.
Pourlors on le purgera deux ou trois fois avec une once de Tamarins, une once et demie de manne, un gros de rhubarbe, un gros et demie de follicules et un gros de sel vegetal, bouillis dans un verre de petit lait et passés.
Lorsque la fievre sera totalement eteinte pour lors on fera prendre utilement le bain au malade, tous les matins pendant deux heures ou environ. j'approuve fort l'usage du petit lait bien clarifié pendant le bain ~~dans~~

Le malade en prendra une chopine en deux verres, a demiheure l'un de l'autre. il sera seulement bien clarifié et edulcoré avec un peu de Syrop violat. je craindrois la vivacité de la fumeterre dans un corps deja tres echauffé.

Deplus en commençant le bain on reduira les bouillons aperitifs du malade a deux seulement dont il prendra l'un le matin aprés son bain et son lavement et l'autre vers le soir. on mettra pourlors dans chaque bouillon un gros de sel de Glauber au lieu de demigros.

Le malade continuera le bain pendant douze ou quinze jours au bout desquels il se purgera comme il l'aura eté precedement. aprés quoy si le malade se trouve assés fort je luy conseille d'aller prendre quelques Eaux minerales ferrugineuses telles que celles de forges en normandie ou de Dinan proche de Rennes en bretagne. je les prefere a celles de Pougues parce qu'elles sont plus propres a lever les obstructions des visceres du bas ventre.

Si les forces du malade ne luy permettoient pas de faire ce voyage, il faudroit au deffaut des Eaux qu'il fit usage des bouillons suivants.

Dans trois chopines d'Eau on fera cuire une demilivre de veau, une once de racine de Patience sauvage et une once de ~~Pol~~ racine de Polypode de chene et reduire a pinte.

on y ajoutera pour lors des feuilles de scolopendre, hepatique, aigremoine, Pimprenelle et chicorée sauvage (de chacune une poignée) on fera cuire ces herbes un quart d'heure et on en tirera deux bouillons, dont le malade prendra l'un le matin a son reveil et l'autre vers les cinq ou six heures aprés midy. on fera fondre dans chacun de ces bouillons demigros de Tartre martial soluble et trois grains de sel de mars de Riviere. le malade fera usage de ces bouillons pendant un mois au moins se purgeant de quinze en quinze jours.

Le malade observera quand la fievre sera cessée, un regime convenable et moderé, ~~mange~~ mangeant peu et point de viande le soir. mais surtout il ne boira point de vin que sa santé ne soit entierement retablie. sa boisson ordinaire sera la tisanne deja proposée, ou cellecy, dans deux pintes d'Eau on fera bouillir pendant un quart d'heure une poignée de chiendant. En tirant du feu cette Eau de chiendant on y jettera demigros de sel de nitre et une poignée de feuilles de chicorée sauvage hachées grossierement. on retirera l'Eau de dessus l'herbe sitot qu'elle sera refroidie afin qu'elle ne prenne pas trop d'amertume.

a Paris ce 1er juillet 1720

Exe
quez
confu
ncce
qui
de l
mun
d'Eb
souffr
instr
Re

Une dame religieuse d'un temperament fort vive tres delicate fort base de taille agée de 32 ans, est attaqué depuis sept ans de regle imoderé qui viene avec grand abondance avec de tres grande Coliques qui luy dure vingt quatre heur de suitte qui luy tiene dans le bas vantre accompagné de tres grande douleur dans les cuise dans les jambes, son sang ne tein pas est fort pale lon luy a fait plusieurs remedes fort doux elle en a recenti du soulagement dans le tems Come davoir pris les eau de forge de ste reine aiant fait vusage de ris de corail et beaucoup dautre drogues qui est fort douce aiant toujour beaucoup menager ladite dame a cause de sa delicatesse a present elle est reduite a prendre deux fois le jour le lait de vache soir et matin elle se fait tout les deux mois seigné du bras jamais du peid avant ses regles quand elle passe du tems sans le faire elle a des Coliques tres violentes cest ce quelle a eprouvé lanée passée pendant trois mois de suitte qui on Comancés au mois de septembre ses coliques estoit sy furieuse que lon croioit quelle en mourroit elle jette pendant le tems de ses regles de gros flocons de sang voila son etat pour le present les anée precedente ont été fort facheuse tant par le derangement de ses regles que de ses Coliques qui est beaucoup plus frequentes

rel. part de Mlle Denizet

La malade ne peut mieux faire pour prevenir les retours de colique et les pertes que de continuer a se faire saigner du bras comme elle fait tous les deux mois.

Il seroit a propos que dans cette saison elle prit des Eaux de forges pendant quinze jours ou trois semaines ce qu'elle suspendroit pendant ce tems la l'usage du lait de vache et par la suite qu'elle fit usage des memes Eaux de forges pour boisson ordinaire. Dans le mois de septembre ~~il seroit a propos qu'elle prit a propos~~ elle prendra le lait d'anesse dont elle continuera l'usage jusques dans l'hyver. J'espere que ces remedes diminueront cette espece de perte et arreteront ces coliques.

La malade doit observer d'ailleurs un bon regime, elle evitera toutes les viandes sallées, poivrées et epicées, les fruits cruds, les salades, le beurre et le fromage.

A Paris ce 22e Juin 1729.

incertain si la hernie en fausse ouverra[?]

304

[..]e fille agée de [reglée] 32 ans, d'un bon temperament sanguin
[..]leux, pleine de feu et de vivacité, bien reglée et menant
[..]ondamment, ayant toutes les marques d'une bonne santé.
[Dan]s son enfance il luy parut une hernie au costé droit
[qui] n'a pu estre guerie qu'a l'age de vingt quatre ans.
[A]prés cette guerison la malade se sentit de grandes agitat[i]
ons et des vertiges qu'elle exprime par ces mots tournemens
[de] cerveau, etranglemens, oppressions, en un mot des symptomes
[hy]steriques. Le mal cessa, revint et dans l'espace d'un
[a]n augmenta a un tel ~~point~~ degré que ces symptomes
[de]vinrent melancoliques et enfin maniaques.
[O]n luy fit plusieurs remedes, des saignées du pied, des bains
[e]t choses semblables qui eurent quelque succés et diminu-
[e]rent le mal
[M]ais depuis le retour du printemps present, la cause depuis
[q]uatre ans n'ayant pu estre deracinée par les remedes ordi-
[n]aires, on a lieu d'en craindre la continuation ou les rechutes
violentes par les dispositions ou elle se trouve, et comme elle
commence a ne pouvoir supporter les remedes ordinaires
[et] en particulier les bains qu'elle essaya l'année derniere et
[qui] furent inutiles aux elevations vaporeuses de l'estomac et
du bas ventre qui augmenterent par son usage avec palpi-
tations et oppressions.
Il s'est joint a tant de maux facheux depuis prés de
13 mois une tumeur ronde oblongue sensible au toucher qui
occupe la partie du bas ventre depuis le nombril jusqu'au
pubis avec un sentiment de douleur. cette tumeur vient
[de] s'accroitre depuis le printemps, quoyque les regles soient
abondantes le ventre grossit lors de leur retour sans que la
tumeur souffre plus de leur action quoyque peu a peu elle
[s']augmente ne participant pas aux elevations qui precedent
les retours periodiques.

[..]teur qu'on prenoit
[..] sont presentement
~~[..]~~ beaucoup
[..] est devenue en

[p]arce que son volume
[..] qu'il a augmenté

[..] peut luy a permis
[..] suite son volume
[..]é retirée [poussée] dans ~~la~~ [l'inter]
[..] des muscles du
[..] les remedes qu'on
[..] mouvement naturel
[..]d de la [..]
~~qu'elle [..]~~ la

[..], ~~[..]~~ il y a lieu
[..] que tout autre
[..]guerres que cette
[..]ations et formée
[..]gueur ~~[..]~~ [ne purge] avoir
[..] les mouvements des regles.
[..] engagée dans les
[..]heuse, et enfin
[..]rablement elle tiraille
[..]lles ~~l'epiploon~~ en
~~[..] le colon~~, la vat[..]
~~[..] d'autres~~
[n]erveux des plus consi[derables]
~~[..], et tiraille fort~~ [tiraillemens]

[..]g[..] de partie des accidents

La grosseur de cette tumeur egalle celle de la grosseur de la teste dun enfant nouveau néz, inclinant du coté que la malade se couche, se tenant avec plus de difficulté sur le gauche parceque les palpitations de coeur et destomac, et les vapeurs l'importunent davantage.

a joindre une douleur au Rein gauche et des ardeurs durine qui nont pas eu de permanance, et 25 mois avant le temps de sa maladie exposée, elle a rendu un calcul de la grosseur dun pois: et que les urines laissent toujours au fond des sables, mais en petite quantité.

Il est difficile de rien faire

incertain si la hernie est fausse ou veritable.

[illegible]eur quon prenoit
[illegible] sont presentement
[illegible] beaucoup
[illegible] est devenue en

[illegible]arce que son volume
[illegible] quil a augmenté

[illegible] pelote luy a permis
[illegible] suite son volume
[illegible] poussée dans l'intes.
[illegible] des muscles du
[illegible] par les remedes quon
[illegible] mouvement naturels
[illegible] de la partie
[illegible] la

[illegible] il y a lieu
[illegible] que tout autre

[illegible] guerres que cette
[illegible] etations se formed
[illegible] ne parroit avoir
[illegible] les mouvemts des regles.
[illegible] engagée dans les
[illegible] hoze, et ainsi
[illegible] rablement elle travaille
[illegible] elles [illegible], la rat
[illegible] ervoux des plus consi
[illegible] fraglants [illegible]
[illegible] grande partie des accidents

incertain si la hernie en fausse ou veritable.

Il y a lieu de croire que la tumeur quon prenoit pour hernie est la meme que lon sent presentement dans le bas ventre avec cette difference quelle a beaucoup augmenté de volume et quelle est devenue en meme temps plus douloureuse

on ne lappercevoit point dabord parce que son volume etoit assés petit, mais a mesure quil a augmenté elle est remonté des aines

Dabord son volume etant assés petit luy a permis de glisser dans les aines, mais par la suite son volume augmentant insensiblement elle a eté retirée poussée dans linterieur de labdomen par la compression des muscles du bas ventre occasionnée ou peutetre par les remedes quon a fait il y a huit ans ou par un mouvement naturel a legard de la partie ou cette tumeur sest formée, il y a lieu de croire que cest plutost lepiploon que tout autre par ce que nous ne voyons guerres que cette partie qui ait pu souffrir ces alterations et former dabord la hernie, et que dailleurs la tumeur ne paroit avoir aucun rapport avec les mouvements des regles.

Cette portion de lepiploon qui avoit eté engagée dans les anneaux est devenue peu a peu squirrheuse, et ayant son volume etant grossi tres considerablement elle tiraille par son poids les autres visceres ausquelles elle est attaché naturellement, le colon, et particulierement le mesocolon ou se trouve placé un des plexus nerveux des plus considerables du bas ventre dont le tiraillement donne lieu a une grande partie des accidens

La grosseur... la tete du... se couch... parce q... lempor... a joint... durine... temps... la gro... perdu...

Il es...

dont la malade est affligée.

Dautre part cette tumeur par son poids et son volume comprime certaines parties [les voisines] la vessie le fonds de la matrice et ses dependances ce qui peut occasionner quelquesuns des accidens.

Il y a lieu dapprehender que cette tumeurs qui parait fort douloureuse depuis quelque temps ne [se dispose] ~~tende~~ a lénulceration, qui pourroit peutetre meme dans la suite stendre jusques aux parties voisines.

pour [soulager] ~~prevenir~~ le mal present et ~~celuy~~ prevenir celuy qui pourroit arriver dans la suite. nous sommes davis que la malade sabstienne de vins de liqueurs chaudes [comme] leau de vie ratafias &c de caffé et chocolat laquelle evite toutes ~~sortes de~~ viandes noires les Ragouts patisseries viandes salées poivrés et epicées les salades fruits cruds fromages et laitage.

[La malade] usera pour boisson ordinaire dleau dorge ou de chiendant, si elle a le ventre resserré on y joindroit la racine de patience sauvage, si elle avoit quelque devoyement [une] leau de Riz [legere] ~~ou~~ ...

[on la saigne du bras deux jours apres]

Elle fera usage de lapozéme aperitif suivant.

Prenés racines dozeille, de fraisier, de pissanlit, et de chardon roulant de chacun une once. des feuilles de Bourroche buglose fumeterre scolopendre et aigremoine de chacune une poignée. quon fera bouillir dans troispintes deau reduites a deux. on coulera la liqueur et on en donnera a la malade [3] ~~un~~ verres

~~par jour meslés avec un demi verre deau chaude comme un~~

par jour meslés davantage deau de veau, [a prendre] ~~chaud~~ [tout chaud] comme un bouillon. on ajoutera dans celuy du matin [le premier verre]

on ajoutera dans celuy du matin demi gros de Tartre martial et deux grains de sel de mars de Riviere. La malade prendra ce premier bouillon a pestrof le matin a son reveil. le second trois heures aprés son diner et le 3me 3 h. apres son souper. Elle poura [prendre] ~~manger~~ deux heures aprés le premier verre un bouillon nourrissant ou [un peu de] pain ou une crout au pot ... du potage et de la viande blanche roti ou bouillie et le soir de meme.

Ce Dimanche au soir 12e Juin. 1718.

307

voyla, Monsieur, la consultation dont je vous parlay il y a quelque temps qui mest revenuë. je nay eu dautres eclaircissement sur cette maladie, sinon que la malade avoit esté guerie de sa hernie par des remedes internes quelle ne connoit point, et ne peut savoir le medecin qui la guerie etant mort a present. ayés la bonté de faire sur le memoire que je vous envoye vos reflexions et si vous voulés venir demain Lundy diner avec moy nous en raisonnerons encore ensemble et nous dresserons le resultat de la consult...

donc la malade en affligée.

Dautre part cette tumeur par son poids et son volume comprime certaines parties [les vicères] les vertes le fonds de la matrice et ses dependances ce qui peut [encor] occasionner quelques uns des les accidents.

Il y a lieu dapprehender que cette tumeurs qui paroit fore d[…] se dissou[…]

Sur lexposé ~~que nous avons fait~~ de la maladie pour laquelle on consulte nous jugeons que la Tumeur qui cause la hernie est la meme que lon sent presentement dans le bas ventre

nous preferons ~~lusage~~ ces bouillons alterans et aperitifs ~~aux eaux de~~ [minerales] parce quon en peut continuer lusage plus longtemps que des eaux auquel il ny a point a craindre [illegible] de force trop [illegible] ny ~~[illegible]~~ [illegible] de desordre ce quon pourroit app. [illegible] dans cette occasion nous avons besoin de remedes qui debouchent peu a peu ~~[illegible]~~ et sans violence et par un usage tres long car il ne faut pas se persuader de pouvoir emporter en 15 jours ou 3. sem. ~~de temps~~ un obstruction de ~~plusieurs année~~ 8 années au moins ny fondre en si peu de temps une tumeur de la grosseur de la tete dun enfant cest ce que nous esperons faire

parce que nous avons besoin de

de Bourroche bug...

aigremoine de chacune une poignée. quon [fera bouillir] dans trois pintes deau reduites a deux on coulera la liqueur et on en donnera a la malade ~~un~~ 3 verres ~~[illegible] meslé avec autant deau de veau chaude commune~~ par jour meslés dautant deau de veau, ~~[illegible]~~ a prendre chaud come un bouillon. on ajoutera dans celuy du matin [le premier verre]

on ajoutera dans celuy du matin demy gros de Tartre martial et ~~[illegible]~~ deux grains de sel de mars de Riviere. la malade prendra ce premier bouillon aperitif le matin a son reveil. le second trois heures apres son diner et le 3me 3 h. apres son souper. ~~[illegible]~~ Elle prendra ~~[illegible]~~ [illegible] deux heures apres le premier verre un bouillon nourrissant ~~[illegible]~~ [illegible] pains ou une croute [illegible] apres [illegible] de la grande [illegible] retour bouillie et le soir de meme.

darbre erisipel. ~~pituite~~ ~~ecrire~~ gatte scorbutique 303

Pituite

Comme par votre dernier, Monsieur, vous avez bien voulu m'écrire que, si il me survenoit quelque chose de nouveau, je m'adressasse à vous; L'ornez bon, je vous prie, que je vous consulte sur une chose. Depuis que je prends le lait d'anesse, il y a environ 3 semaines, je sens dans la gorge une liqueur si âcre et si salée qu'il semble que ce soit du sang, ce qui je crois a tous moments en aller cracher même en abondance: depuis 8 jours cette liqueur, pituite ou exhalaison comme vous voudrez la nommer, me fait tousser de ~~temps en temps~~ très loin en très loin et me cause de petits chatouillements dans la gorge qui me donnent des envies de tousser. Je voudrois donc que vous eussiez la bonté de me dire si cette liqueur salée et acre vient de l'estomach, de la poitrine, ou bien si c'est une pituite qui me tombe du cerveau et si vous ne pouvez décider sur cela, dittes moy du moins quelles marques ou quels accidents doivent faire connoître d'où elle vient.

Je vous demande encore, Monsieur, si cette liqueur étoit une pituite qui me tombe du cerveau, à quoy je vois beaucoup d'apparence, parceque [illegible] la sens après les repas comme à jeun; je vous demande, dis-je, supposé qu'elle vienne du cerveau, si il ne seroit pas à craindre que cette pituite tombant dans ma poitrine ne minât et ne dessechât mes poumons. Comme on le craint un peu icy mon Medecin me conseille

de me faire faire un cautere au bras droit qui est le c[ôté]
plus affligé de ma poitrine et aussy le costé de la gorge o[ù]
sont toujours cette liqueur âcre. D'autres m'ez detournent [par]
la crainte que ce cautere ne dessechât trop mes poumons
obligez moy de me marquer sur cela votre avis

Au reste j'auray l'honneur de vous informer que depuis 12 ou 15 jours
mais surtout depuis 6 a 7 jours je n'ay point de fievre: j'ay —
seullement quelques petits mouvements fievreux, mais qui ne font
que se montrer et disparoissent presque aussitost. J'ay aussy plus
de force dans les jambes et dans les mains, et on me trouve un peu
engraissé; de sorte que je me trouve mieux que je n'estois a Paris et
à Forge

Il faut encore que je vous prie de me dire votre sentiment sur
une chose qui m'est arrivée plusieurs fois; c'est qu'apres avoir
craché une flegme, et sentant encore comme du sang dans mon
gosier, je continue de cracher seulement de la saline qui est come
de l'eau; cette saline a mesure que je crache se teint en jaune
de sorte que plus je crache plus cette saline aproche de la couleur
du sang. Remarquez, je vous prie, que ce n'est que de la saline aqueuse
et non des flegmes. Dittes moy, je vous prie, ce que vous croiez
qui peut faire que cette saliue se teigne ainsy; et faittes moy —
l'amitié de donner une attention serieuse a tout ce que je viens de
vous marquer; j'auray celle de vous en marquer ma
reconnoissance et de vous en remercier

J'ay cependant l'honneur d'estre tres sincerement

Monsieur

a Dieppe ce 27e 8bre 1717

votre tres humble et tres
obeissant serviteur
Darmenon

Plus je
~~Jay~~ fait attention M. a ce que vous me marqués par votre derniere et plus je crois que la pituite acre salée et du gout de sang qui vous tombe dans la gorge est leffect dun peu de bile que le lait produit et qui a pris son cours par les glandes de la gorge. cette pituite dans son etat naturel ne doit avoir aucune saveur ny acrimonie, elle est faite pour arroser ~~et~~ linterieur de la gorge et tenir ces parties la souples et humides. comme je crois donc le lait la cause de cette acrimonie je vous conseille den discontinuer lusage, aussy bien vous en avés pris un temps assés raisonnable, et de vous purger au moins deux fois, avec le catholicon double et la manne pour precipiter cette bile par en bas.
Pour le cautere je le crois inutile, et jattends beaucoup plus du fruit de vos purgations.

1. saignes si le gout continue

Cependant comme cette bile acre ~~sen~~ est repandue dans votre sang que soit quelle sy soit developpée delle mesme soit que le soit le lait qui en ait eté loccasion je suis davis de travailler a adoucir lacrimonie de votre sang par labstinence du vin. et lusage des bouillon ~~faits avec~~ et de lopiate suivant.

Ce que vous me marqués que ~~[illegible]~~ la pituite que vous crachés est jaune tirant sur le rouge ~~[illegible]~~ cela peut estre leffect des petits efforts que vous faites pour tirer cette pituite qui expriment des gencives ou de la gorge quelques parcelles de sang ~~[illegible]~~ qui relevent un peu la couleur jaune de cette pituite bilieuse. mais cela est de peu de consequence

72
96
———
168

120

Prenés de la Racine de grande consoude sechée et mise en poudre demi once
du corail, des yeux decrevisses et du safran de mars preparé a la rosée un gros de chacun. une once de conserve de Roses de provins liquides et suffisante quantité de syrop de guimauve pour en faire une opiate dont vous prendrés deux fois par jour ~~[illegible]~~ matin et soir et une fois seulement pendant trois semaines buvant le matin par dessus un bouillon fait avec la moitié dun mou de veau et du Riz.
purgeant tous les quinze jours.

Duplici autem ratione catharsim moliri mihi videtur. tum ... suis partibus acrioribus ventriculi et intestinorum membranas irritando et ad contractionem sollicitando tum volatilibus oleosis particulis acribus nervos convellendo sicque omnes viscerum abdominis glandulas pauxillum exprimendo. Caeterum massam sanguineam et spiritus minores sicut manna et caetera hydragoga nullomodo aut perparum solvi. haec scammonii operatio a Fernelio accurate et eleganter depingitur method. med. lib. 6. c. 9. his verbis

... tum parte aegrotantis si tempore opportuno et debitis cautionibus observatis exhibeantur. 2° ex parte medicamenti si dosi sit congrua et si rite fuerit praeparatum.

Haec autem vitia quibusdam cautionibus emendari possunt tum ad aegrotum tum ad medicamentum spectantibus respicientibus tum ex parte aegrotantis tum ex parte morbis 1°. ex aegroti parte si tempore opportuno exhibeantur humores concocti sunt et fluxiles facti 2°. ex parte medicamenti, si dosi congrua sumatur, si rite fuerit praeparatum. De scamm. exhibendi opportunitate non haud multa dicemus, cum enim sit catharticum valentissimum eadem cautiones adhibendae sunt, ac in caeterorum purgantium exhibitione

Quidam scammonium cum succo acidis liquoribus corrigere tentant ... Sc. cum succo citri, scammonium hoc succo dissolvendo in B. fervente et per linteum solutionem transcolando et evaporando siccando ad extracti consistentiam. alii cum sp. vitr. aut sulph. scammonium praeparant. lenire, irritare et extricare, sed haec temperandi rationes scammonii substantiam aliquantisper destruunt ac proinde illius effectum minuunt. Satius esse scammonium pulveribus quibusdam commiscere ac attenuare sicut fit in p. cornac.

Longe laudabilior est scammonii correctio in pluribus compositionibus pharm. observata ubi scammon. plantarum succis seminum fructuum aut seminum pulpis et oleaginosis partibus obtunditur et demulcatur, aut ... qualia sunt electuar. purgantia et pilulae in quibus scammonium usurpatur vel tanquam fundamentum vel sicut caeterorum purgantium stimulus solummodo et calcar. ubi observandum est scammonii usum sub pilular. forma ingratum esse cum resina in illis non sufficienter attendatur. sed tantum [illegible] proximulo caeteris purgantibus admiscendum esse

Dattes [illegible] [illegible] qui jusques [illegible]

sainct Nicolas des Champs — soubz

nom de Legay Anclot son filz escollier

estudiant de l'universite de Paris

qui a le droict et don de venerab[le]

et discrette personne maistre Legay

le bourges soubzchantre de l'esglize

Cathedralle de nostre dame de bayeulx

Comme appert par les lettres

dudict don faictes et passees soubz

les seaulx de la viconte de Bayeulx

le vingt sixiesme jour de may mil

cinq cens quatre vingtz dix signe

[illegible] et Duppuy insinuees au gre[ffe]

du Chastelet de paris le vingt

neufiesme jour de juing oudict an

Comme appert par acte estant a

Tome I